This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA
SAN DIEGO

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE GENÈVE

SÉRIE IN-4

V

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE GENÈVE

SÉRIE IN-4

TOME CINQUIÈME

Les Faubourgs de Genève au XV^me^ siècle

GENÈVE
A. JULLIEN | GEORG & C°
LIBRAIRES-ÉDITEURS

1919

Digitized by Google

GENÈVE

IMPRIMERIE ALBERT KUNDIG

Digitized by Google

LOUIS BLONDEL

Les Faubourgs de Genève au XVme siècle

Avec 3 plans et 30 gravures dans le texte.

Digitized by Google

Digitized by Google

Avant-Propos.

En présentant ce travail au public, nous ne nous faisons point d'illusions sur les nombreuses imperfections et les lacunes qu'il présente. Bien des problèmes n'ont pu être résolus.

Par le fait de la guerre, il ne nous a pas été possible de faire des recherches aux archives de Turin, recherches qui auraient pu compléter l'histoire des monuments de notre ville. Cependant, la série des Titres et Droits aux Archives de Genève est suffisamment riche pour que la filiation de presque toutes les propriétés ait pu être établie. Ce travail, qui nous a pris plus de six ans, nous a amené à déterminer les propriétaires successifs d'au moins huit cents parcelles. Nous sommes persuadé que, dans l'avenir, les chercheurs pourront compléter ou corriger notre étude qui n'a rien de définitif. Mais nous avons estimé qu'il serait utile à ceux qui s'occupent du développement historique de notre cité, de posséder ces quelques renseignements nécessaires pour comprendre la vie de Genève avant la Réforme.

Nous sommes heureux de pouvoir publier cette étude sous les auspices de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Sans l'aide obligeante de nombreux collaborateurs, nous n'aurions

Digitized by Google

pu mener ces travaux à chef. M. Théophile Dufour a bien voulu nous aider de son grand savoir, de sa bienveillance et de son expérience, en revoyant nos épreuves; nous lui exprimons ici nos très vifs remerciements, ainsi qu'à MM. Albert Choisy et Frédéric Gardy. Notre reconnaissance va aussi à M. Paul-E. Martin, archiviste d'Etat et à M. Charles Roch, sous-archiviste, qui nous ont, par leur grande obligeance, singulièrement facilité nos recherches. Nous ne saurions non plus omettre les noms de M. Georges Fol qui a remis les plans au net, de MM. Alfred Cartier, Paul Schazmann, Burkhardt Reber, F.-Raoul Campiche, sans oublier les nombreux amis qui nous ont aidé de leurs conseils et de leur érudition.

Genève, mars 1919.

Louis BLONDEL.

Digitized by Google

ABRÉVIATIONS

Imprimés :

M. D. G. = *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.*

R. C. t. = *Registres du Conseil de Genève*, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tomes I-VI (vol. 1-14, 1409-1508). Genève, 1900-1916, in-8.

Mém. (ou *Bull.) Inst. genevois* = *Mémoires (Bulletin) de l'Institut national genevois.*

R. G. = *Régeste Genevois, ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312;* publié par Paul Lullin et Charles Le Fort. Genève, 1866, in-4.

Manuscrits :

P. H. = Pièces historiques.
R. C. vol. = Registres du Conseil de Genève, vol. 16 et suiv.
C. C. = Comptes de la communauté de Genève.
P. C. = Procès criminels.
Gr. = Grosse.
Reg. = Registre.
Extr. = Extrait.
R. = Rouleau.
Reg. Publ. = Registre des publications.
Not. = Registres ou minutes de notaires.
} Archives d'Etat.

Arch. d'Etat, Mss. hist. = Manuscrits historiques des Archives d'Etat.
Bibl. Publ. Ms. = Manuscrit de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

A moins d'indication spéciale, tous les documents cités se trouvent aux Archives d'Etat de Genève.

Digitized by Google

Digitized by Google

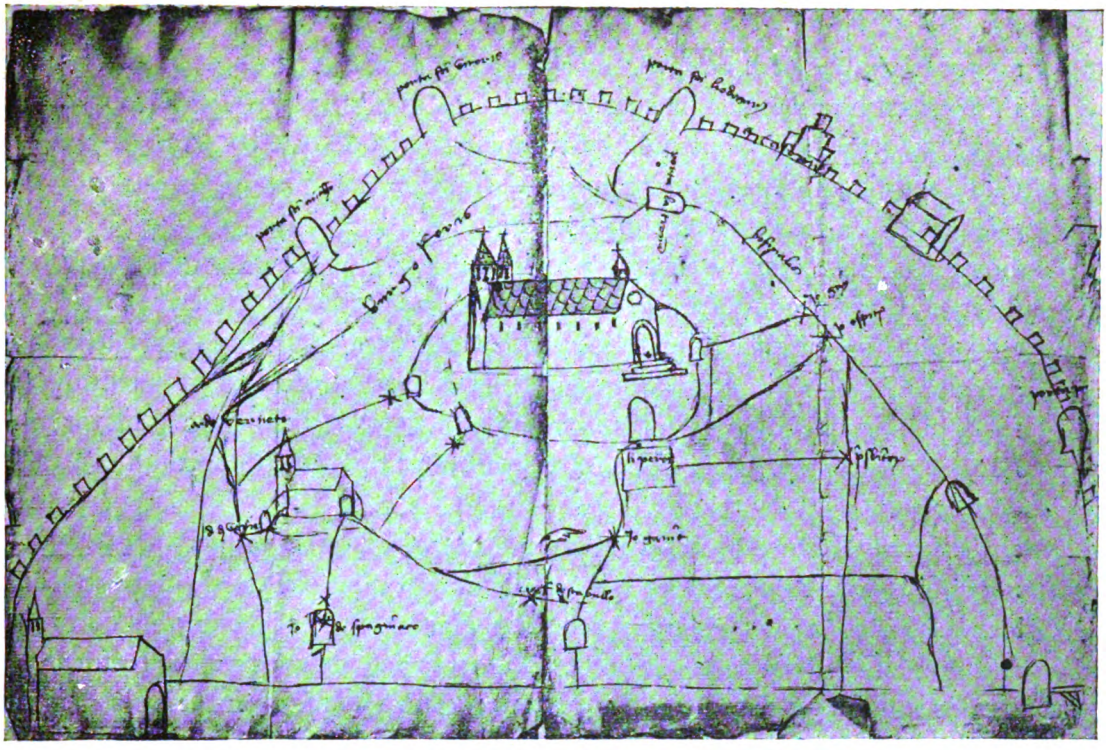

Plan de Genève en 1429.

Introduction.

Cité j'éstois bien bastie au dedans,
Pour ma ceinture ayant nobles faulbourgs,
Bastis de temples, riches maisons et tours,
Ville et cité en grandeur excédans.
BONIVARD.

Près de cinq siècles se sont écoulés depuis la démolition des faubourgs de Genève. Cet événement, capital pour l'extension de notre cité, a été par les uns sévèrement jugé, par les autres rapporté comme une action héroïque. Le recul maintenant est suffisant pour juger en toute impartialité cette page de notre histoire.

Constatons tout d'abord que si les historiens du XVI[e] siècle, Bonivard et Roset, ont retracé l'image des faubourgs disparus, ils se sont montrés réservés quant aux causes de cette disparition. Après eux, la plupart des chroniqueurs n'en font plus mention qu'en passant; quelques-uns même n'accordent qu'une ligne à la démolition des faubourgs. S'attachant aux idées et à la suite des événements historiques, ils ont complètement négligé de nous décrire le milieu où se déroulaient ces événements, ils

Digitized by Google

ont fait abstraction du cadre où vivaient nos ancêtres. Et cependant la vie matérielle de la cité fut aussi bouleversée par ces démolitions que la vie intellectuelle et morale l'a été par la Réforme. On peut même dire avec certitude que les grandes pages de la révolution religieuse, ayant attiré toute l'attention des générations postérieures, ont relégué dans l'ombre la révolution économique.

De nos jours l'historien ne saurait négliger aucun des facteurs qui ont pu autrefois sembler d'ordre secondaire. Il nous paraît impossible de décrire Genève, du moyen âge au XVI^e siècle, sans rien savoir de la structure et de la topographie de la cité à cette époque. C'est ce qui nous a engagé à fixer avec le plus de précision possible cette image disparue. Elle était à tel point effacée que beaucoup d'historiens et d'archéologues ont renoncé à la dépeindre, ou bien l'ont fait d'une manière incomplète et fantaisiste.

Quant à l'origine de cette destruction considérable, on a voulu y voir le fruit des passions religieuses : or l'étude des faits montre qu'il n'en est rien [1]. S'il est vrai que des édifices religieux ont eu à souffrir des iconoclastes, il n'est pas moins certain que leur démolition était déjà chose décidée et entreprise bien avant la Réforme. La démolition des faubourgs est due à des raisons politiques bien plutôt qu'à des luttes religieuses. Ce fait à peu près unique dans les fastes d'une ville, cette amputation volontaire, ce sacrifice inouï, n'a eu pour but en définitive que le salut de Genève. C'est l'explication qu'a donnée Bonivard, c'est celle que les registres du Conseil ont donnée bien avant notre chroniqueur; et de ce point de vue-là, la démolition des faubourgs a bien été une œuvre héroïque, « il a fallu oster le beau pour garder le nécessaire. »

Cette décision a déjà été réclamée par le Conseil Général du 4 novembre 1530. Nous ne voulons pas dire que la destruction des faubourgs n'ait pas été mêlée à des conflits religieux; nous verrons au contraire que, poussés à la ruine, beaucoup de citoyens s'exilèrent et, voulant rester fidèles à leur ancienne croyance, devinrent ennemis de la nouvelle République. Il faut cependant remarquer de quelle abnégation les Genevois firent preuve en cette occasion. Déjà à la suite de la suppression des foires, ils déclarèrent que la liberté est un bien plus précieux que tout autre. Au XVI^e siècle, le sacrifice demandé aux citoyens fut encore plus grand; pour mettre leur ville à l'abri des voisins, pour fortifier Genève, ils se décidèrent à renverser des rues entières, et ceci sans aucune indemnité pour les propriétaires. C'est à peine si le Conseil fournit quelques logements aux pauvres dépossédés. L'intérêt de la cité passait avant l'intérêt particulier, et cela semblait tout naturel à cette époque.

A part quelques protestations inévitables, cette œuvre de destruction s'est accomplie facilement, et les procédés draconiens, employés par le Conseil, n'ont pas semblé aussi inouïs qu'ils nous apparaissent de nos jours.

[1] J.-B.-G. Galiffe, *Genève historique et archéologique*, Genève, 1869, in-4, p. 103 et suiv.

Digitized by Google

Quelques personnes ont voulu amoindrir ce geste, en représentant les faubourgs comme de peu d'étendue et d'une valeur médiocre. C'est tout le contraire. La superficie des faubourgs était égale à celle de la ville, et leur population plus du septième de la population totale[1]. On y voyait des rues bien construites, et des maisons aussi soignées que dans la ville. En outre on y trouvait des églises et des couvents remarquables. C'est là ce qu'il faut déplorer; si Genève a conquis à cette époque une distinction morale universelle, elle a perdu la plus grande part de ses trésors artistiques. Il est certain qu'avec Saint-Victor, on a ruiné un des monuments les plus intéressants de la région. Bonivard, du reste, nous le dit : « L'on a ruiné plusieurs édifices dans la ville de notre temps, lesquels vouloir raconter seroit prolixité non nécessaire, mais le plus dommageable a esté des faulxbourgs, qui estoient plus grands et amples que le corps de la ville, comme nous avons dict en nos vers, mais il a fallu oster le beau pour garder le nécessaire. » Et encore: « Des aultres faulxbourgs il y avoit aussi beaucoup plus loing que le corps de la ville, où il y avoit plusieurs temples, églises, monastères, chappelles, et aussi beaulx et mignons édifices, vergers et jardins délectables, etc... »

Le problème de la reconstitution du plan des faubourgs était une tâche particulièrement difficile. Non seulement tous les monuments qui s'y élevaient ont disparu, ainsi que leurs fondations, mais le tracé même des rues a été complètement bouleversé. Les matériaux des faubourgs servirent à la construction des fortifications, et ces dernières, pendant des siècles, ont recouvert l'emplacement des quartiers disparus. Le sol a été remué, creusé, remblayé d'une manière extraordinaire. Sur le seul front de Saint-Antoine, aux boulevards du XVI[e] siècle succédèrent les ouvrages à cornes en 1611, à couronne en 1660, puis les dernières fortifications avec bastions, contregardes et ravelins en 1718. Enfin, les importants travaux de démolition du XIX[e] siècle ont changé tous les niveaux, établi des quartiers neufs, sans aucun souci de raccorder les voies modernes avec les voies anciennes.

Si la plupart des rues actuelles ne pouvaient guère aider à retrouver le plan ancien, les documents figurés ne fournissaient, eux aussi, que peu de lumière. En effet, le plan dressé par Pernet des Fosses ou par un nommé Quisard pour les chroniques de Bonivard ne nous est point parvenu; les plans du XVI[e] siècle ne concernent que les fortifications, et ceux du XVII[e] sont trop tardifs et imparfaits pour nous être de

[1] Le dénombrement de 1464 (C. C., n° 8) indique pour la ville 1821 feux, pour les faubourgs 223 feux, soit en comptant 5,5 habitants par feu, 10015 habitants pour la ville, sans les ecclésiastiques et leurs locataires, 1226 habitants pour les faubourgs. L'inventaire de 1475-1476 énumère environ 1193 maisons, sans les maisons claustrales, pour la ville, 305 maisons et 207 granges isolées pour les faubourgs. En 1535, on voit qu'il y a 1290 protestataires, ce qui est un minimum. A 5,5 habitants pour 305 maisons, nous obtenons une population des faubourgs de 1683 habitants pour 11 à 12000 au total. Voir à ce sujet J. Picot, *Histoire de Genève,* Genève, 1811, in-8, t. 1, p. 321 et suiv., J.-B.-G. Galiffe, *op. cit.*, p. 103 et suiv., qui tous deux donnent des chiffres trop élevés pour la population de la ville et des faubourgs; Edouard Mallet, *Recherches historiques et statistiques sur la population de Genève,* Paris, 1837, in-8, p. 7 et suiv.

Digitized by Google

quelque utilité[1]. Le travail aurait donc été presque impossible sans le fameux inventaire des biens de 1475-1476[2].

L'impôt établi d'après cet inventaire, une des plus lourdes charges infligées aux Genevois, aura du moins eu le mérite de nous révéler l'image la plus exacte de Genève à la fin du moyen âge. L'inventaire de 1475 nous est extrêmement précieux, par le fait qu'il décrit, sans en oublier aucune, toutes les propriétés et indique les propriétaires pour une même année. C'est un tableau fidèle, absolument exact, destiné à des buts utiles et définis. Grâce à son système d'énumération, il est possible d'abord de reconstituer schématiquement la série des propriétés et le nombre des rues. Il a fallu ensuite, pour identifier ces propriétés du XV^e siècle, effectuer, au moyen des reconnaissances féodales, la provenance des terrains, en partant des parcelles actuelles et en remontant jusqu'aux parcelles citées dans l'inventaire.

Ceci nous amène à exposer les méthodes que nous avons suivies pour reconstituer le plan du XV^e siècle.

[1] Pour ce Quisard et ce qui concerne l'élaboration du plan pour les chroniques, voir la *Notice sur François Bonivard*, par J.-J. Chaponnière, publ. dans *M. D. G.*, t. IV, p. 222.

[2] Cet inventaire ou estimation des immeubles a été publié par le Dr Chaponnière dans *M. D. G.*, t. VIII, p. 289-432, d'après la copie d'Etienne Chenevard de 1477 (C. C., nº 10). Il existe encore une autre copie, Arch. d'Etat, Mss. hist., nº 79, mais nous ne possédons pas l'original de la main de Lestelley.

Porte de Saint-Gervais (murée en 1555).

Digitized by Google

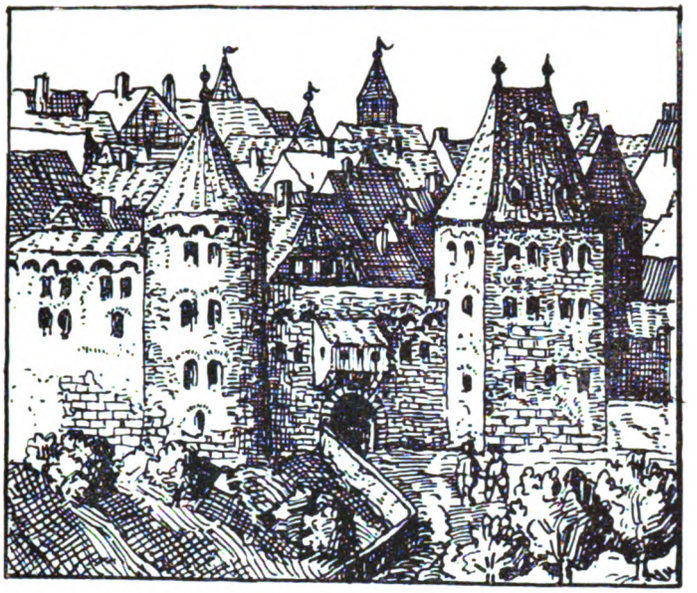

Porte Baudet et maison de Saint-Apre.

I

Sources. — Méthodes de travail.

Ainsi que nous l'avons remarqué, très peu d'historiens nous ont laissé une description des faubourgs. Les seules qui aient de la valeur proviennent d'auteurs contemporains de la démolition. Citons en première ligne François Bonivard, qui nous fournit des renseignements précieux, bien que peu détaillés, sur les rues et les édifices. Nous avons contrôlé ses descriptions, qui sont exactes, à part une erreur de chiffre pour le faubourg de la Corraterie. Ses variantes, dont les plus intéressantes sont encore manuscrites, renferment davantage d'indications que les chroniques publiées [1].

Après Bonivard, Michel Roset, qui suit le même plan pour son histoire de Genève, nous a apporté quelques renseignements complémentaires, qui ont toute la valeur que leur donne un esprit exact et contemporain des faits qu'il raconte. Quelques-unes de ses pages sont encore manuscrites [2]. A la suite de Bonivard et de Roset, nous possédons une série de copies, de compilations et d'amplifications, qui ne nous

[1] François Bonivard, *Chroniques de Genève*, publ. par Gustave Revilliod, Genève, 1867, 2 vol. in-8.

[2] Michel Roset, *Les Chroniques de Genève*, publ. par Henri Fazy, Genève, 1894, in-8. — Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 109, fol. 73-89.

Digitized by Google

sont d'aucune utilité. Mettons à part les Annales attribuées à Jean Savyon, composées après 1616 et qui relatent les événements jusqu'en 1561[1]. Il ne faut point oublier non plus deux ouvrages importants et d'un vif intérêt, la chronique de Jeanne de Jussie et les *Actes et Gestes de la cité de Genève* par A. Froment[2].

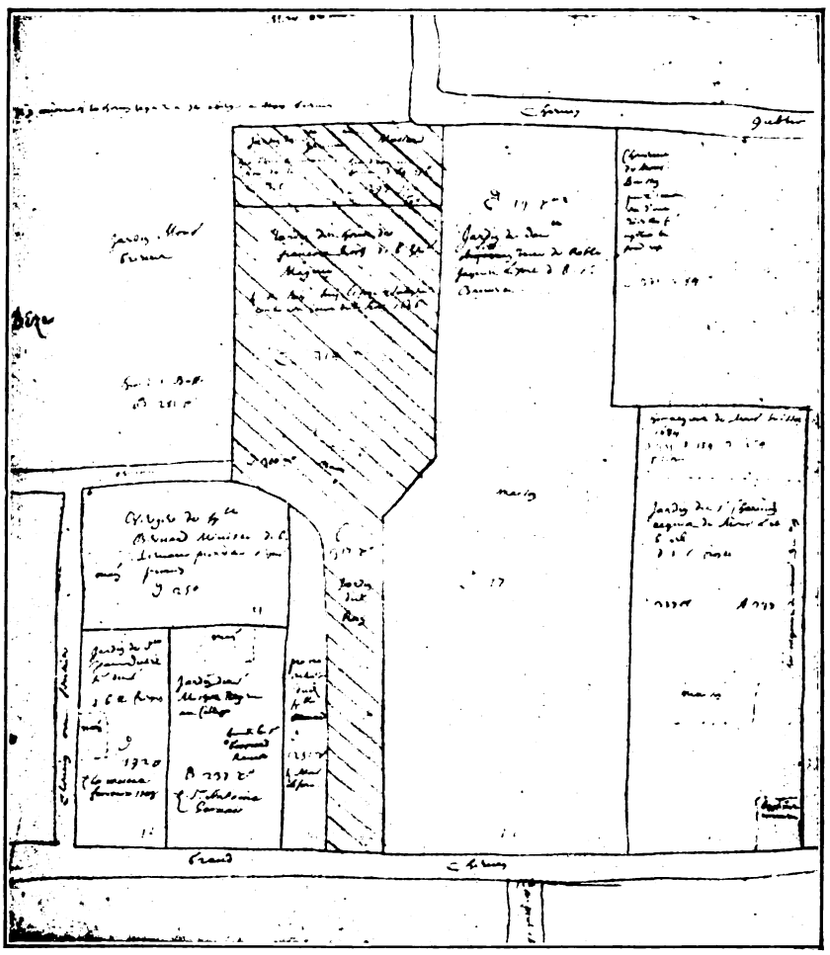

Emplacement de l'église de Saint-Léger. — Plan à vue de 1685.

Les renseignements des historiens contemporains sont, comme on le voit, minimes. Il nous a fallu en chercher d'autres chez les historiens ayant assisté à des fouilles ou à des découvertes. Le plus important de ces chercheurs est l'anti-

[1] Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 145; voir le texte, probablement du même auteur, publié par Ed. Fick, Genève, 1858, in-8, sous le titre, *Annales de la Cité de Genève* (jusqu'en 1527).

[2] Jeanne de Jussie, *Le levain du calvinisme*, édit. Ad.-C. Grivel, Genève, 1865, in-8. — Antoine Froment, *Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève*, publ. par Gustave Revilliod, Genève, 1854, in-8.

Digitized by Google

quaire Jean de la Corbière, dont l'ouvrage (Antiquités de Genève) existe dans plusieurs manuscrits à la Bibliothèque publique, à la Société d'histoire et aux Archives d'Etat. Si ses observations sur ce qu'il a vu présentent de l'intérêt, ses jugements en revanche sont pour la plupart faux ou erronés, et en relatant ses récits, de nombreux historiens ont accrédité des faits légendaires et controuvés. Il nous faut mentionner encore Abauzit, Baulacre, Senebier[1], et pour les découvertes récentes, les communications faites aux séances de la Société d'histoire ou publiées dans les journaux.

Les actes notariés se présentent sous forme de censives ou reconnaissances au seigneur d'un fief, contenues généralement dans des terriers. Les Archives d'Etat de Genève sont particulièrement riches en titres féodaux, et l'historien peut avec facilité retrouver les actes de chaque propriété jusqu'au XV^e^ siècle, et pour quelques fiefs de l'ancien territoire genevois jusqu'au commencement du XIV^e^ siècle.

Dans toute la Savoie et à Genève, le système des redevances féodales s'est perpétué sans changement jusqu'au XVIII^e^ siècle. Le tenancier d'une terre tenue en fief d'un seigneur ou en emphytéose devait le payement d'une redevance annuelle, appelée « cens » ou « servis. » Ce payement du cens affirmait la possession du tenancier, détenteur du domaine utile, ainsi que la suzeraineté du seigneur, détenteur du domaine direct. Il était soumis au droit d'échute, quand la terre était grevée de taillabilité réelle ou détenue par un taillable. A côté de ces cens, il y avait des redevances foncières, appelées souvent « rentes volantes, » qui étaient une simple charge de la terre n'impliquant pas obligatoirement reconnaissance du seigneur. Dans cette catégorie rentraient les « assepts, » sortes d'hypothèques dont le terrain était grevé au profit d'un seigneur ou d'une église. Outre ces droits, la taillabilité personnelle se perpétua en Savoie. Les taillables ou mainmortables étaient astreints à des redevances, ils ne pouvaient ni tester ni disposer de leurs propriétés. A leur mort, leurs biens revenaient au seigneur par droit d'échute, sauf en cas d'indivision.

Dès le XVII^e^ siècle les seigneurs facilitèrent le rachat de ces droits. La Seigneurie de Genève fit de même; si elle n'avait point d'hommes taillables dans l'ancien territoire des « Franchises, » il n'en était point de même dans les « Mandements » provenant de l'Evêché[2].

Il faut noter encore le contrat d'« abergement, » très usité chez nous, par lequel le propriétaire, se réservant le domaine direct, cédait à l'albergataire le domaine utile d'un bien pour une durée fixe, sous l'obligation d'une redevance annuelle. Ce contrat avait de grandes similitudes avec le bail emphytéotique, avec lequel il était souvent confondu.

[1] F. Abauzit. La plupart de ses documents sur Genève sont manuscrits et se trouvent à la Bibliothèque publique de Genève. — J. Senebier, *Essai sur Genève,* in-4, 64 pages autographiées, reproduites [en 1840] d'après le *Journal de Genève* de 1789. — Léonard Baulacre, *Œuvres historiques et littéraires,* publ. et mises en ordre par Ed. Mallet, Genève et Paris, 1857, 2 vol. in-8. — Les autres sources sont citées à la suite de notre texte.

[2] Voir pour les Franchises, p. 16.

Digitized by Google

Les seigneurs ont jalousement gardé dans leurs archives les terriers et les chartes, sources de leurs revenus.

Au XVIII^e siècle, ces droits étaient extraordinairement compliqués et entremêlés dans le pays de Genève. Les agriculteurs, accablés de redevances diverses, se voyaient trop souvent réduits à la misère.

Pour remédier aux graves défauts de la taillabilité personnelle, le roi de Sardaigne affranchit gratuitement ses propres serfs par l'édit du 20 janvier 1762. Puis, le 19 décembre 1771, il abolit la taillabilité réelle et permit le rachat des droits seigneuriaux. Les propriétaires féodaux étaient de ce fait expropriés, mais indemnisés[1].

Pour Genève, le problème se posait d'une manière différente.

A la Réforme, dès 1536, la République de Genève se substitua à l'évêque et au chapitre, comme seigneur féodal. Le prieuré de Saint-Victor avait été donné, le 18 janvier 1528, à la communauté par François Bonivard[2]. Enfin tous les autres droits ecclésiastiques des églises, couvents, chapelles, confréries, hôpitaux de Genève, furent saisis par la République, et leurs revenus attribués à l'Hôpital Général[3]. Il restait cependant un grand nombre de fiefs particuliers, et le souci constant des Conseils fut de les englober ou de les racheter. Indiquons les plus importants : celui des nobles de Rossillon et de Lornay acquis le 20 décembre 1548[4], le fief des nobles de Coudrée et de Montfort échangé le 24 août 1554 contre la dîme de chapitre de Sciez[5]; les droits des nobles d'Aquinée achetés pour 200 florins le 16 juin 1558[6].

C'est aussi en 1558 que le Conseil de la République obtint le fief du seigneur de Rougemont, et celui des nobles Tavel, seigneurs de Granges, après une longue procédure[7]. Le fief de Peytral fut acheté le 31 décembre 1560[8], celui de Saint-Michel revint à la République par adjudication, comme bien de condamné. D'autres ne furent acquis que plus tard, comme le fief de Confignon, acheté à Jacques Favre en 1701[9].

Restait toute la catégorie des biens ne relevant d'aucun fief, appelés « francs » ou de « franc alleu, » ou encore de « fief ignoré. » Ces propriétés entraînaient sans cesse des difficultés, et les possesseurs devaient souvent produire leurs titres.

[1] Voir Du Bois-Melly, *De l'exercice des derniers droits féodaux dans l'ancienne république de Genève*, dans *Bull. Inst. genevois*, t. XXX, p. 235 et suiv. — Antoine Flammer, *Le droit civil genevois dans son développement historique*, *ibid.*, t. XX. — Max Bruchet, *Abolition des droits seigneuriaux en Savoie*, Annecy, 1908, in-8.

[2] R. C., vol. 22, fol. 165 v°. — Léon Gautier, *La médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, dans *M. D. G.*, t. XXX, p. 114.

[3] R. C., vol. 28, fol. 152, 14 novembre 1535.

[4] Saint-Apre, Gr. 3, 2^me part., fol. 41 et suiv.

[5] R. C., vol. 48, fol. 83 et 107.

[6] Aquinée, Gr. 2.

[7] Saint-Apre et Rougemont, Gr. 3, 2^me part., fol. 1. — Tavel, Gr. 9.

[8] Voir note 6.

[9] Confignon, Reg. 20.

Digitized by Google

La Seigneurie, pour terminer ces différends, racheta ces droits francs et les réduisit en fiefs. Contre la somme d'achat versée, les propriétaires du fonds s'engageaient à reconnaître leur bien du fief de la Seigneurie et à payer une redevance annuelle. Peu à peu la République de Genève devint le seul seigneur féodal des

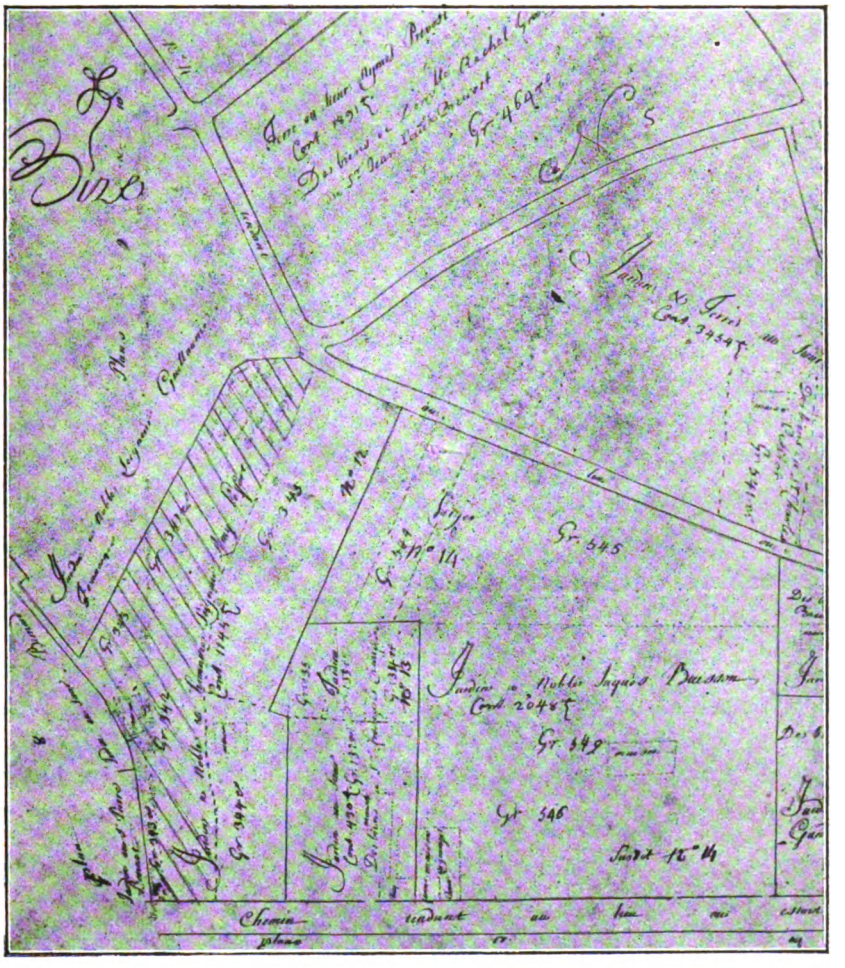

Emplacement de l'église de Saint-Léger. — Plan de 1711.

terres et maisons dans les Franchises et les Mandements. Les parcelles qui, avant la Réforme, dépendaient de la communauté restèrent jusqu'au XVIII[e] siècle classées dans la catégorie des « anciens abergements ; » celles qui provinrent dans la suite des biens d'église ou de communaux portèrent le titre de « nouveaux abergements. »

Digitized by Google

Pour régler et suivre toutes les questions féodales, ainsi que pour mettre en ordre les archives, on institua la Chambre des fiefs, fondée le 16 juin 1708[1].

Aux Archives de Genève, les titres et droits féodaux, comprenant les reconnaissances des terres, sont classés suivant diverses catégories:

1° *Les grosses,* qui renferment les actes notariés originaux.

2° *Les registres,* qui sont les plumitifs ou brouillons des grosses; les actes y sont souvent annotés.

3° *Les extraits,* où seules sont reproduites les parties principales de l'acte, sans les formules.

4° *Les cottets et agendas*, répertoires des noms, avec quelquefois de courtes analyses.

5° *Les restats,* registres de censitaires qui « restent » à reconnaître.

6° *Les rouleaux,* actes notariés originaux, sur parchemin, concernant les périodes les plus anciennes, et qui autrefois demeuraient enroulés.

Avec l'unification des fiefs, dès le XVII^e siècle, la Seigneurie simplifia le système des grosses, mises à jour par les rénovateurs des fiefs ou commissaires généraux. Elle répartit les droits du territoire des Franchises en quatre régions, relevant toutes du *fief de l'Evêché.*

Ce sont la Ville, la Banlieue de Neuve (Plainpalais), la Banlieue de Rive, la Banlieue de Cornavin.

Cette division a été établie par les « rénovateurs » du XVII^e siècle, qui sont les notaires Marin Gallatin, Louis Pyu, Philibert Viret, Jean Gage et Antoine Sautier. Au XVIII^e siècle, le même classement fut suivi par Pierre Deharsu et son fils Gaspard. Les grosses Deharsu sont désignées par des numéros rouges[2].

A ces grosses correspondent des plans géométriques assez exacts. L'indication du folio des grosses étant reportés sur les parcelles du plan, il est facile de trouver immédiatement la correspondance. Ces plans sont pour :

Plainpalais, le plan Deharsu de 1711 (Evêché, plan extrait 99), et le plan par Henry de 1760 (Evêché, plan extrait 58).

Rive, le plan Deharsu de 1711 (Evêché, plan extrait 97), et le plan par Henry de 1760 *(ibidem).*

Cornavin, le plan Deharsu de 1712 (Evêché, plan extrait 88) et le plan Nillion et Des Vignes de 1777 (Evêché, plan extrait 87).

[1] R. C., vol. 208, p. 370. Tout le système féodal fut supprimé par la « Déclaration des droits et des devoirs de l'homme social, consacrée par la Nation genevoise le 9 juin 1793, » et par la constitution du 5 février 1794, modifiée le 6 octobre 1796. Voir les « Edits relatifs aux finances de l'Etat » (la suppression et le rachat des dîmes, la suppression et le rachat des droits de cens et de lods, sanctionnés le 26 mai 1793, le 8 février et le 17 juillet 1794) dans la *Constitution genevoise de 1794,* édition revue, Genève, 1798, in-8, p. 288-291.

[2] Rive 10, Evêché Extr. 30; Plainpalais 13, Evêché Extr. 33; Cornavin 14, Evêché Extr. 34.

Digitized by Google

Laissons de côté ce qui concerne la ville.

Nous possédons aussi des plans pour le XVII[e] siècle ; ils ne correspondent pas aux grosses, mais aux extraits de l'Evêché, cotés A, B, C, D, M, N, O, S, X. Ces lettres se répètent pour chacune des quatre divisions territoriales dont nous avons parlé.

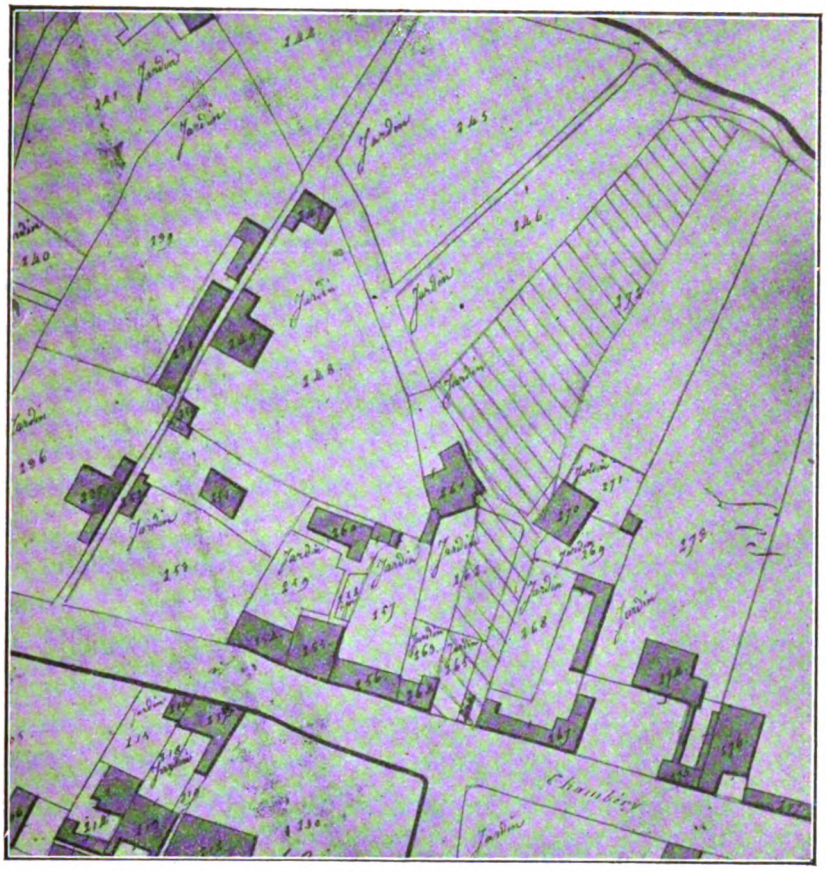

Emplacement de l'église de Saint-Léger. — Plan de 1812.

Ces plans à vue, bien qu'inexacts, fournissent beaucoup de renseignements et de suscriptions utiles; ils existent pour :

Plainpalais, dès 1680 et années suivantes (Evêché, plan extrait 100).

Rive, dès 1670 (Evêché, plan extrait 96).

Cornavin, dès 1685 (Evêché, plan extrait 89).

Enfin les Archives possèdent encore d'autres plans de la fin du XVIII[e] siècle, qui s'échelonnent jusqu'au « cadastre français[1]. » Si l'on veut poursuivre la filiation des

[1] Ce cadastre français comprend quatre volumes sous le n° 85 des plans aux Arch. d'Etat; les plans ont été levés entre 1806 et 1818.

Digitized by Google

terrains jusqu'à nos jours, il est nécessaire de consulter le registre foncier, le cadastre actuel et les minutes des notaires.

Toutes les reconnaissances féodales sont à peu près sur le même modèle; à côté des interminables formules notariales, elles indiquent la provenance du terrain et les possesseurs précédents, avec l'indication du fief, la nature du sol, la description de la propriété et ses confins (orient, occident, bise, vent, quelquefois Jura, Salève, Lac, Arve, Rhône, etc.), le plus souvent la contenance, enfin le service annuel.

On peut ainsi, grâce aux confins, vérifier la position de la propriété d'un siècle à l'autre et éviter les erreurs. Fréquemment, certaines terres franches n'ont pu être déterminées que par les confins.

Nous avons pris comme base les plans et les grosses du XVIII^e siècle, après avoir identifié les parcelles de cette époque avec les parcelles actuelles. Puis, remontant de reconnaissance en reconnaissance, nous avons pu retrouver les propriétaires et les propriétés correspondant à l'inventaire des biens de 1476. Il a été en outre intéressant de rechercher les tenanciers plus anciens, pour les fiefs où cela était possible. Ainsi nous avons déterminé les parcelles avec certitude; l'inventaire nous donnait la garantie de n'en oublier aucune. Il faut remarquer cependant que les biens ecclésiastiques, n'étant point soumis à la taxe, sont indiqués dans l'inventaire sans détail, mais avec une courte mention : chapelle, chapitre, etc.

Pour simplifier, nous avons groupé dans la table finale, sous le nom de fief, de simples redevances ou hypothèques. Il est bien évident que les propriétaires cités dans l'inventaire n'ont pas tous fait de reconnaissance personnelle, mais que leur propriété a été dûment reconnue avant ou après la date de 1476. Nous avons renoncé à publier intégralement l'histoire de tous les terrains, et nous n'avons indiqué la filiation que des monuments les plus importants. Comme exemple, nous donnons à la page suivante un tableau complet des propriétaires qui se sont succédé sur l'emplacement de l'église Saint-Léger.

Ce travail ne pouvait se faire que pour des propriétés non touchées par le bouleversement des fortifications. Comme nous l'avons dit, certains faubourgs tels que Saint-Victor ou la Corraterie, ont été complètement recouverts par les murs et ouvrages postérieurs.

Pour identifier les terrains sous les fortifications, nous avons dû changer de méthode. Ne pouvant prendre comme point de départ une parcelle déterminée et en établir la provenance, il nous a fallu rechercher toutes les reconnaissances et les actes du XV^e siècle et les comparer avec les propriétés énumérées dans l'inventaire. Nous avons pu ainsi, grâce aux indications des confins et des superficies, compléter les données de l'inventaire, et constituer une image topographique très exacte, sinon certaine. Si une erreur importante s'était glissée dans notre travail, elle aurait faussé d'emblée l'ensemble du plan, elle n'est donc pas admissible, vu le grand nombre des données. D'autre part, à la limite des fortifications, les chemins et les propriétés

Digitized by Google

ÉGLISE DE SAINT-LÉGER

SOURCES	DATES DES ACTES	PROPRIÉTAIRES (TENANCIERS) DE LA PARCELLE		CONFINS DE LA PARCELLE — BISE	VENT	LEVANT	COUCHANT	REMARQUES
		Eglise et cimetière Saint-Léger soit la Seigneurie de Genève						
Abergements. Gr. 1, fol. 146	29 déc. 1537	Anthoine Panissod Pierre Cugnard	*a* et *b*	Hoirs Mermet de Ulmo Maistre Burnet	Clauda veuve Moget Hoirs Philippe de la Rive	Chemin public de la porte de ville au pont-d'Arve	Chemin public de la porte de ville au pont-d'Arve	« Une nostre place en laquelle a esté l'église et cymitière de Saint-Léger. »
Abergements. Gr. 5, fol. 712 et 715	22 avril et 20 mai 1555	Veuve Anthoine Panissod et ses enfants Jaques fils de feu Jean Conte pour femme Pernette fille de Pierre Cugnard	*a* et *b*	Jaques Conte pour sa femme Cugnard Hoirs Mermet de l'Orme Jean Fontannaz	Jean Gaspard Magistri Anthoine Panissod	Chemin de la porte Saint-Léger au pont-d'Arve Idem.	Hoirs Aimé Revilliod Hoirs Jaques Simond Mathieu Victoz Hoirs J. Fontannaz et autres	Parcelle divise entre ces deux propriétaires (voir col. 3)
Evêché. Gr. 10, fol. 1 et 5	14 mai 1593 13 fév. 1599	Jean fils de feu Marin Bœuf Hugues Lenticieux et femme R. Roulin Hugues Lenticieux et femme R. Roulin	*a* et *b*	Marin Bœuf Marin Bœuf	Hug. Lenticieux (fief Chap.) Jean Gaspard Magistri Hugues Lenticieux	Chemin tendant de la porte Saint-Léger au pont-d'Arve.	Marin Bœuf Aymé Revilliod Jaques Simond Hugues Lenticieux	Parcelle nouvellement divise avec Marin Bœuf en 1599
Evêché. Gr. 19, fol. 536	3 sept. 1641 et 27 sept. 1643	Franç. Danel vve Hugues Langin et enfants	a^2					
Evêché. Gr. 19, fol. 718	27 sept. 1643	Estienne Magnin	a^1	Jeanton Dugerdil Jean Buffe	Estienne Magnin Hoirs Hugues Langin	Estienne Magnin Hugues Langin	Estienne Provan Service entre deux	
Evêché. Gr. 19, fol. 715	5 janv. 1642	Jeanne Duperier femme Burlat	b^2	Guillauma Jean-Pierre	Pierre Bagueret	Chemin public	Etienne Magnin et Langin	
Evêché. Gr. 19, fol. 533vo	8 juin 1641	Guillauma Jean-Pierre femme de Pierre Patron	b^1	Jean Bœuf	Antoine Duperier	Ancien chemin du pont-d'Arve	Etienne Magnin et Langin	
Evêché. Gr. 13 rouge, fol. 398	25 fév. 1689	Jeanne Mussard veuve Pierre Bideleux	*b*	Jean Bœuf Grenus	Pierre Bagueret Franç. Lect veuve J. Le Fort	Anc. chem. du pont-d'Arve Jaques Grenus	Amy Le Fort et E. Magnin	
Evêché. Gr. 13 rouge, fol. 343 et Plan 11 (no 12) du Plan 59 de Plainpalais, en 1711	26 août 1689	Amy Le Fort et Françoise Lect sa mère	*a*	Jean Buffe Jaques Grenus	Hoirs Hugues Langin Maison d'Amy Le Fort	Amy Le Fort	Etienne Provan S. Bernard (Serv. entre deux)	Deux parcelles à Le Fort
Delorme not, vol. XI, fol. 43	28 fév. 1747 10 mars 1747	Gabriel Rilliet Simon Bouzige						
Evêché Cottet par Henry, no 82, fol. 91vo, parcelles 1082 et 1083	1760	Jaques Roziere						
Plan 28 du no 58 de Plainpalais	1786	Idem.						
Subhastations Reg. 122, fol. 239vo Plan 22 du no 35 de Plainpalais et Evêché	13 juin 1795	Jean Etienne Rozier Idem.		Chemin des Petits-Philosophes, soit Tranchées	Grand chemin qui conduit au pont-d'Arve	Leplattenier J. P. Vignier	Ducré Roy Dutruit et les Tranchées	Bise est pris pour levant et vent pour couchant
Cottet 86, fol. 59								
Jacob Vignier not., vol. 6, fol. 26 Vente Fontaine à Raiber. Butin not., vol. 22	19 janv. 1795 10 avril 1809	Etienne Fontaine Jean Pierre Raiber		Chemin des Petits-Philosophes, soit Tranchées	ut supra	Didier Vignier	Chenevard Junod Dutruit et Société Econom.	
Plan français. Plainpalais, Section A, parcelles 270, 271 et 272	1870-71	Rose Adrienne Tornier veuve Raiber Frères Ritter						
Acquis Reg. foncier, Parcelle 138 (acte 249,85)	dès 1883	Vente puis morcellement pour la création du Boulevard du pont-d'Arve						Tout ce terrain a été bouleversé par la création du Boulevard

Les accolades { groupent les divers propriétaires pour la même parcelle primitive, à chacune des dates des reconnaissances.

Digitized by Google

déterminés avec certitude, forment des points de repère et un cadre immuable, qui diminue les chances d'erreur.

Les reconnaissances féodales et les redevances n'ont point été les seuls dossiers consultés. Nous avons dépouillé toutes les minutes des notaires latins, importants pour les terrains ne relevant d'aucun fief, les testaments, les registres du Conseil, les procès criminels et civils, les actes particuliers, les comptes de la communauté et des églises, les pièces historiques, les registres des affaires particulières, de la Chambre des comptes, de la Chambre des fortifications, des subhastations, etc. Ces sources sont indiquées chaque fois dans le cours du texte.

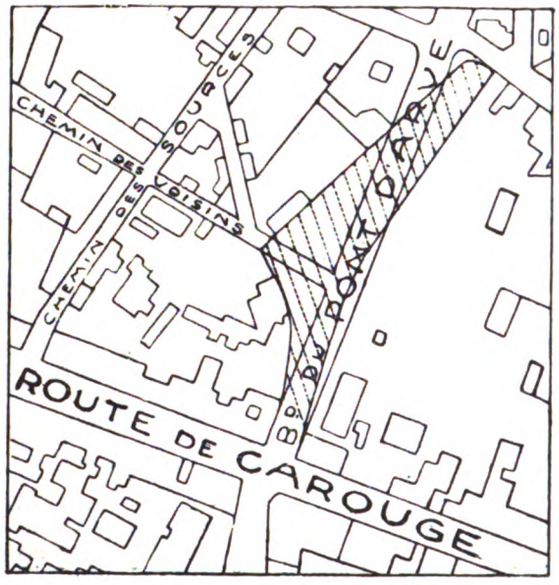

Emplacement de l'église de Saint-Léger. — Plan de 1887.

Il nous reste à esquisser le but que nous avons poursuivi en publiant ce travail. Notre désir n'a pas été de faire l'historique complet des faubourgs et des monuments qui s'y élevaient. Le chercheur trouvera encore bien d'autres faits se rapportant aux églises et couvents détruits. Saint-Victor, par exemple, fournirait à lui seul la matière d'un volume. Ce que nous avons voulu, c'était établir un plan de Genève à la fin du moyen âge, fournissant toutes les données topographiques connues, puis annexer à ce plan ce que l'on peut savoir, au point de vue architectural, des faubourgs et de leurs monuments. En un mot, *décrire l'aspect de l'agglomération suburbaine de Genève avant la Réforme.*

Notre reconstitution s'est arrêtée à la limite de l'agglomération, alors que l'inventaire embrasse tout le territoire des Franchises. Dans les parties plus éloignées de la ville, les tracés des chemins ont peu changé, et la reconstitution, bien que plus facile, devenait moins nécessaire pour le détail des parcelles. Ce travail pourra toujours être fait dans la suite. Cependant, nous avons ajouté un plan général, qui donne la limite des Franchises au XV^e siècle, ainsi que les divisions des paroisses (Pl. II). A l'intérieur de la ville, la topographie a subi peu de modifications, et les rues actuelles suivent sensiblement le même tracé qu'au XV^e siècle. On y peut facilement identifier, par les mêmes méthodes, toutes les maisons indiquées dans l'inventaire. Ceci constitue une étude cadastrale à part, qui est du reste en voie d'exécution. Les maisons et les

Digitized by Google

parcelles les plus rapprochées de la ville sont dessinées schématiquement, mais permettent de se faire une idée d'ensemble des surfaces bâties. Notre plan montre la croissance normale de Genève et la liaison logique des artères de la ville avec la campagne ; de ce point de vue, l'étude topographique revêt un haut intérêt pour la cité. Il sera possible désormais de dresser des cartes de fief, montrant l'extrême multiplicité des terres et des droits seigneuriaux. Le seul faubourg de Saint-Léger contenait plus de 28 fiefs nobles et droits ecclésiastiques différents.

En terminant, nous attirons, sur ce plan, l'attention des personnes qui étudient les problèmes d'extension des villes ; elles pourront voir la logique des anciens tracés d'artères, logique qui a été complètement abandonnée dans les constructions du XIX^e^ siècle. Non seulement les voies importantes se dirigeaient normalement jusqu'au centre de la ville, mais elles nous font comprendre d'un seul coup d'œil les directions primordiales du développement de la cité future.

Sceau du couvent des Franciscains de Rive.

Digitized by Google

II

Histoire et développement des faubourgs.

Porte de Palais ou de la Tertasse.

L'histoire des faubourgs reste étroitement liée à celle de la ville elle-même. Aussi loin qu'on peut remonter, toute l'agglomération urbaine de la rive gauche du lac et du Rhône était comprise dans ce qu'on appelle le territoire des Franchises. Sur la rive droite, la question se présente d'une façon plus compliquée et très différente ; nous en parlerons plus loin.

Les *Franchises* comprenaient tout le territoire de la ville et de ses faubourgs, sous la juridiction directe de l'évêque. Cette région jouissait des privilèges, soit des franchises codifiées par Adhémar Fabri, en 1387[1], privilèges qui dataient de loin, car déjà en 1285, Amédée V, comte de Savoie, s'engage à les défendre. Ils formaient la base de la liberté communale genevoise et les garanties précieuses des citoyens vis-à-vis de l'autorité épiscopale. Ces avantages favorisaient l'accroissement du nombre des citoyens et de leurs biens. Le vidomne, au nom de l'évêque, voyait sa juridiction bornée à ce territoire des Franchises[2]. Nous ignorons à quelle époque ces limites furent définitivement établies. En 1317, dans ses constitutions synodales, l'évêque Pierre de Faucigny détermine avec précision quelles sont les églises des faubourgs dépendant de la cité : Saint-Victor, Saint-Jean,

[1] P. H., nº 331. — Ed. Mallet, *M. D. G.*, t. II, 2me part., p. 271-399.
[2] *M. D. G.*, t. VIII, p. 152.

Digitized by Google

Saint-Gervais, Saint-Léger et le Temple[1]. Ces divisions fort anciennes doivent se rattacher aux divisions ecclésiastiques telles que les paroisses. On a prétendu aussi que, dans nombre de cas, elles proviennent d'un état de choses antérieur à l'établissement du christianisme[2].

Limites des Franchises. — Sur la rive gauche, en allant du lac à l'Arve, les limites des Franchises étaient (nous donnons les noms modernes) les suivantes : le nant de Traînant, le chemin de Grange-Canal, la route de Chêne, jusqu'au chemin de la Chevillarde ; puis, le chemin du Velours, et de là, jusqu'au bord de l'Arve, une ligne sinueuse qui laisse de côté le village de Champel. Le lac, le Rhône et l'Arve bornaient ce territoire d'une façon toute naturelle, et ces points de repère n'ont guère changé à travers les âges. Les communes de Plainpalais et des Eaux-Vives d'un côté, celle de Chêne-Bougeries de l'autre, s'arrêtent encore aux mêmes bornes. Le long du Traînant seulement, les limites ne concordent pas avec celles des Franchises, le territoire de Cologny chevauchant sur les deux rives du nant. Remarquons que ces communes reproduisent en partie les anciennes divisions paroissiales.

En 1301 déjà, dans un compromis entre le prieur de Saint-Victor et le chapitre, au sujet des dîmes, le territoire dont il est question, et qui touche à la ville, s'arrête aux Franchises[3]. Un acte de juridiction du vidomnat, en 1309, atteste que la partie nord-est proche de Traînant en dépendait en effet[4]. Pendant tout le moyen âge, cette délimitation reste immuable ; ce n'est qu'en 1536, après la conquête bernoise, que les Franchises s'accroissent. Le registre du Conseil du 29 août de cette année-là nous apprend que les députés bernois établissent les nouvelles limites, du côté de Gaillard, en présence des conseillers de Genève[5].

Cet agrandissement est confirmé définitivement, le 23 mai 1538, pour les deux rives[6]. Il ne porte, du côté de Gaillard, que sur deux régions : une partie de Cologny, fief de la prévôté, entre le lac et la route de Vandœuvres, et toute la région entre les anciennes limites, la route de Chêne, la Seymaz et l'Arve. L'accroissement était, somme toute, peu considérable.

A noter encore qu'en 1445, la communauté avait acheté à la maladière de Carouge, avec le consentement du duc de Savoie et des sires de Ternier, une bande étroite sur la rive gauche de l'Arve pour pouvoir détourner le lit de la rivière à son gré. Ce terrain fut mis au bénéfice des franchises genevoises[7] et ne subit plus de modifications jusqu'au traité de Turin, en 1754[8]. Par ce traité le territoire de la

[1] Constitutions synodales publiées par le chanoine FLEURY, *Histoire de l'Eglise de Genève,* Genève, 1880, in-8, t. I, p. 434. — Seule l'église de Saint-Jean ne faisait pas partie des Franchises proprement dites.
[2] J.-B.-G. GALIFFE, p. 50 et suiv.
[3] *M. D. G.*, t. XIV, p. 293.
[4] *M. D. G.*, t. VIII, p. 252.
[5] R. C., vol. 30, fol. 48.
[6] P. H., n° 1192, publ. par F. TURRETTINI, *Les Archives de Genève,* Genève, 1877, in-8, p. 197.
[7] P. H., n° 568.
[8] P. H., n° 4802.

Digitized by Google

banlieue fut étendu jusqu'au delà de Vandœuvres, et la Seymaz forma la limite de Crête jusqu'à l'Arve. Cet état de choses dura jusqu'en 1798[1].

Sur la rive droite le problème des Franchises se résout différemment. Saint-Gervais, agglomération indépendante, ne devint réellement faubourg de Genève qu'au XV^e siècle. Ses habitants n'ont pas joui tout d'abord des mêmes droits que ceux de la ville[2]. Sans entrer dans de longues dissertations historiques sur les origines de Saint-Gervais et de son territoire, il faut admettre que l'évêque y avait déjà anciennement des propriétés, entre autres la vigne de l'Ile, mais que la juridiction, y compris celle du pont du Rhône, dépendait de la baronnie de Gex, dont les comtes de Genevois, puis les Joinville, furent titulaires.

En 1261 et 1265, des transactions furent conclues entre l'évêque de Genève Henri de Bottis et Simon de Joinville, sire de Gex[3]. Moyennant une indemnité, l'évêque obtint du sire de Gex la renonciation à ses droits de juridiction sur Saint-Gervais, dont les limites ne nous sont indiquées que du lieu dit de Cornavin au lieu dit « li nanz, » soit la partie nord du bourg. Cette transaction n'empêcha point du reste les sires de Gex de faire valoir leurs droits de dîme sur certaines parties de Saint-Gervais[4]. Ajoutons que le prieuré de Saint-Jean avait aussi des droits sur l'église et les constructions avoisinantes.

On peut dire que la souveraineté de l'évêque sur Saint-Gervais ne date que de la fin du XIII^e siècle. Jusqu'à la Réforme les Franchises comprenaient, sur la rive droite, un si petit territoire qu'elles suivaient les fossés du bourg, construits au XV^e siècle, ainsi qu'une partie de la rue tendant au prieuré de Saint-Jean. En 1508, le duc de Savoie, Charles III, donna à la communauté genevoise la bande étroite des Pâquis[5]. Enfin en 1536, les Bernois cédèrent à la République tout le territoire compris dans la commune actuelle du Petit-Saconnex. Ces limites restèrent sans changement jusqu'en 1798.

Les paroisses. — Comme on le sait, sept paroisses se partageaient la ville ; ce qui est moins connu, c'est leur répartition territoriale. Heureusement nous possédons le texte d'un impôt par paroisse très détaillé, de 1464[6]. En le comparant avec l'inventaire des biens de 1476, on peut arriver à fixer avec assez de précision les limites des paroisses de la ville. Pour les faubourgs, la solution est plus difficile : quelques actes de délimitation, des dîmes, des impôts, nous renseignent cependant.

Il faut tout d'abord remarquer qu'à l'exception de Sainte-Croix et de Notre-

[1] F. Demole, *La République de Genève, Genève canton suisse et les zones franches limitrophes*, Genève, 1877, gr. fol. obl. (Atlas et carte générale des terres de la République et de leurs confins). — Vandœuvres dépendait déjà de Genève comme ancienne possession de Saint-Victor et chapitre.

[2] J.-B.-G. Galiffe, p. 45 et suiv.

[3] Ed. Mallet, *M. D. G.*, t. VII, p. 239 et 316.

[4] *M. D. G.*, t. XIV, p. 441.

[5] *M. D. G.*, t. III, p. 467.

[6] C. C., n° 8.

Digitized by Google

Dame-la-Neuve, toutes les paroisses sont à la fois urbaines et suburbaines[1]. La Madeleine s'étend du bord du lac jusqu'au delà du Pré-l'Evêque; Saint-Victor, dont une minuscule partie est enclose dans les murs, englobe tout le plateau des Tranchées, Contamines et Champel; Saint-Léger comprend, outre la rue aboutissant au pont d'Arve, la maladière de Carouge; Saint-Germain se prolonge jusqu'à l'Arve; enfin, Saint-Gervais chevauche sur les deux rives du Rhône, *citra et ultra pontem*[2].

Les limites de la paroisse de Saint-Gervais témoignent de son ancienneté; elles suivent la rue Bémont, dessinant ainsi tout le territoire hors les murs à l'époque burgonde. Cette paroisse ne deviendra urbaine que beaucoup plus tard, et seulement sur la rive gauche (rues basses jusqu'à la Fusterie, la Cité, le pont du Rhône et tout le faubourg de la Corraterie).

Quant à la rive droite, elle ne fera partie des Franchises qu'à une époque très postérieure. La paroisse de Saint-Gervais se confondait avec le territoire actuel du Petit-Saconnex. Sa cure dépendait de Saint-Jean hors les murs[3]. Avant 1536, le hameau d'Aïre relevait aussi de Saint-Gervais; il ne fut réuni à Vernier qu'après cette date[4].

Développement des faubourgs.

Saint-Victor est le plus ancien des faubourgs. De la ville romaine sur le plateau des Tranchées, détruite dans le courant du IV^e^ siècle, il ne restait que les principales artères conduisant au Bourg-de-Four. Autour de cette place, ancien *forum (forum vetus)* et marché du bétail *(forum boarium),* une agglomération dut se former dès le haut moyen âge. Ce quartier hors les murs, alors que la ville s'était réfugiée sur le haut de la colline, prit une nouvelle extension lors de la fondation de Saint-Victor, au VI^e^ siècle. Peu à peu les maisons bordent la rue du Puits-Saint-Léger au pont d'Arve, la rue conduisant des crêts Saint-Laurent à la route de Chêne actuelle, enfin les chemins aboutissant au lac (plus tard les rues Verdaine et de la Fontaine). Simultanément, le très ancien quartier du bord de l'eau, près du vieux port de Longemalle, enserre la petite église de la Madeleine, et s'allonge du côté de la route d'Annemasse.

Au pied des pentes méridionales de la ville, la progression est moins rapide, le terrain restant exposé aux inondations de l'Arve. Lentement les maisons descendent la colline le long de la rue de la Cité, qui mène au pont du Rhône. Au XII^e^ siècle, ces

[1] Il semble que la paroisse de Notre-Dame-la-Neuve n'ait été qu'un démembrement de celle de Sainte-Croix (Saint-Pierre).

[2] Pour Saint-Victor, voir la délimitation des dîmes et accord avec le chapitre, *M. D. G.*, t. XIV, p. 294; P. H., nos 295 et 639. — Pour Saint-Léger, acte de délimitation avec Saint-Germain en 1450, Cure Saint-Germain, Reg. no 11. — C. C., l.o 1, fol. 50. — La plaine de Plainpalais devait au point de vue ecclésiastique dépendre du chapitre; car en 1317, les dîmes novales (soit la dîme des lieux défrichés) de la Forêt et de Palais sont données par l'évêque au chapitre. Chapitre, Inventaire 1, fol. 164 et 164 v°.

[3] *M. D. G.*, t. XIV, p. 8 et 29.

[4] Saint-Jean, Gr. 1^2^, fol. 101 et suiv.

Digitized by Google

quartiers ont pris un tel accroissement qu'il faut les incorporer à la ville. De là ce travail de fortification dont nous ne connaissons pas la date exacte, mais qui doit avoir été exécuté à cette époque. Ses constructeurs semblent avoir suivi dans une certaine mesure le dessin des paroisses, car ce n'est pas la nature du terrain qui les a guidés. Tout le Bourg-de-Four, en suivant la limite de la paroisse de Sainte-Croix et même de Notre-Dame-la-Neuve, y fut compris. Saint-Victor fut complètement laissé de côté, à part un angle insignifiant au haut de la rue Saint-Christophe (rue Etienne-Dumont). Quant aux paroisses de la Madeleine et de Saint-Léger, il n'était pas possible de les enfermer dans les murailles ; aussi furent-elles coupées par les fortifications nouvelles. On obtint ainsi une enceinte qui ne fut plus dépassée dès lors dans cette direction et qui, améliorée et perfectionnée au XIV^e siècle, fut désignée par les historiens sous le nom d'enceinte de Marcossey. Il est possible qu'il y ait eu auparavant des remparts d'un tracé plus restreint n'enfermant que le Bourg-de-Four et rejoignant au nord les murailles gallo-romaines le long du passage Maturin Cordier, en suivant la limite des paroisses de Sainte-Croix et de la Madeleine.

Dès le XII^e siècle, le *faubourg du Temple* s'arrête aux murs nouveaux et cet état de choses durera sans changement jusqu'à l'époque de sa disparition.

Le *faubourg de la Corraterie,* créé plus tard, n'a pris une réelle importance qu'après la fondation du couvent des Dominicains, dans la deuxième moitié du XIII^e siècle. Ce nouveau quartier fut brûlé, ainsi qu'une partie du couvent, en 1321, par les partisans du comte de Genevois[1]. Il était constamment menacé par les eaux de l'Arve, ce qui contribua à retarder son expansion. Cette rivière, le Rhône, et les grands communaux de Palais en formaient les limites.

A ce propos, il convient de dire quelques mots des variations du cours de l'Arve, car elles ont joué un rôle très important dans l'histoire économique de la cité.

Variations du cours de l'Arve. — Alors que cette rivière torrentueuse formait un delta immense, parsemé d'îles boisées, de bancs de gravier et de marais, elle couvrait encore, vers l'an mille, presque tout l'espace compris entre la colline de la ville et la terrasse d'alluvions du bois de la Bâtie. Suivant les périodes de l'année, les eaux se divisaient en bras multiples, qui venaient se jeter dans le Rhône, en face des falaises de Saint-Jean. Ce régime irrégulier avait nécessité, déjà à l'époque romaine, la construction d'un pont beaucoup plus en amont vers Carouge, sur des rives plus stables, à l'extrémité des falaises de Pinchat. Peu à peu, par des ouvrages d'art, par des digues, les Genevois luttèrent contre l'Arve ; son lit, grâce à ce travail constant, fut repoussé loin de la ville. Le premier terrain conquis constitua les grands « communs de Palais, » soit la plaine de Plainpalais actuelle.

L'évêque de Genève étant, comme prince temporel, possesseur des rives et

[1] *Fasciculus temporis, M. D. G.*, t. IX, p. 305.

Digitized by Google

des cours d'eau, ces terres nouvelles deviennent naturellement sa propriété absolue. Mais « de toute antiquité, » sans abdiquer ses droits, il abandonne la jouissance et l'usage de cette plaine à la communauté genevoise ; cet état de fait est constaté en 1329[1].

La lutte contre l'Arve est menée avec vigueur par les Frères prêcheurs de Palais, qui voient leurs vergers souvent inondés et même leur église menacée. Dès 1382, ils construisent des digues ou « tournes » pour combattre les eaux. Girard de Ternier possédait depuis 1318 la rive gauche de l'Arve, ainsi que ses îles boisées, et venait d'achever le château de la Bâtie-Mellier dominant le Rhône et l'Arve[2]. Les digues des Frères prêcheurs endommageaient gravement ses propriétés, si bien qu'en 1396 il intenta un procès aux religieux[3]. Le cours de l'Arve passait encore à cette époque le long de l'avenue du Mail, à la hauteur du cimetière actuel. Procès et disputes durèrent longtemps entre le grand seigneur et les Frères ; des digues furent démolies, des coups échangés. Cependant les dégâts commis par la rivière n'en continuaient pas moins, et les eaux menaçaient souvent aussi le prieuré de Saint-Jean, en face de la jonction du Rhône et de l'Arve.

En 1445 seulement, un accord intervint entre les parties. Le 6 septembre, la communauté de Genève acheta au recteur de la maladière de Carouge le territoire des Vernets du pont d'Arve, et le 10 septembre elle conclut un achat et un accord avec Richard de Ternier-Montchenu[4]. Cet accord expose d'abord les difficultés séculaires provoquées par les débordements de la rivière ; une longue bande de terrain est cédée aux syndics ; ils y construiront des fossés à l'endroit d'un ancien cours de l'Arve et détourneront les eaux de ce côté. Le duc Louis ratifie ces actes le 16 mai 1446[5]. Il est spécifié que le terrain gagné sur la rive droite de la rivière restera sous la juridiction de l'évêque.

Ce grand travail s'exécute immédiatement. Des digues sont construites à partir du pont d'Arve, le long de la plaine de Plainpalais jusqu'au Rhône, auprès de l'hôpital « pestilentiel » (cimetière actuel). Un terrain très vaste est rapidement conquis sur les îles et les bancs de gravier ; à l'ancien « commun de Palais » vient s'ajouter, derrière le cimetière actuel, le « commun des Arénières. » C'est alors que l'évêque, pour intéresser les citoyens à ce travail d'endiguement, leur aberge une partie des Arénières, à la condition d'y établir des défenses contre les eaux.

Cette aliénation de terrains devint plus tard la cause de contestations et d'un procès entre l'évêque et la communauté ; mais dès lors l'Arve est refoulée contre le bois de la Bâtie et occupe son lit actuel[6].

[1] Procès civils, portef. n° 1.
[2] *M. D. G.*, t. IX, p. 305, et preuves n° 29.
[3] P. H., n° 384.
[4] P. H., n° 568.
[5] P. H., n°s 569 et 572.
[6] Procès civils, portef. n° 1. — Le 19 juin 1447, l'évêque François de Savoie donne à la communauté le territoire des Arénières ; donation confirmée par une bulle du pape Innocent VIII, le 15 avril 1488. P. H., n°s 754, 757.

Digitized by Google

Blavignac, à propos de la Bâtie-Mellier, donne une carte de l'Arve qui n'est point complètement exacte[1]. Si d'une part la rivière a été repoussée plus au sud dans la partie qui avoisine sa jonction avec le Rhône, d'autre part, à Carouge, elle a si fortement rongé la rive gauche que le pont du moyen âge se trouverait situé maintenant entièrement sur la rive droite.

Toutefois, le promontoire du château de la Bâtie-Mellier n'a pas diminué autant qu'on pourrait s'y attendre. L'emplacement de cet édifice existe encore ; l'on en discernait les ruines au milieu du XVIII^e siècle, et ce sont les hommes plus que la nature qui en ont fait disparaître les derniers vestiges.

Le *faubourg de Saint-Léger* se développa dès les temps les plus anciens suivant la route romaine du Bourg-de-Four au pont d'Arve. Vu l'importance de cette artère, les maisons ne tardèrent pas à la transformer en une rue très longue et populeuse.

Quant au *faubourg de Saint-Gervais,* le premier noyau de construction se forme autour de l'église, avec deux rues : la rue du Temple et la rue des Corps-Saints. L'agglomération s'arrête à la grande route du pont du Rhône (la future rue de Coutance), au Seujet et à la rue des Terreaux-du-Temple. Cet état des lieux dure jusqu'au XIV^e siècle ; peut-être des fossés mettaient-ils ces maisons à l'abri d'un coup de main[2]. Peu à peu on construit le long de la route de Versoix et vers la rive du Rhône, où s'échelonnent déjà les moulins.

Dès le début du XV^e siècle, l'évêque morcelle sa grande vigne dite de « l'Ile, » qui s'étend entre Coutance et le nant de Cornavin ; il aberge des lots réguliers pour des constructions, qui ne doivent avoir que des ouvertures grillées du côté de la campagne[3].

Vers 1440, une ligne de fossés est établie le long de la rue appelée plus tard Chevelu (rue Rousseau)[4]. A cette époque des retranchements entourent tout le bourg, et des portes sont construites, en 1441, à Cornavin et vers l'église de Saint-Gervais (porte Sainte-Catherine ou de Saint-Gervais)[5].

Mais l'extension vers le nord ne s'arrête point là ; le dernier fragment de la vigne de l'évêque est morcelé, une nouvelle rangée de maisons borde l'autre côté de la rue Chevelu ; le bourg de Villeneuve surgit le long du Rhône et de la rue qui va aux Pâquis.

En 1475, une nouvelle ligne de fossés s'impose ; dans ce but le nant de Cornavin est utilisé et le nouveau bourg de Villeneuve jusqu'aux communs des Pâquis se trouve enclos[6]. Quelques maisons seulement restent en dehors des fortifications et des

[1] BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève*, t. II, p. 58.
[2] En 1320, sur la demande d'Aymon de Savoie, les habitants de Saint-Gervais creusent des fossés. *M. D. G.*, t. XVIII, p. 168.
[3] Evêché, Gr. 4, fol. 28.
[4] Evêché, Gr. 5, fol. 244.
[5] Arch. d'Etat, Mss. hist., Jaques GODEFROY, n° 5, Fortifications de Saint-Gervais.
[6] *R. C.*, t. II, années 1475 et 1476.

Digitized by Google

Franchises : celles de la Monnaie du Duc à Cornavin et celles qui lui faisaient face dans une propriété dépendant des Templiers. Vers Saint-Jean enfin, sur la route de Malatrex et du prieuré, quelques granges et maisons s'élevaient en dehors des fossés. Le système des fortifications, très imparfait, n'est complété par des murs qu'en 1527[1].

En somme, après 1476, il ne restait à Saint-Gervais, pour ainsi dire, aucune maison au delà des fossés : ceux-ci bornaient les Franchises genevoises ; une fois les ponts traversés, on se trouvait presque immédiatement en pays étranger.

De même que la Corraterie, les autres faubourgs de Genève souffrirent beaucoup en 1321 et 1325 des incursions du comte de Genevois et du sire de Faucigny[2]; les vignes du côté de Saint-Victor eurent même à subir des dégâts.

Dès le XV^e^ siècle, les faubourgs prennent une grande extension, surtout ceux de Saint-Léger et de la Corraterie. Des couvents, des églises, des chapelles toujours plus florissantes s'élèvent le long des rues. Les Genevois prennent l'habitude de posséder, outre leur demeure en ville, des maisons et granges avec jardins dans la banlieue. Vu l'état d'insécurité incessant et les communications souvent difficiles avec la Savoie, il n'était point inutile de cultiver quelque terrain dans les Franchises.

La fin du XV^e^ siècle marque l'apogée de la prospérité des faubourgs, mais Genève subit alors une grave crise économique. La perte des foires, le payement des indemnités de guerre après les guerres de Bourgogne et la Folle-Vie sont des causes générales d'appauvrissement, qui atteignent les églises et les maisons religieuses déjà compromises par le relâchement des mœurs du clergé.

[1] J.-E. Massé, *Essai sur les diverses enceintes et fortifications de la Ville de Genève,* Genève et Paris, 1846, in-8, p. 23.

[2] *Fasciculus temporis, M. D. G.,* t. IX, p. 305 et 306.

Sceau du prieur de Saint-Victor.

Digitized by Google

III

Destruction des faubourgs.

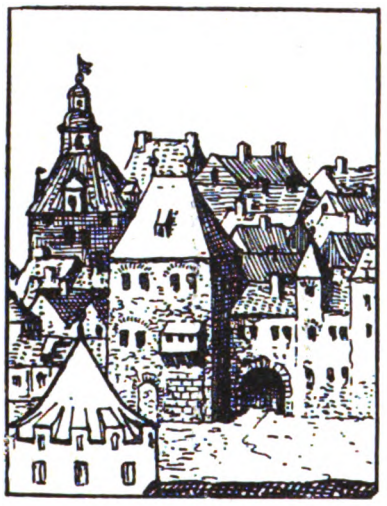

Porte de la Corraterie.

Les hostilités constantes des gentilshommes de la Cuiller montraient clairement le danger que courait une ville entourée de vastes faubourgs. On pouvait, sans être vu des remparts, se glisser entre les maisons et pénétrer jusqu'au cœur de la place. Les boulevards de Saint-Antoine et de Saint-Christophe, construits en 1527, devaient déjà parer à ces surprises.

Les alertes se renouvelaient fréquemment. Ainsi le 25 mars 1529, 700 à 800 partisans des gentilshommes de la Cuiller envahirent les faubourgs de Saint-Victor et de Saint-Léger, cherchant à escalader les murs (journée des échelles)[1]. Plusieurs maisons furent pillées et dévastées. Des faits analogues se reproduisent en octobre 1530, avec escarmouches à la Corraterie et à Saint-Victor ; Saint-Léger est saccagé par les mêmes gentilshommes[2]. Devant ces attaques réitérées, Genève réclame l'envoi de troupes alliées de Berne et de Fribourg. Mais ces événements prouvaient la faiblesse des fortifications de la ville. Saint-Gervais n'offrait que de piteuses défenses, et les autres murailles tombaient en ruine. Les maisons des faubourgs arrivant jusqu'aux portes, il était impossible d'avoir une vue dégagée des remparts.

Pour la première fois, dans le Conseil Général du 4 novembre 1530, nous voyons formuler une demande pour la suppression des faubourgs, aux fins de garantir la sûreté de la ville. Cette proposition est renvoyée au Conseil ordinaire et au CC pour examen, avant d'être discutée en Conseil Général[3]. Le 8 novembre, décision est

[1-2] Arch. d'Etat, Mss. hist., nº 145, et R. C., vol. 23.
[3] R. C., vol. 24, fol. 72.

Digitized by Google

prise de nommer un délégué, chargé de faire détruire les maisons des faubourgs qui nuisent à la cité et d'en référer au prochain Conseil des CC[1]. Le 11 et le 13 du même mois, cette résolution est approuvée à nouveau et les démolitions nécessaires décidées[2].

Saint-Gervais paraissant un des points les plus faibles, c'est dans cette région qu'on prévoit les premières mesures de sûreté. Claude Savoie et Ami Bandières sont chargés de faire démolir les maisons dangereuses, spécialement celles qui sont proches de la Monnaie à Cornavin[3], et d'indemniser les propriétaires. On coupe les arbres voisins des murs et qui gênent la vue[4]. L'affaire des maisons près de la Monnaie (appartenant aux héritiers de Jean Bocon et de Jean Tacon) traîne en longueur. Il est fait des estimations, après quoi on attend le retour de Jean Tacon absent, et ce n'est que le 8 avril 1531 que ces immeubles sont définitivement condamnés[5]. Toute l'agglomération hors les murs à Cornavin disparaît donc à cette époque[6].

Le front de Saint-Victor n'était pas moins exposé que celui de Saint-Gervais; aussi le Conseil prend-il des mesures très énergiques. Le 16 août 1531, il ordonne de démolir le mur de Saint-Victor (probablement la clôture du prieuré), ainsi que son campanile et tous les murs qui peuvent nuire à la cité[7]. Deux membres du Conseil sont désignés pour s'occuper de cette affaire. Ces décisions provoquent une certaine agitation, et tout de suite des gens peu délicats en profitent pour voler des ferrures dans les habitations du faubourg Saint-Victor. Les pierres des murs démolis, primitivement mises à l'abri dans la grange du prieuré, servirent ensuite à construire des canonnières[8].

L'œuvre de destruction s'étend au faubourg du Temple; le mur entre la propriété de Jean-Louis Ramel et des Asinari, ainsi que celui de Pierre Vandel, doivent être rasés[9]. Il en est de même près de la porte du Puits Saint-Léger, comme le montre une réclamation du prieur de Pomier et de noble Amblard de Grières, alarmés par les projets qui menacent leurs maisons[10]. Mais c'est toujours à Saint-Gervais que les mesures les plus radicales sont prises. Dès janvier 1532, on s'attaque aux

[1] R. C., vol. 24, fol. 73.
[2] *Ibid.*, fol. 74.
[3] *Ibid.*, fol. 77 (25 novembre).
[4] *Ibid.*, fol. 80 (6 décembre).
[5] *Ibid.*, fol. 117, 118, 120 v° (4, 8 et 20 avril 1530); 139 (4 juillet); 145 v° (1er août).
[6] Bonivard, *Chroniques*, t. II, p. 426. — M. Eugène Demole, dans son *Histoire monétaire de Genève*, met en doute les assertions de Bonivard au sujet de la démolition de la Monnaie. Il est probable qu'elle n'a définitivement disparu que plus tard, mais la maison citée par M. Demole s'élevait à Coutance et non à Cornavin. *M. D. G.*, série in-4, t. I, p. 45.
[7] R. C., vol. 24, fol. 148 v°.
[8] *Ibid.*, fol. 149 v° et 168 v° (29 août et 24 octobre 1531).
[9] *Ibid.*, fol. 151 v° et 152 v° (25 et 27 août 1531), 211 v° et 213 v° (9 et 16 avril 1532).
[10] *Ibid.*, fol. 154 (1er septembre 1531).

Digitized by Google

maisons du côté de l'église de Saint-Gervais, sur la route de Saint-Jean; le pressoir même du prieuré est menacé[1]. Le 25 avril, le Conseil, après avoir taxé les habitations, donne l'ordre de démolir toute cette agglomération dans les trois jours[2]. Dans les années 1532 à 1534, la révolution politique et religieuse se prépare; il se manifeste une inquiétude générale. Les faubourgs sont peu à peu abandonnés : le Conseil se montre impuissant à réprimer les abus et les vols. Les maisons et les couvents deviennent une mine de matériaux pour ceux qui savent les exploiter.

Tout est employé pour la défense de la cité : ainsi les chaînes de la fontaine et du puits de Notre-Dame-de-Grâces sont utilisées pour les fortifications du bord du lac et la fermeture du fossé de Longemalle[3]. Le sable des carrières du crêt Saint-Laurent sert à édifier le nouveau système de boulevards du lac à Saint-Christophe, et le boulevard de Rive[4].

Dès le début de l'année 1534, les iconoclastes commencent leur œuvre et détruisent les images à Rive et ailleurs. Les cloches des églises, entre autres celles de Saint-Victor, servent à fondre des pièces d'artillerie, tandis que les ferrures de ce même couvent sont transportées à la maison de Ville et les meubles volés par la populace[5].

Rapidement l'œuvre de destruction s'étend et s'accentue. Le 17 août 1534, elle s'affirme par la décision prise de démolir complètement Saint-Victor[6]. Enfin le 22 août, le Conseil arrête de supprimer intégralement les faubourgs qui nuisent à la cité; cette décision est confirmée le lendemain par le Conseil des CC : on commencera par les bâtiments les plus proches[7].

Les syndics, accompagnés des capitaines de la ville, se rendent dans les faubourgs pour notifier cet arrêté. En outre, ordre est donné de couper dans les trois jours les arbres qui bouchent la vue et peuvent favoriser les entreprises de l'ennemi.

Les délégués genevois à Berne encouragent ces mesures et recommandent à la cité de se fortifier. Quatre commissaires sont nommés pour faire exécuter les décisions prises jusqu'à démolition complète des faubourgs. « Cries » sont faites, le 13 septembre, d'évacuer et d'abattre les maisons dans les deux jours[8].

Ces mesures draconiennes émeuvent la population : le 14 septembre, une députation de 31 bourgeois demande qu'on revienne sur cette décision, déclarant que les

[1] R. C., vol. 24, fol. 192 et 206 (19 janvier et 8 mars 1532).
[2] *Ibid.*, fol. 214 v°, 215 (23 et 25 avril 1532).
[3] *Ibid.*, fol. 204 (23 février 1532).
[4] R. C., vol. 27, fol. 87 v° (17 juillet 1534).
[5] *Ibid.*, fol. 87 et 100 v° (17 juillet et 7 août 1534). Voir aussi la « crie » du 8 août 1534 enjoignant aux gens d'ordre de restituer les biens meubles emportés de Saint-Victor. Reg. Publ., n° 1, fol. 31.
[6] R. C., vol. 27, fol. 107 et suiv. Voir plus loin le chapitre sur Saint-Victor.
[7] *Ibid.*, fol. 109 et 110 v°.
[8] *Ibid.*, fol. 118 v° et 119 v°.

Digitized by Google

faubourgs font « honneur et service » à la cité; que si, cependant, on persiste dans l'arrêté pris, on leur laisse le temps d'envoyer deux délégués aux Bernois. On voit par là que nos combourgeois poussaient vivement à la démolition. Quelques habitants des faubourgs, plus violents, parmi lesquels Besançon Du Mur, à la tête de 800 hommes, s'opposent à la destruction et déclarent que, si elle se fait, ils quitteront la ville avec la permission du Conseil[1].

C'est à cette époque qu'une fraction importante de bourgeois, dont plusieurs sont propriétaires dans les faubourgs, obéissant à leurs convictions religieuses, se retirent à Peney. Mais comme ils étaient partis sans l'autorisation du Conseil, on les considéra dès lors comme bannis et leurs biens furent confisqués. Le procureur Jean Lambert, après avoir enlevé le foin et la paille des granges des fugitifs, reçoit l'ordre de détruire leurs bâtiments[2]. Besançon Du Mur, sommé de livrer le rôle de ses 800 partisans, répond qu'il en peut compter non pas 800 seulement, mais bien 1290. Il désire savoir qui veut leur déclarer la guerre et démolir leurs maisons, et il se déclare prêt à donner le rôle de ses partisans, après avoir reçu les sauf-conduits nécessaires. Le Conseil réclame tout d'abord la liste, ensuite il avisera. Inquiet de voir que ses injonctions ne sont pas obéies, il fait accompagner ses commissaires par deux envoyés de Berne en passage à Genève. Ils parcourent les faubourgs pour réitérer les ordonnances. Ceci se passe le 19 septembre 1534[3].

Les habitants dépossédés et sans abri réclament des maisons où se réfugier; on les satisfait avec peine[4]. Les pillages continuent dans les demeures particulières et les couvents, de même que la résistance passive des habitants[5]. Le Conseil, recourant aux grands moyens, demande le 2 octobre à Jaques Tribollet, envoyé bernois, des archers pour abattre les maisons, puisque les intéressés se refusent à le faire.

L'œuvre de destruction, qui avait d'abord entamé le faubourg de Saint-Victor, atteint en octobre celui de Saint-Léger jusqu'au pont d'Arve; les habitants près du pont obtiennent un délai pour démolir[6]. La tour Floret, proche de Notre-Dame-de-Grâces, est rasée, ainsi que toutes les maisons voisines, malgré les supplications des habitants; le Conseil se retranche derrière la décision des envoyés de Berne[7].

Au milieu du désarroi général, des contestations et des procès surgissent. On se plaint que Du Châble s'approprie des terres appartenant à la communauté, en particulier le jardin de la Recluse; d'autres prennent des pierres et des ferrures[8]. Quel-

[1] R. C., vol. 27, fol. 120 v°.
[2] *Ibid.*, fol. 121 (15 septembre 1534).
[3] *Ibid.*, fol. 121, 122 et 123.
[4] *Ibid.*, fol. 122 v° et 123 v° (9 septembre), 126 (22 septembre), 131 (9 octobre).
[5] *Ibid.*, fol. 130 v°, 131 et 132 v° (5, 9 et 20 octobre 1534).
[6] *Ibid.*, fol. 132 v° (20 octobre).
[7] *Ibid.*, fol. 145 et 146, 147 v° (20 et 24 novembre 1534).
[8] R. C., vol. 28, fol. 7, 9, 17 v° et 29 v° (12 et 16 février, 2 et 23 mars 1535).

Digitized by Google

ques habitants menacent même de reconstruire leurs maisons : ainsi Michel de l'Arche, auquel on ordonne de démolir sa demeure dans les trois jours, sinon le travail sera fait d'office[1]. Malgré tout, il y avait des citoyens irréductibles, et le 23 mars 1535, le Conseil décide encore de faire raser jusqu'au sol les maisons nuisibles, ceci sous la peine de 60 sous et perte du terrain où sont les murs et les pierres[2]. Le 10 et le 18 mai, des plaintes encore se font entendre : les maisons des faubourgs sont mal démolies, il ne faut point s'arrêter avant qu'elles soient complètement détruites et nivelées[3].

C'est au même moment que les Augustins de Notre-Dame-de-Grâces, pour ranimer l'ardeur des fidèles et la prospérité du couvent, inventent des miracles et prétendent ressusciter des enfants morts[4]. Les différends suscités par la tour Floret et les maisons voisines renaissent aussi[5].

L'ancienne église paroissiale de Saint-Léger est déjà dévastée dans le courant de l'année 1534 : ses biens, les cloches, les tuiles, poutraisons et ferrures, tombent entre les mains de quatre bourgeois, Claude Manna, Jean Ballon, Jean Forge et Jean Vorse. Ils n'en ont pas encore rendu compte le 4 juin 1535[6]. Ce même jour, ordre est donné de couper les arbres, de la tour Saint-Christophe jusqu'aux « aigues vertes, » le long des murs.

Les pierres des maisons et églises des faubourgs servent à la construction des boulevards de Saint-Christophe et de Rive.

Cependant les déprédations et les vols continuent[7]. Le 9 août, Baudichon de la Maisonneuve et ses adhérents brisent toutes les images et dévastent le couvent de Palais et Notre-Dame-de-Grâces. Il faut aviser sur l'heure et mettre fin à ces désordres. Le Conseil décide de procéder à un inventaire des biens des églises, pour que les prêtres ne les fassent pas disparaître : les joyaux seront mis en lieu sûr[8].

Jusqu'à ce moment le faubourg de la Corraterie était resté à peu près indemne. Mais le couvent de Palais est pillé par les moines eux-mêmes, ainsi que Notre-Dame-de-Grâces[9]. On sent que chacun cherche à tirer profit des moindres dépouilles.

Le 29 octobre 1535, on remarque une fois de plus que les granges autour de Saint-Victor ne sont pas toutes rasées. Jean-Louis Ramel et Jean-Sébastien Curtet supplient le Conseil de laisser debout une partie au moins de leurs habitations ; ils

[1] R. C., vol. 28, fol. 10 v°.
[2] *Ibid.*, fol. 29.
[3] *Ibid.*, fol. 49 et 56.
[4] *Ibid.*, fol. 49 v° et 50 (10 et 11 mai 1535).
[5] *Ibid.*, fol. 64 (28 mai 1535).
[6] *Ibid.*, fol. 68.
[7] *Ibid.*, fol. 74 et 83 (15 et 29 juin 1535).
[8] *Ibid.*, fol. 102 v°, 103, 104 v° et 110 (9, 10 et 16 août 1535).
[9] *Ibid.*, fol. 126 et v° (13 septembre 1535) et 134 (9 octobre 1535).

Digitized by Google

paieront en retour une certaine somme d'argent[1]. Cette proposition est écartée. Le 12 novembre, la dépouille de Palais se vend au plus offrant[2].

A partir du mois de septembre, les attaques se multiplient vers le pont d'Arve, où la tour de l'église de Notre-Dame-de-Grâces sert de défense ; ces incursions incessantes poussent de plus en plus les Genevois à détruire ce qui reste des faubourgs[3]. Le couvent de Notre-Dame-de-Grâces est démoli et ses matériaux employés pour les remparts et boulevards de la ville.

Le 13 janvier 1536, le Conseil s'occupe du faubourg de la Corraterie et veut faire disparaître les maisons proches des murs, mais les habitants s'y refusent, promettant de fortifier leur quartier ou de le brûler.

Le 28 février, le Conseil donne une relation complète de l'état des lieux : « Icy est esté parlé des faulsbourgs qu'il sont quasi ruynez, mesmement S. Legier, le Temple et S. Veytour, ne reste sinon qu'aulcungs obstinez ne veulent faire semblant desroucher ce qu'il y hont. Sur quoy est esté advisé et résolu que, aux faulsbourgs où esté commencé de mettre bas granges et maisons, que tout doebge estre myst bas et rasé par terre, réservé que au pont d'Alve sera laissée une maison pour l'abitation d'ycelluy qu'il exigera le pyage et pontonnaige dudit pont, et icelle maison debvra appertenir au bien commung ; pour ce est esté arresté que soyent faictes cries que ung chescung doebge desrocher murailles, granges et maisons [que] il ha auditz faulsbourgs, dedans trois jours prochains, aultrement elles seront liberées à quel en vouldra libéralement desrocher et retiré pour sa poenne le bien qu'il sera[4]. » Cette résolution si souvent prise n'est toujours pas observée, malgré les cries et les ordonnances[5]. On ne se résignait pas à détruire la Corraterie, qui avait de bonnes maisons. Les habitants ayant même décidé de l'enclore de murailles, la ville songeait à y établir des granges. C'est ce qu'affirme Ami Bandières, le 28 avril 1536. Il déclare avoir « déroché » quatre granges et un pressoir à la Corraterie ; il ne sait où mettre sa vendange, mais comme il apprend « que lon délibéroit clorre la Corraterie et laisser la place pour faire des granges, » il demande qu'on lui laisse « la place encore couverte où estoient les boyes (tanneries) de Palais[6]. »

Néanmoins, les choses n'avancent guère : « Ceulx de la Corraterie sont rety[f]s et ne veulent observer ce que paravant il ont promys faire, de poyer pour faire la fondation de la muraille pour leur closture ; est esté arresté que le role est esté faict des maisons et biens de ladite Corraterie.... » Jaques Emin doit s'entendre avec les habitants et rapporter au Conseil ce qu'ils auront décidé[7]. Le 16 mai suivant, à

[1] R. C., vol. 28, fol. 144, 149 et 150 v° (9 et 12 septembre 1535).
[2] *Ibid.*, fol. 150 v° et 151.
[3] *Ibid.*, fol. 128 v°, 188 v°, 189 et 193 (24 septembre 1535, 6-13 janvier 1536).
[4] R. C., vol. 29, fol. 33 v°.
[5] *Ibid.*, fol. 55 (21 mars 1536).
[6] R. C., vol. 28, fol. 193 (13 janvier 1536) ; vol. 29, fol. 94 (28 avril 1536).
[7] R. C., vol. 29, fol. 94 (28 avril 1536).

Digitized by Google

propos de la taxe que les habitants devaient acquitter, on les engage à payer une bonne somme pour clore leur faubourg, sinon ils n'auront qu'à « vuyder leurs maisons qu'elles soyent mises bas[1]. » Evidemment ces sommes ne furent pas jugées suffisantes, la muraille ne fut point construite, et la Corraterie fut partiellement démolie.

Cependant, le 2 février 1537 des maisons y subsistaient encore, malgré les ordonnances et les cries : on les fait démolir[2]. Les quelques habitations restées debout purent continuer à subsister. La ville reprenait son calme après une période agitée et dangereuse, et le 28 février on lit dans le registre du Conseil : « Celles maisons qui sont encore debout es bourgs desrouché, est arresté que l'on les libere à la forme de la crye[3]. » Les propriétaires de la Corraterie profitèrent donc spécialement de cette trève momentanée dans l'œuvre de destruction. La population, malgré les défenses, volait des pierres à Palais, à Notre-Dame-de-Grâces et à Saint-Victor[4].

Si les maisons les plus rapprochées des murs avaient disparu, il n'en était pas de même des habitations plus éloignées qui formaient la rue de la Corraterie au bord du Rhône. C'est seulement le 24 septembre 1540 que le Conseil, sur l'ordre du Conseil Général, décide de les « dérocher » définitivement dans les dix jours[5]. Les 25 et 26 septembre, les habitants supplient le Conseil de leur laisser leurs maisons et qu'on les incorpore à la ville par une clôture ; ils offrent en outre 6000 florins, la moitié de la valeur de leurs biens meubles[6]. Enfin le 28 septembre, le Conseil prend la résolution de transporter en l'Ile les « affettements » (tanneries), qui étaient encore utilisés le long du Rhône[7]. Les habitants pauvres du quartier sont logés dans la ville. Le 18 octobre, les autorités sont obligées de sévir, les démolitions ne se faisant pas assez rapidement[8].

Ainsi disparut le dernier faubourg de Genève.

C'est pendant cette longue période, de 1530 à 1540, que s'accomplit peu à peu le « desrochement » des habitations et des églises de la banlieue, qui faisaient, au dire de Bonivard, le plus bel ornement de Genève. Il ne faudrait pas accuser la Réforme de ce bouleversement ; déjà bien avant les luttes religieuses, cette idée s'était présentée à l'esprit des citoyens genevois, passionnément épris de leur coin de terre et inquiets de sentir leur ville si mal protégée contre les menaces de puissants voisins. Le patriotisme seul leur a inspiré ce sacrifice, que bien peu de villes auraient eu le courage de tenter et de mener à bonne fin. Les Genevois du XV^e siècle n'ont eu qu'un but en vue, le salut de leur cité.

[1] R. C., vol. 29, fol. 108.
[2] R. C., vol. 30, fol. 182 v°.
[3] *Ibid.*, fol. 185 v°.
[4] Voir les cries, Reg. Publ., n° 1, fol. 34 v° (3 novembre 1537).
[5] R. C., vol. 34, fol. 455.
[6] *Ibid.*, fol. 456, 457 et 458 v°.
[7] *Ibid.*, fol. 459.
[8] *Ibid.*, fol. 481 v°.

Digitized by Google

Il faut remarquer que parmi les Peneysans, un grand nombre étaient gros propriétaires dans les faubourgs. Besançon Du Mur, après ses protestations au Conseil, se rallie à leur parti, et il n'a pas dû être le seul à prendre cette détermination. Dans son procès criminel, il est accusé d'avoir soulevé les citoyens pour empêcher la démolition des faubourgs [1].

L'exode des habitants de la banlieue fut considérable; ils se montrèrent tous très attachés à leurs propriétés, mais plus attachés encore à leurs croyances. Pour être juste, il importe de noter aussi que la révolution religieuse, éclatant au même moment, a certainement facilité la destruction des églises et des couvents; la disparition de ces sanctuaires vénérés eût été plus difficilement acceptée dans d'autres circonstances, même en temps de guerre.

[1] P. C., nº 296, fol. 18, art. 77 et suiv.

Sceau du prieur de Saint-Victor.

Digitized by Google

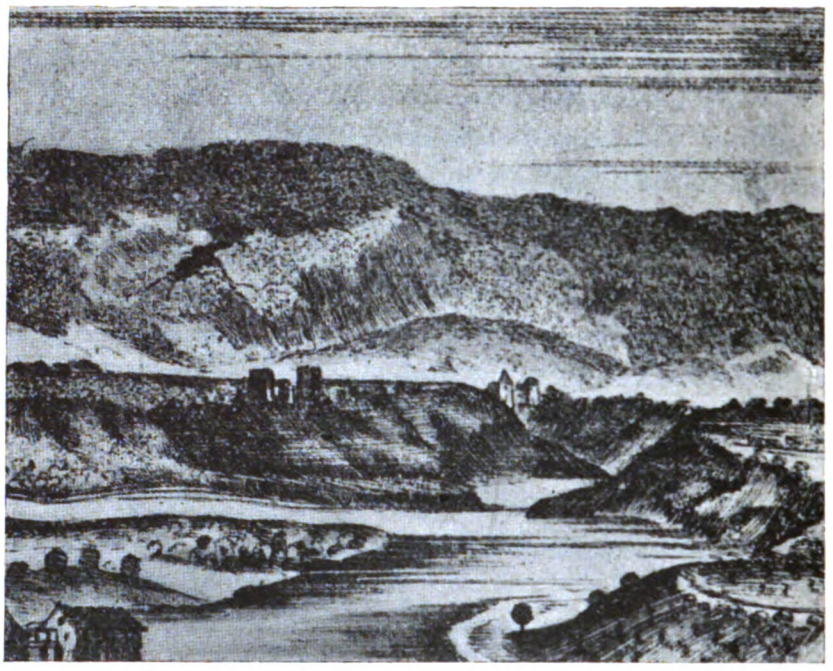

Ruines du château de la Bâtie-Mellier, au XVII^e siècle.

IV

Faubourg de la Corraterie et de Palais.

Cette agglomération suburbaine s'est créée plus tard que les autres, car elle se trouvait dans une région fréquemment menacée par les eaux. Son plan de développement apparaît simple et presque régulier.

Pour rendre notre description plus facile, nous avons réuni le territoire de Palais à la Corraterie, mais en réalité ce sont deux quartiers indépendants : celui de Palais, entre les communaux de la plaine et la paroisse de Saint-Léger, le long de la route tendant au pont d'Arve ; celui de la Corraterie, resserré entre le Rhône et les communaux de Palais.

Une porte, celle de la Corraterie, appelée plus tard porte de la Monnaie ou porte vers le pont du Rhône, fermait la grande rue de la Rivière et donnait accès au faubourg. Dans le même prolongement, et suivant la berge du fleuve jusqu'au commun des Arénières ou de Jérécua (Jéricho), s'étendait la rue de la Corraterie. La voie

Digitized by Google

tendant du pont du Rhône au pont d'Arve, le long des fossés et au pied des crêts de la ville, occupait l'emplacement de la Corraterie actuelle.

Sur l'ancienne artère de la Corraterie débouchaient cinq rues, face au Rhône. La première conduisait à Plainpalais et au pont d'Arve ; la seconde, appelée rue des « granges de Palais » ou des « Affaitements, » menait en ligne droite au couvent des Frères prêcheurs ; elle était riche en maisons et en jardins. La troisième, une ruelle parallèle à la seconde, appelée « voie sourde » ou du « vieux bordel, » tendait au verger du couvent et desservait les arrière-cours des maisons de la rue des granges de Palais. Cent quarante à cent cinquante mètres plus loin s'ouvrait la quatrième rue, dite de « Bethléem, » qui aboutissait à Plainpalais derrière le verger des Frères prêcheurs. Enfin la rue des « Arénières, » allant aux communs du même nom où s'éleva plus tard l'hôpital des pestiférés. La voie de la Corraterie prenait fin à la jonction du Rhône et de l'Arve dans les communaux de « Jérécua. »

Le nom de faubourg de la Corraterie ne date que du XV[e] siècle ; auparavant on l'appelait faubourg de Palais ou en « Leschaux. » Comme l'ont fait remarquer Galiffe et M. Fr. Borel, le nom de Corraterie ne vient pas du corroyage des cuirs, bien que des tanneries se fussent installées très anciennement au bord du Rhône[1]. Il faut chercher ailleurs l'origine de ce nom, car alors on disait « affaiter » et non corroyer. Au temps des foires, c'était en cet endroit qu'avait lieu la vente des chevaux et qu'on les faisait courir à l'essai. Nous pensons que le nom de Corraterie vient du « courtage » des chevaux. Deux textes viennent à l'appui de notre thèse. Dans une transaction de 1450, entre les syndics et Jean Bochet, on lit à propos d'une maison qu'elle est dite *sita in suburbio civitatis, in quarreria corracterie equorum, prope affectamenta,* soit dans le faubourg de la ville, dans la rue du courtage des chevaux, près des tanneries[2]. Nous trouvons le second texte dans le livre du trésorier, à propos d'un compte de pavage : *corracteria equorum, prope litum Rhodani, ubi solent adaquari equi*[3]. Les marchands de chevaux ou courtiers s'appelaient en effet *corratarii,* et leur métier est défini en ces termes : *corratagium equorum qui venduntur*[4]. Ce qui a peut-être induit les historiens en erreur, c'est une phrase de Bonivard qui dit : « Depuis la Courraterie, qu'estoit un faulsbourg ainsi nommé parce que l'on y courratoit les cuirs anciennement. » Cette rue, se développant en ligne droite, convenait en effet fort bien à faire courir les chevaux mis en vente. Un abreuvoir était disposé près du fossé, sur le Rhône, en face de la porte de la ville.

Entre la Corraterie et le Rhône s'étendait une bande de terrains vagues, où les

[1] J.-B.-G. Galiffe, p. 146. — Frédéric Borel, *Les foires de Genève au XV[e] siècle,* Genève, 1892, in-4, p. 263.

[2] P. H., n° 590.

[3] Reg. du trésorier, n° 4, fol. 24 v°. Voir aussi sur le même sujet : Jules Vuy, *Notes sur l'étymologie du mot Corraterie,* dans *Mém. Inst. genevois,* t. XIV ; cet auteur soutient une thèse qui n'est basée ni sur les textes, ni sur l'état des lieux.

[4] P. H., nos 361 et 362 en 1401.

Digitized by Google

tanneurs (affaiteurs) préparaient et séchaient les peaux. Cette industrie très importante s'exerça sur cet emplacement jusqu'en 1540, date à laquelle elle fut transportée dans la grande île[1].

La principale cause de développement du quartier doit être attribuée à la fondation du couvent des Dominicains. En effet, une foule de riches étrangers y venaient faire de fréquents séjours, surtout à l'époque des foires. Quelques-uns même y acquirent des propriétés : ainsi, au XV^e siècle, plusieurs Allemands ou Suisses allemands, correspondants des grandes maisons de Nuremberg et Augsbourg, et des Italiens, entre autres, Sassetti, bourgeois de Florence, associé des Médicis[2], François Nori, et les Gadagni, banquiers florentins[3].

Parmi les principales attractions du faubourg, il faut citer les maisons de bains ou étuves, qui s'élevaient sur la rue tendant au couvent des Frères prêcheurs, appelée quelquefois rue des Étuves. Les plus achalandées au XV^e siècle appartenaient à Guillaume Bourgeois et à Somaretaz. Ces bains, devenant des lieux de rendez-vous, créèrent souvent des difficultés à la communauté, à cause de leur clientèle peu recommandable. Là aussi, au XIV^e siècle, se groupaient les maisons de plaisir et de débauche, transportées au XV^e siècle à la rue des Belles-Filles[4]. En 1464, on comptait plusieurs auberges ou hôtelleries, celles de la « Queue du Renard, » du « Fou » (fatui)[5], et celle d'un nommé Pierre Sofflet.

Si nous nous engageons maintenant dans la rue des granges de Palais, nous arrivons devant l'édifice le plus important du quartier, le couvent des Dominicains ou Frères prêcheurs.

Eglise et couvent des Dominicains de Palais. — Les Dominicains ne s'établirent à Plainpalais d'une manière définitive qu'à partir de 1263[6] : le comte Pierre de Savoie achète pour eux la terre dite « li charmurs de Palais. »[7] Les actes d'acquisition nous sont parvenus, et nous prouvent que les Dominicains acquièrent tout l'espace de terrain situé entre la plaine de Palais et les murs de la ville[8]. Un acte du 3 décembre 1263, pour les Frères prêcheurs, ratifié par Agnès de Savoie,

[1] L. Blondel, *Le château de l'Ile et son quartier*, dans *Nos anciens et leurs œuvres*, deuxième série, t. VI, 1916, p. 15.

[2] C. Martin, *Bull. Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*, t. III, p. 117 et suiv. — Altariens Saint-Germain, Gr. 1, fol. 48.

[3] Nous retrouvons les mêmes marchands aux foires de Lyon, qui supplantèrent celles de Genève. Marc Brésard, *Les foires de Lyon aux XV^e et XVI^e siècles*, Paris, 1914, in-8, p. 282.

[4] Rue du Vieux Bordel ou Vieux Lupanar. Chapelle Sainte-Catherine à Saint-Pierre, Gr. 1, fol. 40 et suiv. Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 122, fol. 169.

[5] C. C., n° 8, fol. 88 et v°, 89 v°. — On rencontrait aussi les auberges du Chaudron et de la Croix-Blanche, dans le même faubourg à la fin du XV^e siècle (*R. C.*, t. V, p. 89, 139, 351).

[6] *R. G.*, n° 950.

[7] Le mot de « charmurs » désigne un lieu défendu par des digues (charmur, mur en pierres sèches). Ce terme s'est perpétué dans le langage courant jusqu'au XV^e siècle. — C. C., n° 2, fol. 32 v°. — R. C., vol. 61, fol. 138, 140, etc. : « le charmuz ou rampart » du pont d'Arve.

[8] *R. G.*, dix-huit actes de 1263 à 1275, n^os 950, 957, 964, 965, 970, 1013, 1020, 1033, 1043, 1044, 1050, 1052, 1057, 1060, 1064, 1066, 1079, 1119.

Digitized by Google

montre bien que cette noble famille était la protectrice du nouvel établissement[1].

Les terrains achetés dépendaient, soit de particuliers comme Aymon de Saint-Jeoire et les de Saint-Germain, soit du chapitre et de l'église de Saint-Germain. Aussi, pour certaines parcelles de sa propriété, le couvent dut-il toujours payer un cens annuel au chapitre et à la cure de Saint-Germain[2].

Les Dominicains rencontrèrent au début quelque difficulté à consolider leur influence, mais à partir du XIV^e^ siècle elle est incontestée et va grandissant; il en est de même des Franciscains. Ces deux ordres deviennent les grands ordres populaires, et ils participent étroitement à la vie genevoise.

Le couvent des Dominicains s'attira tout particulièrement les faveurs de la foule. Nombreuses sont les donations testamentaires et les inhumations dans son église, jusqu'à la fin du XV^e^ siècle.

Il semble que la construction de l'édifice n'était pas encore terminée en 1284, car à cette date le prieur provincial de France envoie encore de l'argent pour l'œuvre de l'église[3]. Mais nous savons fort peu de chose de l'histoire monumentale du couvent. En 1321, les sires de Genevois et de Faucigny brûlent le faubourg naissant de Palais et démolissent les murs des Frères prêcheurs[4]. Néanmoins, le couvent et l'église s'enrichissent, et ces bâtiments ne tardent pas à devenir les plus vastes de tous les édifices conventuels de Genève. Les ducs de Savoie y descendaient volontiers avec toute leur suite et y logeaient fort à l'aise. En 1523, le duc Charles III et sa femme Béatrix de Portugal s'installèrent au couvent et la duchesse y fit ses couches le 2 décembre[5]. L'église, d'imposantes dimensions, pouvait contenir un grand nombre de fidèles, pour les prédications très suivies.

Le plus célèbre des prieurs fut Adhémar Fabri, plus tard évêque de Genève[6].

Il n'est pas facile de se représenter l'aspect de ce couvent, étant donné le peu de documents qui nous sont parvenus. Tout a été détruit ou dispersé, et comme très rapidement les fortifications s'étendirent sur cet emplacement, il ne nous en reste presque aucun souvenir. Les historiens, se basant sur les 780 pas indiqués par Bonivard, chiffre qui est certainement faux, ont voulu placer le couvent loin de la ville, presque sur l'emplacement du cimetière et de l'hôpital des pestiférés. C'est une erreur, car l'église des pestiférés a existé en même temps que l'église de Palais. Tous

[1] *M. D. G.*, t. XIV, n° 78, p. 64.
[2] Cure Saint-Germain, Reg. 11, fol. 34 v°, et Comptes du chapitre, n° 10, fol. 9 v°.
[3] *M. D. G.*, t. XIV, n° 184, p. 177.
[4] *Fasciculus temporis*, *M. D. G.*, t. IX, p. 305.
[5] Bonivard, *Chroniques*, t. 1, p. 39.
[6] Ch. Le Fort, *Adhémar, évêque de Genève*, dans l'*Indicateur d'Histoire suisse*, 1887, p. 61-66. — Jules Vuy, *Adémar Fabri*, dans les *Miscellanea di Storia italiana*, t. XXVII, Turin, 1888; *Encore Adémar Fabri*, dans les *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, t. III, p. 181-194. — Amédée de Foras, *Note sur Adhémar, évêque de Genève (1385-1388)*, 1888, *ibid.*, t. II, p. 205-220. Ces quatre opuscules sont tirés à part.

Digitized by Google

les actes indiquent au contraire à proximité immédiate du couvent les murs de la cité.

L'ensemble des constructions formait l'angle entre la plaine de Plainpalais, la rue de la Corraterie actuelle et les maisons du faubourg vers le Rhône. On accédait à l'église de deux côtés : soit par la rue qui allait aux communs de Palais et au pont d'Arve, au-dessous de la porte de la Tertasse (porte de Palais), soit par la rue des granges de Palais. La porte principale *(prima porta)* faisait face à la tour des remparts dite du « Petit-Evêché[1]. » Ces deux entrées ouvraient sur le grand cloître, célèbre dans l'histoire genevoise. C'est là que par les temps de pluie, les assemblées, qui ne pouvaient avoir lieu sur la plaine de Plainpalais, venaient s'abriter sous les galeries entourant le cloître[2]; c'est là que se faisaient les grandes prédications de l'Avent et du Carême. Une chaire extérieure à l'église permettait au prédicateur de se faire entendre d'un nombreux auditoire[3]. Furbity y prêcha, et Jeanne de Jussie, dans sa chronique, place en cet endroit une des disputes qui eurent lieu au début de la Réforme[4]. Mais ce premier cloître ne servit pas seulement à des assemblées; pendant des siècles, d'innombrables fidèles s'y firent enterrer[5].

Au centre, en face de la porte de l'église fermant un des côtés du cloître, s'étalait, au milieu des tombes, la vasque d'eau obligatoire : « l'eau des bienheureux[6]. » En 1765, lors de la construction d'un canal de Saint-Léger au Rhône, on retrouva au pied des terrasses de la Corraterie des tombes, qui n'étaient autres que les derniers restes de ce cimetière[7]. Cette grande place, cimetière et lieu de réunion, était toujours ouverte à la vie publique. Deux énormes tilleuls lui prêtaient leur ombrage; en 1535, ils furent coupés parce qu'ils gênaient la vue pour le tir de l'artillerie[8]. De nombreux monuments, des croix et des statues, ornaient le cloître et les tombes. La plupart d'entre eux furent brisés par les troupes bernoises, qui, en 1530, établirent leurs quartiers dans le couvent, avec 200 chevaux[9]. Nous savons aussi que quelques familles y avaient construit des chapelles, entre autres les Tacon[10].

L'église fermait la place au sud, et les bâtiments conventuels la bordaient probablement au midi. Il est possible que le prieur ait possédé une maison particulière du côté nord, mais nous n'en avons pas la preuve.

[1] Au moment de la construction de cette tour, la communauté fit démolir les murs de clôture près de la porte principale du couvent, mais elle dut les rétablir à ses frais. C. C., n° 2, fol. 11 (1401) et pièces annexes, fol. 24 et 25.

[2] P. H., n° 479. On y lit : *Si vero tempus fuerit pluviosum in prima platea domus fratrum predicatorum.*

[3] C. C., n° 4, fol. 32 v°.

[4] Jeanne de Jussie, *op. cit.*, p. 62.

[5] Voir les testaments en portefeuille.

[6] Palais, Reg. 3, fol. 48 et 50 v°.

[7] Chambre des comptes, portef. A, n° 104. — Voir aussi Senebier, *op. cit.*, p. 28.

[8] R. C., vol. 28, fol. 124 et 125 v°.

[9] Jeanne de Jussie, p. 17 et 18.

[10] Testaments, portef. 26 (1503).

Digitized by Google

Le portail de l'église s'ouvrait entre deux clochers, et en 1480, un bourgeois proposa de construire un toit entre les deux tours, pour protéger les pauvres et les lépreux qui demandaient l'aumône. Sept ans plus tard cet ouvrage n'était pas encore exécuté[1].

Pénétrons maintenant dans la vaste église des Dominicains. Elle renfermait un grand nombre de chapelles, autels, statues et tableaux; plusieurs confréries importantes s'y réunissaient. Adossées aux piliers s'élevaient des statues, entre autres celle de saint Christophe, près de laquelle vénérable Guillaume de Vège fit construire, comme nous l'apprend son testament de 1516, un autel aux armes de sa famille[2]. Cette même statue de saint Christophe, appelée « le grand sainc christoble, » fut transportée, en 1535, au quartier de Saint-Gervais, par les soins de la veuve de Peytrequin, maître maçon[3]. Mais on ne sait ce qu'il en advint, le registre du trésorier de la ville ajoutant en marge : « *vide* qu'est devenu. »

Près de l'entrée de l'église était peinte une des images, si populaires au XV^e^ siècle, de Notre-Dame-de-la-Pitié, à côté de la chapelle des « Cinq plaies du Christ[4]. » Nous trouvons dans cette partie de l'église, vers l'entrée, à côté de la chapelle des Cinq plaies du Christ, celle du Saint-Esprit, de la confrérie des Allemands. Les Allemands et Suisses allemands étaient en effet nombreux dans la paroisse de Saint-Gervais, spécialement au faubourg de la Corraterie[5]. Une cloche, placée devant la chapelle, était mise à la disposition des fidèles pour appeler le prieur. Etienne Embler, un de ces prieurs, y fonda une messe en 1504[6]. Des grilles en fer forgé formaient clôture du côté de la nef[7].

Différentes confréries possédaient leur chapelle, entre autres celle de saint Yve, patron des hommes de loi. Elle était célèbre et, les jours de la « veillée de Saint-Yve, » l'affluence et les réjouissances étaient telles qu'on eut souvent de graves désordres à déplorer[8]. Les cordonniers honoraient à Saint-Dominique leur patron saint Crespin[9]; les maîtres couturiers, formant la confrérie de la Purification de la Sainte-Vierge, fondèrent une messe dans la chapelle de la Sainte-Vierge, en 1460[10].

[1] *R. C.*, t. III, p. 489 et 516; IV, p. 4.
[2] *Mém. de l'Acad. salésienne*, t. XV, p. 267.
[3] Reg. du trésorier, n° 13, fol. 30 v°.
[4] Testaments, portef. 27 (1512). — Chapelle des Cinq plaies du Christ, Palais, R. 66^bis^.
[5] Ils fondèrent, en 1475, la chapelle de la Sainte-Trinité dans l'église paroissiale de Saint-Gervais. Chapelle Sainte-Trinité à Saint-Gervais, R. 1.
[6] Palais, Reg. 59, fol. 30 v°. Il faut remarquer qu'il y avait aussi une chapelle, sinon une confrérie, des Allemands au couvent des Frères mineurs à Rive. Couvent de Rive, comptes, n° 16, fol. 14 v°, 16 et 25 v°.
[7] Comptes et mandats, Portef. 4, et Débiteurs du grand livre, année 1538.
[8] *R. C.*, t. VI, p. 214. — FLEURY, *op. cit.*, t. 1, p. 247 et suiv.
[9] *R. C.*, t. VI, p. 47. A noter aussi la fondation de la Confrérie de l'Assomption de Notre-Dame des cordonniers. Palais, Reg. 1, fol. 13.
[10] Palais, R. 49.

Digitized by Google

Outre les chapelles déjà citées, mentionnons encore celles de Saint-Dominique et Saint-Pierre, offerte en 1353 à Mathilde de Boulogne, épouse d'Amédée III, comte de Genevois, de Sainte-Catherine de Sienne, fondée par Mathieu Peytral, de Saint-Michel, de Saint-Nicolas, fondée en 1397 par Richard Bernici et Guillemette de Bellegarde, sa femme, du Saint-Sépulcre, célèbre par les indulgences qui y attiraient une foule considérable, de Saint-Claude, de Notre-Dame du Réconfort ou de la Consolation, de Notre-Dame, fondée par George de Marlioz, chevalier, enfin de Saint-Vincent[1]. La plupart étaient enrichies de sculptures et du portrait des donateurs. Près du chœur, du côté du midi, les seigneurs de Ternier possédaient une chapelle, et Girard de Ternier, dans son testament de 1418, demande qu'on y fasse peindre ses armes[2]. La chapelle de Saint-Symphorien, dont les reliques furent transférées à Genève, par le prieur de Saint-Symphorien hors les murs d'Autun, comptait parmi les plus importantes[3]. Il y avait encore beaucoup d'autres autels : ceux de Saint-Antoine, des de Vège, où devaient être peintes leurs armoiries, de Saint-Etienne protomartyr, fondée par la famille d'Alby, de Saint-Loup, Sainte-Croix, Saint-Sébastien, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Thomas d'Aquin[4]. Evidemment chaque autel ne comportait pas une chapelle spéciale.

Le total des chapelles et autels de l'église Saint-Dominique devait se monter à vingt-quatre, pour autant que nous avons pu le déterminer.

Le chœur, très vaste, contenait des stalles pour les frères. Bien des familles s'y firent enterrer, ainsi que devant le grand autel. En 1403, Gérard de Saint-Germain demande à être enseveli près des formes dudit chœur du côté du vent : ses héritiers placeront dans le mur son écu et ses armes. Son frère Robert exprime le même désir en 1416[5].

Presque tous les donateurs, du reste, exigent qu'on perpétue leur souvenir, soit par des peintures soit par des inscriptions. C'est le cas de noble François Magnin en 1463, et d'Aymon Dunant, *alias* Guynet[6]. L'église, convertie ainsi en vaste nécropole, renfermait de nombreuses œuvres d'art. Nous savons par Froment qu'elle possédait un fort beau tableau, donné par un prétendu Florentin, Pierre Foysseau.

[1] Chapelles Saint-Dominique et Saint-Pierre, *Mém. de la Soc. savois. d'hist. et d'arch.*, t. VIII, p. 19; chapelle Sainte-Catherine de Sienne, Palais, R. 50; chapelle Saint-Michel, Palais, R. 64; chapelle Saint-Nicolas, Palais, Reg. 1, fol. 51; chapelle du Saint-Sépulcre, P. H., nos 422 et 501; chapelle Notre-Dame du Réconfort, Palais, Reg. 4, fol. 2 v°; chapelle de Notre-Dame, P. H., n° 328; chapelle Saint-Vincent, Testaments, Portef. 21 (1464).

[2] César Duval, *Ternier et Saint-Julien*, Genève, 1879, in-8, Preuves, n° 1.

[3] P. H., n° 559.

[4] Chapelle Saint-Antoine, R. 35; chapelle de Vège, *Mém. de l'Acad. salésienne*, t. XV, p. 267; chapelle Saint-Etienne protomartyr, Testaments, portef. 13 (1426); chapelle Saint-Loup, Palais, Reg. 4, fol. 46; chapelle Sainte-Croix, Palais, Reg. 1, fol. 56; chapelle Saint-Sébastien, *ibidem*, fol. 52; chapelle Saint-Jean-Baptiste, portef. 19 (1461); chapelle Saint-Thomas d'Aquin, Palais, Reg. 1, fol. 49 v°.

[5] Testaments, portef. 9 (1403) et 10 (1416).

[6] Testaments, portef. 19 (1461) et 20 (1463).

Digitized by Google

Cette toile avait coûté sept à huit cents florins, et on en offrit cent pour la sauver de la destruction. Leti, parlant du même tableau, prétend qu'il fut donné par la duchesse Yolande et qu'il avait pour sujet la Résurrection[1].

Enfin nous savons qu'on vénérait dans cette église le tombeau d'Etienne, abbé de Luxeuil, mort à Genève le 1er août 1314[2].

Quant aux stalles ou formes du chœur, nous n'avons rien pu recueillir de précis, ni sur leur style ni sur leur valeur artistique. Elles ne furent point détruites à la Réforme, mais transportées dans la maison de Girard Moine, et de là peut-être à Saint-Pierre.

On lit dans le livre du trésorier de 1535 : « Plus livré à Brif et aut minusier du Molard pour leurs jornés de ce qu'on az osté les forme de Palès, » et plus loin : « Plus livré pour le port desdittes forme poyer àz Miché et àz autre charroton, que pour d'arche amener de Palès, » « plus livré pour deux gagnie denier (manœuvres) qui on porter les formes et mis dedant, que pour le port de verriere et autre chose de Pallès..., plus livré au dit serrallion pour saz poenne de ce que il az osté les grosses appes (crampons en fer) dessus les formes de Palès. » Les verrières dont ce passage fait mention furent donc transportées, et non détruites. On lit en effet, toujours dans le livre du trésorier : « Plus livré à Juachim et à François son compaignon pour leur jorné et pour leurs despans quant il on oté les verrieres de Palès... plus livré à mestre Jaque le masson pour saz poenne de ce que [a] osté les fert des grand fenestre derrier le grand autel de Palès[3]. » Il semble donc bien que ces vitraux présentaient une réelle valeur, et qu'ils étaient d'une dimension assez considérable.

Les cloches de Saint-Dominique furent enlevées des tours et fondues pour l'artillerie en 1535[4]. L'église s'enorgueillissait surtout d'une horloge, probablement une horloge astronomique, pourvue d'une sphère d'or, qui fut transportée, en 1539, à la tour du pont du Rhône. Les cloches de l'horloge furent fondues peu après et transformées en timbres. La grosse cloche, donnée par Brogny en 1405, ne provenait pas du couvent de Palais, mais de la chapelle du cardinal d'Ostie. En 1539, on la transporta de la chapelle du cardinal près Saint-Pierre à la tour du pont du Rhône, pour compléter les timbres, qui étaient insuffisants. Le tout disparut dans l'incendie de 1670[5].

[1] Froment, p. 148. — Gregorio Leti, *Historia genevrina*, Amsterdam, 1686, in-12, t. II, p. 549. — Ce Pierre Foysseau ou Foyssiaz n'était pas florentin, mais bourgeois de Genève et Chambéry. De même que noble François Sassetti, il était facteur de la banque des Médicis à Genève. Voir les minutes des notaires P. Braset, vol. 3, fol. 16; Jean Des Plans, vol. 2, fol. 118; Amédée Favier, vol. unique, fol. 185, etc.

[2] Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise*, etc., Nancy, 1759, in-4, p. 96. — *M. D. G.*, t. VII, p. 93 et 94. — Spon, *Histoire de Genève*, Genève, 1730, in-4, t. I, p. 212.

[3] Reg. du trésorier, n° 13, fol. 30 v° et 31.

[4] Reg. du trésorier, n° 13, fol. 30.

[5] J.-B.-G. Galiffe, p. 36 et note; inscription de la cloche dans Spon, t. II, p. 347. — R. C., vol. 33, fol. 323 v° (24 octobre 1539).

Digitized by Google

Outre les ducs de Savoie, plusieurs familles nobles firent des donations à l'église des Frères prêcheurs. Citons les de Saint-Germain, les d'Allinges, seigneurs de Montfort, les de Ternier; il faut y joindre les legs de nombreuses familles de la bourgeoisie[1]. Grâce à ces largesses, cette église devint une des plus riches de la ville, mais dès la fin du XV^e siècle, comme les autres fondations religieuses, elle subit un grave appauvrissement. Aussi, c'est le Conseil de Genève qui fait cadeau, en 1502, des grandes orgues[2]. Pour les offices ordinaires, on se servait de petites orgues[3].

Des actes importants se conclurent dans ce sanctuaire. C'est là que la confrérie du Jeu de l'Arc établit ses statuts et ordonnances en 1529[4].

Au midi de l'église, outre une hôtellerie et des logements pour les gens de marque, se trouvait un deuxième cloître affecté spécialement aux moines de Saint-Dominique. Sur ce cloître s'ouvrait la sacristie, la salle du chapitre[5], et certainement le réfectoire, grande salle où le Conseil de la cité s'assembla parfois[6]. Vu l'importance de l'institution, une aile du couvent était réservée aux novices. C'est là que Pierre Tomberet, dit l'Hôte, un des agresseurs de Werly, fut recherché, puis arrêté dans le déambulatoire du dortoir des frères[7].

Ceux-ci étaient, en 1460, au nombre de vingt-neuf[8].

Les meubles de ces salles furent, au moment de la démolition, emportés à la maison de ville. La bibliothèque du couvent subit le même sort: « Plus livré pour le port du buffet porter hors du refectoyre... Plus pour le port du buffet mener en laz maison de laz ville... Plus livré audit serrallion pour ce que az deferré en laz librerie de Palès... Plus livré pour le port des livre à porter chieu Tomas Moenne...[9] »

Au delà des bâtiments conventuels s'étendaient le jardin et des vergers enclos de murs, ainsi qu'une vigne ou une treille. Une porte indépendante y donnait accès[10].

Les criminels et les malfaiteurs trouvaient aux Frères prêcheurs, comme dans d'autres édifices religieux, le droit d'asile et l'immunité. De là, de nombreux conflits et des difficultés avec la justice du vidomne[11].

[1] Palais, Reg. 1, fol. 66.
[2] *R. C.*, t. VI, p. 28.
[3] Testament de Jean Bochet, portef. 24 (1494).
[4] *M. D. G.*, t. VI, p. 293.
[5] Palais, Reg. 4, fol. 47 v°. — M. E. Demole, *Une amulette d'archer du XV^e siècle*, dans la *Revue Suisse de Numismatique*, t. XXI, 1917.
[6] *R. C.*, t. V, p. 366; t. VI, p. 53, 197 et 307, etc. — Le Conseil s'assembla aussi dans la salle capitulaire.
[7] P. C., portef. 26, n° 278.
[8] Fleury, t. 1, p. 257.
[9] Reg. du trésorier, n° 13, fol. 31. — La maison de Thomas Moine, condamné, à la rue actuelle de l'Hôtel-de-Ville, servait d'entrepôt.
[10] Procès civils, portef. 1, n° 1 : *Communitas habeat et possideat... quemdam magnum locum vocatum Plans Pallays, situm juxta muros vinee conventus fratrum sancti Dominici, ex parte dicte civitatis...*
[11] *R. C.*, t. I, p. 102. — P. C., n° 49. — P. H., n° 1476.

Digitized by Google

A part ces quelques renseignements, nous n'avons pas pu recueillir d'autres détails topographiques sur le couvent de Palais. Nous savons cependant qu'au moment de sa démolition, on y trouva la fameuse peinture caricaturale, datée de 1401, qui a été décrite par Froment et reproduite dans l'édition de son livre par Gustave Revilliod[1]. Il ne nous appartient pas de retracer la vie des Dominicains et de leurs prieurs, qui ne rentre pas dans les limites de notre travail. Ce qu'on peut dire, c'est que le couvent de Palais fut, par excellence, une institution populaire, mêlée à toute la vie politique et religieuse de la cité.

Démolition. — Après le départ des Bernois, qui avaient fait passablement de dégâts dans le couvent, les Dominicains, appelés populairement « Jacopins, » rentrèrent dans leurs biens. Le 9 août 1535, l'église, en même temps que celle de Notre-Dame-de-Grâces, était dévastée, les statues brisées, les autels renversés par les partisans de Baudichon de la Maisonneuve[2]. Ce fut le commencement des désordres. Le lendemain, le Conseil décide de procéder à l'inventaire des biens des églises. Pierre Magistri et Louis Porral sont désignés pour le couvent de Palais. Ce même mois, on fait couper les grands tilleuls du cloître, pour raison militaire. Le 16 et le 21 septembre, le Conseil apprend que, malgré les défenses, les religieux déménagent tout ce qu'ils peuvent. On le leur interdit, en s'efforçant de mettre en lieu sûr le mobilier et les objets précieux. Le trésorier Pertemps se rend à Saint-Dominique pour en dresser l'inventaire[3]. Malgré les précautions et les patrouilles du guet, les voleurs continuent leur œuvre.

Le 12 novembre 1535, le Conseil s'entretient de la « dépouille de Palais, » et décide de la vendre au plus offrant. L'expédition s'en fait le même jour ; les dépouilles, *spolium meniorum conventus Palacii hujus civitatis, videlicet tegulæ, ferrum, ligna, carrones, portalia, fenestre, et vireta et gradus,* sont vendues à Claude Curtet, Jean Mugnier, Pierre, fils de François Bise, Claude Coquet, et Jaques Fichet, ainsi qu'à leurs associés, le tout pour le prix de 235 écus d'or, à la condition de démolir l'édifice dans l'espace de quatre mois[4].

C'était la condamnation définitive du couvent et de l'église. Les démolisseurs, ne sachant comment écouler tant de matériaux, les expédient au dehors. Le Conseil s'émeut de ces ventes à l'étranger et les interdit le 30 novembre suivant[5]. Cet arrêté n'empêche pas l'expédition des tuiles (thyolles) de Palais dans la contrée envi-

[1] FROMENT, p. 153. — Michel ROSET, p. 214. — A. ARCHINARD, p. 55. — Cette peinture a été reproduite en gravure à une époque inconnue; il existe deux exemplaires de cette gravure à la Bibliothèque de Genève (Estampes, coll. A. Du Mont, portef. XVIII, n° 52, et coll. Rigaud, n° 1149).

[2] R. C., vol. 28, fol. 102 v°.

[3] *Ibid.*, fol. 104, 104 v°, 126 et 128 (10 août, 16 et 21 septembre 1535).

[4] *Ibid.*, fol. 150 v° et 151. Reg. du trésorier, 9 (B), fol. 39 v°.

[5] *Ibid.*, fol. 165 v°.

Digitized by Google

ronnante. Le 17 mars 1536, le Conseil apprend qu'elles sont transportées par la voie du lac, et pour donner satisfaction aux démolisseurs, on leur offre 33 sols par millier de tuiles[1]. Mais la mésentente s'affirme entre les autorités et les acheteurs du couvent. Le Conseil s'oppose encore, le 29 mars et le 21 avril[2], à tout départ de matériaux. Les « dérocheurs » se refusent à l'arrangement intervenu. Pour terminer ces difficultés, le Conseil emprisonne deux des récalcitrants, qui restent plusieurs jours aux arrêts. Enfin, le 25 avril, « sur ce que les desrocheurs de Palais demandent et veulent avoir les portalz de l'esglise et du couvent comment portes de maison, est arresté et respondu que cela ne leur appartient point, et sur ce qu'il veulent vendre leurs tyolles aux estrangiers, est arresté qu'il ne leur soit permyst, mais leur est deffendu tellement qu'il n'en doegent plus vendre aux estrangiers[3]. »

Le pré attenant au couvent, avec les arbres et fruits, subit une autre destinée. Jaques Emin, bâtier, l'échange le 4 février 1536, contre un prêt de 140 écus soleil, sous la réserve que, si la communauté veut racheter ce pré, on lui remboursera intégralement son avance. Jaques Emin chercha vainement à se faire rembourser cette somme, le 19 juin 1537 et le 4 octobre 1541. Il se plaint qu'en faisant le nouveau boulevard de l'Oie et la nouvelle courtine, on lui a pris une partie de son pré et qu'on lui a coupé des arbres. Les fortifications récentes couvraient en effet l'emplacement du couvent et un morceau du pré voisin. Le 24 février 1542, le prêt de Jaques Emin n'est point encore remboursé, et il réclame amèrement[4]. Cette affaire ne fut liquidée qu'en 1555. Le 16 avril, Claude de la Palle, ayant cause de l'hypothèque de feu Jaques Emin, bâtier, se fait aberger par le Conseil cette propriété, pour la valeur de l'hypothèque[5].

Nous avons montré, dans un précédent chapitre, comment les communaux des Arénières s'étaient augmentés grâce aux travaux d'endiguement de l'Arve. Avec le consentement de l'évêque, la communauté vendit ces terrains. Au bout de la Corraterie se voyait, au XVI^e siècle, au lieu dit en « Jérecua, » le jardin de Philibert Berthelier; c'est près de là qu'il fut arrêté par les émissaires du duc[6]. Au XV^e siècle, ce terrain était encore un communal.

La dernière rue se détachant à l'est de la Corraterie passait devant l'hôpital des

[1] R. C., vol. 29, fol. 52.

[2] *Ibid.*, fol. 60, 86.

[3] *Ibid.*, fol. 90.

[4] R. C., vol. 28, fol. 208; Reg. du trésorier, n° 9, fol. 41; R. C., vol. 31, fol. 6 v° (19 juin 1537); R. C., vol. 35, fol. 351 v°, 507, 513, le 28 février 1542.

[5] Abergements, Gr. 3, fol. 167.

[6] Ce jardin se trouvait sur les terrains de l'Arquebuse à la Coulouvrenière. Le récit est dans les Annales manuscrites citées, Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 175, année 1519. Voir pour le lieu dit: Plainpalais, Plan 60, fol. 15, A 141, et Evêché, Extr. 41, fol. 141 et 144.

Digitized by Google

pestiférés ; nous en dirons ici quelques mots, bien qu'il ne fût pas encore construit en 1477, date de notre plan.

Hôpital des pestiférés. — Déjà en 1469, le vicaire général, Philippe de Compeis, avait, sur l'emplacement actuel du cimetière de Plainpalais, concédé et délimité un terrain, afin d'y construire un hôpital des pestiférés [1]. Ce bâtiment ne fut construit qu'en 1482. Chaponnière en a écrit l'histoire et Blavignac en a donné une description très complète [2].

Au milieu d'un grand enclos, entouré de murs, reliant des petites maisons ou « capites » (au nombre de sept), s'élevait l'église, bâtie en forme de croix latine. Ce sanctuaire était sous le patronage de Notre Dame de la Miséricorde, des saints Pierre et Paul, saint Antoine et saint Sébastien. Tout autour s'étendait le cimetière des pestiférés. Les estampes des XVI[e] et XVII[e] siècles nous donnent une image assez exacte de cette construction. La porte principale du cimetière, jusqu'en 1776, s'ouvrait sur le chemin des Savoises (en partie actuellement le boulevard Saint-Georges), autrefois la voie tendant aux Arénières. L'hôpital était joint à la chapelle, et en formait la partie antérieure *(primum membrum ospitalis)* [3]. Il se composait d'un rez-de-chaussée, avec une vaste salle ouvrant probablement sur la chapelle, où étaient rangés treize lits garnis de couvertures ou « coites, » et d'un premier étage avec plusieurs chambres, dont chacune portait un nom particulier : chambre saint Alexis, de Jean Maillard, de Jean de la Fontaine, etc.

L'hôpital entier comptait vingt-trois lits. Outre les autels de la Vierge et des saints, patrons de l'hôpital, l'église contenait un autel à saint Roch. D'après les estampes, l'édifice, tout en gardant une grande simplicité, affectait les formes du gothique tardif. Sur le pourtour des murs de clôture, les capites n'étaient pas autre chose que de petits lazarets, fondés pour la plupart par des confréries : celle de saint Crespin ou des cordonniers fut la première à en construire une en 1478 ; la maisonnette s'élevait à droite de l'entrée actuelle du cimetière.

L'église et l'hôpital ne furent démolis qu'en 1776 ; les derniers restes subsistèrent jusqu'en 1807.

Au delà du commun des Arénières apparut, dans la première moitié du XV[e] siècle, une région conquise sur les eaux et les îles de l'Arve. On l'appelait « aux Arénières, » ou bien « vers les Gleys » *(glerias)* de l'Arve. A l'époque de notre plan, ces

[1] P. H., n° 678.

[2] J.-J. Chaponnière, *Les hôpitaux de Genève avant la Réformation, M. D. G.*, t. III, p. 276 et suiv. — J.-D. Blavignac, *Notice sur le cimetière de Genève, M. D. G.*, t. VII, p. 171 et suiv. — E. Doumergue, *Jean Calvin*, Lausanne, 1905, in-4, t. III, p. 139 et suiv.

[3] Voir l'inventaire des biens de l'Hôpital, publ. par J.-J. Chaponnière, *M. D. G.*, t. III, p. 455 et suiv.

Digitized by Google

terrains étaient encore peu habités ; cependant, au milieu des jardins et des prés on comptait déjà sept granges et une tour. Cette tour, qualifiée aussi de maison haute, appartenait alors à la veuve de Henri Dufour ; elle dominait la « Jonction » près du rivage de l'Arve, *versus charmerias,* soit vers les digues[1]. Elle ne fut construite qu'après 1460.

En longeant le grand commun de « Plyan-Palais » par l'avenue du Mail actuelle, on aboutissait à l'Arve ; un chemin, suivant de près la rive, rejoignait à la croix de Notre-Dame-de-Grâces la grande route du pont de Carouge.

Il nous faut maintenant parcourir une autre région du faubourg, celle qui s'étend le long du chemin du pont d'Arve et s'appelle lieu dit « en Palais. »

Cette voie a originairement pris naissance à la porte de la Tertasse, nommée auparavant porte de Palais ou porte du Marché. Au bas des crêts abrupts couronnés par les murs de la ville, et derrière l'église des Frères prêcheurs, se réunissaient deux sentiers, l'un descendant de la porte Baudet, l'autre aboutissant à la porte Saint-Léger. Sur un court espace, la grande rue, resserrée entre les murs des Dominicains et les maisons ou jardins appartenant aux d'Orsières, prenait le nom de voie des « Bastiers, » soit des bâtiers *(carreria basteriorum).*

Comme aujourd'hui, les communs de Palais, autrefois « Paluais, » avaient la forme d'un grand parallélogramme, mais ils étaient beaucoup plus vastes à cette époque. Cet ancien marais *(palus),* devenu un pâturage, appartenait au prince évêque : la communauté en avait la jouissance. C'était là que se réunissaient les assemblées très nombreuses, entre autres celle qui eut lieu en 1430 lors de la déclaration d'Amédée, duc de Savoie, aux citoyens[2]. Les grandes fêtes religieuses avaient lieu plus spécialement à l'extrémité de la plaine de Plainpalais, du côté de la ville. Nous en trouvons un exemple dans la présentation du saint suaire en 1453. Des tribunes ou loges furent construites jusque sur les murs du couvent des Dominicains, pour permettre à la foule de prendre place et d'assister à cette cérémonie, répétée plus tard au Pré-l'Evêque[3]. On avait pris des dispositions semblables lors de l'arrivée du pape Martin V à Genève, en 1418 ; les comptes des charpentiers en font foi[4].

Oratoire de Palais. — Le Conseil donna licence à Jean Nergaz, dès le 8 mars 1504, de construire un oratoire dans la partie de la plaine la plus rapprochée du couvent des Dominicains[5]. L'année précédente déjà, des pourparlers avaient eu lieu,

[1] Evêché, Gr. 5, fol. 106, et Gr. 7, fol. 449. *Charmeria* = *charmurus?* ou peut-être lieu planté de charmes.

[2] P. H., n° 479.

[3] C. C., n° 4, 3me cahier, fol. 31 v°, 32, 39, etc.

[4] C. C., n° 3, fol. 22 v°. — Voir aussi Ed. Mallet, *M. D. G.,* t. II, 2me part., p. 161.

[5] *R. C.,* t. VI, p. 183.

Digitized by Google

au sujet de cette construction, avec le conseil épiscopal. L'emplacement de ce petit édifice nous est indiqué par l'acte de vente de la grange de Raymond Du Pont, « assise vers l'oratère[1] ». Auparavant on savait seulement, par Bonivard, qu'il était au milieu de la plaine de Palais[2].

Jean Nergaz, procureur de l'hôpital des pestiférés, édifia cet oratoire au moment d'une forte épidémie de peste. Bonivard rapporte qu'on y admirait une peinture de Notre-Dame-de-la-Pitié (vierge de Miséricorde), qui, d'après sa description, devait ressembler beaucoup à celle que l'on a retrouvée à Saint-Gervais. On y déposait les offrandes pour les pauvres frappés de la peste[3]. La construction de cette chapelle semble avoir été très lente, l'argent manquant pour la terminer. Le 20 mai 1513, et plus tard, le 2 juin 1514, on y travaille encore ; on parle constamment de son délabrement et de ce qu'elle reste inachevée[4].

Nous savons que cet oratoire, peut-être à plan central, était décoré de quatre socles de pierre sur lesquels s'érigeaient quatre statues de saints[5], probablement saint Antoine, saint Sébastien, saint Pierre et saint Paul. La chapelle était, en effet, rattachée à l'hôpital pestilentiel, et sous le patronage de ces saints.

C'est à Jeanne de Jussie que nous devons la seule description connue de cet édifice ; il était précédé d'une croix de pierre, et sa belle verrière représentait précisément saint Antoine et saint Sébastien. Les Bernois, en 1530, ruinèrent cet oratoire, abattirent l'autel, mirent en pièces la verrière, et s'assirent sur les tronçons de la croix, autour d'un feu, pendant qu'ils faisaient le guet près de leur artillerie[6]. Un parc de plusieurs pièces était, en effet, disposé à proximité, la troupe et les chevaux cantonnant dans le couvent de saint Dominique.

Rappelons encore qu'en avril 1523, l'évêque Pierre de la Baume désira célébrer une messe solennelle sur la plaine, devant l'oratoire, à l'occasion de son entrée épiscopale. En vue de cette cérémonie, on décida d'élever des estrades, mais on y renonça, et la messe fut célébrée à Saint-Pierre[7].

Les derniers restes de l'oratoire disparurent avec les faubourgs.

Les crêts Saint-Apre, appelés plus tard crêts de la Chauvinière, étaient occupés par des jardins et quelques granges, qui bordaient le chemin des Frères

[1] Reg. du trésorier, n° 12, dernier cahier, fol. 12 v°. — DE LA CORBIÈRE, Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 117, p. 32.

[2] BONIVARD, *Chroniques*, t. I, p. 44.

[3] BONIVARD, *Chroniques*, t. I, p. 44. — Voir aussi J.-D. BLAVIGNAC, *op. cit.*, *M. D. G.*, t. VII, p. 175. — A. ARCHINARD, *op. cit.*, p. 1 et suiv.

[4] R. C., vol. 17, fol. 134 et 217 v°.

[5] R. C., vol. 16, fol. 65 (22 mai 1509).

[6] Jeanne de JUSSIE, p. 17 et 23.

[7] R. C., vol. 20, fol. 151 et suiv. (11 avril 1523).

Digitized by Google

prêcheurs à la porte Saint-Léger[1]. Sur cette même voie, les de Pesmes possédaient une maison avec un colombier. Un sentier ou « vionet » desservait les jardins et rejoignait un autre sentier reliant directement la porte de Saint-Léger à Plainpalais.

Toute la région entre la colline de la ville et la plaine devait être marécageuse : on l'appelait « en bourbiers » *(in burbiis)*. La grande route allant au pont d'Arve passait non loin de l'église Saint-Léger et aboutissait devant Notre-Dame-de-Grâces, à la croix et à la route de Saint-Léger. Elle suivait constamment les communaux de Palais.

[1] La rue du Manège actuelle, dans les murs, s'appelait rue du « Petit-Palais. » Chapitre, Gr. 26[2], fol. 112 v° et 132 (en 1441 et 1442).

Sceau du couvent des Dominicains de Palais.

Digitized by Google

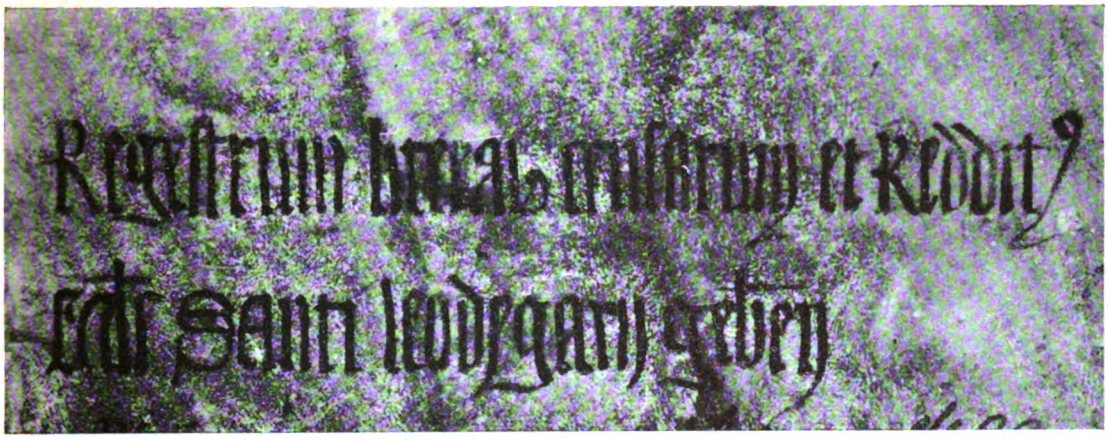

Registre des droits et censes de la cure de Saint-Leger.

V

Faubourg Saint-Léger.

Le faubourg Saint-Léger est d'une formation beaucoup plus ancienne que celui de la Corraterie et de Palais. Alors que ce dernier était encore recouvert par les eaux de l'Arve, la première agglomération de Saint-Léger existait déjà. Ce faubourg s'établit le long de la grande route conduisant du pont de l'Arve à la cité. Or, cette route, qui n'est autre que celle de Vienne à Genève, remonte à l'époque romaine. Elle correspond au tracé actuel de la rue Prevost-Martin, qui, dans sa plus grande partie, se dirige en ligne droite, conformément aux traditions romaines. Charles Morel estimait également qu'il fallait chercher la voie antique de ce côté, et il avait indiqué le chemin de la Cluse[1]. Il est probable que ce chemin a existé anciennement, mais il ne devait être qu'un embranchement, pour se rendre à la ville romaine sur les Tranchées, la voie principale se dirigeant du pont d'Arve au Bourg-de-Four.

Cette route avait une importance capitale, car il est maintenant bien établi que les deux voies romaines, l'une venant de Tarentaise par Annecy, l'autre de Vienne par Seyssel, aboutissaient toutes deux à Carouge pour franchir l'Arve. C'est un manque de réflexion de nos historiens qui leur a fait dire que la voie venant d'Annecy passait par le haut du Salève, traversée impraticable en hiver ; elle suivait, comme de nos

[1] Ch. Morel, *Genève et la colonie de Vienne, M. D. G.*, t. XX, p. 555.

Digitized by Google

jours, le col du Châble, Neydens, Landecy, Carouge. L'autre route, franchissant le col de Chaumont, passait près de Saint-Julien, pour aboutir à Carouge. Les erreurs commises proviennent d'une fausse interprétation, par Grillet, d'un texte où les chartreux de Pomier[1], en 1179, donnent 30 sous à Humbert, vicomte de Cruseilles, pour la route. Ce passage n'implique nullement la construction récente de ladite route : bien au contraire, ces réparations prouvent son antiquité[2].

Outre cette voie principale, qui tendait directement au Bourg-de-Four, le faubourg Saint-Léger, dont les jardins s'étalaient jusqu'au pied des falaises de Champel, possédait une autre artère, la voie du Puits, reliant la porte Saint-Léger à la plaine de Plainpalais.

En sortant de la porte de la ville, appelée du Puits ou de Saint-Léger, le passant franchissait sur le pont-levis le fossé ou la mare des « Aygues vertes. » Ces eaux croupissantes, qualifiées par Bonivard « d'eau de marets toute verte de grenouillière, » bordaient d'un côté une petite place, à la rencontre de trois chemins : la grande route du pont d'Arve ou de la Recluse, la rue du Puits, allant aux communaux, et le chemin le long des fossés, qui conduisait au couvent des Frères prêcheurs.

De tout temps, les sources ont abondé dans cette région, causant de graves dégâts aux fortifications; elles subsistent encore aujourd'hui. En suivant la route principale, on laissait à gauche les communaux et crêts de la Recluse, appelés aussi communs du « Rafour, » où l'on exploitait du sable. Sur la hauteur s'élevait l'oratoire ou « Reclusage » de Sainte-Marguerite. Ces communs ont appartenu de tout temps à la ville; ils sont qualifiés en 1465 de *terra et platea Raffurni ville Gebenn*[3]. En avril 1410, c'est le Conseil lui-même qui aberge une pose de ces terrains[4].

Recluse Sainte-Marguerite. — La chapelle de la Recluse est mentionnée pour la première fois en 1318 dans une reconnaissance de Marguerite, femme de Peronnet d'Ornay, pour une pièce sise *supra reclusagium*[5].

Cet oratoire dépendait du chapitre, qui y entretenait une recluse, symbole de la pureté. Au dire de Bonivard, elle faisait pénitence « pour les péchés de tous les chanoines[6]. » En 1338, le chapitre autorise le curé de Saint-Léger à instituer des altariens dans la chapelle ou reclusage de Sainte-Marguerite[7]. Malgré un certain nombre de legs, dont nous retrouvons les traces dans les testaments du XV^e siècle,

[1] J.-L. GRILLET, *Dictionnaire des dép. du Mont-Blanc et du Léman*, Chambéry, 1807, in-8, t. III, p. 183. S. GUICHENON, *Bibliotheca Sebusiana*, Lyon, 1666, in-4, centuria II, caput 13.

[2] Pour ces routes romaines, voir Ch. MARTEAU, *Voies romaines de la Haute-Savoie*, dans la *Revue Savoisienne*, t. XII, p. 199; t. XLIV, p. 23, 87, 166; t. LIV, p. 181, ainsi que C.-A. DUCIS, *Voies romaines de la Savoie, ibid.*, t. XXIV, p. 320.

[3] Chapitre, Gr. 33, fol. 392.

[4] *R. C.*, t. I, p. 16 (18 mars 1410).

[5] Chapitre, R. 159.

[6] BONIVARD, *Chroniques*, t. I, p. 44.

[7] Cure Saint-Léger, Reg. 19, fol. 30 v°.

Digitized by Google

cette pauvre recluse était quelque peu délaissée. En 1460, elle se plaint au Conseil de cet abandon et demande que, comme par le passé, on fasse dire la messe le dimanche dans l'oratoire, aux frais de la communauté[1]. Le Conseil fait droit à cette demande ; les frais devront être pris sur les revenus de la Boîte Toutes-Ames, institution religieuse de bienfaisance.

Nous ne connaissons rien de l'aspect de l'oratoire, au point de vue architectural ; nous savons seulement qu'il comportait une chapelle et un jardin avec une petite maison d'habitation. Le tout fut ruiné au mois d'août 1534 et rasé définitivement le 6 avril 1537[2]. Peu après des réclamations se font jour ; on se plaint de ce que Pierre du Châble s'est emparé du jardin de la Recluse. De grandes discussions s'ensuivent : ce terrain lui a-t-il été abergé par le chapitre ou appartient-il à la communauté[3] ?

L'espace devant la porte de la ville était louée chaque année, comme d'autres places, par la communauté[4]. Dans l'îlot de maisons fermant la place, au-dessous de la Recluse, s'élevait un immeuble dépendant de l'abbaye de Pomier.

Poursuivons notre description de la rue de Saint-Léger, dans la direction du pont d'Arve.

Après avoir dépassé Sainte-Marguerite, on arrivait devant un petit édifice, la fontaine de Saint-Léger, qui a joué un rôle important dans la vie du faubourg (parcelle n° 310 du plan). Pendant tout le XV^e^ siècle, cette fontaine aux eaux abondantes a occasionné d'innombrables discussions et décisions de l'autorité. Son origine est certainement romaine. En 1359, dans une reconnaissance de Rolet Peyrolier, on lit que son terrain est situé *in territorio de Palacio supra fontem de Joven,* soit de Jupiter. Cette même mention se retrouve dans un acte de 1423[5]. Ces textes nous prouvent qu'une tradition constante attribuait à cette fontaine une origine romaine, et cela n'a rien d'étonnant, puisqu'elle était située au bord de la grande voie impériale. Très vite la belle source fut répartie entre deux fontaines ; en 1378, Martin de Bourdigny possédait un terrain *juxta duas fontes Sancti Leodegarii*[6].

La fontaine de Joven constituait un véritable petit édifice, assez semblable peut-être à la fontaine dite de César à Veyrier[7]. En 1457, les syndics la visitent et donnent de l'argent *pro edifficio fontis*[8]. Mais, quatre ans plus tard, de nouvelles réclamations renaissent, les eaux causant des dégâts dans les propriétés voisines. On décide

[1] *R. C.*, t. I, p. 411. — J. MERCIER, *le Chapitre de Saint-Pierre de Genève,* Annecy, 1890, p. 142 et 374.

[2] GALIFFE, Arch. d'Etat, Extraits manuscrits des R. C., n° 26, fin du vol. 1533-35. Informations par le juge des excès de l'évêché. — Fortifications de la ville, comptes n° 1, fol. 7, par Pernet des Fosses. « Livré à ung manovrier que s'et ayder à aplané la Reclose. » — Jeanne de JUSSIE, p. 31.

[3] R. C., vol. 28, fol. 7, 9 et 29 v° (12 et 16 février, 23 mars 1535).

[4] R. C., vol. 22, fol. 136 (29 octobre 1527).

[5] Chapitre, Gr. 7, reconn. 86, Gr. 18, fol. 125 v°.

[6] Chapitre, Gr. 7, reconn. 108 et 131.

[7] Je ne pense pas que la fontaine de Veyrier soit romaine, sous sa forme actuelle, mais elle représente un type antique perpétué.

[8] *R. C.*, t. I, p. 227.

Digitized by Google

alors de conduire ces eaux à une autre fontaine, près de l'orme devant l'église Saint-Léger, et de la construire sur le modèle de l'ancienne; les habitants du faubourg doivent participer à la dépense[1]. Quelques années après, dès 1480, on doit reprendre les réparations[2]. Cette fontaine a survécu à la démolition des faubourgs. Elle est mentionnée en 1630: « Il y a une fontaine et un petit édifice au-dessus de ladite fontaine[3]. » Et de nouveau en 1706, à propos de la propriété de noble Guillaume Franconis: « Il y a une fontaine, sur laquelle fontaine il y avait un petit édifice, lequel n'est plus en état[4]. »

Elisée Coutau, dans son histoire de Plainpalais[5], rapporte que noble Jaques Grenus, proche voisin de Franconis, fait la demande de détourner dans son jardin « l'eau de Saint-Victor[6]. » Cette eau est cédée à la Seigneurie par noble Franconis en 1712; un aqueduc, construit en 1822, la conduit sous le chemin des Sources, jusqu'au bout de l'avenue du Mail. Cette fontaine publique et ses canalisations font encore l'objet de pourparlers entre la commune de Plainpalais et Horace-Bénédict de la Rive, successeur de Franconis[7].

La fontaine de l'avenue du Mail a été supprimée vers 1895, mais les sources qui l'alimentaient existent toujours, et on en retrouve encore les conduites dans la ruelle des Sources.

En face de l'antique fontaine débouchait une venelle, qui reliait les deux grandes rues du faubourg.

Encore quelques pas, et nous voilà devant le chœur de l'église Saint-Léger. L'entrée principale s'ouvrait en face de la plaine, et on y accédait directement par la rue du Puits.

Eglise Saint-Léger. — Les historiens et les archéologues ont tous commis une grave erreur quant à l'emplacement de ce monument. On l'estimait très proche des murs de la ville. Or, il en était fort éloigné, situé au milieu de son faubourg, à peu près à mi-chemin entre la porte du Puits et l'Arve. Cette église paroissiale est mentionnée pour la première fois entre 1215 et 1218, à l'occasion de la perception de la dîme papale à Genève[8]. Le chapitre, d'après un acte de 1234, y avait le droit de présentation[9], les revenus de l'église étant affectés moitié à la cure, moitié aux chanoines de la cathédrale[10].

[1] *R. C.*, t. II, p. 12, 13, 66, etc.
[2] *R. C.*, t. III, p. 161; IV, p. 4, 100, 175, 179, etc.
[3] Evêché, Gr. 19, fol. 469.
[4] Evêché, Gr. 13 (rouge), fol. 710 v°.
[5] Elisée Coutau, Histoire de Plainpalais, ms. appartenant à la Société de lecture de Genève, p. 690.
[6] R. C., vol. 164, p. 290 (16 septembre 1664).
[7] F.-G. Butin, not., t. 49, n° 235 (5 juillet 1822).
[8] *R. G.*, n° 565.
[9] *R. G.*, n° 667.
[10] P. H., n° 76 (1264).

Digitized by Google

Dès lors, nous retrouvons fréquemment, dans des actes, mention de l'église et de ses curés. Cette paroisse importante comprenait non seulement un faubourg très populeux, mais encore, sur l'autre rive de l'Arve, la léproserie de Carouge.

Nous avons malheureusement très peu de renseignements sur l'église de Saint-Léger. Au XV[e] siècle, elle devait être en mauvais état; le 3 avril 1459, le curé et les procureurs de la fabrique demandent au Conseil la permission de prendre des pierres dans l'Arve pour réparer l'église *(pro eorum ecclesiam edifficando)*[1]. On leur accorde 50 à 60 brouettes de cailloux. Le clocher est aussi mentionné à propos des gardes qu'on dut y mettre en 1527[2].

Cette église contenait plusieurs chapelles entretenues par des confréries. Outre celle de Saint-Léger, soit de Sainte-Agnès (confrérie de Saint-Léger), elle abritait l'autel de la sainte Vierge (confrérie de la sainte Vierge de Bethléem, maçons et charpentiers)[3], la chapelle de Saint-Lazare martyr[4], enfin l'autel de la confrérie Notre-Dame des mendiants, sur laquelle nous ne possédons point de renseignements[5].

Les fidèles se recrutaient surtout dans la classe populaire: ouvriers, maçons et agriculteurs. Quelques bourgeois plus aisés s'y rencontrent cependant, et même des chevaliers, comme noble Guillaume de Saint-Jeoire et noble Richard de Viry, qui font des legs en 1309 et 1333[6]. Les lépreux qui fréquentaient le culte y jouissaient d'un bénitier particulier et, à l'extrémité de l'église, de places réservées, d'où ils pouvaient, par deux fenêtres grillées, voir et suivre l'office[7].

Tout autour du sanctuaire s'étendait le cimetière, qui fut d'abord affecté aux personnes mortes de peste (arrêté du Conseil du 3 juillet 1482)[8], avant que l'on inaugurât le cimetière de Plainpalais. La tourmente politique et religieuse du XVI[e] siècle n'épargna point cette église: elle fut saccagée et ruinée. En août 1534, elle semble déjà dans un état de destruction avancé. Le plus grand désarroi régnait dans les démolitions; beaucoup de personnes cherchaient à se partager les dépouilles et les matériaux des constructions ruinées. Quatre associés s'étaient chargés de la démolition de l'église de Saint-Léger: Claude Manna, Johannet Ballon, Jean Forge, et Jean Vorse. Ils emportèrent les cloches, tuiles, poutraisons, ferrures, voire même un calice et quatre écus. Le 21 juin 1535, le Conseil, à la suite de réclamations, leur enjoint de rendre compte de tous ces biens; un nommé Ma[n]lich avait même pris une cloche pour sa part de butin[9].

[1] *R. C.*, t. I, p. 283.
[2] R. C., vol. 22, fol. 93 v° (2 août 1527).
[3] Chapelle Saint-Léger à Saint-Léger, R. 1 et 2; Comptes de la cure Saint-Léger, n° 21, fol. 121; Confrérie de la Sainte-Vierge de Bethléem, R. 1; Cure Saint-Léger, Reg. 19, fol. 27; testament de 1401.
[4] Chapelle de Saint-Lazare martyr, à Saint-Léger, R. 1.
[5] Comptes de la cure Saint-Léger, n° 21, fol. 121.
[6] Cure Saint-Léger, Reg. 19, fol. 11 et 35.
[7] Maladière de Carouge, Livre des Ladres, n° 16, fol. 30 v°.
[8] *R. C.*, t. III, p. 222.
[9] R. C., vol. 28, fol. 68. — Jeanne de Jussie, op. cit., p. 107, place la dévastation définitive de l'église au 9 octobre 1534, jour de la saint Denis.

Digitized by Google

Au printemps de l'année 1536, il ne restait plus de l'église que quelques pans de murs ruinés ; une plainte fut déposée au Conseil « pour ce que des gens emportent le regrès (appelé vulgairement chez nous du marin) de l'église Saint-Léger[1]. » Le 20 décembre 1537, l'emplacement fut abergé à Antoine Panissod. On lit dans le livre des abergements de la communauté : « Une nostre place, en laquelle a esté l'église et cymitière de la paroisse de Saint-Légier, située auprès de Plainpalais, et jouxte les chemins publics de la porte de ville au pont d'Arve[2]... » Le cimetière et le sanctuaire couvraient une superficie d'environ 2460 mètres carrés.

En 1892-1893, au cours des travaux de construction du nouveau boulevard du Pont d'Arve, on découvrit des ossements, derniers restes assurément du cimetière de Saint-Léger[3].

Presque en face de l'église s'ouvrait la rue se rendant par une pente rapide au Rafour, à la porte Saint-Christophe et au faubourg Saint-Victor. Il en subsiste un fragment à la ruelle de la Tour. Au même endroit, un chemin sinueux permettait de se rendre au pré de la Chantrerie et à Champel.

Reprenant la grande voie de la Recluse au pont d'Arve, nous trouvons à droite des possessions du fief de chapitre, à gauche des parcelles étroites bâties, dépendant des nobles d'Aquinée. La dernière de ces maisonnettes, ancienne propriété de la famille Filancet, touchait les communaux du « Petit-Plainpalais, » où se dressait l'ermitage du pont d'Arve. Une croix, appelée plus tard croix de Notre-Dame-de-Grâces, ornait le carrefour des grandes voies allant au pont d'Arve[4].

Ermitage du pont d'Arve et Notre-Dame-de-Grâces. — L'ermitage du pont d'Arve est cité pour la première fois en septembre 1461, probablement au moment de sa construction. Les frères Filancet demandent au Conseil une limitation entre leur propriété et la maison de l'ermite du pont d'Arve[5]. L'année suivante, on apprend que l'ermite est retenu dans sa demeure à cause de ses infirmités ; le Conseil lui fait un don de viande de mouton, ainsi qu'aux frères de Palais et de Rive, et à la Recluse[6]. En 1477, année de l'inventaire, il n'y avait encore rien de changé à l'ermitage, qui se composait d'un oratoire et d'une maisonnette, très analogue probablement à celle de la recluse. Mais inopinément, le 8 février 1480, surgit une demande des frères de Notre-Dame-des-Ermites. Se basant sur des promesses antérieures, ils requièrent l'autorisation de construire une église dans l'ermitage près du pont[7]. Ces frères appartenaient à l'ordre mendiant des Ermites de Saint-Augustin. Bien que la fon-

[1] R. C., vol. 29, fol. 39 v° (7 mars 1536).
[2] Abergements, Gr. 1, fol. 146. Voir pour la provenance le tableau ci-dessus, p. 13.
[3] Renseignement de M. Charles Roch, sous-archiviste d'Etat à Genève.
[4] De Montfalcon, Gr. 1, fol. 300 v° (1506).
[5] *R. C.*, t. III, p. 60 et 98.
[6] C. C. n° 6, fol. 344.
[7] *R. C.*, t. III, p. 123 et 137.

Digitized by Google

dation de cet ordre remonte déjà à l'an 1256, il n'acquit une grande extension dans notre région qu'à la fin du XIV[e] siècle, si ce n'est plus tard.

Le couvent, qui prit le nom de Notre-Dame-de-Grâces, sous le patronage de Notre-Dame et de Saint-Augustin, suscita au Conseil de nombreuses difficultés par le fait de l'inconduite des frères et des supercheries inventées par eux pour attirer les dons des fidèles. Un certain Gracien de Turin, qui avait acheté le terrain, exhiba une bulle du pape en faveur du couvent; or, cette bulle était fausse. La population, exaspérée, menaça les frères de les emprisonner et de détruire les bâtiments[1]. Grâce à de nombreux dons, les religieux avaient pu commencer la construction d'un couvent, d'une église et d'un clocher assez somptueux. On leur fournit en outre de l'argent pour des cloches[2]; le prieur demandait au Conseil du terrain pour consolider et agrandir le sanctuaire[3].

Les Augustins avaient dû traiter avec les nobles d'Aquinée et prendre les sept maisons et jardins voisins de l'ermitage, pour construire le couvent; le réfectoire, qui servit d'abord de salle capitulaire, utilisait l'emplacement même de ces maisons. En retour, les frères payaient un cens aux nobles d'Aquinée[4]. Dans l'acte de reconnaissance, outre le prieur Aymon Farquet, sept autres ermites sont mentionnés; le couvent devait abriter, en effet, une dizaine de frères. Ils payaient également 5 florins par année à la cure de Saint-Léger, en vertu d'une transaction, passée le 17 novembre 1486, leur permettant d'acquérir une place pour construire[5].

Malgré tout, les Genevois restaient inquiets; ils contrôlaient minutieusement l'emploi de l'argent donné pour l'œuvre de l'église. Cette méfiance semble motivée par des désordres constants qui se produisent chez les frères, et le Conseil se plaint de ce que, contrairement à leur règle, ils construisent des édifices trop somptueux[6].

En 1495, les religieux demandent la permission d'élever un clocher; on les y autorise, à condition qu'il soit de dimension modeste et situé du côté du cloître[7]. Cette réponse s'explique par le fait que l'usage des clochers était contraire à la règle des Augustins et que, même dans les édifices les plus considérables de cet ordre, on ne permettait pas la construction de tours, mais seulement d'abris pour les cloches[8]. Il fut fait cependant des exceptions, comme nous le verrons plus tard, à propos de la tour de Notre-Dame-de-Grâces.

Le duc de Savoie Amédée IX, sa femme Yolande de France, ainsi que le bâtard

[1] Caspar Wirz, *Regesten zur Schweizergeschichte aus den päpstlichen Archiven*, 1447-1513, Bern, in-8, Heft 5 (1915), p. 80, n° 197, et *R. C.*, t. III, p. 505, 511, etc.
[2-3] *R. C.*, t. III, p. 381 et 482.
[4] Aquinée, Gr. 1, fol. 152 (1512) et *R. C.*, t. V, p. 218.
[5] Cure Saint-Léger, Gr. 4, fol. 271.
[6] *R. C.*, t. IV, p. 10 et 102.
[7] *R. C.*, t. V, p. 421.
[8] Viollet-le-Duc, *Dictionnaire de l'architecture*, t. I, p. 301.

Digitized by Google

René, furent grands protecteurs des Augustins; ce dernier leur donna des fonds pour édifier une chapelle; aussi, le 27 janvier 1495, les Frères demandent l'autorisation de construire[1]. Bonivard rapporte ce fait, ainsi que l'histoire d'un faux miracle. Quatre larrons, dépendus du gibet de Champel et conduits au couvent, y revinrent à la vie; on cria au miracle, et on fit peindre la scène pour attirer les fidèles. Le Conseil ne se laissa pas prendre à la manœuvre et s'opposa à cette représentation picturale[2]. Cependant, quelques années auparavant, il avait autorisé les frères à faire peindre un tableau et à le placer à leur convenance; cette image était probablement celle de Notre-Dame, dont nous parlerons plus loin[3].

En 1500, le duc Philippe de Savoie demande au pape que le couvent soit réformé, les éléments de trouble expulsés, enfin qu'il soit mis sous la surveillance du vicaire général des ermites Augustins de la Lombardie. Le pape accède à ces désirs[4].

A partir du 20 avril 1512, les frères Augustins demandent derechef des autorisations pour construire devant leur église. Ils étaient astreints à faire ces démarches, les terrains voisins appartenant à la communauté. Autant qu'on peut le comprendre, les religieux désiraient bâtir un mur avec portail, entourant le cimetière, devant et autour de l'église. Les négociations furent longues; le Conseil, d'abord opposé au projet des Augustins, y consentit enfin, à condition que l'on détruisît une petite maison devant le portail et qu'avec ces matériaux on procédât aux constructions nécessaires. L'autorisation définitive est datée du 16 mai 1513[5].

Notre-Dame-de-Grâces fut témoin des tragiques événements de cette époque. C'est sur le noyer en face de l'église que, le 3 octobre 1518, on trouva au matin les têtes et les bras des malheureux Navis et Blanchet[6]. C'est dans l'église que les Fribourgeois inhumèrent la tête de Philibert Berthelier, restée fichée à une potence près de l'Arve pendant deux ans. Le 22 août 1526, il y eut à Notre-Dame une grande procession de toutes les autorités et de la population, en mémoire du citoyen martyr[7]. Dès ce moment, cette région voisine du pont fut le théâtre de luttes et de coups de main avec les bandes qui harcelaient Genève. On se servit de la tour de Notre-Dame pour y mettre des gardes; on pria les frères de déménager les cloches et de construire à leurs frais un boulevard ou une tour[8].

[1] *R. C.*, t. V, p. 443. — Bonivard, *Chroniques*, t. I, p. 295.
[2] *R. C.*, t. VI, p. 209 (15 août 1504).
[3] *R. C.*, t. IV, p. 266.
[4] C. Wirz, *op. cit.*, Heft 6, p. 255, n° 669.
[5] R. C., vol. 17, fol. 40 v°, 41 v°, 44 v°, 119 v°, 121 et 132 v° (20, 21 avril et 14 mai 1512; 11 et 15 mars, 16 mai 1513). — R. C., vol. 18, fol. 29 v° (27 mars 1515).
[6] R. C. vol. 19, fol. 48 v°.
[7] Savyon, *op. cit.*, p. 99. — R. C., vol. 21, fol. 169.
[8] R. C., vol. 23, fol. 20 v° (15 mars 1528).

Digitized by Google

A cette époque, la petite chapelle de l'ermitage était transformée en une grande église, avec une chapelle somptueuse due aux largesses du bâtard René et s'élevant probablement au midi sur les anciens communaux. Tout autour, se voyait un cimetière fermé par des murs et précédé d'un portail.

Au nord, s'étendaient les bâtiments conventuels, avec la place du cloître. Les religieux se tenaient principalement dans une grande salle bordant la route, appelée « poële, » servant à la fois de réfectoire et de salle capitulaire[1]. Devant l'église s'ouvrait un puits, dont on refit la chaîne en 1507[2].

Suivant l'observance des Augustins, l'édifice ne devait posséder qu'une nef sans transept; elle semble avoir été orientée de l'est à l'ouest. Si les bâtiments conventuels gardaient une grande simplicité, on peut croire que la chapelle était plus riche qu'il ne convenait à un ordre ennemi du luxe. L'église était dédiée à Notre-Dame-de-Grâces, à saint Augustin et à saint Sébastien.

Les iconoclastes portèrent leurs ravages dans ce lieu célèbre par ses pélerinages. Le 9 mars 1535, on rapporte au Conseil que des citoyens ont brisé une statue de saint Jean-Baptiste, dont la base sculptée supportait un bénitier[3]. Le 10 mai suivant, il est parlé des faux miracles de Notre-Dame. On y apporte des enfants morts *(in illo lapideo templo Augustinorum)*, des femmes les veillent et prétendent les ressusciter; cependant, ajoute naïvement le chroniqueur, on n'en a jamais vu revenir à la vie. Il est décidé d'interdire au sacristain de recevoir des enfants morts dans cette chapelle, sous peine de l'indignation de la cité. Cette interdiction est notifiée par les syndics en personne[4]. Le même jour, comme le métal est rare, le Conseil décide de prendre les cloches hors de la ville, et pour commencer, la grande cloche de Notre-Dame. Le livre du trésorier indique la note des frais de transport de cette cloche, ainsi que du « reloge » (horloge)[5].

Enfin, le 8 août 1535, Pierre Vandel, Baudichon de la Maisonneuve, Ami Perrin et un grand nombre d'autres citoyens, malgré l'intervention des syndics, brisent toutes les images, sauf le tableau de Notre-Dame-de-Grâces, qui est emporté à la maison de ville. Cette peinture célèbre était, dit-on, d'une grande beauté[6].

Les Augustins, se sentant menacés, commencent à emporter tous les meubles; aussi, comme pour les autres églises, on nomme des délégués chargés de dresser l'inventaire des biens ecclésiastiques. Pierre Lullin et Bernard de Chenalleta sont désignés pour cet office[7]. Malgré ces mesures, les frères continuent à déménager

[1] Aquinée, Gr. 1.
[2] *R. C.*, t. VI, p. 351.
[3] R. C., vol. 28, fol. 21.
[4] R. C., vol. 28, fol. 49 v° et 50. — Voir aussi FROMENT, p. 151.
[5] Reg. du trésorier, 13, fol. 30.
[6] R. C., vol. 28, fol. 102.
[7] R. C., vol. 28, fol. 104 v° (10 août 1535).

Digitized by Google

leurs objets précieux. Lullin est autorisé à leur remettre de l'huile et des victuailles, mais il devra rapporter les joyaux et les calices[1]. Cependant, les vols continuant, Claude Bernard est désigné, le 21 septembre 1535, pour mettre en sûreté ce qui reste des biens de Notre-Dame-de-Grâces[2]. Trois jours plus tard, les Peneysans passent le pont d'Arve, après s'être cachés dans la grange de Pesmes à Carouge, et attaquent les Genevois ; on place des gardes dans la tour de Notre-Dame. Après Claude Bernard, Baudichon de la Maisonneuve est délégué pour veiller sur les dépouilles du couvent[3]. Du reste, il était déjà en partie démoli, puisque ceux qui étaient chargés de construire le boulevard de Rive en avaient demandé les pierres, le 15 juin de la même année[4].

La belle image de Notre-Dame, apportée à la maison de ville, est brûlée en présence du Conseil[5].

Les combats se multiplient au pont d'Arve et surtout au couvent des Augustins ; en janvier 1536, le bois des démolitions est utilisé pour fortifier la tour[6]. Le couvent fut bientôt entièrement détruit ; la tour subsista quelque temps encore pour des raisons militaires.

La plus grande partie des matériaux de Notre-Dame-de-Grâces servirent à construire le boulevard de Saint-Christophe, puis celui de Saint-Léger. Déjà, en juin 1535, on paie à la veuve de Peytrequin, entrepreneur, dite « la Peytrequinaz, » des sommes pour le transport « des cartiers de Notre-Dame-de-Grâce ; » on paie également un maçon « pour abattre les quartiers à la Grasse[7]. »

Les ruines de l'église restèrent longtemps sans propriétaire. Ce ne fut que le 23 juillet 1555 qu'on les abergea à noble Pierre-Jean Jessé, « assavoir un chosal autreffois appellée Nostre Dame de Grâce auprès du pont d'Arve, etc..., » sous la condition « que ledit noble Jessé albergataire doyve à ses propres despens tirer et déterrer les pierres, cartiers et carrons, touz (tufs) et cailloux y existant[8]. » Sur le plan de Deharsu, de 1711, l'emplacement de l'édifice est encore indiqué.

De Notre-Dame-de-Grâces jusqu'au pont d'Arve, la rue faisait un coude prononcé, et l'on voit très bien qu'ici la ligne droite de la rue actuelle Prevost-Martin était interrompue. Cette rupture indique clairement qu'en cet endroit se trou-

[1] R. C., vol. 28, fol. 127 (17 septembre 1535).
[2] *Ibid.*, vol. 28, fol. 128.
[3] *Ibid.*, vol. 28, fol. 128 v°, 129 et 134 (24 septembre et 9 octobre 1535).
[4] *Ibid.*, vol. 28, fol. 74.
[5] *Ibid.*, vol. 28, fol. 145 (31 octobre 1535).
[6] *Ibid.*, vol. 28, fol. 188 et v°, 191 v° et 193 (4, 6, 11 et 13 janvier 1536). — FROMENT, p. 184.
[7] Comptes et mandats, portef. 4; Recettes et dépenses pour faire le boulevard des Belles-Filles. Voir aussi les nombreux transports de pierres au boulevard Saint-Léger en 1537 et 1538, Fortifications de la ville, comptes n° 1, vol. 5, 6, 66, 69, etc.
[8] Abergements, Gr. 3, fol. 171 et Gr. 5, fol. 795, en 1564. — Après Jessé, la propriété passa à André Desplans, mari de Marthe Jessé (Evêché, Gr. 10, fol. 173) en 1596, puis à Jean de Tudert et Philippe de Tudert; ce dernier la vend en 1664 à Pierre Franconis (Evêché, Gr. 13, rouge, fol. 577). En 1812, la propriété appartenait à Frédéric-Samuel Audeoud; elle passa ensuite à M. Prevost-Martin.

Digitized by Google

vait la tête du pont romain. Le coude était formé par les alluvions postérieures de l'Arve.

Cette opinion est confirmée par les découvertes faites sur ces terrains au commencement du XIX[e] siècle. M. Cellérier rapporte que l'on a trouvé dans cette localité une pierre avec inscription et une grande quantité de matériaux de construction, qui provenaient certainement d'un pont[1]. M. Prevost-Cayla signale un canal, dont la construction doit remonter à l'époque romaine et qui a été mis au jour, entre la Cluse et la campagne Prevost-Martin, près de l'Arve[2]. Or, la campagne Prevost-Martin occupait l'emplacement de Notre-Dame-de-Grâces et des communs de Plainpalais. Ce canal se composait d'une bande pavée, dont les pierres étaient jointes par un ciment très dur, le tout recouvert d'une couche de sable de trois mètres d'épaisseur[3].

Longeant l'ermitage, et dans le prolongement de Plainpalais, s'étendaient les communs dits du « Petit-Plainpalais. » Quelques maisons entouraient la tête du pont d'Arve, entre autres une auberge tenue en 1506 par Amédée Magnaz[4].

Un chemin se détachait près de la rivière, dans la direction de Champel, vers « Costaruz ; » il s'est conservé sous le nom de chemin de la Roseraie, autrefois chemin des Grands-Philosophes. Près de l'Arve, à l'intersection des chemins de Costaruz et des Crêts de Champel, s'élevait encore en 1476 un édifice, probablement romain, appelé l'Arc *(Arcus)*[5]. On ne sait rien de cette porte antique ; Blavignac l'identifiait avec la tête du pont romain[6]. C'est une pure hypothèse, qui n'est pas confirmée par l'étude des lieux. En tout cas, on ne peut l'assimiler avec l'arc trouvé en 1722 dans les fondations du cloître de Saint-Pierre[7]. Blavignac, d'après Minutoli, parle d'une deuxième pierre (autel à Jupiter), découverte le 21 novembre 1651 sur la rive gauche de l'Arve, vers Pinchat ; il croit qu'elle faisait également partie du pont. Rien ne nous prouve qu'il en fût ainsi ; il serait plus logique de rapprocher cette inscription de celles que l'on a retrouvées plus tard dans le même lieu[8].

Quant au chemin de Costaruz, qui suivait le pied des falaises de l'Arve, il fut fortement endommagé par les inondations en 1560[9]. Réparé aux frais des propriétaires, il disparut complètement, peut-être à la suite des crues de 1570-1573.

Entre la voie de la Recluse et les crêts de Champel, derrière les maisons et les jardins, s'étendaient de grands prés : du côté de Saint-Victor, les propriétés appartenant à l'office de la Chantrerie de Saint-Pierre, les « prés de la Chantrerie, »

[1-2] Soc. d'hist. et d'arch., procès-verbaux (ms.) de la séance du 24 novembre 1859.
[3] *Journal de Genève*, 5 juin 1859.
[4] De Montfalcon, Gr. 1, fol. 290.
[5] Inventaire matériel de 1477 ; C. C., n° 10, fol. 87 et v°.
[6] Blavignac, *op. cit.*, t. I., p. 133.
[7-8] Emile Dunant, *Catalogue raisonné et illustré des séries gallo-romaines*, n[os] V et VI.
[9] R. C., vol. 56, fol. 28 et 35 (8 avril et 3 mai 1560). Abergements, Gr. 6, fol. 12.

Digitized by Google

déjà mentionnés en 1358[1]. En face, dans la plaine, un autre pré dépendait des de Cluses, entre autres Janet de Cluses[2]. Cette propriété passa dans la suite à la famille des nobles de Rochette; puis elle fut vendue, un peu avant l'année 1471, à la chapelle du cardinal d'Ostie, soit des Macchabées, d'où son nom de pré des Macchabées, qu'il porta jusqu'à la Réforme[3]. Le 3 décembre 1535, le Conseil amodie le pré de Cluses, ainsi que le pré de Notre-Dame-de-Grâces, à l'Hôpital Général[4]. Cette grande propriété est restée jusqu'à nos jours entre les mains de l'Hospice Général, et c'est en partie sur ces terrains que s'est construit l'hôpital cantonal. Il est curieux de constater qu'en dépit des siècles, le nom du premier propriétaire de Cluses a subsisté jusqu'à nos jours sous le nom de « la Cluse. »

Pont d'Arve. — Le pont d'Arve, du moyen âge à nos jours, s'est constamment déplacé. Au XV^e siècle, la rive gauche de l'Arve se trouvait exactement sur l'emplacement de la rive droite actuelle. Nous pouvons donc situer ce pont en face de la rue moderne du Cheval-Blanc; c'est encore par là que passent les limites des communes, dernière survivance du domaine genevois des Vernets et de la Savoie.

Ce pont, cité pour la première fois en 1265, à propos de Saint-Nicolas de la Maladière[5], devait être construit en bois, comme l'indiquent de nombreux comptes de charpentiers[6]. Au fur et à mesure que l'Arve rongeait la rive carougeoise, on ajoutait à ce pont quelques travées. Ce déplacement de la rivière fut certainement accéléré par les travaux d'endiguement que les Genevois n'ont cessé d'exécuter sur leur rive, et qui rejetaient les eaux sur le bord opposé.

En 1528, pour des raisons de sûreté, le pont fut fortifié et on y établit un pont-levis, mais il était fréquemment endommagé et emporté par les crues terribles de la rivière[7]. Guidés par des motifs militaires, en 1596, les Genevois se décident à construire un nouveau pont (tout près du pont actuel des Acacias) et démolissent l'ancien[8]. Ce n'est qu'en 1818 que l'on établit un pont en pierre à Carouge, en amont de celui du moyen âge. Le chemin et l'emplacement de l'ancien pont de Carouge sont encore indiqués sur le plan français de 1812[9].

Le droit de pontonage sur l'Arve appartenait à l'évêque, au même titre que celui du Rhône.

[1] Chantrerie, Gr. 1.
[2] Chantrerie, Gr. 2, fol. 6.
[3] Macchabées, comptes 11, fol. 22 et 37.
[4] R. C., vol. 28, fol. 167.
[5] *R. G.*, n° 991.
[6] J.-B.-G. Galiffe, p. 29, note 2. — Détruit au XIV^e siècle, il fut remplacé par une « traille », dont s'empara le châtelain de Ternier. La restitution à l'évêque de ce bac eut lieu en 1374 (P. H. n° 308), et le pont fut rétabli en 1408 (P. H. n° 393).
[7] R. C., vol. 23, fol. 50 (12 mai 1528).
[8] R. C., vol. 91, fol. 45 v° (1^er mars 1596). — Voir, pour l'histoire du pont d'Arve, E. Doumergue, *op. cit.*, t. III, p. 155, note 5.
[9] Blavignac, t. II, p. 58, a publié une carte de Carouge et des cours de l'Arve. Cette carte très fantaisiste ne correspond point à la réalité, car la Drize ne s'est jetée dans l'Arve que depuis la création du canal; son cours ancien était celui de l'Eau-Morte.

Digitized by Google

Carouge. — En face du pont, sur la rive savoyarde, se groupait le « village du pont d'Arve, » qui a complètement disparu sous les eaux de la rivière. La place, au débouché du pont, s'ouvrait sur trois voies : à main droite, le long de l'Arve, un chemin allant par les Vernets au château de la Bâtie-Mellier, puis, au centre, la grande route ou « estraz » conduisant à Lancy, Confignon, Chancy, enfin, à gauche, la route dite de Ternier-Saint-Julien. Cette dernière voie, voie romaine, s'est conservée jusqu'à nos jours, de la place d'Arve jusqu'au Rondeau, en passant par la rue de la Maladière, la rue Saint-Léger (rue Vautier) et la rue Ancienne. La voie de Lancy se retrouve sous le nom de route du Grand-Bureau et de Lancy.

Le village du pont d'Arve comptait plusieurs maisons importantes, entre autres l'exploitation rurale de la famille Filancet[1], près des chemins de Lancy et de la Bâtie-Mellier ; puis des moulins avec un bief.

Ce canal, propriété des Campanod, et successivement des nobles Douris, Mandallaz, Guillet et Porral, créa de nombreuses difficultés aux Genevois du XV^e^ siècle. On discutait pour savoir si ce bief pouvait oui ou non se déverser dans les fossés de la communauté aux Vernets[2]. Au delà du bief et des moulins s'élevaient d'autres maisons, celles des nobles Campanod, qui pendant longtemps ont été les plus gros propriétaires à Carouge. Le plus considérable de ces immeubles occupait l'angle de la route de Saint-Julien et de la route de la Maladière à Lancy (aujourd'hui n° 11, rue d'Arve)[3].

Le village du pont d'Arve fut ruiné en 1536 ; le 31 décembre, le Conseil fait une enquête pour découvrir ceux qui ont démoli les murs « outre l'Arve, » et savoir ce que sont devenus les matériaux[4]. En 1589, le « fort d'Arve » fut construit sur cet emplacement qui, emporté par les eaux, disparut en dernier lieu vers 1711 et 1733[5]. En suivant la route de Ternier, près de l'Arve, on laissait sur la gauche un chemin menant à Veyrier, puis, après avoir passé le petit pont de la Maladière sur le bief[6], on débouchait devant la léproserie de Carouge, dite la Maladière.

Sans vouloir faire ici en détail l'histoire de Carouge, nous constaterons qu'on peut identifier cette localité avec le *Quadruvium* (carrefour) des Romains. C'est bien à ce carrefour des grandes voies antiques qu'il faut placer la proclamation solennelle, comme roi, de Sigismond, fils de Gondebaud, en l'année 516[7]. Plusieurs monuments nous révèlent l'importance et le tracé de ces voies antiques, souvent bordées de tombeaux.

[1] Maladière de Carouge, Extr. 24, fol. 81.
[2] *R. C.*, t. IV, p. 340 ; t. V, p. 6, 8, 18 et 37, etc. Maladière de Carouge, Extr. 17, fol. 20, 21, 52 et suiv.
[3] Cure Saint-Léger, Gr. 5, fol. 61 v°; Gr. 4, fol. 264 v°; Gr. 3, fol. 130 et Registres de la Maladière.
[4] R. C., vol. 28, fol. 187.
[5] R. C., vol. 210, p. 437 (2 octobre 1711); vol. 232, p. 373 (15 septembre 1733). Voir aussi Plans de Carouge, case E., n° 1.
[6] Cure Saint-Léger, Reg. 19, fol. 38, en 1331.
[7] Blavignac, t. II, p. 56 et suiv. — *R. G.*, n° 50.

Digitized by Google

Les plus remarquables de ces monuments ont été trouvés en 1805 dans la propriété Turin, près de l'ancienne douane[1]. Le premier, celui de Marcus Carantius Macrinus, centurion de la première cohorte urbaine, est aujourd'hui encastré dans

Dessin du XV^e siècle dans le livre des ladres.

[1] J.-L. GRILLET, *Dictionnaire historique*, t. II, p. 3. — E.-H. GAULLIEUR, *Notice sur l'origine et l'accroissement de la ville de Carouge*, dans *Bull. de l'Inst. genevois*, t. VI (1857), p. 3. Pour l'emplacement de la propriété Turin, voir les parcelles du plan français, Carouge, section C, nos 115, 119, 120, 121 et 168.

Digitized by Google

le mur de l'ancienne église catholique romaine à Carouge; le deuxième, un cippe sépulcral, érigé aux dieux mânes de Decimus Julius Modestinus par ses affranchis, se trouve dans l'intérieur de la même église[1]. Enfin, non loin de ces deux monuments, on découvrit un autel à Jupiter dont nous avons déjà parlé (voir ci-dessus p. 57).

Au moyen âge, Carouge, qui n'était qu'un hameau, mais important par sa situation au croisement de grandes voies, dépendait en partie du comte de Genevois[2]. En 1317, ce seigneur donna le fief de Lancy à Girard de Ternier; le château de la Bâtie-Mellier fut construit l'année suivante, et les limites de sa juridiction, comprenant Lancy et Carouge, furent fixées en 1320[3]. Au spirituel, Carouge dépendait de la cure de Lancy, sauf la Maladière et ses biens, qui relevaient de Saint-Léger.

Maladière de Carouge. — Les maladières ou léproseries avaient été placées à Carouge et à Chêne pour les éloigner des centres habités. Nous ignorons quand celle de Carouge fut fondée, probablement dans la première moitié du XIII[e] siècle. Elle se trouvait à l'angle de la route de Ternier et de celle de Pinchat, à peu près sur l'emplacement de la maison n° 23, rue d'Arve. Grillet dit qu'on en trouva les fondations en 1790, mais il la situe à tort sur le terrain de l'auberge du Cheval Blanc. Le plan de Grenier indique encore le lieu exact de cette léproserie[4]. On y établit plus tard un cimetière, qui a subsisté jusqu'au XIX[e] siècle. Nous possédons un grand nombre d'actes, dont quelques-uns du XIII[e] siècle, concernant cet hôpital. Néanmoins nous n'avons pu avoir des renseignements précis sur la disposition et le plan des constructions. La maladière de Carouge ou de Saint-Nicolas est toujours indiquée comme se composant d'un seul bâtiment, mais il faut plutôt se la représenter comme une série de petites maisons contiguës, comprenant chacune une chambre ou logis pour un lépreux. Toutes ces habitations, dont chaque porte était ornée d'une peinture de saint, s'ouvraient sur une cour centrale close de murs[5].

En face de ce groupement d'habitations, de l'autre côté du chemin de Veyrier (sur l'emplacement de la Filature, n[os] 23-25), s'élevait la chapelle de Saint-Nicolas des lépreux ou ladres.

Si nous possédons peu de documents sur l'architecture de la léproserie, nous sommes en revanche admirablement renseignés sur la vie des malades, grâce au

[1] E. DUNANT, *op. cit.*, n[os] LXVII et LXXV.
[2] Maladière, Reg. 21, fol. 1.
[3] *M. D. G.*, t. XVIII, p. 21 et 65.
[4] Plan de Carouge, n° 38, feuille 9.
[5] Livre des Ladres, Maladière de Carouge, Reg. 16. — Voir aussi C. ENLART, *Manuel d'archéologie française*, Paris, 1902, t. II, p. 49 et suiv.

Digitized by Google

« Livre des Ladres, » qui réglemente jusque dans leurs moindres détails les conditions d'entrée, le genre de vie et la gestion des biens des lépreux[1].

La chapelle de Saint-Nicolas n'était pas contiguë, semble-t-il, à la Maladière. Son emplacement exact nous est fourni par un acte du XV^e siècle[2]. Elle fut probablement déjà démolie en 1535, car on lit dans les comptes : « Item le mardi precedent, pour trois voyages audit Robert Quemoz, dempuys la maladire de Caroge[3]. » Le terrain resta à la Seigneurie, qui l'abergea à Barthélemy Lect, le 23 juin 1561[4].

La chapelle de Saint-Nicolas servait de salle capitulaire aux ladres, qui vivaient comme dans un cloître. Au devant de la Maladière, un tronc était placé pour les offrandes des fidèles, et à l'intérieur de l'église des places étaient réservées aux gens sains. Un cimetière pour les lépreux entourait la chapelle. Au XVI^e siècle, la lèpre tend à diminuer. Par acte du 7 juillet 1537, la léproserie de Carouge est affectée aux Genevois, celle de Chêne aux ressortissants bernois. En 1556 et 1558, on installa à Carouge les dernières « ladresses[5]. » Dès le début du XVI^e siècle, la Maladière semble très délaissée ; on avait de la peine à en amodier le revenu ; aussi le Conseil abandonne-t-il cet hôpital, ainsi que tous ses droits, à Guillaume Vellu, en lieu et place de la pension qu'on lui doit (décision du 31 mars 1545)[6]. L'entrée d'une lépreuse, en 1556, entraîne des difficultés avec ledit Vellu, qui se plaint de ne pouvoir jouir de la Maladière[7]. En 1558, il déclare renoncer à son arrangement avec la Seigneurie, et contre le paiement de 300 florins, il remet l'immeuble au Conseil avec les titres de propriété. La Seigneurie décide de l'amodier à nouveau pour trois ans[8]. Dès lors on n'en entend plus parler.

Le bâtiment avait été réparé pour la dernière fois, en 1544, par Aymon Lambert, « guidon » (*quitonus*) ou économe de la Maladière[9]. La même année on le rembourse de ses frais, ainsi que Guillaume Vellu[10]. Faute d'habitants, les maisons de la léproserie tombèrent en ruine. En 1658, une partie de cet emplacement était occupée par la maison de Jean Deleydefour[11]. Toute la région derrière la Maladière et la chapelle, jusqu'à Pinchat, portait le nom de territoire de Saint-Nicolas.

[1] Léon GAUTIER, *op. cit.*, *M. D. G.*, t. XXX, p. 75 et suiv. — J.-J. CHAPONNIÈRE, *Des léproseries de Genève au XV^e siècle*, *M. D. G.*, t. I, p. 101 et suiv.
[2] Maladière, Extr. 24, fol. 78 v°.
[3] Comptes et mandats, portef. 4; Boulevard des Belles-Filles.
[4] Abergements, Gr. 6, fol. 72 v°.
[5] Léon GAUTIER, *op. cit.*, p. 99 et 100.
[6] R. C., vol. 40, fol. 68.
[7] R. C., vol. 51, fol. 213 (9 juillet 1556).
[8] R. C., vol. 54, fol. 320 (3 novembre 1558) et 330 v°.
[9] R. C., vol. 39, fol. 29 v° (6 novembre 1544).
[10] Reg. du Trésorier, 22, n^os 244 et 400.
[11] Ternier, Extr. 4 (ancien 105), fol. 221, parcelle 22 rouge, feuille 25 du n° 37 des plans de Carouge.

Digitized by Google

Comme de nos jours, la route de Ternier (Saint-Julien) bifurquait à la place actuelle du Rondeau, dans la direction de Landecy. Dominant le carrefour, s'élevaient d'un côté les fourches patibulaires de Ternier, de l'autre les fourches de la seigneurie de Saconnex[1].

Ainsi, à l'entrée même des agglomérations urbaines, s'affirmait la puissance judiciaire des seigneurs féodaux.

[1] Voir le plan 37 de 1747 de Carouge, feuille 26, nº 579 rouge, fief de Ternier, Ext. 4, fol. 141, Extr. 1, fol. 74, et même plan nº 453 rouge; Saint-Victor, Extr. 181, fol. 223; Extr. 150, fol. 475. A propos de la délimitation de la Bâtie-Mellier, Blavignac (dans ses *Etudes sur Genève*) parle de la *curia dict militis*, ce qui signifie la cour de justice dudit chevalier, soit de Ternier, et non point de la cour des chevaliers, comme il le prétend, car il faudrait dire alors *curia militum*. La maison où se rendait la justice de la Bâtie-Mellier se trouvait à Lancy. Les fourches patibulaires de Saconnex sont dessinées dans la vue de 1589, représentant le petit Fort d'Arve et attribuée à Martin Baum (voir ci-après la note sur les fourches de Champel, p. 72, note 1).

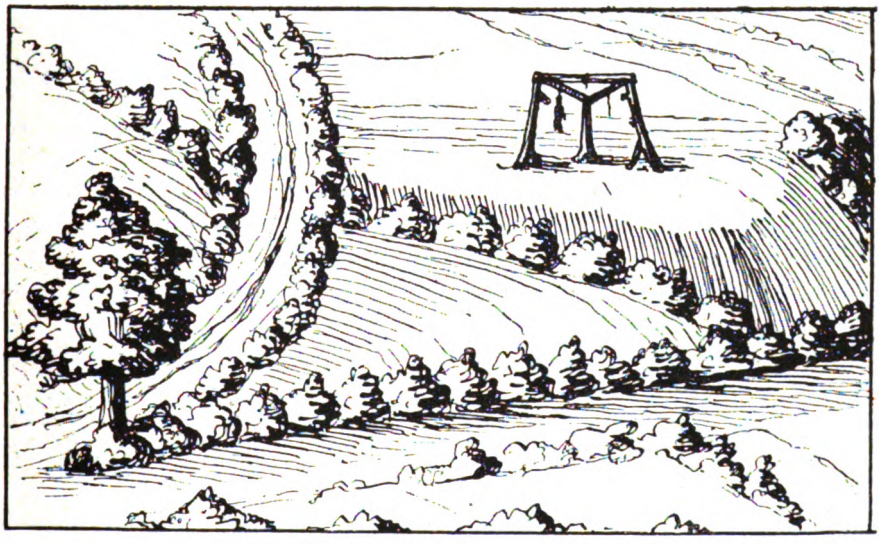

Fourches patibulaires de la seigneurie de Saconnex-delà-d'Arve.

Digitized by Google

Antiquités romaines trouvées sur les Tranchées.

(Voir le plan ci-après.)

	Année	
I.	1535.	Boulevard de Saint-Christophe. — Découverte de 40 livres de médailles. — (R. C. vol. 28, fol. 159.)
II.	1659. 1660.	Fossé du ravelin de la Noüe. — Urnes et médailles. — (Spon, t. I, année 1659, p. 517). A rapprocher des trouvailles d'urnes et médailles faites en construisant l'ouvrage à couronne en 1660. (Ms. Arlaud cité par G.-H. Dufour dans son Mémoire sur les enceintes de Genève, Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 118, p. 31).
III.	1690.	Gorge du ravelin de la Noüe. — Tombe en pierre avec inscription antique, mars 1690. — (Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, Ms. 215, p. 36).
IV.	1691.	Fossé du demi-bastion de gauche de l'ouvrage à couronne, sur l'emplacement de Saint-Victor. — Inscription romaine. — (*Ibid.*, p. 36).
V.	1767.	Maison Fabri (rue des Belles-Filles, n° 14, soit rue Etienne-Dumont, n° 5). — Lignée de 20 amphores à 22-24 pieds de profondeur. — (R. C., vol. 268, p. 315, 24 août 1767. — Lettre de Jean Jalabert, commun. par M. Th. Dufour à la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, séance du 27 mars 1884, publ. par Ch. Morel, *Genève et la colonie des Romains, M. D. G.*, t. XX, p. 543).
VI.	1823.	Galerie de mine en face du pont de fil de fer. — Une colonne en grès, un chapiteau, une meule, etc. (G.-H. Dufour, Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 118 p. 31. — H. Fazy, *Notes sur les antiquités romaines trouvées sur les Tranchées, M. D. G.*, t. XI, p. 526).
VII.	1829.	Construction de l'Observatoire. — Amphores en place. — (*Journal de Genève* du 15 octobre 1829).
VIII.	1841.	Jardin du Principal au Collège. — 24 amphores en deux lignes et ossements. — (*Journal de Genève* du 19 juin 1841. — Ch. Morel, *M. D. G.*, t. XX, p. 542).
IX.	1852.	Maison au haut des Tranchées du côté de Rive et maison Sabatier (rue de Malagnou, 33). — Vase décoré et débris dans une sorte de puits. — (Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, séances du 29 janvier et du 25 mars 1852. — H. Fazy, *M. D. G.*, t. XI, p. 527 et 531). A rapprocher des trouvailles de briques romaines à la maison Challet-Venel (*Journal de Genève* du 20 avril 1861).
X.	1852.	Maison au haut de la rue des Belles-Filles (rue Etienne-Dumont n° 9). — 4 lampes romaines, style en albâtre, etc. (Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, séance du 26 mai 1853. — J. B. de Rossi, *Des premiers monuments chrétiens de Genève, M. D. G.*, série in 4, t. I, p. 1-12).
XI.	1853.	Au bout du chemin de Malagnou sur les Tranchées. — Cave avec poteries. — (H. Fazy, *M. D. G.*, t. XI, p. 526 et 532. — Ch. Morel, *M. D. G.*, t. XX, p. 543. — H. Gosse, lettre ms. appartenant à M. H. Maillart).

Digitized by Google

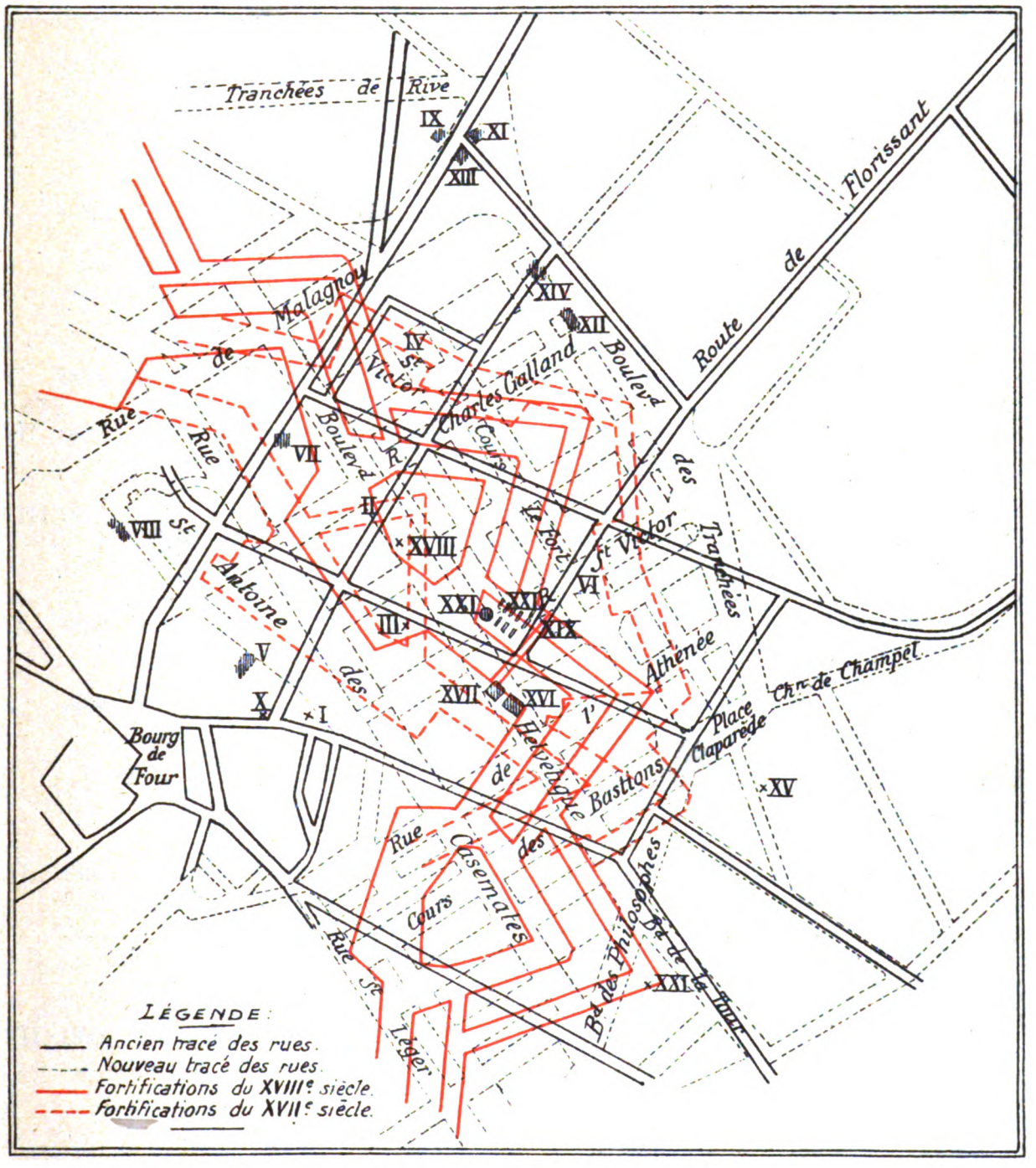

PLAN DES ANTIQUITÉS ROMAINES TROUVÉES SUR LES TRANCHÉES

Digitized by Google

Digitized by Google

XII. 1855. En face du Square de Contamines (emplacement de la maison Brémond, rue Charles-Galland, nº 15). — 15 amphores, remblais divers etc. (H. Fazy, *M. D. G.*, t. XI, p. 528, janvier 1855. — Ch. Morel, *M. D. G.*, t. XX, p. 543).

XIII. 1855. Sur les Tranchées. — Cave avec amphores. (Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, séance du 24 mai 1855). A identifier avec des amphores trouvées sur les Tranchées en face de la maison Sabatier (*Journal de Genève* du 16 mai 1855).

XIV. 1856. Excavation sur les Tranchées en face du chemin du Square. — Amphores en place. — (Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, séance du 28 février 1856, trouvaille faite fin janvier. — *Journal de Genève* du 30 janvier 1856).

XV. 1856. Campagne Alexandre Lombard. — Monnaies romaines et traces de maison. — (Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, séance du 11 décembre 1856. — Ch. Morel, *M. D. G.*, t. XX, p. 544. — H. Fazy, *M. D. G.*, t. XI, p. 531. La maison Lombard a été construite cette année-là). — A rapprocher de la trouvaille d'une lampe sépulcrale à la maison Briquet (avenue de Champel, nº 6). — (Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, séance du 24 février 1859).

XVI. 1857. Saillant du Bastion du Pin. — Amphores en place. — (H. Fazy, *M. D. G.*, t. XI, p. 528).

XVII. 1857. Bastion du Pin près du pont de fil de fer. — 22 amphores dans une sorte de cave. — (H. Fazy, *M D. G.*, t. XI, p. 528. — Ch. Morel, *M. D. G.*, t. XX, p. 543).

XVIII. 1858. Demi-lune des Casemates. — 2 amphores. — (F. Janin, *Bulletin de l'Inst. genevois*, t. VIII, p. 161, le 7 août 1858. — H. Fazy, *M. D. G.*, t. XI, p. 528, le 7 août. — *Revue de Genève* du 10 août 1858. — *Journal de Genève* du 11 août 1858. — Ch. Morel, *M. D. G.*, t. XX, p. 543).

XIX. 1858. Contregarde du Bastion du Pin, au nord du pont de fil de fer, ancien parapet. — Pavé de briques, soit aire de 4-5 m., débris divers. — (F. Janin, *Bulletin de l'Inst. genevois*, t. VIII, p. 161).

XX. 1858. Contregarde du Bastion du Pin, extrémité nord, et fossés près du pont de fil de fer. — 12 à 13 tombes en partie antiques, fibule etc. (F. Janin, *Bulletin de l'Inst. genevois*, t. VIII, p. 162 et suiv., le 16 août 1858. — *Journal de Genève* des 18 août, 27 août et 23 septembre 1858. — *Revue de Genève* des 26 août et 23 septembre 1858. — H. Fazy, *M. D. G.*, t. XI, p. 529. — Ch. Morel, *M. D. G.*, t. XX, p. 543).

XXI. 1858. Contregarde du Bastion du Pin, extrémité nord. — Ouvrage en maçonnerie ou tour, et des monnaies consulaires. — (H. Fazy, *M. D. G.*, t. XI, p. 530, le 14 septembre 1858. — Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, séance du 25 novembre 1858. — *Revue de Genève* du 23 septembre 1858. — *Journal de Genève* du 23 septembre 1858, d'après la *Gazette de Lausanne*. — Ch. Morel, *M. D. G.*, t. XX, p. 544).

XXII. 1877. Construction de l'Ecole de chimie. — Monnaies romaines. — (Renseignement de M. A. Bourrit, architecte).

Note. — Nous n'avons marqué sur ce plan que les lieux de découverte importants, indiquant d'une manière certaine des habitations, et nous avons laissé de côté les points de trouvaille d'objets isolés et mal définis. C'est ainsi que les nombreuses pièces de poterie récoltées de 1859 à 1865 sur les Tranchées n'ont pu être localisées avec précision.

Digitized by Google

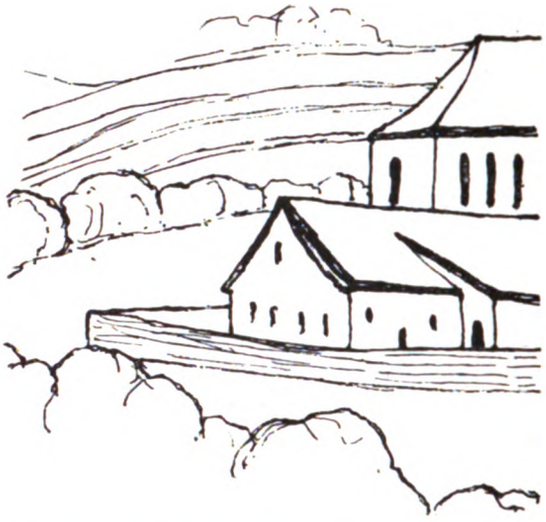

Prieuré de Saint-Victor, d'après le retable de Saint-Pierre en 1444.

VI

Faubourg Saint-Victor.

Le faubourg de Saint-Victor, situé à l'est de la ville, était établi sur un plateau d'où la vue s'étendait très loin, au nord sur le lac, au sud dans la direction du Genevois. Cette situation privilégiée l'avait fait choisir par les Romains pour y fonder une ville nouvelle.

La cité allobroge avait conquis la colline, et tout un réseau de rues était déjà construit depuis longtemps, quand la civilisation gallo-romaine s'imposa dans notre région. La place du Bourg-de-Four, qui se trouvait en dehors des limites de la ville gauloise, constituait le carrefour des principales voies de pénétration, et devint sûrement très vite le centre même de la circulation. De là, en effet, une grande rue menait au pont du Rhône par la crête de la colline et de l'*oppidum*. Outre la voie antique, venant du pont d'Arve, que nous avons suivie, une autre route, venant d'Annemasse par Chêne, et une troisième route, venant d'Evian par la rive gauche du lac, aboutissaient à ce carrefour.

Cette dernière voie (celle d'Evian) gravissait la colline près de Villereuse, et rejoignait celle de Chêne par Malagnou pour former la Belle-Rue, la rue Saint-Antoine (Peyroliers, Chaudronniers), et aboutir au Bourg-de-Four. Plus tard, quand

Digitized by Google

la ville prit de l'extension au bord du lac, la route de Chêne gagna en importance et devint la rue du faubourg du Temple et de Rive.

Le grand intérêt de la reconstitution du faubourg de Saint-Victor réside dans le fait qu'il nous donne le tracé de la ville romaine, tracé qui s'est perpétué jusqu'au moyen âge. En effet, si l'on examine ce quartier dans son ensemble, on est frappé de la régularité du dessin des rues, qui se rapproche du quadrilatère. Cette disposition provient du principe de plan régulier adopté par les Romains pour la fondation de leurs villes[1]. De nombreuses découvertes d'archéologie antique confirment cette hypothèse.

En superposant le plan des fortifications démolies au XIX[e] siècle (avec l'indication des trouvailles archéologiques) et le plan des faubourgs, on arrive nettement à la conclusion que ces trouvailles accusent le tracé des artères de la ville antique. Les chemins et rues du moyen âge reproduisaient donc, dans leur ensemble, les rues de la ville romaine. (Voir le Pl. I et la liste des trouvailles.)

Les mas de terre carrés compris entre ces rues portèrent pendant tout le moyen âge le nom commun de « contamines[2]. » Les transactions du prieur de Saint-Victor avec le chapitre (1368 et 1459), au sujet des dîmes, décrivent ces parcelles d'une manière très détaillée[3]. Il y avait les grandes contamines, les contamines ou oches Saint-Christophe, les contamines devant Saint-Victor, derrière Saint-Victor, les contamines Saint-Paul, devant Saint-Paul, les contamines Tavel, etc.

Le plateau de Saint-Victor était limité au nord par les « crêts Saint-Laurent, » au sud par les « crêts du Rafour » et de Saint-Paul. A l'est, la paroisse se prolongeait jusqu'au bord de l'Arve, par le promontoire de Champel. Les deux artères les plus importantes du faubourg étaient :

1° La « Belle-Rue » aboutissant à la ville par la rue Saint-Antoine, et se divisant du côté de la campagne en deux branches, dont l'une menait à Chêne par Malagnou, et l'autre à Chêne également, en passant par le Pré-l'Evêque ;

2° La rue du « Rafour » aboutissant à la ville par la rue Saint-Christophe (rue Etienne-Dumont) et rejoignant la voie de la Recluse, près de l'église Saint-Léger.

Entre ces deux artères principales, le quartier était desservi par trois voies parallèles à la Belle-Rue :

a) la première, dans le prolongement de la rue Maurice actuelle, conduisait à Saint-Victor ;

b) la deuxième, tendant à Villette par la route de Florissant actuelle, ne parvenait pas alors jusqu'aux murs de la cité ;

[1] Voir sur ce sujet : Dr J. Stübben, *Der Städtebau*, 2 Aufl., Stuttgart, 1907, in-4. — Jos. Durm, *Die Baustile, Handbuch der Architektur*, Bd. II, s. 1, Stuttgart, 1881.

[2] Les contamines désignaient les terres fertiles cultivées près d'une localité.

[3] P. H., nos 295 et 639.

Digitized by Google

c) la troisième faisait communiquer le Rafour avec Champel.

Perpendiculairement à ces trois voies, existaient trois autres rues transversales, parallèles à l'artère du Rafour :

a) la première, tendant de la chapelle Saint-Laurent à la chapelle Saint-Paul, appelée voie « Croisée » *(croysiata)* ;

b) la deuxième, réunissant le prieuré Saint-Victor à la chapelle Saint-Paul (voie supérieure de Saint-Paul) ;

c) la troisième, appelée de « Malpertuis, » desservant les contamines derrière Saint-Victor.

Décrivons d'abord la région du Rafour. La rue du Rafour prolongeait naturellement la rue Saint-Christophe. Dans sa première partie elle suivait le haut des crêts de la Recluse, appelés aussi en « Paradis. » Au-dessus des communaux, il y avait des jardins, des vignes et quelques maisons. On atteignait ainsi la place du Rafour, ornée d'une croix. Le nom de Rafour *(rafurnus)* lui venait d'un four à chaux, qui devait se trouver au haut des communaux de la Recluse[1]. C'est de ce carrefour que l'on se rendait le plus directement aux prés de la Chantrerie et des Macchabées (boulevard de la Cluse actuel), puis au pont d'Arve.

En face de la porte Saint-Christophe se groupait toute une série de maisons avec leurs jardins. Pour aller de cette porte au prieuré de Saint-Victor, il fallait suivre le bord des fossés, puis rejoindre la rue, coupée par les murs, qui se dirigeait en droite ligne sur le couvent. A 70 mètres des fossés environ, on aboutissait au carrefour de la croix de Saint-Victor, qui coupait la voie Croisée. Cette croix était célèbre, car devant elle venaient s'agenouiller les condamnés à mort qu'on menait à Champel[2]. Elle fut abattue en 1535 par François Béguin et ses complices[3]. Notons que c'est aux environs de ce carrefour que l'on a trouvé le plus grand nombre d'antiquités romaines[4].

En continuant tout droit le même chemin, le passant laissait à sa gauche les maisons et les jardins attenant au mas du prieuré et parvenait, à l'extrémité de la route, à la porte postérieure du monastère. Les dépendances du prieuré, et spécialement la maison du cuisinier, s'ouvraient de ce côté[5]. Un petit chemin ou vionnet, suivant à l'extérieur les murs de clôture de Saint-Victor, permettait de se rendre à la principale porte d'entrée, donnant sur la Belle-Rue.

La voie en face du prieuré était dite « voie supérieure de Saint-Paul. » A côté de la demeure du cuisinier, on remarquait une maison avec jardin et verger, appar-

[1] « Rafour » désignait un four à chaux ; ce terme est encore fréquemment employé pendant le XV^e siècle.

[2] Bonivard, *Chroniques*, t. I, p. 39.

[3] R. C., vol. 28, fol. 21 v° (9 mars 1535).

[4] Trouvailles faites, en 1858, au bastion et à la contregarde du Pin, ainsi qu'à la demi-lune des Casemates.

[5] Voir ci-après, p. 79, la description du prieuré.

Digitized by Google

tenant à Urbain Bonivard, et des terres dépendant de l'office de la cuisine et de la sacristie de Saint-Victor[1]. Dépassant les « contamines devant Saint-Victor » et les « contamines devant Saint-Paul », le chemin rejoignait celui du Rafour, qui coïncidait avec le chemin de Champel actuel. Les propriétés apparaissent ici moins morcelées : quelques grands prés, et à droite des vignes appartenant à noble Alexie, veuve de Jean Chappuis. Un sentier abrupt, descendant les « crêts Saint-Paul » au midi, menait aux fourches patibulaires et sur les bords de l'Arve. Sur le crêt même, dominant toute la région et englobée dans la propriété de Saint-Jeoire, s'élevait la chapelle de Saint-Paul[2]. Tout ce territoire portait le nom de territoire de Saint-Paul; il ne faut pas le confondre avec la région s'étendant jusqu'au bord de l'Arve, nommée territoire de Champel.

Chapelle Saint-Paul. — On peut situer avec une assez grande certitude la chapelle Saint-Paul sur l'emplacement de la maison Claparède actuelle (avenue de Champel, 11). Deux sentiers y conduisaient, l'un venant directement de la route que nous avons suivie, l'autre du chemin tendant aux fourches patibulaires de Champel.

L'origine de cette chapelle est bien antérieure au XV[e] siècle; Galiffe l'avait déjà fait remarquer, contrairement à ce que l'on avait affirmé avant lui[3]. Ce fut en premier lieu un ermitage, où vivait un reclus. Nous en avons la preuve par les legs faits au « reclus de Saint-Paul : » l'un, en 1348, par Marguerone de Gy, l'autre à la même époque par Rodolphe de Saint-Jeoire, damoiseau[4]. Peut-être faut-il conclure du fait que cette chapelle est englobée dans les terrains des de Saint-Jeoire, et que leurs dons la soutiennent, qu'elle est due à une fondation de cette famille[5]. En 1368, elle est citée dans la transaction entre le chapitre et Saint-Victor, tandis que, dans la transaction de 1301, il n'en est point fait mention, bien qu'on y parle de Costaruz et des fourches. On peut donc supposer qu'elle n'existait pas encore à la date la plus ancienne[6]. L'assertion d'Archinard, d'après laquelle André Guat, favori du bâtard René de Savoie, la fonda en 1498, repose sur une confusion. Bonivard rapporte que Guat éleva une chapelle à Champel, et non à Saint-Paul[7]. D'autre part, les registres du Conseil, en 1498, nous apprennent que ce même personnage avait l'intention de construire à Champel un petit oratoire pour les malfaiteurs[8]. Cet édifice a donc été établi près des fourches patibulaires et du gibet. En 1537, on répare encore sa toiture[9].

[1] H. Perrod, not., vol. 19, fol. 183.
[2] *M. D. G.*, t. VIII, p. 359.
[3] J.-B.-G. Galiffe, p. 15, note.
[4] Testaments, portef. 2.
[5] Granges-Tavel, Gr. 6, fol. 32, Gr. 8, fol. 135 v°.
[6] *M. D. G.*, t. XIV, p. 293.
[7] Archinard, *op. cit.*, p. 3. — Bonivard, *Chroniques*, t. I, p. 282.
[8] *R. C.*, t. V, p. 454.
[9] Fortifications de la ville. Comptes 1, fol. 35 v°, 38.

Digitized by Google

La chapelle de Saint-Paul dépendait de Saint-Victor *(que capella a dicto prioratu dependet)*. Après 1411, il n'est plus parlé de l'ermite ou reclus[1]. A cette époque ce sanctuaire semble un peu délaissé. Il est probable que le prieur de Saint-Victor y faisait célébrer parfois des offices, et en particulier le jour anniversaire de saint Paul, qui donnait lieu à un pèlerinage.

Les abords de l'édifice sont abergés en 1425 par le prieuré à Jean Durand, à la condition d'y exécuter les réparations nécessaires : il doit refaire à ses frais toute la façade de la chapelle du côté de l'Arve, à partir de l'entrée jusqu'au chœur, en élevant des contreforts à la même hauteur que ceux qui existent déjà, face au prieuré[2]. On en peut conclure que l'état de cette chapelle voûtée nécessitait d'importantes réparations. En outre, Jean Durand devra établir un chemin, de la grande porte du sanctuaire à la voie sous Champel, pour que la population puisse, comme de coutume, se rendre, le jour du saint, de la chapelle à l'église Saint-Léger. A cette date, on indique le frère Jean de Mionnay comme recteur de l'autel de la chapelle. En 1428 et 1429, on se plaint au Conseil de ce que Jean Durand occupe la place commune de Saint-Paul et la voie par laquelle on mène les malfaiteurs à Champel[3]. Dès lors, à part des actes concernant cette région, on ne retrouve plus mention de la chapelle, qui fut probablement démolie en 1534 ou 1535. Le 25 mars 1536, le terrain sur lequel elle s'élevait fut mis en vente, soit crié : « Une pièce de terre et de vigne appertenant à la ville, qu'estoit d'une chappelle appellé sainct Pol, assize en ceste cité au territoire dict sainct Pol, jouxte le chemin publicque venant de la ville contre les tactes sainct Paul, et ung vionnet tirant contre le gibet de Champel dever soloil levant et la bise, et les prez, terres et vigne [qui] soloi[en]t estre de Amblard Corna, qu'il tient à présent Domaine Franch, devers le vent et soloil couchant, etc.... » La propriété fut adjugée à Etienne de Chapeaurouge[4].

En passant par la plaine de Champel, dont les communaux étaient plus vastes au moyen âge que nos jours et s'appelaient les « Tattes Saint-Paul, » on parvenait,

[1] *R C.*, t. I, p. 27.

[2] H. Perrod, not., vol. 1, fol. 56, 88 et 357.

[3] *R. C.*, t. I, p. 97 et 106.

[4] R. C., vol. 29, fol. 58. — Reg. du trésorier, 9, fol. 41 v°. — Déjà avant 1555 cette propriété passa à noble Jean Gringalet. La fille de Gringalet, Jaquema, femme d'André Dorsin (Dorsu), apporta cette terre à son mari. Les possesseurs suivants furent Pierre Cabriol et ses hoirs, qui vendirent la propriété, le 18 août 1638, à Jérémie de Brunes. Ce dernier s'en dessaisit, le 22 juin 1649, au profit de François Baraban. La famille Baraban la garde jusqu'au 2 septembre 1756, date à laquelle Jaques-André Baraban la vend à noble Jaques Gallatin. Cette terre, qui était en partie de franc alleu, est mise à fief le 16 avril 1757. Par Anne, fille unique de noble Jaques Gallatin, femme de noble et spectable David Claparède, la propriété passa entre les mains de la famille Claparède, à laquelle elle appartient encore. Par le fait du mariage de la fille unique de David avec son cousin germain, elle revint à la branche de Jean-Louis-René Claparède. — Voir, pour les confins, les Abergements, Gr. 3, fol. 185; Evêché, Extr., x, n° 44, fol. 247; Abergements, Gr. 11, fol. 194 v°. — Subhastations, vol. 77, fol. 331 v°; vol. 80, fol. 330. — Delorme, not., vol. 23, p. 289. — Abergements, Reg. 42, coté B, p. 70; Evêché, Reg. 33, fol. 34. — Plan n° 54 de Rive, feuille 6, de 1711; plan français, Plainpalais, section B, n^os^ 1, 2, 3, 4, etc. — J.-A. Galiffe, *Notices généalogiques*, t. III, articles Gringalet, Claparède.

Digitized by Google

par le chemin de Champel, au village du même nom, situé hors des Franchises. Ce n'était qu'un simple hameau, non loin de l'emplacement actuel de la clinique du Bout-du-Monde (Chemin du Bout-du-Monde, 1bis-3).

Il est certain que, l'Arve ayant rongé les falaises, les chemins qui reliaient Champel aux autres territoires hors des Franchises ont disparu, entre autres celui qui, remontant la rivière, conduisait à Villette. La famille Quey, de Champel, semble avoir été la principale propriétaire de ce hameau [1]. Nous ne croyons pas que le nom de Champel dérive de Saint-Paul, comme le supposaient Chaponnière et Galiffe [2]. Ce terme est employé dans les actes bien avant la construction de la chapelle Saint-Paul, et l'on trouve du reste une quantité de lieux appelés Champel, du bas latin *campellus*. Le plateau, cité pour la première fois en 1267, comprenait le « crêt des fourches, » en face de la chapelle Saint-Paul, et des « dérupes, » soit falaises de « Costaruz » (Costarou, Cotararu) dominant l'Arve [3].

Fourches patibulaires. — Pour parvenir aux fourches patibulaires de Champel, les condamnés passaient par le vionnet sous la chapelle Saint-Paul, puis gravissaient la côte par le chemin actuel de Beau-Séjour. Tous ces terrains dépendaient de la communauté ; on y a exploité des carrières de sable jusqu'au XIXe siècle.

De temps immémorial on exécutait les criminels de Genève « rière » le territoire du prince-évêque, dans les Franchises. On sait quelles étaient les formalités judiciaires [4]. A la porte du Bourg-de-Four, le vidomne remettait les condamnés au représentant du comte de Genevois (plus tard du comte de Savoie), le châtelain de Gaillard. Celui-ci les livrait au bourreau de la ville, qui les conduisait à Champel pour l'exécution. Les fourches sont citées pour la première fois en 1301 [5].

Comme prince souverain, l'évêque avait droit à des patibules à quatre piliers. Les prérogatives judiciaires étaient, on le sait, très définies, et le nombre des piliers proportionné à la qualité du seigneur. Ces gibets variaient de la simple potence aux seize piliers du gibet de Montfaucon à Paris. Celui de Champel se composait d'une sorte de terrasse ou « muret » maçonné, auquel on accédait par un perron. Quatre colonnes en pierre, apportées en 1536 de l'église de Saint-Jean, supportaient des madriers munis d'anneaux de suspension [6]. Une déposition d'un berger de l'hôpital nous fournit des indications sur ce mur des patibules en 1551 [7] ; nous en possédons

[1] Plans, banlieue de Rive, n° 54, feuille 12. Evêché, Gr. 10 rouge, fol. 295. — Pomier, Gr. 1, fol. 50 v°, 52 et suiv.

[2] J. J. Chaponnière, *M. D. G.*, t. III, p. 230; J.-B.-G. Galiffe, p. 15, et *Notices généalogiques*, t. IV, p. 146. — Ed. Mallet, Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, procès-verbaux, séance du 11 décembre 1851 et Eug. Ritter, *Bull. Inst. Genevois*, t. XXII, p. 201, soutiennent l'étymologie *campellus*.

[3] *M. D. G.*, t. VII, p. 318.

[4] Bonivard, *Chroniques*, t. II, p. 58 et 59.

[5] M. *D. G.*, t. XIV, p. 294.

[6] Voir la description du prieuré de Saint-Jean, ci-après, p. 98.

[7] R. C., vol. 46, fol. 4 (7 juillet 1551).

Digitized by Google

une vue dans l'estampe dite de Martin Baum, représentant le petit fort d'Arve et les escarmouches de juin-juillet 1589[1].

Les exécutions amenaient en ces lieux une telle affluence qu'en 1559 le Conseil dut acheter à Sermet Bronge des terrains, pour agrandir l'esplanade et « déplacer l'échaffal[2]. »

A côté des fourches, on utilisa des pierres d'autel pour y trancher la tête des criminels[3]. En 1462, on pendit aux patibules jusqu'à quatre larrons à la fois; en 1474, elles tombèrent et il fallut les réparer[4]. On s'en servit jusqu'en 1565; dès lors les exécutions se firent à Plainpalais, et quelquefois au Molard. Le champ des patibules servait à enterrer les suppliciés[5]. On l'appela le champ du bourreau et il resta entre les mains de l'Etat jusqu'en 1827[6].

Revenons au faubourg de Saint-Victor et à sa rue principale, qui débouchait de la porte Saint-Antoine et s'appelait la « Belle-Rue. » En 1268, elle est citée comme une artère importante[7]. C'était bien une véritable rue, bordée de nombreuses maisons, et le point par lequel la ville était le plus accessible; aussi fut-ce par là que le duc de Savoie Charles III fit son entrée triomphale en 1519. Du côté nord, la Belle-Rue dominait les crêts Saint-Laurent, qui descendaient abruptement derrière les maisons et les jardins. Les habitations serrées les unes contre les autres touchaient les fossés. Tout près de la ville, l'hôtesse de la Pomme, « la Vulliode, » tenait une auberge, la seule connue du faubourg[8].

A quelques pas seulement de la porte Saint-Antoine, un premier carrefour, ou plus exactement le croisement de la voie transversale dite « Croysia, » menait à droite à la croix Saint-Victor, et à gauche à la chapelle Saint-Laurent et au faubourg du Temple. En ligne droite, après avoir dépassé les murs du prieuré de Saint-Victor, on arrivait de nouveau à une bifurcation; la Belle-Rue continuait d'un côté sur le Pré-l'Evêque, en descendant les crêts, de l'autre sur Chêne par Malagnou. La propriété des Tavel s'étendait entre ces deux voies.

On parvenait au prieuré de Saint-Victor par un petit chemin débouchant sur la Belle-Rue, entre les jardins et les maisons.

[1] Cette gravure est reproduite, ainsi que l'emplacement des patibules, dans DOUMERGUE, *op. cit.*, t. III, p. 17, et *Bull. Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*, t. II, p. 356. Il semble que cette gravure doive être attribuée à Michel Burnand; voir Leonard Chester JONES, *Simon Goulart, sa vie et son œuvre, 1543-1628*, Genève, 1916, in-8, p. 506 et suiv.

[2] R. C., vol. 55, fol. 26 et v° (31 mars et 3 avril 1559).

[3] FROMENT, p. 131.

[4] *R. C*, t. II, p. 103 et 259.

[5] P. C., n^os 1167, 1317, 2292, etc.

[6] F.-G. Butin, not., vol. 2, n° 256 (7 septembre 1827).

[7] *M. D. G.*, t. XIV, p. 110.

[8] *M. D. G.*, t. VIII, p. 414, à identifier avec *hered. dicti Vulliodi, ibid.*, p. 361.

Digitized by Google

Prieuré de Saint-Victor. — Nous ne songeons point à retracer ici l'histoire de ce célèbre prieuré, qui a joué un rôle si important dans les annales genevoises. Nous nous efforcerons seulement d'établir ce que l'on en peut savoir au point de vue monumental. L'emplacement de l'église et du prieuré se trouvait non loin de l'église du rite grec orthodoxe, vers le square Töpffer actuel[1].

On a beaucoup discuté sur l'origine de l'église de Saint-Victor; un seul fait est certain, c'est que, peu avant l'an 500, sous le règne de Godegisèle et l'épiscopat de Domitien, Sedeleube, fille de Chilpéric, construisit une basilique en l'honneur de saint Victor. Les reliques du martyr, conservées à Soleure, furent transférées, dit-on, dans ce nouveau sanctuaire. Il est avéré aussi qu'un siècle plus tard, en 601 ou 602, alors que le roi Thierry séjournait à Genève, ces reliques furent reconnues et exposées solennellement, en présence des évêques Æconius, Rusticius et Patricius. L'abbé Marius Besson, dans son savant travail sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion, a étudié de près les textes qui rapportent ces faits[2]. La chronique dite de Frédégaire nous apprend encore que les reliques furent retrouvées au centre de l'église, dans une boîte d'argent. Sans entrer dans la discussion au sujet des reliques de saint Victor, dont quelques fragments furent découverts à Soleure en 1519, nous essayerons de déterminer la forme de l'édifice construit à la fin du V^e^ siècle. Achevons tout d'abord l'histoire du monument.

Vers 999, l'impératrice Adélaïde, veuve de l'empereur Othon, venue à Genève pour régler les différends entre Rodolphe III et ses sujets, exprime le désir de voir l'église de Saint-Victor. Elle s'y rend avec l'évêque Hugues et le roi, ses neveux[3]. Cette visite attira de nouveau l'attention sur l'antique lieu de pèlerinage; on remit en honneur les reliques du saint, et aux environs de l'an 1000, l'évêque Hugues, en présence du roi Rodolphe et de sa femme Agiltrude, estimant que l'église n'a pas assez de possessions pour devenir une abbaye indépendante, la cède à Odilon, abbé de Cluny[4].

C'est à partir de cette date que Saint-Victor devient un prieuré clunisien, avec un prieur et neuf moines. L'ancienne basilique est réparée et reconstruite par Odilon: *locus sancti Victoris Genevensis, praeter suam antiquam et nobilem ecclesiam, ex toto etiam suo tempore constructus*[5]. Odilon resta à la tête de Cluny de 994 à 1049; il fut

[1] Voir ce qu'en dit Albert Rilliet, *Conjectures historiques sur les homélies prêchées par Avitus, évêque de Vienne, dans le diocèse de Genève, M. D. G.*, t. XVI, p. 16.

[2] M. Besson, *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion;* Fribourg et Paris, 1906, in-4, p. 112 et suiv. — L'évêque de Maurienne Æconius avait eu un songe qui lui disait d'aller *ad eclesiam quam Sideleuba regina suburbanum genavinse construxerat, in medium eclesia designatum locum illum sanctum corpus adesset.*

[3] *R. G.*, n° 141.

[4] *R. G.*, n° 150.

[5] *Vita Odilonis,* Mabillon, Saec. VI, t. I, p. 687, et Victor Mortet, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au moyen âge, XI-XII^e^ siècles,* Paris, 1911, in-8. — Cf. *Œuvres historiques et littéraires de L. Baulacre,* publ. par Ed. Mallet, Genève, 1857, in-8, t. I, p. 281 et suiv., p. 366 et suiv.

Digitized by Google

un grand constructeur et, dans notre région seulement, rebâtit Romainmôtier et Payerne. A partir d'Odilon, les renseignements sur l'histoire du monument se font de plus en plus rares[1]. Saint-Victor ne fera plus parler de lui qu'au moment de sa démolition.

Il n'est pas facile de se représenter d'une manière exacte l'aspect d'un édifice qui subit tant de transformations. Les seuls renseignements sûrs nous viennent de Bonivard. Après lui, tous les historiens ou archéologues, Michel Roset, de la Corbière, Abauzit, Senebier, et d'autres encore, n'ont fait que transcrire ou amplifier son texte.

Epitaphe de l'évêque Ansegisus.

Première église de Saint-Victor. — Bonivard estime que non seulement elle était restée intacte jusqu'à son époque, mais encore que l'on avait utilisé un ancien temple païen, dédié à Mars, Jupiter et Mercure, pour y déposer les reliques de saint Victor, saint Vincent et saint Ours[2]. Au temps de l'évêque Ansegisus, les murailles du temple auraient été renforcées et doublées : « Desroschant icelluy, s'est treuvé que la muraille estoit fourcée ou double, et l'on avoit adjouxté à l'ancienne muraille une nouvelle pour la soustenir, à cause qu'elle estoit desja caduque... » Bonivard appuie son hypothèse sur le fait

[1] Les visites de Cluny de 1296 mentionnent 10 moines avec le prieur, en 1300 le même nombre, enfin en 1303, 12 moines avec le prieur et 800 livres genevoises de revenu; *Mémoires de l'Académie salésienne*, t. XXVII, p. 175-185.

[2] Bonivard, Bibl. Publ., Ms. fr. 138, fol. 32 et suiv. — Outre le Ms. fr. 137 de la Bibliothèque Publique, publié par Gustave Revilliod, on trouve aussi dans le Ms. fr. 138, écrit de la main de Bonivard, des renseignements précieux sur la topographie genevoise. Aux Archives d'Etat, on possède un ms. autographe, n° 139, de 410 pages, et un fragment autographe de 21 ff. dans le Ms. hist. n° 109, intitulé : Pièces historiques diverses concernant Genève. — Mentionnons pour être complet les *Chroniques de Genève*, par Franç. Bonivard, publ. à Genève par D. Dunant, 1831, 2 vol. in-8, avec de nombreuses notes.

Digitized by Google

que l'on trouva dans les fondations du temple deux pierres en façon de tombeau : l'une romaine, dédiée par Cassius à Mars, Jupiter et Mercure, l'autre, portant une épitaphe en vers de l'évêque Ansegisus et recouvrant des ossements[1]. Grâce à Bonivard, le texte de ces deux inscriptions nous a été conservé, mais ce n'est pas une preuve certaine de l'origine antique de l'église[2]. Sa conviction était renforcée par la forme même de l'édifice, semblable à celle des temples païens. Il est fâcheux que notre chroniqueur ne nous donne pas des renseignements plus détaillés sur l'architecture de cet édifice. Michel Roset ne fait que répéter les affirmations de Bonivard sans rien y ajouter. Il dit : « Montant au haut, dehors la ville, estoit le prieuré de S. Victor de l'ordre de Cluny, auquel y avoit un temple fait du temps des payens...[3] » C'est au commencement du XVII[e] siècle que l'on voit apparaître la mention que le temple était circulaire. Nous lisons dans un manuscrit de noble Ami Favre, premier syndic, cette phrase : « De là montant, on venoit à S. Victor, riche prieuré de l'ordre de Cluny, auquel il y avoit encor un temple rond à la façon païene[4]. » Dans ses grandes lignes, le texte est analogue à celui de Bonivard et devint le point de départ des affirmations transmises par Gabriel Butini (qui copia le manuscrit de Favre en 1664)[5], puis par Abauzit[6] et les nombreuses copies de la Corbière[7]. Enfin Senebier, dans le *Journal de Genève* de 1789 et dans ses annotations des manuscrits de la Corbière, confirme ces assertions. Bien que Bonivard n'ait pas précisé la forme circulaire du temple, il est cependant probable que cette disposition représentait pour lui le type spécifique du temple antique. Ayant fait un séjour à Rome, il y avait vu les seuls sanctuaires intacts de l'antiquité existant alors dans la Ville éternelle, ceux de Vesta et de Tivoli. Il ignorait aussi que les premiers édifices chrétiens ont souvent adopté cette forme.

Heureusement, le plan de l'église nous est confirmé par le témoignage de la Corbière, qui, en 1725, au moment de la construction des fortifications, a vu les fondations du prieuré et de son église[8]. « L'église étoit en rond, à la façon payenne,

[1] Bibl. Publ., Ms. fr. n° 138, fol. 32.

[2] L'inscription romaine est perdue, mais l'épitaphe d'Ansegisus, vivant vers 877, nous est conservée au Musée épigraphique sous le n° XXXIII. Elle a été reproduite par M. W. Deonna dans *Nos anciens et leurs œuvres*, deuxième série, t. V, 1915, p. 114. — Il faut probablement rapprocher cette inscription de la pierre tumulaire n° XXIV du Musée épigraphique, qui porte aussi le nom d'[Anse]gisus et qui a été trouvée au bastion du Pin en 1862. (Catal. H. Fazy).

[3] Michel Roset, Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 109, fol. 80, v°.

[4] Soc. d'hist. et d'arch., Ms. n° 152, fol. 3; Ami Favre vécut de 1591 à 1653.

[5] Bibl. Publ., Ms. Jalabert n° 11 a.

[6] Bibl. Publ., Ms. fr., 153; Ms. Jalabert n°s 9 et 78.

[7] de la Corbière, Bibl. Publ., Ms. fr. 143 a, a *bis*, a *ter*, a *quater*, et Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 117. — De la Corbière et Abauzit étaient contemporains; mais Abauzit est de beaucoup le plus sérieux et le plus précis au point de vue critique.

[8] Senebier rapporte ce fait dans le *Journal de Genève* du 11 avril 1789 : « L'église de Saint-Victor étoit bâtie derrière ces casemates à peu près sur le lieu où a été creusé le fossé qui le borde. » C'est là, que de la Corbière en a vu les restes en 1725.

Digitized by Google

écrit-il ; le temple payen étoit plus petit que l'église de Sedeleube, car lorsqu'on fit les fortifications et que l'on découvrit les fondements, l'on trouva que ceux du temple payen occupoient le centre de ceux de l'église Saint-Victor qui les environnoient ; les temples des payens étoient ordinairement plus petits que ceux que les chrétiens bâtissoient depuis [1]. »

Il semble donc établi que l'église primitive de Saint-Victor était circulaire ; les trouvailles faites au XVIII^e siècle confirment les documents de la tradition écrite. Mais sur la date et l'attribution de l'édifice, nous différons d'opinion avec les théories émises par les auteurs cités précédemment ; nous croyons que la basilique de Sedeleube au V^e siècle a dû être fondée sur des bases romaines, la ville antique couvrant tout ce quartier. Elle fut élevée selon la tradition byzantine des édifices à plan central, destinés à honorer la tombe d'un martyr. Cette disposition était fréquente à cette époque. Les reliques du saint se trouvaient au centre du monument. Abauzit nous fait du reste remarquer qu'en 601, elles furent retrouvées selon les termes même de la chronique de Frédégaire au centre de l'église [2]. J.-R. Rahn, se basant sur les affirmations de Senebier, explique la filiation et l'évolution de ces édifices centraux byzantins [3].

Pierre tumulaire de l'évêque Ansegisus ?

Bonivard a cru de bonne foi pouvoir identifier ce monument avec un temple antique, et il a été induit en erreur par l'inscription trouvée dans les fondations ; or, cette inscription indique seulement que des matériaux antiques servirent à la construction de la basilique de Sedeleube.

Charles Morel, dans son travail sur *Genève et la colonie de Vienne sous les Romains,* combat déjà l'hypothèse d'un temple, mais laisse entrevoir qu'il pouvait très bien y avoir un carrefour à cet endroit [4]. L'examen du plan du faubourg ne nous donne pas cette certitude.

[1] Bibl. Publ., Ms. fr. 143 a, *bis*, p. 24.

[2] Bibl. Publ., Ms. fr. 153.

[3] J.-R. Rahn, *Geschichte der bildenden Künsten in der Schweiz*, Zürich, 1876, in-8. — S. Guyer, dans son ouvrage *Die christlichen Denkmäler des ersten Jahrtausends in der Schweiz*, Leipzig, 1908, in-4, p. 41, met en doute la forme circulaire de Saint-Victor, mais il ne s'appuie que sur la déclaration de Blavignac que nous trouvons comme lui insuffisante ; il semble avoir ignoré ce qu'en ont dit les historiens antérieurs.

[4] *M. D. G.*, t. XX, p. 541 et note.

Digitized by Google

Il faut à notre avis conclure que des matériaux antiques, sinon des substructions romaines, servirent à l'édification de cette première basilique. Puis, au cours des siècles (peut-être sous l'épiscopat d'Ansegisus, au IX^e^ siècle), l'église centrale fut restaurée et la muraille renforcée, comme nous dit Bonivard.

Deuxième église de Saint-Victor. — Lorsque vers l'an 1000, le vénérable sanctuaire fut remis à l'abbaye de Cluny et érigé en prieuré, toute la construction subit un remaniement considérable, sous la direction de l'abbé Odilon. Il est bien évident que l'ancien édifice byzantin n'était point suffisant pour desservir un prieuré, et surtout une paroisse. L'ancien temple fut donc englobé dans une église plus vaste. Ce fait est implicitement compris dans la phrase de Bonivard : « Et celle (église) de S. Victor qu'estoit dedans une autre église de l'ordre de Cluny[1]. » Le passage de La Corbière, cité ci-dessus et qui parle des substructions retrouvées, confirme cette assertion. Si l'on remplace l'expression fautive de païen par celle d'ancien, nous dirons « que les fondements du temple ancien occupaient le centre de ceux de l'église de Saint-Victor, qui les environnoient. »

Nous ne savons rien de l'église clunisienne, qui dut être édifiée suivant les règles de l'école bourguignonne, propagée par les moines bénédictins. L'ancienne église fit-elle partie du chœur de la nouvelle, ou bien resta-t-elle au centre de la nef? Nous ne pouvons le définir.

Résumant l'histoire de l'édifice, nous conclurons qu'au V^e^ siècle fut fondée une église à plan central, sur des bases ou avec des matériaux romains ; que cette église, maintes fois réparée, fut englobée dans un autre édifice plus grand, élevé par les clunisiens, et dont elle occupait probablement le chœur. Toute autre précision nous fait défaut, mais même ces quelques données nous sont utiles pour l'histoire monumentale de notre pays, où les édifices de l'époque byzantine ont été fort rares.

Quant aux trouvailles archéologiques, notons qu'en 1534, à la démolition du prieuré, on trouva l'épitaphe de l'évêque Ansegisus. En 1725, on pensa avoir découvert les reliques de saint Victor dans une boîte de plomb; Senebier la décrit ainsi : « Elle étoit ronde et on lisoit sur son couvercle ces caractères assez grossièrement gravés, VIIII XXX, que M. Abauzit croit pouvoir expliquer. Il y trouve le jour et le mois de la mort de ce martyr, à savoir le 30 septembre, soit le 30^e^ jour du 9^e^ mois. » Enfin, en 1735, Abauzit nous apprend qu'on « remuoit les terres autour de Genève, pour y former un glacis, à peu près à l'endroit où étoit autrefois l'église de Saint-Victor. On y trouva, outre le pavé de la même église, une espèce de colonne de pierre, d'un pied de diamètre et d'environ deux de haut, dans laquelle il y avoit un trou rond de demi pied de largeur, et huit ou neuf pouces de profondeur. On trouva

[1] Bonivard, Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 139, p. 14.

Digitized by Google

aussi tout près de là une espèce de couvercle, visiblement destiné à couvrir le trou, et qui en faisait comme le chapiteau. On jugea que cette pièce servoit autrefois comme d'étui aux reliques de saint Victor. On avoit en effet trouvé auparavant une boîte cylindrique de plomb qui renfermoit les os du martyr. Cette boîte cadroit fort bien avec le trou de la pierre dont j'ai parlé et qui lui servoit d'appui; c'étoit l'usage de les loger ainsi. Grégoire de Tours, *Historia Francorum,* livre X, où il parle des martyrs de la légion Thébéenne, dit qu'il en trouva des reliques à Tours dans des pierres cavées[1].» Abauzit ajoute que François Bonivard ou son remplaçant (car il était alors enfermé à Chillon) fit disparaître ces reliques en les ensevelissant, pour les soustraire à la populace. Malheureusement ces pièces ont complètement disparu.

Les chapelles. — Il nous est parvenu la mention d'un certain nombre de chapelles et de leur fondation dans l'église de Saint-Victor. En premier lieu celle de Saint-Jean-Baptiste, fondée par noble Mermet de Villette en 1424. Elle est dite : *infra dictam ecclesiam Sancti Victoris in sancto sanctorum, seu nave predicte ecclesie, a parte venti et claustri, prope sepulturam prenominatorum predecessorum suorum.* Ce texte nous permet de situer le cloître[2]. La même famille de Villette, en la personne de noble Nicolas de Villette, fonde, en 1474, une chapelle de Saint-Georges dans le cloître de Saint-Victor[3]. L'acte porte qu'au-dessus de l'autel on devra faire une voûte, soit un dais fixé au mur, pour qu'il ne gêne en rien le passage sous le déambulatoire du cloître, et des grilles en fer avec serrure et clef, devant l'autel, pour fermer la chapelle.

Amédée de Charansonay, prieur de Saint-Victor, fait construire en 1435 une chapelle plus importante, en l'honneur de la Sainte-Croix et de Notre-Dame[4]. Une chapellenie est attachée à cette fondation, ainsi qu'une messe pour l'hôpital des pauvres honteux et la confrérie de l'Eucharistie[5]. L'autel, placé à l'entrée du chœur *(in ambitu chori ejusdem ecclesie),* doit avoir trois cryptes ou caveaux au-dessous et une voûte au-dessus.

Saint-Victor possédait encore d'autres chapelles et fondations, entre autres celle des Onze mille Vierges[6], celle de Saint-Maurice, fondée par Mermet de Rovorée, seigneur de la maison forte du Crêt. Jean de Montfalcon, son recteur, reconnaît au prieuré pour cette chapelle en 1461[7].

[1] Bibl. Publ., Ms. fr. 153. Voir aussi *Baulacre, Œuvres,* t. II, p. 57, qui donne le même récit.
[2] Chapelle Saint Jean-Baptiste à Saint-Victor, R. 1.
[3] Chapelle Saint-Georges à Saint-Victor, R. 1.
[4] Chapelle de Sainte-Croix et Notre-Dame à Saint-Victor, R. 1. — H. Perrod, not., vol. 8, p. 77.
[5] Pauvres honteux soit confrérie de l'Eucharistie, Reg. 2, fol. 28 et suiv. en 1435.
[6] H. Perrod, not., vol. 4, fol. 168. — Les revenus de cette chapelle sont échangés, le 27 août 1437, contre ceux de l'église de Saint-Eusèbe.
[7] Saint-Victor, Gr. 8, fol. 4.

Digitized by Google

Le prieuré. — Après avoir rassemblé ces quelques données sur l'église, nous pouvons examiner dans leur ensemble la disposition des bâtiments conventuels. Le prieuré était compris dans un quadrilatère borné au nord par la Belle-Rue, au sud par la voie Croisée. Au couchant, les maisons avec leurs jardins se pressaient jusqu'aux murs du couvent. Les cours, église et bâtiments du monastère étaient, suivant l'usage, entièrement clos de murs. Enfin, au levant, du côté des Contamines, des prés dépendant du sacristain, du prieur et du cuisinier bordaient l'enceinte monacale.

Deux portes donnaient accès au prieuré. La plus importante s'ouvrait sur le chemin venant de la Belle-Rue, chemin qui contournait extérieurement, au levant, les murs de clôture[1]. La seconde servait aux dépendances ; elle faisait face à la maison du cuisinier, et l'on y parvenait par la rue venant de la croix Saint-Victor.

Dans leur ensemble, les bâtiments conventuels avaient un plan conforme aux traditions bénédictines. Grâce aux actes de vente des terrains après la démolition du prieuré, ainsi qu'aux actes notariés passés au couvent même, nous pouvons nous faire une idée assez exacte de cet édifice.

Entrons par la porte principale ; elle était pratiquée dans le grand mur de clôture, et chaque visiteur devait passer devant la loge du portier. Tout auprès, contre l'habitation du receveur, s'élevait une petite tour[2]. Nous pensons qu'il faut identifier cette première porte avec le portail et le clocher construits en 1462[3].

Au delà de cette porte, on pénétrait dans la place ou cour devant l'église[4]. Au levant s'élevait la maison du prieur, avec son jardin, son verger particulier, sa treille, soit « pollier, » sous laquelle il avait coutume de se promener[5]. Des actes nombreux ont été passés sous cette tonnelle. Sur cette même place s'ouvraient les communs et une grange[6]. En examinant de près le volet du retable de Saint-Pierre, de Conrad Witz, qui figure la pêche miraculeuse dans un site genevois, nous constatons indubitablement qu'il a voulu représenter une partie du prieuré de Saint-Victor[7]. L'abside de l'église se détache au-dessus de maisons, à l'aspect tout à fait rural, comprises dans l'enceinte du monastère. Ces maisons ne sont autres que les granges qui fermaient au couchant la place devant l'église.

Enfin, au sud, la nef de la basilique complétait ce premier cloître et séparait la partie du prieuré ouverte au public de celle réservée aux moines.

[1] Ce chemin fut cancellé, le 20 mai 1549, au profit de Michel Roset, Aberg., Gr. 1, fol. 833.

[2] Saint-Victor, R. 87. — La maison du receveur est mentionnée par Jeanne de Jussie, p. 31.

[3] H. Perrod, not., vol. 20, fol. 28 v° : abergement à Aymonet Carrier *alias* Grisod.

[4] Saint-Victor, Gr. 3, fol. 113 et 153 v°.

[5] Abergements, Gr. 1, fol. 125, à Pierre Brun (22 décembre 1536). Saint-Victor, Gr. 3, fol. 84. — H. Perrod, not., vol. 2, fol. 321 v° ; *ibid.*, vol. 3, fol. 51 ; vol. 8, fol. 210 v°, etc.

[6] J. Perrod, not., vol. unique, fol. 471 v°.

[7] J. Mayor, *L'ancienne Genève*, Genève, 1896, in-4, p. 89 et suiv. — C. de Mandach, *Le peintre Witz et l'école de peinture en Savoie ;* extr. de la *Gazette des Beaux-Arts*, 1er novembre 1911, et *ibid.*, juillet-septembre 1918, sous le titre : *Jean Sapientis de Genève et l'énigme de Conrad Witz*. — *Compte rendu du Musée d'art et d'histoire de Genève pour 1917*, in-4.

Digitized by Google

Il est intéressant de constater qu'un maître Conrad de Bâle fut chargé en 1461, par les moines de Saint-Victor, de remettre en état les objets du culte, tels que chasubles, vases, coupes, qui étaient fort usagés[1]. Il se pourrait bien que cet habile artiste eût aussi composé quelques tableaux pour le prieuré.

De l'église, on entrait au midi dans le déambulatoire du cloître[2], dont la première mention remonte à 1227[3]. Autour du quadrilatère formé par ce cloître s'échelonnaient les locaux nécessaires à la vie monastique. Au levant, contre l'église, la sacristie[4], puis à côté, au rez-de-chaussée, la salle du chapitre, appelée aussi grande salle, grand promenoir, grand poële[5]. Cette salle, donnant sur le jardin, fut reconstruite dans la première moitié du XV^e siècle[6]. Au premier étage, sans doute, était installé le dortoir des moines ou chambre supérieure[7]. Toute cette aile, qui comprend le grand poële, porte dans les actes le nom d'aile du puits *(aula membri putei)*, ce qui montre que le puits n'était point au centre du cloître, mais, comme il arrivait assez fréquemment, adossé à l'un des promenoirs[8]. Il y avait encore là une petite salle ou petit poële, correspondant au parloir, placée à l'angle, et où les moines se tenaient habituellement pour travailler[9].

L'aile sud comprenait le réfectoire, donnant sur la cuisine et ses dépendances, entre autres sur la boulangerie[10].

Enfin, au couchant, il y avait probablement encore des communs, greniers et celliers. La cuisine elle-même donnait sur une place, à laquelle on accédait par la deuxième porte du prieuré[11].

Au midi de la salle du poële, le grand jardin ou « gerdil » était séparé de la cuisine par un mur. Tout auprès venaient la grange et les vergers dépendant de l'office de la sacristie. Le cimetière des moines entourait l'abside de l'église. Le prieur, l'office de la sacristie et l'office de la cuisine possédaient près de là des champs et des vergers. Ce dernier office était indépendant du prieuré : il faisait partie des quatre franchises accordées autrefois au prieuré de Saint-Victor[12]. Les redevances sont intéressantes

[1] H. Perrod, not., vol. 20, fol. 8. — On ne peut guère identifier ce Conrad avec l'auteur du retable, qui est mort, semble-t-il, vers 1447.
[2] Saint-Victor, Gr. 3, fol. 145 v°.
[3] Saint-Victor, R. 5.
[4] H. Perrod, not., vol. 18, fol. 128.
[5] H. *Ibid.*, vol. 4, fol. 28; vol. 18, fol. 201.
[6] H. *Ibid.*, vol. 1, fol, 112; vol. 17, fol. 36 et 144.
[7] H. *Ibid.*, vol. 4, fol. 115 v°.
[8] H. *Ibid.*, vol. 4, fol. 57 v°. — Saint-Victor, Gr. 3, fol. 11 et 165.
[9] H. *Ibid.*, vol. 13, fol. 74.
[10] H. *Ibid.*, vol. 1, fol. 145, v°.
[11] Comme pour toutes les identifications précédentes, consultez les Abergements, Gr. 1, fol. 125, 129 et 236.
[12] Voir pour les cuisiniers, Saint-Victor, R. 25, et Chapitre, inventaire 1, fol. 19, en 1331 et 1334: Mermet dit Chavaler, cuisinier, tient une auberge au couvent; Saint-Victor, Gr. 2, fol. 86, en 1388: Etienne de Sergier; Saint-Victor, Gr. 8, fol. 158 v°, en 1461 : Jean Panhoard de Bretagne et sa femme Peronnette, fille de feu Guillaume du Puits.

Digitized by Google

et donnent des détails pittoresques sur la vie de l'époque[1]. La tradition, mentionnée au XV^e siècle dans cette charte (d'après une prétendue chronique des gestes de la reine Berthe), faisait remonter ces privilèges à Thésaïde, reine de Bourgogne, sous l'épiscopat de Domitien. Sans vouloir rechercher ce qu'il y a de vrai dans cette tradition, qui semble confondre des faits du VI^e et du XI^e siècles, on peut affirmer que ces privilèges sont fort anciens et datent probablement de la fondation du couvent par les rois de Bourgogne[2]. C'étaient les droits pour les aliments et le vin (des plats et vases, *patella et cacabus coquine*), les droits de lessive *(boanderia)*, enfin les droits de ferrage des chevaux et de charriage *(ad ferrandum equum cadrigarium)*. Ces privilèges étaient vendus et remis par le prieuré à des particuliers, qui pouvaient ensuite les négocier à leur guise et jouir de l'exemption des impôts et tailles. Le cuisinier fut souvent possesseur des deux premières franchises ; il avait une maison avec un jardin, et en

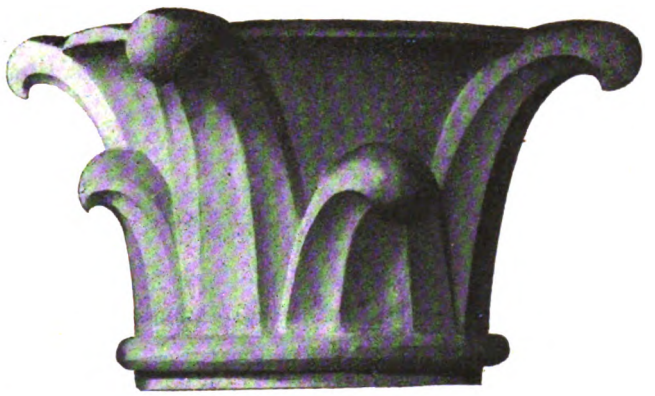

Chapiteau du XIII^e siècle, reconstitué par M. J. Plojoux.

outre des champs avoisinant le couvent. François Bonivard, prieur, donna le 1^er août 1518 l'office et les biens de la cuisine aux moines, pour mettre fin aux difficultés entre les serviteurs de la cuisine et le prieuré[3].

Démolition du prieuré. — Dès le commencement du XVI^e siècle, le prieuré se dégrade, l'église et les bâtiments menacent ruine : c'est la décadence. Dans une lettre de Hugues Vandel à son frère Robert, on lit ce passage : « L'église de Saint-Victor ne peut faillir au pis aller qu'elle ne tombe par terre, car elle est trop vieille[4]. » En outre, les agressions des ennemis, qui harcelaient la ville jusque dans les faubourgs, décident le Conseil, le 17 août 1534, à démolir le prieuré, ainsi que toutes

[1] Saint-Victor, R. 53 (26 juin 1430).
[2] Consultez, pour la reine Berthe, E. MURET, *La légende de la reine Berthe*, dans les *Archives des traditions populaires*, t. I, p. 297 (1897).
[3] Saint-Victor, R. 87.
[4] Arch. d'Etat, Mss. Galiffe, n° 5, p. 214 (23 juin 1530).

Digitized by Google

les maisons du quartier qui l'entourent, le danger d'une surprise ennemie étant fort grand[1].

Le lendemain, le Conseil apprend que les moines de Saint-Victor n'ont pas attendu cette décision pour tout abîmer; aidés de leurs maîtresses *(lenones et meretrices)*, ils ont démoli presque complètement le prieuré, emporté et dispersé le mobilier. Le Conseil décide que, pour mettre fin à ce lamentable état de choses, on démolira l'église, le prieuré et ses maisons. Sont nommés commissaires pour surveiller la démolition Louis Chabod, Bastien Bessonet et Roland Reymond, qui rendront compte de la « dépouille[2]. » En 1535, les 2 et 16 avril, ces citoyens font rapport sur leur mission[3].

On semble avoir d'abord commencé par la démolition du prieuré, avant de s'attaquer à l'église elle-même. L'opération n'alla pas sans peine et sans disputes; le nommé François Béguin déclare que lui et douze autres se sont partagé la dépouille des ferrures de trois fenêtres de Saint-Victor, et que Nicolas Boulet a eu pour sa part la cloche, qu'il a transportée chez Amédée Maître dit Joliclerc[4]. A partir du printemps de 1535, la démolition se poursuit rapidement, et les livres du trésorier nous fournissent sur ce point de nombreux renseignements. Un des grands démolisseurs porte le nom de « Maistre Guillaume, dérocheur[5]. » Déjà à partir du 31 mars de cette année, des livraisons sont faites pour la femme de Benoit, masson, ainsi qu'à Mermet Cathons « pour le déroche de une ogive de Sainc Victeur[6]. »

Le 22 juin, maître Guillaume et ses compagnons ont fait un pertuis « derrié l'ostard (autel) du sainc Victeur pour passé les charret ». Ils emploient des journées à retirer le tuf (touz) qui est sous terre, et à continuer d'abattre les murs[7]. Tous ces matériaux servent pour les fortifications. Outre le boulevard des Belles-Filles, on construit à cette époque celui de Longemalle[8]. Mais ce fut surtout pour le boulevard de Saint-Christophe, ou des Belles-Filles, que furent utilisées les pierres de Saint-Victor, ainsi que celles de Notre-Dame-de-Grâces et de la maladière de Carouge. Il nous est parvenu un carnet spécial du trésorier sur cet ouvrage (du 9 juin 1535 au 12 juin 1536)[9].

On lit dans ce carnet (Noël 1535) que « Monsieur le capitaine Claude Brena [Bernard] et le trésorier onz ballié en tâche à dérochié à mestre Pierre Valet et à ses compagnons l'ogive de san Veytour, à trois deniers le cartier san macule, et 6 sous laz dicte servis. » A plusieurs reprises, on constate des paiements « pour dérocher de l'ougyve. »

[1] R. C., vol. 27, fol. 107. — Jeanne de Jussie, p. 31 et 100.
[2] R. C., vol. 27, fol. 107 v°.
[3] R. C., vol. 28, fol. 35 et 41.
[4] R. C., vol. 28, fol. 22.
[5] Reg. du trésorier, 13, de 1535-1536, cahier 2, fol. 12.
[6] Reg. du trésorier, 13, cahier 2, fol. 4 v°.
[7] Reg. du trésorier, 13, fol. 18 v°.
[8] Reg. du trésorier, 13, fol. 17 v°, 19 v°, 20 et 21 v°.
[9] Comptes et mandats, portef. 4, cahier de recettes et dépenses du trésorier pour faire le boulevard des Belles-Filles, fol. 52 v°, 53, 70, 70 v°.

Digitized by Google

Pour le transport de Saint-Victor au boulevard, le quartier de pierre se payait un fort (deux forts = un quart). Ainsi peu à peu disparaissent tous les débris de l'antique église [1].

Les terrains laissés libres par toutes ces démolitions nécessitèrent des ventes à de nouveaux propriétaires. Le 23 mai 1536, le Conseil expédie à Claude Roset les terres derrière le prieuré [2], et, le 20 octobre, il hypothèque au même citoyen un terrain contre le mur du cloître détruit [3]. Le 2 décembre suivant, nous trouvons l'expédition de deux nouvelles pièces : l'une à Claude Roset, comprenant le grand puits et la cuisine, jusqu'aux maisons et murs de l'église, l'autre à Pierre Brun, contiguë au cimetière du prieuré [4]. Ensuite, la pièce de la sacristie, le « prez roz de la sacristie dernier et jouxte les vieilles murailles de sainc Victor, » est vendu à Claude Roset, le 16 février 1537 [5]. Enfin, le 9 novembre de la même année, Claude Roset se fait encore aberger un pré de trois « seytines, » des biens de Saint-Victor, derrière le prieuré [6]. Malgré tout, le mas principal appartenait toujours à la Seigneurie, et ce ne fut que le 24 janvier 1541 qu'il fut définitivement donné à Claude Roset, avec l'approbation du Conseil des CC [7]. On lit dans cet acte curieux : « Lesdites choses (les ruines du prieuré) son fort dommageables, pour ce que par icelles le bestial y entre. » Et plus loin : « Ayans sur toutes ces choses bien advisé, et de mesmes considéré que le vice d'ingratitude a esté par les anciens grandement mesprisé, et que, pour trouver gens qui servent, il fault contenter ceux qui ont servy, et que nous ne saurions, à l'utilité de nostre commun, pour moindre chose le récompenser, que de luy bailler lesditz chosal, cymityère, cloistre, et tout ce que dedans lesdites terres et confins est enclos, qu'est à présent de si petite valeur, à cause qu'on ne le peult bonnement cultiver, pour les grandes pierres, regretz et empesches qui y sont, que estimons couster autant et davantage de debriguer, que cousteroit une terre contenant autant que ladite chose demandée... avons donné... tout ledit chosal, cymitière et cloistre, *seu* toute celle place que estoit le cymitière, église, cloistre Sainct Victor, et mesmement tout ce que avons [*lis.:* à nous], après les venditions ou albergemens à luy faictz, des terres audit Sainct Victor assizes appertient, dedans les anciennes murailles dudict Sainct Victor, avecques tous leurs droictz et appertenances. »

Pendant longtemps encore, les ruines du prieuré servirent de carrière aux Gene-

[1] R. C., vol. 30, fol. 36 v° (4 août 1536). On demande entre autres à Amédée Rages et François Bard ce qu'est devenue la corde du puits Saint-Victor.

[2] R. C., vol. 30, fol. 6 v° et 25 v°.

[3] R. C., vol. 30, fol. 71.

[4] Pour Roset, R. C., vol. 30, fol. 99 v°, 134 (21 décembre), abergement définitif le 22 décembre 1536; Aberg. Gr. 1, fol. 129. Pour P. Brun, R. C., vol. 30, fol. 99 v° (2 décembre), abergement le 22 decembre 1536; Aberg. Gr. 1, fol. 125.

[5] R. C., vol. 30, fol. 177, abergement le 20 février 1537, et aussi R. C., vol. 30, fol. 179, (20 février), Aberg. Gr. 1, fol. 207.

[6] Aberg. Gr. 1, fol. 236.

[7] R. C., vol. 35, fol. 30 v° (24 janvier). Aberg. Gr. 1, fol. 352 v°.

Digitized by Google

vois. Le 2 mai 1559, comme on cherchait des pierres pour le boulevard Saint-Laurent, on lit dans le registre du Conseil : « A Saint Victeur s'en pourra trouver ung grand nombre ; mesmes a esté icy dit que le puys dudit Saint Victeur est plein de pierres, parquoy seroit bon les tirer et nettoier ledit puys[1]. »

Ainsi se termine l'histoire du prieuré de Saint-Victor. Ces terres restèrent entre les mains de la famille Roset, et l'historien Michel Roset, fils de Claude, a pu contempler de ses propres yeux ce qui restait des ruines du couvent, que devaient, dès 1660, recouvrir les fortifications de « l'ouvrage à couronne. »

Laissant de côté la voie de « Malpertuis », qui desservait les « Contamines Tavel, » et les terrains derrière le prieuré, revenons du côté de la porte Saint-Antoine, vers les crêts Saint-Laurent. Entre les fossés de la ville et le chemin reliant la Belle-Rue à la chapelle du Temple, couronnant les crêts ou « motte, » s'élevait la chapelle de Saint-Laurent.

Chapelle Saint-Laurent. — Rien ne nous guide pour fixer l'origine de cette chapelle, qui donna son nom à la série des hauteurs dominant le faubourg du Temple. Nous apprenons par une bulle du pape Eugène III, en 1153, que l'église de Saint-Laurent près Genève dépendait du prieuré de Saint-Jean-hors-les-Murs[2]. On ignore comment cette chapelle passa dans la suite entre les mains du sacristain de Saint-Victor. Nous savons seulement, par un acte de 1509, que Christophe de Livron, sacristain de Saint-Victor, se déclare recteur de la chapelle Saint-Laurent[3].

Elle constituait plutôt une charge qu'un revenu, et le sacristain Rodolphe de Manissier concédait, déjà en 1448, les droits de la chapelle de Saint-Laurent *(capella Sancti Laurencii martiris, prope muros dicte civitatis),* avec toutes ses oblations, dépendances, jardins, sous le service de trois florins d'or, à Jean Robat, prêtre, frère de l'ordre des Ermites[4]. Ce même acte nous apprend que la principale rente de cette chapelle provenait des dons des fidèles, le jour de la fête patronale de saint Laurent. Nous connaissons aussi quelques terres dépendant de cette fondation ; elles étaient groupées près de la porte Saint-Antoine et autour du sanctuaire, leur revenu servant à son entretien[5].

On ne reparle de Saint-Laurent que lors de sa destruction. Jeanne de Jussie rapporte que le jour de la décollation de saint Jean-Baptiste, soit le 29 août 1532, les iconoclastes abattirent « une petite et fort jolie église de sainct Laurens, et un d'eux, faux luthérien, print l'image du benoît sainct, et avec son espée luy couppa les bras, puis le jetta dedans les fossez...[6] »

[1] R. C., vol. 55, fol. 39 v°.
[2] *R. G.*, n° 331.
[3] Saint-Victor, R. 81.
[4] Saint-Victor, Gr. 5, 1, fol. 56 et 154.
[5] Chapelle Saint-Laurent à Saint-Victor, R. 1 et 2.
[6] Jeanne de Jussie, p. 31.

Digitized by Google

Le jardin entourant la chapelle se prolongeait en effet jusqu'aux fossés de la ville. Remarquons aussi que les murailles de la cité, au XVI[e] siècle, limitaient de ce côté-là le jardin des Clarisses, et qu'ainsi Jeanne de Jussie a pu suivre de près la scène qu'elle nous décrit.

Les terrains de la chapelle disparurent rapidement sous les nouvelles fortifications. A la fin de septembre 1535, on se mit à l'œuvre pour compléter les murailles dans cette direction[1]. Déjà en 1527, ce front exposé avait été pourvu d'un bastion, appelé « Mottet » ou petit boulevard Saint-Laurent ; il fut à son tour englobé dans le grand boulevard Saint-Antoine de 1558.

La porte de Saint-Antoine abritait probablement un petit oratoire, dédié à ce saint. Le manuscrit d'Ami Favre l'indique assez nettement d'après Roset : « De là montant vers le haut se trouvoit la chapelle Saint-Laurent avec plusieurs maisons voisines, et tout joignant celle de Saint-Antoine prochaine de la porte du même nom, au plus haut de la ville. » Nous ne connaissons pas d'autre mention de cet édifice[2].

Les falaises des crêts Saint-Laurent, au dessous des jardins, appartenaient à la communauté et servaient de carrière de sable. Après la destruction des faubourgs, ces carrières furent exploitées d'une manière si intensive qu'elles rongèrent la colline et entraînèrent la disparition de la Belle-Rue. Cette région, du fait de cette exploitation, prit le nom d'« Arénières de Rive. » Les communaux de Saint-Laurent suscitèrent plusieurs procès et des discussions, entre autres en 1444 avec Rolet Cruselli[3]. Déjà en 1309, la communauté abergeait un « casal » en cet endroit[4]. Près de Saint-Laurent, nous dit Bonivard, il y avait un potier de terre ; en 1505, il portait le nom de Pierre Tornier[5].

[1] Voir note 5, page précédente.

[2] Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, Ms. n° 152, fol. 3, d'après Roset, Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 109, fol. 80 v°, qui dit : « Au mesme haut y avoit troys chapelles dédiées à S. Anthoine, S. Laurent, S. Paul. »

[3] Communauté, R. 20.

[4] *M. D. G.*, t. IX, p. 277.

[5] Evêché, Gr. 38, fol. 5 v°. — Bonivard, *Chroniques*, éd. Dunant, t. I, p. 112.

Sceau du prieuré de Saint-Victor.

Digitized by Google

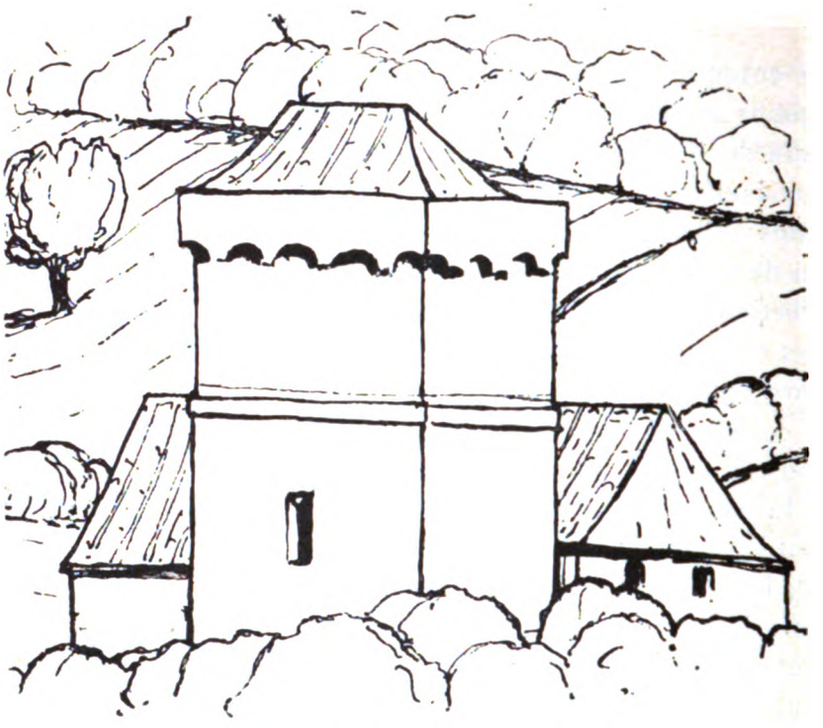

Tour des Asinari au faubourg du Temple.

VII

Faubourg du Temple.

Le faubourg du Temple, ainsi appelé à cause de la maison des Templiers, s'étendait dans l'espace compris entre la porte de Rive, les crêts Saint-Laurent et le lac. Il relevait de la paroisse de la Madeleine et possédait de riches propriétés au bord de l'eau. Toute cette région fut peu à peu conquise sur des marais; elle s'appelait encore au XIV[e] siècle « Paluays, » comme en font foi les deux actes suivants. En 1305, Guy Tavel vend à l'évêque tous ses droits sur la pêcherie du lac, sous la maison des Frères mineurs, au lieu dit « Paluays, » le long de la rive, depuis la route jusqu'aux crêts Saint-Laurent, y compris la maison du Temple. La pêcherie se prolonge dans le lac jusqu'à la pierre dite *petra dyolin,* peut-être les pierres à Niton[1]. En 1306, l'évêque de Genève obtient du prieur de Saint-Victor, Jaques de

[1] *M. D G.*, t. IX, p. 209.

Digitized by Google

Lully, son droit de pêche au même lieu « en Paloys, » vers la rive du Temple[1]. Il est probable aussi que le Pré-l'Evêque, comme Plainpalais, provient de ces marais appartenant à l'évêque, du fait de son droit sur les rives.

C'est la grande route de la porte de Rive à Chêne qui a déterminé le faubourg du Temple. Deux autres voies importantes, aux deux extrémités du Pré-l'Evêque, la route de Cologny, par le bord du lac, et la route de Vandœuvres, complétaient le réseau de la circulation.

Tout ce faubourg fut brûlé et ravagé en 1307, pendant la guerre avec le comte de Genevois[2]. Au sortir de la porte de Rive ou des Frères mineurs, la grande rue du Temple longeait, sur la droite, les murs du verger des Franciscains ou Frères mineurs. Ce verger, agrandi en 1277 (cf. l'acte cité ci-après), s'étageait sur la pente des crêts Saint-Laurent. Les fossés de la ville le séparaient du couvent même, mais une poterne particulière établissait la communication entre les propriétés des Frères mineurs[3]. A la suite de ce verger, après quatre maisons, dont l'une appartenait à l'évêque de Lausanne (Sébastien de Montfalcon), s'ouvrait la petite place devant le Temple. L'église et la maison du Temple se trouvaient complètement entourées par des propriétés particulières.

Le Temple. — L'ordre militaire du Temple, qui avait été fondé en Palestine et confirmé par le concile de Troyes en 1128, prit rapidement une grande extension en Occident. Les chevaliers du Temple étaient soumis à la règle de saint Augustin. Dans le courant du XII[e] siècle, des maisons templières se fondèrent dans toutes les villes importantes. A Genève, le Temple doit évidemment avoir été construit à cette époque. Une bulle du pape Innocent III, en 1212, concerne les templiers du diocèse[4]. Enfin, une transaction avec un acte de vente, en 1277, mentionne pour la première fois la maison du Temple à Genève[5]. Les Templiers qui vendent des terres voisines de leur maison aux Franciscains de Rive sont : Pierre d'Orchans, chapelain et commandeur de Genève, Etienne de Montferrand, commandeur des maisons templières de Dôle et du Genevois, Guillaume, commandeur de la maison de Cologny-sous-Banz.

En 1312, après un procès scandaleux intenté par Philippe le Bel, le pape Clément V interdit et supprime cet ordre. Les richesses considérables des Templiers passèrent au roi et au pape ; après 1317, les maisons furent dévolues à l'ordre hospitalier des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et dans la suite à ceux de Rhodes, puis de Malte.

[1] *M. D. G.*, t. IX, p. 210.
[2] *Fasciculus temporis*, *M. D. G.*, t. IX, p. 302.
[3] « Item le gardien de Rive aura charge de garder leur posterle et de fere bon guet en leur clocher... » Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 122, fol. 167, en 1485.
[4] *R. G.*, n° 534.
[5] *M. D. G.*, t. XIV, p. 155.

Digitized by Google

Nous avons peu de renseignements sur l'activité des frères hospitaliers[1]. En 1389, Aymon de Vignier, commandeur de Michaille et du Temple à Genève, aberge à Mermet de Massongy la maison et la terre qui sont « jouxte » l'église du Temple[2]. Les propriétés du Temple consistaient en des terrains autour de l'église, le long de la grande rue, en une pièce assez considérable à Cornavin hors les murs, et des biens près de Gaillard, Chêne, Ambilly, Mallebrande[3].

Le Temple dépendait du commandeur de Compesières. Celui-ci étant mort, le Conseil, le 4 mars 1533, remet à Jean Comte, chapelain de la Madeleine, les clefs de la chapelle, mais noble Claude Faulcon vient les réclamer, ainsi que les titres de propriété; on les lui remet, avec la note des dépenses faites par ledit Comte. Derechef Faulcon réclame, arguant du fait qu'il est amodiataire des revenus du Temple. On lui ordonne de rendre les clefs au Conseil, ainsi que des comptes exacts. La discussion continue entre Faulcon et le chapelain de la Madeleine[4], pour se terminer le 12 septembre de la même année. Un des religieux de Saint-Jean de Jérusalem demande les clefs pour la commanderie de Compesières: on décide de les lui remettre.

Le cimetière derrière l'église dite de Saint-Jean-Baptiste du Temple était réservé aux enfants morts sans baptême[5]. Le dernier renseignement connu sur le Temple nous est fourni par Jeanne de Jussie: « En 1534, le jour de la dédicace de Saint-Pierre écrit-elle, fut desrochée l'église du Temple hors la ville, qui estoit belle et dévote[6]. »

Ce fut seulement le 13 juin 1539 que le Conseil abergea à Amblard Du Pain, pour le prix de 38 florins, les ruines du Temple : « C'est assavoir le chosal du Temple, que fut des deppendances de Rhoddes, estant situé hors et près la porte de Rive, tout ainsy que les muralies et fondation dudit Temple contiennent...[7] »

Nous ne savons malheureusement rien de l'architecture du Temple. Il est probable qu'il ressemblait aux autres édifices du même genre en France. Ces monuments, d'une extrême simplicité, se composaient en général d'une rotonde, soit chapelle circulaire centrale, à laquelle on ajouta plus tard un porche et un chœur[8]. A Genève ce chœur existait, car il est explicitement désigné dans plusieurs actes[9]. Les chevaliers du Christ se réunissaient généralement de nuit pour délibérer dans

[1] En 1324, le recteur des hospitaliers était Jacques de Montfort, le commandeur de Genève, noble Bartholomé; en 1389, Aymon de Vignier était « maitre » du Temple; en 1432, Renaud de Broselles, maréchal, était commandeur *(preceptor)* de Genève; en 1446, c'était Guidon de Luyrier, chevalier; enfin, en 1513, Jean de Grolée portait le même titre. Temple Saint-Jean-Baptiste, Gr. 1, fol. 55 v°, 57 v° et suiv.

[2] Temple Saint-Jean-Baptiste, R. 1.

[3] Voir les Grosses du Temple et Evêché, Gr. 38.

[4] R. C., vol. 26, fol. 33, 39 v°, 40 v° et 133 v°.

[5] Eugène RITTER, *Chroniques de Genève écrites au temps du roi Henri IV,* dans *M. D. G.*, t. XXII, p. 268, soit Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, Mss. n° 231.

[6] Jeanne de JUSSIE, p. 107. — La dédicace de Saint-Pierre, d'après l'obituaire de Saint-Pierre, se fêtait le 8 octobre.

[7] R. C., vol. 33, fol. 165 v°. Aberg., Gr. 1, fol. 311.

[8] VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire de l'architecture,* t. IX, p. 12 et suiv.

[9] Temple Saint-Jean-Baptiste, R. 1.

Digitized by Google

le sanctuaire. Au XVIII[e] siècle, on retrouva quelques restes de ce monument dans le jardin de Madame Mallet-Bonnet, au pied du glacis, à la limite de sa propriété[1].

Derrière le chœur de l'église, au bas de la montée des crêts Saint-Laurent, s'élevait un édifice souvent cité, la fontaine ou le « bornel » du Temple. Cette région était abondamment pourvue de sources, dont quelques-unes utilisaient d'anciennes canalisations romaines[2]. Il ne faut pas confondre cette fontaine avec celle de « Chirnet, » sous les murs de la ville, citée en 1284[3]. Le lieu dit Chirnet se trouvait au delà de Longemalle, dans la rue de la Rivière[4]. Il est probable cependant que ces sources provenaient d'une canalisation commune et qu'il y avait plusieurs fontaines.

En 1509 et en 1514, la fontaine du Temple subit encore des réparations ; on y emploie deux grosses pierres[5]. Non loin de cet emplacement il existe encore (n° 11, Tranchées de Rive) un puits de nos jours.

Du même côté, en face du Pré-l'Evêque, les maisons se pressaient jusqu'au chemin qui montait aux crêts Saint-Laurent, établissant une communication directe avec le quartier de Saint-Victor. Cette région s'appelait « en Gratajuaz, » ainsi que le sentier qui la desservait[6].

A gauche de la grande rue de Rive, en sortant de la porte, on traversait une place pour atteindre le lac le long des fossés. On l'appelait, au XVI[e] siècle, place de l'Olifant, du nom d'une auberge de l'Olifant, dont le tenancier était Pétrequin Sage en 1496. Cette place, dite aussi de « derrière l'école » *(retro scolam),* était amodiée chaque année par le Conseil au plus offrant[7]. En cet endroit le lac a été considérablement remblayé au cours des siècles. Plusieurs pierres ou blocs erratiques sont signalés ; outre les pierres à Dyolin, on remarquait aussi la *petra conchia,* non loin des murs[8]. Une estacade ou « fiche » défendait déjà au XIV[e] siècle l'accès du port.

Presque tous les terrains entre le lac et la rue du Temple relevaient du fief de l'évêque.

Le Pré-l'Evêque, ancien terrain marécageux, n'apparaît dans l'histoire qu'en 1307, à propos des guerres féodales. Il avait au moyen âge une superficie très supérieure à celle qu'il possède aujourd'hui. Chaque année, l'évêque le louait ; au XVI[e] siècle, il était affermé 16 florins par an, pour la récolte du foin[9]. A l'entrée de ce pré qui formait un grand triangle, à la jonction des voies du Temple et de Cologny, s'élevait la croix en pierre, appelée croix des Franciscains ou du Pré-

[1] De la Corbière, Antiquités, Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 117, p. 48.
[2] Aqueduc romain dans la campagne Senn, à Jargonnant, route de Vandœuvres, Soc. d'hist. et d'arch. de Genève, séance du 26 mars 1857.
[3] Chapitre, R. 47.
[4] Chapitre, Gr. 18, numérotation au v°, fol. 2.
[5] R. C., vol. 16, fol. 74 v° (7 août) ; vol. 17, fol. 204 (14 mars 1514).
[6] Ce chemin s'appelait aussi la voie de « Chaussycon. » Voir l'inventaire de 1477.
[7] *R. C.*, t. V, p. 351, t. VI, p. 119, 301 ; R. C., vol. 16, fol. 155, etc.
[8] C. C., n° 1, fol. 187 v° et 188 (1376).
[9] Evêché, comptes 4, fol. 13.

Digitized by Google

l'Evêque[1]. Le 3 décembre 1534, on arrête un Allemand *(certus teutonicus),* qui avait brisé cette croix et prétendait avoir agi sur l'ordre des syndics[2].

Très anciennement déjà, le noble jeu de l'Arc était pratiqué sur le Pré-l'Evêque. Le retable de Saint-Pierre, peint par Conrad Witz, en 1444, représente les archers qui s'y exercent. Nous savons que des compagnies d'archers existaient au XI^e siècle à Genève et à Chambéry[3]. En 1378, les Genevois envoient au comte Rouge une compagnie d'arbalétriers[4]. Il semble que pendant une certaine période les archers se transportèrent à Plainpalais, près du couvent des Dominicains; c'est là qu'ils établirent leurs statuts en 1529[5]. Le jardin derrière l'école de Versonnex, à Rive, nous est indiqué en 1526, comme le lieu de leurs exercices[6]. Mais en définitive, les archers, qui formaient la confrérie de saint Sébastien[7], s'établirent au Pré-l'Evêque, où ils restèrent jusqu'en 1900. Au mois d'août de cette année-là, leur charmant hôtel du XVIII^e siècle fut démoli et fit place à l'avenue Pictet-de-Rochemont.

La route de Cologny longeait la partie nord du Pré-l'Evêque, pour aboutir au lieu dit « Hurtebise, » après avoir traversé le nant de Jargonnant.

La dernière propriété bâtie, entre la route et le lac, appartenait en 1477 à noble Amédée Asinari. On y voyait une tour au milieu d'un petit bois *(crescencia),* dans la presqu'île formée par l'embouchure du nant de Jargonnant. La partie la plus rapprochée du lac est abergée, en 1431, à Barthélemy Asinari, avec l'autorisation de s'étendre du côté des eaux tant que cela lui serait possible[8]. Tout ce paysage est très fidèlement représenté dans le retable de Conrad Witz.

Au delà s'étendaient le long de la rive les grands communs de Hurtebise. En face du Pré-l'Evêque, en bordure du nant de Jargonnant, les terres étaient morcelées d'une manière extraordinaire; toutes ces minuscules propriétés relevaient des fiefs de Saint-Apre, de noble Gaillard et des altariens de Saint-Gervais[9].

La route de Vandœuvres suivait le même tracé que de nos jours; après avoir franchi le nant de Jargonnant, elle aboutissait au territoire de la Cuisine et de Frontenex.

On a beaucoup discuté sur l'étymologie du lieu dit « la Cuisine; » à son sujet, il s'est formé une légende, on a même parlé d'un couvent à cet endroit. La solution du problème est toute différente et beaucoup plus simple. Au XV^e siècle, on appelait ce

[1] Couvents divers. Reg. unique, fol. 48, acte H. Servion.

[2] R. C., vol. 27, fol. 151.

[3] Voir A. Térond, *Le noble jeu de l'arc*, dans la *Suisse sportive* du 30 novembre 1912. — A. Dufour et Fr. Rabut, *Notes pour servir à l'histoire des compagnies de tir en Savoie*, dans les *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XIV, p. 3 et suiv.

[4] J.-A. Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, Genève, 1829, in-8, t. I, p. 91.

[5] Voir le chapitre concernant le couvent des Dominicains.

[6] R. C., vol. 21, fol. 177 v° et 186 v°.

[7] Reg. Publ. n° 1, p. 94: liste des confréries en 1529.

[8] Evêché, Gr. 6, fol. 561 v°.

[9] Les biens des altariens de Saint-Gervais proviennent d'un achat fait par cette communauté (par droit de réachat) des nobles Jaques et Jean Tavel, d'un pré de 18 « seytures » de franc alleu, en 1409 (Cure Saint-Gervais, Reg. 11, fol. 37).

Digitized by Google

lieu « grange de la Cusenaz » *(dicta Cusenaz)*[1]. En effet les titres de propriété nous apprennent que ces terrains appartenaient à Hugonette, veuve de Jean Cusini, qualifié de *pressator pagnorum Francie*[2]. Les notaires retraduisirent dans la suite *cusinaz* en *coquina*. De même que Grange-Canal vient d'un nom de famille, la Cuisine vient de la grange de la veuve Cusin ou Cousin.

La mention d'une maison de campagne, de l'évêque, située au Pré-l'Evêque, doit aussi être rangée au nombre des légendes créées de toutes pièces[3].

La grande route de Chêne traversait le nant de Jargonnant au lieu dit « Pas de l'Amandolier, » et toute cette région portait ce nom.

Dans le triangle compris entre la route de Chêne, le nant et la route de Vandœuvres, le terrain était planté de vignes, les « vignes froides[4]. » La cure de la Madeleine possédait là une vigne avec un pressoir ou « truel[5]. »

Quant au lieu dit « les Eaux-Vives, » il désignait les prés au-dessus des communs de Hurtebise, sous la propriété actuelle de la Grange. De nombreuses sources existent encore dans ces terrains, jusqu'à Plonjon, ancienne dépendance de la famille de ce nom.

A part les terrains très morcelés vers Hurtebise, le faubourg du Temple était habité par une classe de bourgeois aisés; la situation auprès du lac était déjà fort recherchée, malgré la violence de la bise.

[1] Chapitre, Reg. 72, fol. 141 v°. Vente de G. de Saconnex et Agate sa sœur, femme de Ph. Destri, aux Macchabées, en 1466.

[2] Ces terrains (Evêché, Gr. 10 rouge, fol. 362 et Gr. 18, fol. 391), dépendent de Saint-Victor, Gr. 17, fol. 156, en 1512, et Saint-Victor, Gr. 8, fol. 206 v°, en 1463.

[3] Cl. Fontaine-Borgel, *Histoire des communes genevoises de Vandœuvres, Collonges-Bellerive, Cologny, Eaux-Vives*, Genève, 1890, in-8, p. 306 et suiv.

[4] Evêché, Extr. 16, fol. 21 v°.

[5] Aberg. Gr. 3, fol. 321 et Reg. 24, fol. 185. Evêché, Extr. A 42, 1, fol. 507 v°.

Sceau de 1190 des chevaliers du Temple.

Digitized by Google

Le prieuré de Saint-Jean. — Plan du XVII^e siècle.

VIII

Faubourg Saint-Gervais.

En 1477, on ne pouvait pas dire qu'il y eût véritablement un faubourg au delà des fossés de Saint-Gervais. Le quartier tout entier constituait à lui seul le grand faubourg. Nous ne décrirons que les édifices situés au delà des fortifications.

Les maisons se sont alignées tout naturellement le long des deux artères les plus importantes, celle de Cornavin et celle de Saint-Jean.

A Cornavin, l'ancienne porte se trouvait, en 1477, englobée dans la ville, car les fossés et les défenses avaient été reportés plus au nord. Le nant de Cornavin, appelé aussi « nant des Crottes » et plus tard de « Pissevache, » formait la nouvelle ligne des fossés. Au delà du pont s'ouvrait une grande place, à la jonction des deux

Digitized by Google

routes de Ferney-Gex et de Versoix. A leur point de rencontre s'élevait la célèbre croix de Cornavin, indiquant la limite des Franchises. C'est devant cette croix que le duc de Savoie faisait citer pour des procédures les bourgeois de Genève[1].

Monnaie de Cornavin. — Le bâtiment de la Monnaie du duc de Savoie, hors les Franchises, était construit dans le triangle compris entre la croix et les deux grandes voies précitées. Froment nous dit qu'il était à 74 pas de la porte « en tirant à Lausanne[2]. » Cet atelier monétaire fut créé en 1448 par Louis de Savoie[3]. L'évêque seul avait droit de battre monnaie à Genève, dans les limites des Franchises ; aussi le duc fit-il placer la Monnaie très près de la ville, mais sur ses terres. Bonivard nous apprend qu'elle fut ruinée, ainsi que les maisons voisines, en 1530[4].

Cependant, l'édifice semble avoir subsisté jusqu'au 11 octobre 1535, date à laquelle il fut définitivement détruit par les Genevois, en même temps que le prieuré de Saint-Jean[5].

Le 18 mars 1538, cet emplacement fut abergé par Messieurs de Berne à Claude Savoye. Cette propriété passa à son fils Pierre, mais à la suite d'une subhastation pour les seigneurs de Genève, en 1559 (contre noble Urbain Quisard), il y eut une contestation de fief. Après diverses transactions avec noble Claude Gallatin, cette terre avait été cédée en 1556 par Pierre Savoye et sa femme Colette, fille de feu noble Jean Grasset de Yens, à noble Urbain Quisard, seigneur de Crans. L'acte parle d'« une place où aultrefois souloit estre la maison de la monnoie[6]. » Le Conseil sursoit à la vente du terrain, car il est prouvé qu'il relève de la seigneurie de Gex. On appela dans la suite « champ de la Monnaie » des terres beaucoup plus au nord de la ville, alors que les fortifications recouvraient l'emplacement véritable de l'atelier monétaire[7].

Au sortir de la porte de Cornavin, à main droite, se trouvait une propriété relevant du fief des Templiers. En 1432, elle appartenait à Guillaume du Bied *(de Becio)*; elle fut complètement morcelée, sur le front de la route de Versoix, à la fin du XV[e] siècle. Plusieurs maisons y furent construites, mais détruites déjà en 1530 pour faire place aux fortifications[8].

Cette propriété du fief du Temple bordait au sud la vigne épiscopale de « l'Ile, » qui s'étendait avant 1430 jusqu'à la rue de Coutance[9].

[1] *R. C.*, t. II, p. 39.
[2] Froment, p. 229.
[3] E. Demole, *M. D. G.*, série in-4, t. I, p. 6.
[4] Bonivard, *Chroniques*, t. II, p. 426.
[5] Annales dites de Savyon, Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 145.
[6] Fief Quisard, R. 2; R. C., vol. 55, fol. 108 v° (14 septembre 1559); Guill. Messiez, not., vol. 4, fol. 290.
[7] Grenus, *Fragments historiques sur Genève avant la Réformation*, Genève, 1823, p. 33 et 36.
[8] Temple Saint-Jean-Baptiste, Gr. 1, fol. 54 et suiv.
[9] Evêché, Gr. 4, fol. 28.

Digitized by Google

Les tuileries. — Du côté du lac, Guillaume du Bied possédait des jardins et une tuilerie relevant du fief de l'évêque. Cette exploitation se trouvait sur l'emplacement du verger possédé plus tard par Kléberg[1]. En 1437, le Conseil interdit à Guillaume Varerii, maître tuilier de Guillaume du Bied, d'y prendre de la terre pour son industrie; mais, à la suite de réclamations, il autorise cette exploitation pour un temps limité, en échange d'une fourniture à la ville de 2000 « carrons » par an[2].

A cette époque, on mentionne un petit pont sur le nant de Cornavin, construit par du Bied, et qui se trouvait à la limite des communaux des Pâquis. Mais, dès 1476, les fossés sont reportés vers le nord; le faubourg de Villeneuve, le long du chemin des Pâquis, est englobé dans la ville. Le nant, qui se jetait en ligne droite dans le Rhône, est déplacé; il suit dorénavant le coude formé par les fossés, qui limitent les pâturages des Pâquis. Un nouveau pont établi sur les retranchements relie la rue de Villeneuve aux communaux.

En 1458, le Conseil fait visiter les deux tuileries de Saint-Gervais et amodie pour trois ans celle qui est sur les pâturages communs, du côté de Villeneuve. Les conditions sont une fourniture de 3500 briques par an à la ville suivant un modèle donné[3]. Ces deux tuileries doivent se placer en dehors de l'emplacement des fossés de 1476 et sont distinctes de celle de du Bied, qui, nous l'avons vu, était presque hors d'usage vingt ans auparavant. Ces nouvelles « thiollières » appartenaient à la communauté qui les affermait. Leur situation hors les Franchises amena dans la suite des contestations avec la justice de Gex. Etienne Gotreux, officier de Gex en 1460, fit saisir des « carrons » dans la tuilerie; d'où un litige de juridiction, la tuilerie étant considérée, à cause des pâturages proches de l'eau, comme domaine de l'évêque, et la communauté en ayant la jouissance[4]. En 1474, une des deux tuileries est tombée en ruine, faute d'amodiateur, l'autre est à nouveau affermée cette même année[5]. La redevance en briques étant trop considérable, le Conseil l'abaisse à 2000 pièces par an[6]. On rétablit le pont en briques sur les fossés en 1485[7]. Cette construction occasionne un différend avec le maître de la tuilerie, qui se trouvait tout près du pont, à l'entrée des communaux[8]. Les grandes cavités causées par l'exploitation de l'argile, en communication avec le lac et les marais, ne tardèrent pas à se remplir d'eau. C'est ainsi que se forma le grand étang, qu'on appela dans la suite le « fossé Vert. » Un de ces bassins servit longtemps de vivier pour les truites de la République.

[1] Voir le plan Billon, pl. 67; Evêché, Gr. 7 rouge, fol. 329; Gr. 7, fol. 524; Gr. 5, fol. 207.
[2] P. H., n° 516.
[3] *R. C.*, t. I, p. 260.
[4] *R. C.*, t. I, p. 397.
[5] *R. C.*, t. II, p. 264.
[6] *R. C.*, t. III, p. 54 (vers 1477).
[7] *R. C.*, t. III, p. 407, 410 et 413.
[8] *R. C.*, t. IV, p. 200.

Digitized by Google

Les Pâquis. — Ces pâturages, en partie des marais, relevaient primitivement de l'évêque, en vertu de son droit de rivage, et la communauté en avait la jouissance, de même qu'à Plainpalais. Mais ils se trouvaient en dehors des Franchises. Cette situation, grosse de difficultés, fut réglée en 1508, lorsque le duc Charles III donna à l'hôpital des pestiférés, dépendant de la cité, toute la région des Pâquis le long du lac, au delà de la tuilerie jusqu'à Sécheron (jusqu'au chemin du Prieuré)[1]. Les Pâquis, dès 1510, sont amodiés pour une période de six ans, à raison de 50 florins par an[2]. Ils restèrent entre les mains de l'Hôpital Général jusqu'au moment où la Seigneurie les abergea à des particuliers, parcelle après parcelle, en 1569, puis en 1662, 1674, 1692, etc.[3].

Tout auprès de l'église de Saint-Gervais, des fossés existaient déjà au XIV^e^ siècle, et c'est là que s'ouvrait la porte de Saint-Gervais ou de Sainte-Catherine. Une rue bordée de maisons et de jardins prolongeait la rue du Temple du côté de Châtelaine et de Peney. Seule la première partie de cette artère était comprise dans les Franchises.

Sur les berges du Rhône, au sortir de la ville, s'étendait la grande vigne du prieuré de Saint-Jean, dite vigne de « prépulier, » qui descendait jusqu'au fleuve et possédait un pressoir[4]. Des gardes étaient chaque année désignés par le Conseil, vers le mois de juillet, pour surveiller les vignes avant les vendanges. Ces gardes étaient assermentés. Quatre régions étaient désignées : celle de la rive droite du Rhône *(ultra Rhodanum),* du Pré-l'Evêque, comprenant les vignes de la Madeleine et Frontenex, de Cologny, terre de la prévôté, enfin de Champel. Nous connaissons par un acte de 1368 les conditions qui étaient imposées aux gardes et les rétributions qui leur étaient accordées[5].

Quelques pas plus loin, on découvrait la croix de Saint-Jean, qui, placée à un carrefour, indiquait la limite des Franchises. Ce fait nous est confirmé par le registre du Conseil du 22 avril 1533 : *fuit locutum de reparanda cruce inter confinia ultra portam Sancti Gervasii ad beatum Johannem*[6]. Mais, bien plus anciennement déjà, on trouve mention de cette croix.

La rue principale, dite rue de Malatrex, rejoignait la route de Lyon actuelle. Du côté du Rhône se détachait la voie de Saint-Jean tendant au prieuré ; en face, un chemin sans issue aboutissait au nant des Crottes et desservait les propriétés des Saint-Michel.

La voie de Saint-Jean suivait à flanc de coteau les berges du Rhône. Un premier

[1] P. H., n° 853 et R. C., vol. 16, fol. 14 v° (23 mai).
[2] R. C., vol. 16, fol. 115 (12 avril).
[3] Evêché, Gr. Cornavin 14, n° rouge.
[4] Saint-Jean, Extr. 3, fol. 85 v° ; Extr. 1 primo, fol. 16 v°.
[5] *M. D. G.*, t. II, p. 387; C. C. n° 1, fol. 22 v°, 24 v°; *R. C.*, t. I à VI.
[6] R. C., vol. 26, fol. 59.

Digitized by Google

sentier à gauche descendait au moulin des Versonnex, situé à la limite des Franchises. Cette exploitation, placée sur le Rhône, à la suite des nombreux autres moulins de Saint-Gervais et du Seujet, dépendait du fief de l'évêque. Elle appartint dans la suite à Philibert Blondel, puis après la vente de ses biens revint à l'Hôpital Général[1].

Le chemin du prieuré empruntait le même tracé que le chemin de Sous-Terre. Au bord du Rhône s'échelonnaient encore d'autres moulins : celui de Georges de Mela[2], qui est dit « jouxte » et près le territoire de Saint-Gervais ; plus en aval, sur le chemin du bac actuel, celui de noble Jacques Philippe, appelé maître général des monnaies de Savoie[3]. Ce dernier moulin se trouvait en face des pâturages de la Corraterie. Il avait droit à un cours d'eau s'étendant jusqu'à la digue du prieuré de Saint-Jean.

Enfin, avant de descendre au bord du Rhône, le chemin du prieuré bifurquait en haut des falaises ou « crottes » dans la direction d'Aïre, au lieu dit des « Thiollières » ou « sur le prieuré Saint-Jean. »

Prieuré de Saint-Jean-les-Grottes ou de Saint-Jean-hors-les-Murs. — Ce prieuré, situé sous les murs de la ville, ne pouvait être compté comme couvent genevois, car il se trouvait en dehors des Franchises. Ce fait explique en partie le peu de documents qui nous sont parvenus sur la vie de cette communauté religieuse. La donation de l'église de Saint-Jean, par l'évêque Guy de Genève, à l'abbaye bénédictine d'Ainay à Lyon, est confirmée par le pape Pascal II en 1107[4]. Reconnaissant de l'hospitalité qu'il avait reçue à Ainay, l'évêque Guy avait concédé à ces moines ses droits sur l'église de Saint-Jean, tout en réservant ceux du chapitre, droits qui devaient dorénavant consister en une redevance annuelle de 40 livres de pain et d'un setier de vin épicé. Seule l'église existait à cette époque, et si des moines venaient à s'y établir, ils ne devaient en aucune manière acquérir des biens appartenant à Saint-Pierre, la nomination du prieur restant réservée aux chanoines du chapitre de Genève.

L'église de Saint-Jean était alors renommée pour les miracles qui s'y faisaient, selon un récit dans la vie de saint Liffard vers 1104[5]. Un prieuré vint assez vite entourer l'église dédiée à Saint-Jean-Baptiste ; en 1124, nous savons qu'un certain Pierre en est prieur[6].

[1] Evêché, Gr. 7, fol. 496; Livre des biens des condamnés, 8, fol. 9 v°, et plan 70 du n° 2 de Cornavin.

[2] Evêché, Gr. 6, fol. 611; Gr. 7, fol. 685.

[3] Evêché, Reg. 50, fol. 4 v°.

[4] *R. G.*, n° 243. — Aug. BERNARD et comte DE CHARPIN-FEUGEROLLES, *Grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, Lyon, 1885, in-8, t. I, p. 3, où il est daté du 11 février 1106. — *R. G.*, n° 252; cet acte de 1113 est fait après coup.

[5] H. BORDIER, *Bibl. de l'Ecole des chartes*, 1847, p. 447.

[6] *R. G.*, n° 268.

Digitized by Google

Entre les falaises abruptes et le Rhône, s'étendaient les bâtiments conventuels des bénédictins. Les possessions du couvent s'accroissent sans cesse, et nous en connaissons l'étendue grâce à une bulle d'Eugène III, qui les confirme[1]. L'église de Saint-Gervais dépendait de Saint-Jean. Le pape Innocent IV confirme à son tour ces possessions, le 17 novembre 1250[2].

Nous ne voulons pas entrer ici dans le détail de l'histoire de ce prieuré, qui a déjà été esquissée par M. Jules Crosnier[3].

Les annales dites de Savyon rapportent que, le 11 octobre 1535, les Genevois, après l'expédition des Neuchâtelois, ruinèrent par représailles la maison de Saint-Jean et firent prisonnier M. de Montfort, moine du dit lieu[4]. Ce fait est confirmé par une lettre d'Ami Porral au Conseil, du 26 octobre 1535[5]. Ce Montfort, qualifié quelquefois de prieur (probablement de Sainte-Marie de Cessy), eut de longs démêlés avec Genève et ne fut relâché que grâce à l'intervention de Madame de Nemours[6]. Les pierres du prieuré furent données aux Genevois par les Bernois, de même que celles du château de Gaillard, le 29 août 1536[7]. Enfin, la propriété du couvent est vendue par les seigneurs de Berne à Marin Maillet et Jean Binod, le 2 novembre 1542; la superficie en était de quatre poses et demi[8]. Elle a été possédée par la famille de Constant au XVIII^e^ siècle et appartient maintenant à M^me^ Louis Auberson.

Le couvent de Saint-Jean était évidemment une obédience, soit une maison religieuse d'un rang secondaire et lieu de pénitence; ce fait est confirmé par un acte du 27 mars 1250. A la suite d'une réforme du couvent d'Ainay, beaucoup de moines, en vertu de l'obédience et sous peine d'excommunication, furent envoyés en punition dans divers couvents et prieurés, où ils devaient se plier à des prescriptions sévères. Saint-Jean est au nombre de ces prieurés; on y envoie en pénitence Pierre de Podio[9]. Ces obédiences n'avaient évidemment pas l'importance des couvents habituels.

Nous ne savons presque rien de ce prieuré quant à sa disposition topographique. Il dominait la jonction du Rhône et de l'Arve, jusqu'à l'époque où l'Arve fut repoussée plus au sud. Cette situation porta souvent un grave préjudice aux édifices conventuels; ainsi, en 1466, les moines adressent une requête au pape, exposant que par suite d'une inondation du Rhône et de l'Arve, les fondations des bâtiments sont

[1] *R. G.*, n° 331. — *Grand cartulaire d'Ainay*, t. I, p. 4, le 1^er^ mars 1152; t. I, p. 50.
[2] *R. G.*, n° 827. — *Grand cartulaire d'Ainay*, t. I, p. 9.
[3] *Sous-Terre et Saint-Jean*, dans *Nos anciens et leurs œuvres*, 2^me^ série, t. VII, p. 41 et suiv, (1916).
[4] Arch. d'Etat, Mss. hist., n° 145.
[5] P. H., n° 1121.
[6] R. C., vol. 28, fol. 137 v° (19 octobre 1535); vol. 29, fol. 33 v° et 37 (28 février et 3 mars 1536).
[7] R. C., vol. 30, fol. 48 v°.
[8] Saint-Jean, Reg. 3, fol. 84 v°. Original dans le procès Dupiau : Procès civils, portef. 81.
[9] *Grand cartulaire d'Ainay*, t. I, p. 153.

Digitized by Google

minées et les murs en danger de s'écrouler[1]. Nous savons qu'il y avait de grandes caves dans les falaises, dont une partie existe encore, et des vignes célèbres, qui formaient un des gros revenus du couvent. Au XVIII[e] siècle, de la Corbière prétend qu'on distinguait encore les vestiges du prieuré près de la maison Caille[2]. Gaudy-Le Fort le constate à son tour, et il affirme « qu'il n'y a pas un grand nombre d'années » (il écrivait en 1841) des ouvriers, qui construisaient une terrasse à Sous-Terre, découvrirent les fondements de l'église et du cimetière de Saint-Jean[3]. Or, ce renseignement nous donne à peu près l'emplacement de l'église. Les seuls travaux de terrassement effectués à cette époque furent ceux du mur destiné à soutenir le chemin de Sous-Terre. Après de nombreuses discussions avec les voisins, ce travail fut entrepris par l'Etat en 1840, aux frais des propriétaires riverains[4].

L'église devait s'élever parallèlement au chemin, avec son cimetière derrière le chœur. D'autre part, la reconnaissance de Marin Maillet indique que le couvent s'élevait dans la parcelle au nord du petit nant, et tout proche de la vigne. Ce nant est nettement figuré sur un plan de Burdallet[5], qui reproduit aussi un jardin potager sur l'emplacement probable de l'église, ainsi qu'un puits, existant encore. Le puits pourrait fort bien être celui du prieuré (au nord de l'ancienne maison Caille, maintenant Auberson).

Les bâtiments devaient être simples, semblables aux observances connues, et l'église de dimension restreinte. Une fois par an, le jour de la Saint-Jean, le chapitre de Saint-Pierre se transportait en procession pour dire une grand'messe dans le chœur[6]. C'est sur le grand autel qu'était dite une messe pour le repos de l'âme de Girard de Ternier, chevalier, pendant que les cloches sonnaient[7]. Du côté du Rhône, s'élevaient les bâtiments conventuels, la sacristie, le réfectoire, le dortoir. Un seul acte connu mentionne le réfectoire servant très probablement de salle capitulaire : une reconnaissance, en 1434, de Johannod, fils de Nicod Clerc, de Saint-Georges-sur-les-Monts[8]. Notons enfin que : « Les piliers de pierre qui estoyent en l'église de Saint-Jean » servirent au gibet de Champel[9].

[1] Caspar Wirz, *Regesten zur Schweizergeschichte*, Heft 3, p. 30, n° 74.

[2] Bibl. Publ., Ms. fr. 143 a bis, p. 27.

[3] Gaudy-Le Fort, *Promenades historiques dans le Canton de Genève*, Genève et Paris, 1849, t. II, p. 212.

[4] Chambre des Travaux publics, Reg. de 1840, fol. 91.

[5] J. Crosnier, *op. cit.*, p. 82.

[6] Bibl. Publ., Ms. lat. 62, publié dans le *Magnum bullarium romanum*, t. IX, p. 291 (1484) : statuts capitulaires de Genève.

[7] C. Duval, *Ternier et Saint-Julien*, preuve XV.

[8] Saint-Jean, Gr. 1, 1, fol. 60 v° et 63 v°.

[9] R. C., vol. 30, fol. 227 v° (11 mai 1537), et Annales manuscrites dites de Savyon. Fortifications de la ville, comptes n° 1, de 1537, fol. 5, 9, 17, 33, 34 v°, etc.

Digitized by Google

Des actes importants ont été passés au prieuré : entre 1125 et 1128, la confirmation de l'accord de Seyssel [1], en 1345, la trève entre le sire de Gex, Hugard de Joinville et les citoyens de Genève ; celle-ci se termine par ces mots : *actum apud Sanctum Johannem de Gebenn., in camera dicta de Fernay* [2]. Il est probable que les de Ferney ont eu des membres de leur famille au prieuré. D'autres nobles du pays de Gex y furent représentés, ainsi Guillaume de Malval, moine en 1285 [3]. Mentionnons aussi Nicolas de Montfalcon, prieur en 1408 [4].

La sacristie est souvent citée, et la charge du sacristain était la plus importante après celle du prieur qu'il remplaçait souvent, témoin en 1363, Pierre de Villiers, sacristain, agissant comme recteur et procureur du couvent [5].

Il ne semble pas que les Genevois et les gens des environs se soient jamais fait enterrer dans le cimetière du prieuré ; du moins n'avons-nous trouvé aucune concession d'inhumation. En revanche, il était d'usage de faire aux frères des legs, pour qu'ils pussent participer avec leur croix aux enterrements, à côté des autres congrégations religieuses. Parmi ces legs indiquons ceux d'Aymon, doyen de Vuillonnex en 1312, de Rodolphe de Saint-Jeoire en 1348, et de Robert de Saint-Germain en 1351 [6].

Le jardin des frères et leur verger s'étendaient jusqu'au bord du Rhône. Il paraît aussi qu'ils possédaient un moulin tout près du prieuré, outre celui du pont du Rhône. C'est du moins ce qui ressort d'une pièce de Jean Dupiau, qui se disait prieur de Saint-Jean et qui intenta un procès interminable à la République ; un plan assez fantaisiste accompagne ce volumineux dossier de procédure [7] (voir fig. p. 92).

Sur le chemin du prieuré se trouvait un oratoire avec l'image du Christ ; il fut démoli par les iconoclastes [8].

Au prieuré également se tinrent des conventicules de pêcheurs en mai 1534 ; ils s'y rendaient de l'Ile en bateau, et venaient y écouter *omnia nova*, les nouvelles doctrines religieuses [9].

Les pierres furent utilisées pour les fortifications de Saint-Gervais, tout spécialement pour le boulevard du Seujet, et aussi pour celui de Saint-Léger [10]. Pendant

[1] *R. G.*, n° 268.
[2] M. *D. G.*, t. XXXII, p. 189 et suiv.
[3] *M. D. G.*, t. XIV, p. 418.
[4] *Grand cartulaire d'Ainay*, t. I, p. 671.
[5] Chapitre, R. 310.
[6] Testaments, portef. 1 et 2.
[7] Procès Dupiau, procès civils, portef. 80-83.
[8] Archives d'Etat, Mss. Galiffe, n° 7, p. 163 : confession de Girard Chabod.
[9] R. C., vol. 27, fol. 54 v° (7 mai 1534).
[10] Fortifications de la ville, comptes, n° 1 ; de 1537, fol. 31, de 1538, fol. 64 v°.

Digitized by Google

longtemps les ruines de ce prieuré subsistèrent. Le propriétaire du terrain, Jean Binot, eut des démêlés avec l'autorité ; on le mit même en prison, parce qu'il avait clos le chemin qui tendait « au chosal du prieuré, » ce qui causait préjudice aux propriétaires voisins[1].

Tels sont les renseignements, malheureusement bien incomplets, que nous avons pu recueillir sur le prieuré de Saint-Jean.

[1] Archives d'Etat, Mss. Galiffe, n° 7, p. 203.

Sceau du prieuré de Saint-Jean.

Digitized by Google

Chapiteaux du VI^e siècle (N^os 61 et 421).

IX

Fragments d'architecture provenant des faubourgs.

La destruction des faubourgs a été accomplie d'une manière si absolue que fort peu de témoins épigraphiques des monuments nous sont parvenus. De plus, toutes les pierres ayant été remployées pour les fortifications ou pour des édifices publics dans la ville, leur provenance exacte reste problématique. Il est même souvent impossible de déterminer avec certitude l'origine de quelques fragments. Fréquemment, des matériaux de la rive gauche ont servi à des murs de la rive droite du Rhône, et réciproquement. Les comptes des ouvrages de fortification et l'histoire des édifices nous ont cependant permis de faire quelques identifications. Il est très possible que, dans des fouilles subséquentes, on retrouve des fragments provenant des faubourgs ; cependant les moulures et sculptures ont particulièrement souffert des iconoclastes. Les rares témoins qui nous restent font entrevoir que les monuments genevois avant la Réforme, sans jamais manquer de simplicité et de vigueur, n'étaient point dépourvus de grâce ni de valeur artistique. En les passant en revue,

Digitized by Google

nous garderons ici l'ordre et la numérotation du catalogue manuscrit du Musée épigraphique[1].

N° 61. — « Ce chapiteau, orné de cannelures, faisait partie d'un tombeau helvéto-burgonde, découvert en 1858 sur les Tranchées, dans la contregarde du bastion du Pin. *(Catal. Fazy.)* »

La base de ce chapiteau est identique à celle du n° 421, qui porte cette indication : « Trouvé sur les Tranchées, près de l'emplacement de l'église russe actuelle, par M. Victor Lombard, en 1858, et donné par lui le 2 août 1898[2]. »

Ce dernier fragment provient certainement de Saint-Victor, l'église orthodoxe grecque s'élevant en partie sur le même emplacement. Il serait donc curieux que le chapiteau n° 61 ait fait partie intégrante d'un des tombeaux du bastion du Pin, car il semble être postérieur à ces tombes. Trois solutions sont seules possibles : 1° Le chapiteau aurait réellement été trouvé près d'une des tombes, mais ne faisait point partie de la maçonnerie ; 2° le chapiteau ne serait point celui qui a été recueilli près des tombes ; 3° le chapiteau aurait servi de matériel de construction à une tombe, après la démolition de l'édifice primitif dont il faisait partie.

Examinons ces trois solutions. M. Janin-Bovy, inspecteur des travaux, dans une lettre à la *Revue de Genève,* du 19 août 1858, mentionne la découverte des tombes qu'il a vues en place ; il indique simplement, comme ayant été trouvé et remis par l'entrepreneur : « un chapiteau roman en pierre dite de Seyssel, » sans ajouter qu'il faisait partie de la maçonnerie. M. Gosse, dans sa communication manuscrite à la Société d'histoire de Genève, séance du 26 août 1858[3], affirme : « Le plus grand des tombeaux présentait en outre un fait très curieux, c'est que les ouvriers s'étaient servis d'un chapiteau comme matériel, dans une des extrémités. Ce chapiteau en pierre de Seyssel a une analogie très frappante avec les chapiteaux mérovingiens d'Evreux décrits par M. de Caumont. » M. H. Fazy dit aussi : « Une particularité à noter, c'est qu'un chapiteau orné de cannelures formait partie intégrante de l'un des tombeaux[4]. La présence de ce chapiteau peut servir à déterminer à quelle période ces tombeaux doivent se rattacher. »

La seconde solution consisterait dans une erreur d'attribution du chapiteau que nous possédons ; ceci ne nous semble guère possible, à cause des descriptions faites au moment de la découverte.

[1] Le catalogue du Musée épigraphique est encore partiellement manuscrit en ce qui concerne les séries du moyen âge. M. Henri Fazy a publié sous le titre *Catalogue du Musée cantonal d'archéologie de Genève*, Genève 1863, in-8, la liste des pièces rassemblées à cette époque. Depuis lors, E. Dunant a dressé son *Catalogue des séries gallo-romaines,* et M. W. Deonna dans *Nos anciens et leurs œuvres,* 2^me^ série, t. V, 1915, a publié sous le titre *Musée épigraphique* une description des pierres les plus importantes.

[2] Ce fragment a été probablement trouvé par M. Alexandre Lombard et donné par son fils M. Victor Lombard.

[3] Manuscrit obligeamment communiqué par M. H. Maillart. Voir aussi *Bull. Inst. genevois*, t. VIII, p. 162.

[4] *M. D. G.*, t. XI, p. 592.

Digitized by Google

Nous ne pouvons donc donner la préférence à l'une ou l'autre de ces deux premières solutions, tout en notant que, si le chapiteau ne faisait pas partie intégrante d'une des tombes, il se serait trouvé mélangé à d'autres débris n'ayant rien de commun avec ce cimetière. M. Gosse dit en effet: « Il a été trouvé un assez grand nombre d'objets dans les environs de ces tombeaux, mais tous de l'époque romaine ou du moyen âge et n'ayant aucun rapport avec ce cimetière helvéto-burgonde. On y a aussi trouvé un fragment d'entablement de colonne en pierre du Jura. »

Il ne reste plus que la troisième solution.

Ce chapiteau est en pierre blanche tendre, sculpté sur toutes ses faces: entre les volutes les rosaces alternent avec des croix. Du fait que ses dimensions sont très restreintes (diamètre de base 16^{cm}, largeur supérieure de l'abaque 22^{cm},5 $\times$ 22^{cm},5, hauteur 20^{cm}), que d'autre part il n'était pas destiné à être exposé aux intempéries extérieures, je crois que nous sommes en présence d'un fragment de dais ou de *ciborium,* d'un usage fréquent jusqu'au VII^{e} siècle. Son style assez grossier, qui procède plus de la ciselure que de la sculpture, rappelle comme facture et comme matière les fragments trouvés à Saint-Pierre et attribués à l'église du VI^{e} siècle (par exemple le n° 217 B)[1]. Ce chapiteau est en tout cas de l'époque mérovingienne et pourrait être comparé aux sculptures du baptistère de Vénasque (Vaucluse), qui remonte certainement aux VI^{e} et VII^{e} siècles.

Il est fort possible que ce dais, placé dans l'église de Saint-Victor et détruit très anciennement en même temps que l'autel qu'il décorait, ait servi ensuite comme matériel de construction. Ce fait expliquerait que le chapiteau ait été utilisé pour une tombe, en tout cas postérieure à l'époque burgonde, et bien avant la destruction complète de la basilique de Saint-Victor.

N^{os} 62-68. — Ces fragments d'architecture gothique, trouvés en 1862 dans les murs des fortifications contigus à la tour Maîtresse, ne semblent pas avoir appartenu aux églises de la banlieue, comme le pense M. H. Fazy, mais bien plutôt au couvent de Rive. En effet, parmi ces fragments, une clef de voûte (n° 68) est tout à fait semblable à une autre clef découverte dans une maison de la rue du Vieux-Collège[2].

N° 96. — « Chapiteau roman, donné par M. Estalla (Grand'Rue), VIII^{e} ou IX^{e} siècle. » (Diamètre à la base 35^{cm}, hauteur 43^{cm},5).

[1] H. Gosse, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève,* Genève, 1893, grand in-4, publication de l'*Association pour la restauration de Saint-Pierre,* 5^{me} fasc., p. 18 et suiv. — Samuel Guyer, *op. cit.* — Nous avons soumis l'étude de ces fragments à M. Paul Schazmann, qui très aimablement a bien voulu donner son opinion et en déterminer l'époque; nous l'en remercions ici très vivement.

[2] Cette clef de voûte, qui porte le n° 122, a été reproduite par Hammann dans l'ouvrage de J.-B.-G. Galiffe, p. 274 et 358; voir aussi les *Archives héraldiques suisses,* 1897, n° I, p. 32. — Destruction d'une partie de la chapelle de Rive en 1537. Fortifications de la ville, comptes n° 1, fol. 4.

Digitized by Google

Dans le rapport administratif du Musée épigraphique pour 1866, on lit : « Chapiteau gallo-romain donné par M. Estalla[1]. »

Nous avons pu identifier cette pièce. Le 26 mai 1853, Blavignac signale à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève un chapiteau récemment trouvé, et le *Journal de Genève* du 9 juin suivant rapporte avec quelques détails cette communication : « M. Blavignac, architecte, a décrit un chapiteau trouvé récemment,

Chapiteau provenant de Saint-Victor (N° 96).

en fouillant la terre, dans une campagne près des Tranchées. Ce chapiteau est d'ordre corinthien ; on reconnaît qu'il appartient à l'époque chrétienne, parce qu'il est fait du même bloc que le fût de la colonne, tandis que les Romains, qui employaient les colonnes à soutenir de lourdes architraves, faisaient leurs chapiteaux plus larges et saillants, et les taillaient dans une pierre autre que celle du fût. D'ailleurs, les caractères de ce morceau sont anciens et décèlent un bon style, une imitation peu éloignée du type romain ; la pierre est celle du Jura, à peu près exclusivement employée chez

[1] *Compte rendu du Conseil d'Etat pour 1866*, p. 13.

Digitized by Google

nous dans les monuments de cette époque, car le grès et la molasse n'ont commencé à être mis en œuvre qu'aux X^e^ et XI^e^ siècles. Enfin, M. Blavignac, reconnaissant qu'un accident de la pierre a été bouché au moyen d'un mastic fait avec de la brique rougeâtre, qui n'a plus été employée après le VIII^e^ siècle, arrive à conclure que c'est à ce siècle ou à celui qui l'a précédé qu'on doit rapporter le fragment en question; c'était l'époque où l'école architecturale sacerdotale commençait à fleurir. »

Après examen, nous avons en effet trouvé que le chapiteau n° 96 était bien du style corinthien, que la pierre était celle du Jura, et qu'en plusieurs endroits on retrouvait le mastic rouge dont il est fait mention. Les autres caractères concordent aussi. Nous ignorons comment M. Marc-Elie Estalla, comptable, habitant la Grand' Rue, a pu en devenir possesseur. Reste à savoir où ce chapiteau a été trouvé.

Ce n'est point sur le terrain des fortifications, mais dans une campagne près des Tranchées. La partie appelée les Tranchées s'étendait des Tranchées de Rive, soit de la route de Malagnou jusqu'à la route de Champel, en passant devant Contamines et Florissant. Or, les seuls travaux exécutés dans cette région à cette époque, soit de février à mai, sont ceux de la construction d'un mur sur Malagnou, et la rectification de cette route à la hauteur des n^os^ 5 et 7 (numérotation de 1864), en 1853, propriétés Williams et De Roches[1]. Ce chapiteau trouvé sur ces terrains, près et derrière Saint-Victor, provient certainement de ce prieuré. Il faut remarquer que ces propriétés ont appartenu dès la fin du XVI^e^ siècle à la famille Roset, qui possédait les ruines du prieuré à la même époque[2].

Nous avons recherché plus haut les preuves et l'origine de la forme circulaire de Saint-Victor. Ce mausolée, construit suivant un type antique pour honorer la tombe d'un martyr, offrait un plan central. Rien malheureusement ne nous permet de compléter ces indications. Pour nous représenter cet édifice, il faut le comparer à d'autres du même genre, ainsi qu'à quelques baptistères qui empruntèrent une forme identique.

Ces monuments peu nombreux se rattachent à deux types: le premier, comme le mausolée de Théodoric à Ravenne et la Madone de la Tosse à Tivoli, possède une seule salle circulaire ou à plan central, avec coupole ; les colonnes soutenant les arcatures s'appuient au mur extérieur; le deuxième, plus compliqué, consiste en une galerie circulaire ou portique autour de la salle centrale; les colonnes disposées suivant un cercle ou un octogone portent le poids de la coupole centrale et sont complètement dégagées. A ce dernier type se rattachent plusieurs mausolées et baptistères en Orient, en Italie (Santa-Costanza à Rome, ancien mausolée), en France (baptistères

[1] Département des Travaux Publics, autorisations de construire, 1853: le 3 février, M. Schæck-Prevost pour M. Williams, un mur à Malagnou; le 2 mars, préavis pour l'élargissement de la route de Malagnou vers la campagne L'Huillier; le 22 mars, M. Schæck-Prevost pour M. de Roches, pour construire le long de sa propriété, route de Malagnou, un mur de clôture, à finir pour fin mai. Blavignac dans son journal ms. (Bibliothèque de M. Fr. Raisin) indique du reste Villereuse comme emplacement de la trouvaille.

[2] Evêché, Extr. C. (42, 3 e), fol. 425 et 437.

Digitized by Google

de Riez et d'Aix). Dans le premier type, le diamètre intérieur varie de 7 à 12 mètres; dans le second, la salle intérieure varie de 5 à 6 mètres de diamètre, et galeries comprises de 9 à 12 mètres, (sauf à Santa-Costanza). Dans presque tous ces édifices, l'influence antique est très accentuée: les chapiteaux, le plus souvent d'ordre corinthien, sont empruntés à des monuments antérieurs [1].

Si maintenant nous examinons notre chapiteau, nous constatons qu'il est d'ordre corinthien, sculpté sur toutes les faces, et qu'il n'a jamais été engagé. Taillé dans un calcaire très dur et d'assez grande dimension, il était capable de supporter un grand poids, et nous serions tenté de supposer qu'il faisait partie des colonnes soutenant une salle centrale suivant le deuxième type mentionné. Il est d'une bonne facture, mais difficile à dater.

Il a été qualifié de gallo-romain; Blavignac le croit du VII^e ou VIII^e siècle, enfin le catalogue manuscrit indique VIII^e ou IX^e siècle. Ce chapiteau ne peut appartenir à l'époque romaine proprement dite: l'acanthe, même au IV^e siècle, est traitée tout à fait différemment et avec plus de liberté, les proportions sont beaucoup plus étroites que dans l'ordre antique, la sculpture est moins fouillée et plus plate que dans les exemples connus de la basse latinité. D'autre part, à la fin de l'époque mérovingienne, l'ornementation rude et barbare, très géométrique, incapable de copier soigneusement les modèles antiques, donne plus l'impression d'une gravure que d'une sculpture. Il en est de même de l'époque carolingienne, où l'imitation de l'antique est encore plus maladroite.

Nous croyons, pour notre part, que ce chapiteau doit être placé à la fin de l'époque gallo-romaine, au début de l'école chrétienne, entre le V^e et le VI^e siècle. On y sent une imitation remarquable de l'antique, mais aussi la technique souvent habile des artistes qui travaillèrent pendant l'époque chrétienne byzantine. Le motif qui supporte l'acanthe centrale, et qui représente un pilastre à double cannelure, se retrouve fréquemment dans des décorations et des sarcophages du V^e au VII^e siècle [2].

Si ce chapiteau est bien un fragment de la première église de Saint-Victor, comme cela semble certain, on comprend qu'en le voyant, Bonivard et ses contemporains aient cru à l'existence d'un temple antique.

N° 125. — « Fragment d'une colonnette polychrome trouvé dans les murs près de l'Observatoire, 1868. » (Hauteur 17^cm, coloré en rouge, rehaussé de bleu).

Ce petit fragment a certainement appartenu à une des églises des faubourgs, peut-être au couvent de Saint-Victor; il peut remonter au XV^e siècle.

[1] R. de Lasteyrie, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane.* — Dehio et Bezold, *Die kirchliche Baukunst im Abendlande*, t. I, p. 31. — Rahn, *op. cit.* — J. Burkhardt, *Der Cicerone*, Leipzig, 1910, in-8, t. I, p. 15 et suiv.

[2] L'ornementation de l'abaque en acanthes se retrouve dans la basilique de Ségermès, qui est du IV^e ou V^e siècle (renseignement de M. Paul Schazmann).

Digitized by Google

N° 183. — « Fragment d'architecture trouvé dans les fortifications. (Tranchées, 1870). Don de M. Gosse. » (Hauteur 29^{cm}).

Cette sculpture, très fine et bien travaillée, a dû servir de console ou de corbeau, probablement pour une porte d'église.

N° 209. — « Chapiteau en molasse, de la fin de l'architecture romaine, trouvé dans le mur qui sépare le jardin botanique de la rue de la Croix-Rouge, septembre 1874. » (Hauteur 26^{cm},5).

Le mur a été construit en 1543 et 1544, mais il est bien difficile d'identifier cette pièce dégradée, dont la décoration reproduit des feuilles d'acanthe très travaillées. Il ne semble pas que cette pièce soit antique, ni que ce soit un chapiteau.

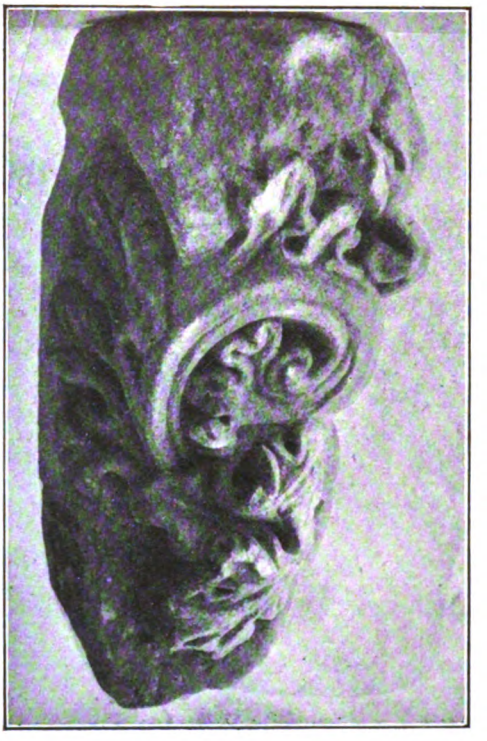

Console (N° 183).

N° 238 B. — « Fragment d'architecture gothique, trouvé dans le mur du bastion de Hollande, ancienne caserne. »

Cette pièce pouvait provenir du couvent des Frères prêcheurs; je n'ai pu l'identifier. C'est peut-être la base d'une colonnette engagée, avec un dessin en tore, et un bouquet de feuilles gravées.

N° 283. — « Chapiteau roman, trouvé au bord de l'Arve, le 2 avril 1887, au-dessous de l'abattoir. »

Ce chapiteau a été recueilli au cours des travaux exécutés près du quai des Abattoirs, construit après 1875. Or les remblais apportés pour le quai, ainsi que ceux de l'esplanade des casernes, proviennent des terrains des fortifications sur les Tranchées[1].

Ce chapiteau, qui mesure 19^{cm},8 de largeur à la partie supérieure de l'abaque, sur 20^{cm},6 de hauteur, est en calcaire poli. Ce n'est en réalité qu'un pilastre, car il n'est sculpté que sur trois faces. Son style indique une imitation assez barbare de l'ordre corinthien; les volutes, d'un dessin précis mais sec, ont des trous percés au trépan. Sans avoir pu trouver un exemple absolument semblable, nous pensons, à cause de la forme encore antique de l'abaque, pouvoir dater ce fragment de la fin de l'époque carolingienne, vers le IX^{e} siècle[2]. Nous ne pouvons dire d'où il provient.

[1] *Compte rendu du Conseil d'Etat pour 1874*, p. 259.

[2] J.-R. Rahn, *Die Stiftskirche von Schänis, Indicateur d'antiquités suisses*, 1912, t. XIV, p. 77 (Abb. 21).

Digitized by Google

N° 421. — Voir le *N° 61.*

V. G. N° 29. — Chapiteau trouvé en 1913 par le Service des travaux de la ville dans le mur du bastion de Saint-Léger.

Le boulevard de Saint-Léger, dont une partie subsiste sous le nom de « cavalier Micheli, » fut construit, de 1537 à 1538, avec les débris des faubourgs. Les comptes des fortifications montrent que les églises de Notre-Dame-de-Grâces, Saint-Victor, Palais et Saint-Jean ont fourni des matériaux pour ce boulevard [1]. Le chapiteau, qui était mêlé à d'autres fragments, mesure 38^cm de diamètre au fût et 30^cm de hauteur.

Chapiteau carolingien (N° 283).

Il est taillé dans la molasse et il devait être engagé. Cette pièce est d'un excellent style, et remonte à l'époque gothique, fin du XII^e siècle, ou début du XIII^e siècle. Les crochets terminant les feuilles ont malheureusement tous été brisés; une reconstitution faite par M. J. Plojoux (p. 81) donne l'idée de son état primitif et de la pureté de ses formes. On pourrait rapprocher ce chapiteau de ceux plus modestes qui existent encore dans l'église de Satigny [2].

On sent dans ces œuvres l'influence de l'école bourguignonne, influence qui a été

[1] Louis Blondel, *Bull. Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*, t. IV, livr. 1, p. 1. — La date de 1544 est fautive, voir : Fortifications de la ville, Comptes n° 1, pour 1537, fol. 5, 6, 45 v°, 48 v°, 66, etc.. pour 1538, 1^er cahier, fol. 7 v°, 10 v°, etc., deuxième cahier, fol. 8 v°, 45, 51, 54, 55-64 v°, etc.

[2] Fréd. Necker, *L'Eglise de Satigny et sa restauration*, Genève, 1907, in-4.

Digitized by Google

grandement propagée dans notre région par les constructeurs clunisiens. Les dimensions et le style de ce chapiteau ne permettent pas, à part Saint-Victor, de l'attribuer à d'autres édifices que les églises de Palais ou de Saint-Jean.

Nous pensons que c'est un chapiteau de l'église des Dominicains, construite au début du XIII[e] siècle. Si l'église paroissiale de Saint-Léger avait été mentionnée dans les comptes des fortifications, nous l'aurions attribué à cette église, puisqu'elle était toute proche du boulevard.

Sans n°. — « Trois fragments de pierres tombales, trouvés en 1908 au Clos Saint-Jean chez M. Gustave Streit[1]. »

Ces fragments, qui auraient pu provenir du prieuré de Saint-Jean, n'appartiennent pas à des tombes d'ecclésiastiques : ils sont tous trois du XVI[e] siècle et ont dû être enlevés au cimetière de Saint-Gervais.

[1] Rapport du Musée épigraphique, dans le *Compte rendu du Conseil d'Etat pour 1908*, p. 20-21.

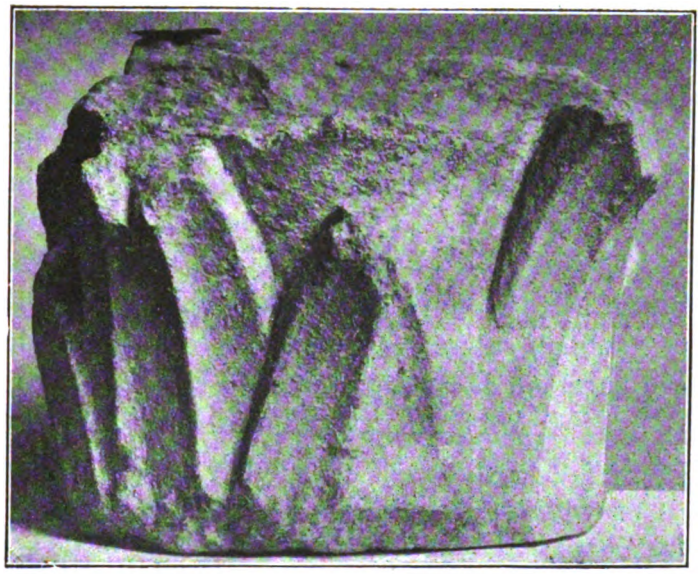

Chapiteau du XIII[e] siècle (V. G. n° 29).

Digitized by Google

Délimitation des paroisses.

Pour toutes les paroisses, c'est la levée d'impôt de 1464 qui a servi de base. En comparant cet impôt, fait par paroisse (C. C., n° 8, 1464), avec l'inventaire de 1477, il est facile de déterminer les limites. Il faut remarquer que dans la première de ces levées les propriétaires ne sont indiqués qu'une fois pour une seule de leurs propriétés bâties.

Les points de jonction entre Saint-Germain et Saint-Léger, hors les murs, sont définis par un acte du 8 juin 1450; de même entre Saint-Germain et la Madeleine pour un point spécial dans la ville. (Cure Saint-Germain, Reg. 11, fol. 37v°, 38v°.)

Entre Saint-Léger et Saint-Victor, les actes de reconnaissance font toujours la différence entre le territoire de Saint-Léger et le territoire de Saint-Paul, dépendant de Saint-Victor : *In territorio Sancti Leodegarii... In territorio Sancti Pauli.* (Chantrerie, R. 3, R. 7, R. 9; Chantrerie, Gr. 1 et 2; Pomier et Tavel-Granges, Gr.)

Bien que les territoires soumis aux dîmes n'aient pas toujours concordé avec les paroisses, il est remarquable que de ce côté les transactions à ce sujet, entre Saint-Victor et le chapitre, semblent suivre exactement les bornes entre les deux paroisses et ne pas empiéter sur la région de Saint-Léger. (P. H., nos 295 et 639.)

Entre Saint-Victor et la Madeleine, les limites n'ont pu être définies partout avec certitude. Cependant il est presque sûr que les pentes à pic des crêts Saint-Laurent formaient une séparation naturelle. L'impôt de 1464 détermine les propriétés au bord des routes. Frontenex dépendait en partie de la Madeleine. La seule maison dans cette région, outre le « truel de la Madeleine, » qui ne payait point d'impôt, était la maison dite de « la Cusena » (Cuisine). La veuve de Jean Cusini avait épousé en secondes noces noble Jean Mistral, fils de Hugonet. Or, nous trouvons dans la levée de 1464, comme première maison de la paroisse de la Madeleine hors les murs, la mention suivante : « *Primo nobilis Johannes Mistralis et Hugoneta ejus uxor de Frontonex* » (C. C., n° 8, fol. 130. Saint-Victor, Gr. 8, fol. 207, et Cure Madeleine, n° 17, fol. 1v°, où on lit : *Johanes Mistralis de Frontonnay domicellus*).

La paroisse de Cologny paraît avoir toujours empiété sur la rive gauche du Traînant et avoir suivi les limites de la commune actuelle. Elle fut réunie à la

Digitized by Google

PLAN de GENÈVE

AVEC LES LIMITES DES FRANCHISES ET DES PAROISSES

EN 1477.

100 0 100 200 300 400 500

ECHELLE 1:10.000

LÉGENDE

ROUGE : Limites des Franchises.
VERT : Limites des Paroisses.

LAC

Secheron Dessous
Secheron Dessus
Secheron
Grand
Au Pré de Mesme
Chemin de Mesme
En Mesme
Chemin de Versoix
Les pasquis
Les Joncières
Chemin de Gex
En Brouz
PAROISSE
En Cornavin
DE
Sus les Crottes
Nant de St Gervais
Les Crottes
Territoire de la Forest
DE St GERVAIS
Sus St Jean
SAINT GERVAIS
En Malatrex
Es Thiollières
St Jean
Grand chemin de Peney
PAROISSE
Communs de Chastelaine
Chemin d'Aire
à Chastelaine
Le Rosne
Isles d'Arve
Les Arenières
En Gérecua
Outre les Arenières
Les Vernets
Aux Vernets
Dessous la Bastie
Aux Bois de la Bastie
Château de la Bastie Meillé
En Malnant
En Mestier
PAROISSE DE LANCY
Aux Prés de l'Ours
Chemin de Lancy
Chemin de la Bastie Meillé
Village du Pont d'Arve
Arve
Carroge
A Carroge
Crest de la Tully
Vi des Barrières
Vers la Maladière
Maladière
St Nicolas
Territoire de St Nicolas
Sous Pinchat
Dessous les Crestis
Champ des Fourches
Dessus les Fourches
Grand Chemin de Cruseilles
Grand Chemin de Ternier
Au Molinet
Chemin de Veyrier
Es Champ de Leaval
A Champel
Au Territoire de Champel.
Au territoire de Champel (ou St Paul)
En Costaruz
Pré de Cluses
Petit Palais Ermitage
Pré de la Chantrerie (Clos Monthyon)
St Léger
PAROISSE DE St LÉGER
Crest des Fourches ou de Champel
Talles St Paul
St Paul
Sous St Paul
Es Contamines devant St Paul
Petites Contamines
Sus les Contamines St Paul
Sur les Contamines devant St Paul
Au Rafour
Oches St Victor
Dernier St Victor
St Victor
Derrière St Victor
En Cheynet
Au Cheynet
PAROISSE DE St VICTOR
Dessus la Teppe St Paul
Chemin de Cheynet
Chemin de Villette
Au Pré de l'Ours
Es Petites Bougeries
Bougeries
En Monthoux ou Cheynet
Chemin tendant aux Bougeries
Es Contamines des Tavel
PAROISSE Sus les Contamines des Tavel.
En Malpertuis
Es Plantes
Chemin le Nant
En la Trombella
Nant de Jargonnant
Es Vignes Frontes
Truel de la Madeleine
Chemin de Chêne et Bonne
Pas de l'Amandolier vers la Croix
Vers le Pas de l'Amandolier
Territoire de l'Amandolier
Aux Vignes Froides
Es Mollies ou En Jargonnant
Thonex
Germanmanner Au Champ Florence
Prè Long
PAROISSE DE THONEX-VILLETTE
En Malatavernà (En Chosal Roguet)
Sur Frontenex
Territoire de Frontenex
Grand Chemin de Genève à Vandœuvres
Devant la Cousena
La Cousena
Vers la Cousena
Au Désert Eaux-Vives
Sur les Eaux-Vives
Grand chemin de Thonon Cologny
Vers Frontenex
Nant de Trainant
Vers Trainant
Au Champ Plonjon
Place commune de Frontenex
PAROISSE DE VANDŒUVRES COLOGNY
LA MADELEINE
Communs de Hurtebise
Communs
Hurtebise
Pré l'Evêque
Sous le Pré l'Evêque
Devant le Temple
Crest de la Paume
Crest de la Rectuse
En Paradis
En Palais
En Bourbier
Conterie
Frères Prêcheurs
En Leschaux
En Bellelem
Les Arenières
PAROISSE DE St GERMAIN
Communs de St Germain
Palais
En Vuidebapsat
St Laurent
En Gratalouve
Crest de la Pierre
St Victor
En Malpertuis
Es Contamines
Dessous les Contamines
Petites Contamines
Es Contamines devant St Paul
Au Rafour
Sous St Paul
Pré de la Chantrerie (Clos Monthyon)
St Léger
Petit Palais Ermitage
Palais
Arve
Vers la Maladière
Territoire de St Nicolas
Sous Pinchat
Champ des Fourches
Dessus les Fourches
Grand Chemin de Cruseilles
Grand Chemin de Ternier
Chemin de Veyrier
Au Molinet
Es Champ de Leaval
A Champel

Digitized by Google

paroisse de Vandœuvres dès 1406. Quelques propriétés de la cure de Cologny au lieu dit « le Passiour, » soit trois poses, se trouvaient sur la rive gauche du nant. (Cure de Cologny, n° 1, fol. 23, en 1440. — P. H., nos 386 et 387.)

La région de Chêne et Villette dépendait de la cure de Thônex. (Visites épiscopales, vol. 1, fol. 82vo, en 1412 ; vol. 3, fol. 333vo, en 1482 ; vol. 4, fol. 392vo, en 1518. — Maladière de Carouge, Livre des ladres, n° 16, fol. 10.)

La paroisse de Saint-Gervais englobait toute la commune du Petit-Saconnex et Aïre, plus la ville sur la rive droite du Rhône et une partie de la rive gauche avec la Corraterie. (C. C., n° 8, fol. 86vo et suiv. — P. H., n° 450.)

La rive gauche de l'Arve, du plateau de Pinchat à celui de la Bâtie-Mellier, relevait de la cure de Lancy. Carouge ne faisait pas exception, sauf pour la Maladière et ses biens, qui concernaient Saint-Léger. Carouge ne se sépara de Lancy au point de vue paroissial qu'en 1780. (Maladière de Carouge, Livre des ladres, n° 16, fol. 10. — E.-H. Gaullieur, *op. cit.*, dans le *Bulletin de l'Inst. genevois,* t. VI, p. 33 et suiv.)

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPERTOIRES

ET

TABLES

Digitized by Google

Digitized by Google

Cadastre des faubourgs en 1477.

Répertoire des numéros suivis des parcelles du plan 3.

N° de la parcelle	PROPRIÉTAIRES
1	Fontana (de), Johannes.
2	Rubeomonte (de), Amedei heredes.
3	Privissin, Reymondus.
4	Guynet, Petrus.
5	Allison, Johannes.
6	Lansonis, Petri heredes.
7	N. Johannodi, Ludovicus.
8	Longarea (de), Stephani filie.
9	N. Peymes (de), Petrus.
10	Saxo (de), Johannes Dns.
11	Tissocti, Stephani heredes.
12	Brucelles (de), Ludovicus.
13	Peytralis, Franciscus et ejus frater.
14	Sancti Jacobi, hospitale.
15	Fratres predicatores, conventus.
16	N. Ciclat, Petrus.
17	N. Fontana (de), Johannes.
18	N. Peyrat (du), Johannes.
19	Fratres predicatores, grangia.
20	Vitello (de), Petrus et Villario (de), Johannes alias Raton.
21	Borgesii, Guillermus et Somaretaz Roletus, heredes Petri de Fringier.
22	Martini, Petrus.
23	Somaretaz, Roletus.
24	Fontana (de), Ansermeti heredes.
25	Levrerii, Petrus.
26	N. Guacti, Guichardi heredes.
27	Fontana (de), Ansermeti heredes.
28	Serrasson, Franciscus.
29	Rupt (de), Johannes.
30	Guynet, Humbertus et ejus uxor.
31	Lullini, Guichardus.
32	Ruffi, Johannes heredes.
33	N. Johannodi, Ludovicus.
34	Verufis (de), Jacobus.
35	Sanctis (de), Clemens.
36	Planis (de), Durodus.
37	N. Servionis, Johannis heredes.
38	Balli, Johannes.
39	Tabasani, Perrinus.
40	Gonville (de), Johannes.
41	Grossi, Hugonetus.
42	Marlio (de), Amedea, relicta Glaudii, uxor Johannis Morsier.
43	Colinus.
44	Joex (de), Hugoninus.
45	N. Johannodi, Ludovicus.
46	N. Johannodi, Aubertus.
47	Ayse, Aymonus.
48	Juria (de), Mermeti Dni. heredes.
49	Guillelmi, Johannes.
50	Bocon, Franciscus.
51	Vulliodi (dicti), Peroneta relicta.
52	Gauterii, heredes et ejus uxor.
53	Girardi, Johannes filius Stephani.
54	Dorsier, Reymondus.
55	Regis, Nycodus.
56	Croux (de), Petrus.
57	Clavelli, Ponceti heredes.
58	Anczo, heredes.
59	Curteti, Anthonia relicta Roleti.
60	Lingocti, Johannis liberi.
61	N. Monachi, Petrus.
62	Peytralis, Matheus.
63	N. Maruglerii, Guillermus.
64	Peytralis, Matheus.
65	N. Peymes (de), Glaudius.
66	Emerici, Henricus, alias Despagny.
67	Campis (de), Thome heredes.

Digitized by Google

N° de la parcelle	PROPRIÉTAIRES
68	Libert, Symonetus.
69	N. Maruglerii, Guillermus.
70	Achardi, Anthonius.
71	Leyderier (de), Girardinus.
72	N. Magnini, Petrus.
73	Ravinelli, Glaudius.
74	N. Guacti, Guichardi heredes.
75	Bellot, Glaudius.
76	Emonini, Peronetus.
77	Clavelli, Ponceti heredes.
78	Emerici, Henrici, alias Despagny.
79	Peytralis, Johannes et Jacobus.
80	Peytralis, Petrus, filius Guiocti.
81	Furno (de), Johanneta, relicta Henrici.
82	Richardet, Guillermus.
83	Vellis (de), Angellinus.
84	Chivalerii, Guillermus.
85	Tingerone (de), Anthonius.
86	Tissot, Petri relicta.
87	Somaretaz, Nicodus.
88	Savarini, Bartholomeus.
89	Cocheti, Petrus.
90	Chiquand, Theobaldus et ejus frater.
91	Michallie, Ludovici heredes.
92	Castro Rubeo (de), Clasquinus.
93	Oddet, Franciscus.
94	Longet, Glaudius et Cellerio (de), Johannes.
95	Balliet, Petri heredes.
96	Gex (de), Johannes.
97	Malliardi, Petri heredes.
98	Mallens, Johannes.
99	Forrati, Henricus Dns.
100	Becio (de), Petrus (heredes Petri Viremollin).
101	N. Campremy (de), Ludovicus.
102	Maistroz, Johannis heredes.
103	Vincencii, Francisci heredes.
104	Rupt (de), Johannes.
105	N. Orseriis (de), Johannis heredes.
106	Achardi, Anthonius.
107	Bocon, Johannes.
108	Collumbi, Johannes.
109	Vincencii, Michia relicta Petri, uxor Johannis Chenevalis.
110	Carro (de), Amblarda, uxor Petri de Vitello.
111	Bitz (de), Girardus.
112	Ponte (de), Johannes.
113	X., liberi.
114	Carro (de), Amblarda, uxor Petri de Vitello.
115	Rippa (de), Girardini liberi.
116	Guersi, Petrus et ejus uxor.
117	Velluti, Johannes.
118	Prepositi, Petrus.
119	Velluti, Johannes.
120	Velluti, Johannis filii Mathei heredes.
121	N. Bolomerii, Anthonii heredes, et heredes Jacobi de Stabulo.
122	Perrotini, Humbertus.
123	Balliet, Alexia, relicta Petri.
124	Lechex, Agnes, relicta Jacobi.
125	Rubini, Johannes.
126	Perrotini, Humberti heredes.
127	Gonvillie, Johannes.
128	Rigardi, Aymonis filia.
129	Boysserii, Anthonii heredes.
129bis	Sancti Spiriti capella et confratria in ecclesia Sancti Germani.
130	Peyrat (du), Johannes.
131	Philippini, Johannis, dicti Lorrens, heredes.
132	Jacodi, Petri heredes.
133	Nanto (de), Nycodus.
134	Quarterii, Johannes Dns.
135	Fornerii, Johannes.
136	Civitas, curtile.
137	Trolliet, Johannes, dictus Angloys.
138	Chivallerii, Leodegarii heredes.
139	Marvalli, Ansermeti heredes.
140	Fogia (de), Johannes.
141	Monachi, Girardus.
142	Botona, heredes.
143	N. Peymes (de), Glaudius (fuit Thome Crachuz).
144	Rigardi, Franciscus.
145	N. Peymes (de), Petrus.
146	Cellerio (de), Guigona relicta.
147	N. Tavelli.

Digitized by Google

N° de la parcelle	PROPRIÉTAIRES
148	Falquet, Glaudius.
149	Fabri, Michaelis heredes.
150	Chapuysii, Alesia Dna., uxor Johannis Dni.
151	Aveneriis (de), Johannes.
152	Viennesii, Glaudius et ejus uxor.
153	N. Orseriis (de), Johannis heredes.
154	Vitello (de), Petrus.
155	Chivallerii, Peroneta relicta Leodegarii.
156	Braseti, Petrus.
157	Prepositi, Petrus.
158	Francisci, Petrus, alias de Vessier.
159	Rippuz, Bertrandi heredes.
160	N. Peymes (de), Petrus.
161	Quarteronis, Petri heredes.
162	Grossi, Mermetus.
163	Tabasani, Perrinus.
164	Mallieti, Franciscus et ejus uxor.
165	Balliet, Johannes et ejus uxor.
166	Rippuz, Bertrandi heredes.
167	Peytralis, Johannes senior.
168	Pestre, Johannes alias Anze.
169	Mollet, Johannes.
170	Nemoribus (de), Mermeti heredes.
171	Fogia (de), Johannes.
172	Gondrici, Nycodi Dni., capella.
173	Brigand, Emerici de Valerier heredes.
174	Vincencii, Francisci heredes.
175	Girondat (dicti), heredes.
176	Buffet, Vincentius.
177	Luppi, Francisci heredes.
178	Choutagnie, Johannes.
179	Furno (de), Stephanus.
180	Guillieti, Roleti heredes.
181	Monachi, Girardus.
182	Fuserii, Jacobi Dni. heredes.
183	Lornay (de), Petrus Dns.
184	Polliuti, Johannes.
185	Sieges (de), Glaudius.
186	N. Salanchie, Guigo.
187	Emerici, Henricus et ejus uxor.
188	Brilandi, Johannis heredes.
189	Regis, Andreas.
190	Brochuti, Petri de Ornay heredes.
191	Pomerii prioratus, domus.
192	Tombet, Jacobus.
193	Floreti, Peroneta uxor Petri.
194	Burdignin (de), Anthonii heredes.
195-196	Cantoria, curtile.
197	Teste, Roleti heredes.
198	Pilliczon, Johannis heredes.
199	Roguz, Jaquemetus.
200	Pallude (de), Johannes, alias Challex.
201	Malluz, Aymarus, dictus Cathellan.
202	Chambat, Jaquemeti heredes.
203	Borgesii, Petrus.
204	Bioley, Petrus.
205	Broton, Humbertus.
206	Griluz, Johannes.
207	Pognyni, Clementia, uxor Hugoneti.
208	Rogeti, Girardus et Humbertus.
209	Curtilliet, Johanneta, uxor Stephani alias Pecolat.
210	Charanczonay (de), Franciscus Dns.
211	Champel, Aymo Dns.
212	Malodumo (de), Petrus Dns.
213	Salterii, Petrus Dns.
214	Rogeti, Johannis heredes.
215	Monardi, Petrus.
216	Serrallion, Henricus.
217	Serrallion, Guillermus.
218	Capella quedam.
219	Forrati, Vincentius Dns.
220	Solerio (de), Stephanus de Clusis.
221	Roberti, Johannes.
222	Regis, Jordanus.
223	Capitulum, grangia.
224	Emerici, Henricus et ejus uxor.
225	Bocheti, Johannis heredes.
226	Lombardi, Johannes.
227	Quarro (de), Guillermus.
228	Putheo (de), Stephanus.
229	Mermilliodi, Johannes.
230	Platea (de), Janini heredes.
231	Nycodi, Petri, alias Pognyn, heredes.
232	Guillelmi, Johannes, alias Borgonyon.
233	Chambat, Jaquemeti heredes.
234	Cotineti, Henrici heredes.

Digitized by Google

N° de la parcelle	PROPRIÉTAIRES
235	Michaelis, Petrus.
236	Toy (de la), Johannes.
237	Boverii, Perroneta, relicta Petri.
238	Perreti, Amedei heredes.
239	Meynroz, Johannis heredes.
240	Planis (de), Petrus.
241	Christini, Johannes.
242	Barre, Guillermus.
243	Barrachini, Aymo.
244	Griluz, Johannes.
245	Perrini, Johannis heredes.
246	Quoqueti, Petrus.
247	Salterii, Johannes.
248	Darvaz, Glaudius.
249	Chenuz, Girardus, alias Cohennet.
250	Chenevalis, Petrus.
251	Martini, Symondus.
252	Chenuz, Petrus, alias Cunet.
253	Cordier, Glaudius.
254	Cordier, Johannes.
255	Chenuz, Girardus et Andreas, alias Cunet.
256	Chenevalis, Petrus.
257	Darvaz, Johannes.
258	Bosonet, Petrus.
259	Martini, Symondus.
260	Bonet, Jacobus.
261	Marval, Ansermeti heredes.
262	Barrachini, Aymo.
263	Lorme, Aymo Dns.
264	Bonet, Jacobus.
265	Bochet, Johannes.
266	Boget, Roletus.
267	Bosynet, Petrus.
268	Puteo (de), Johannis heredes.
269	Bosonis, Johannes.
270	Becuel (de), Petri heredes.
271	Cambyn, Humbertus.
272	Rosseti, Petrus.
273	Provens, Leodegarius.
274	Legerii, Guillermus.
275	Morelli, Petrus.
276	Condurerii, Johannis heredes.
277	Lardet, Petrus.
278	Trotanus, Benedictus.
279	Briset, Johannes, de Laconay.
280	Condurier, Laurencii heredes.
281	Bolliet, Glaudius.
282	Vallone (de), Johannes.
283	Martini, Peroneta, relicta Amedei et Glaudia filia ejusdem.
284	Bocon, Franciscus.
285	N. Floreti, Petrus.
286	Mela (de), Jacobus.
287	Mela (de), Georgius.
288	Nanto (de), Mermetus et ejus uxor.
289	Herron, Dni. heredes.
290	Machon, Peroneta, filia Girardi.
291	Parento, Johannes.
292	Chafa, Mermetus.
293	Faverii, Nycodi heredes.
294	Reymondi, Amedeus.
295	Champel (de), Johannis heredes.
296	Megex, Johannis heredes.
297	Chapuys, Jaquemeti heredes.
298	Morard, Glaudius.
299	Bonis, Nycodus.
300	Cruce (de), Johannes.
301	Canaveys, Johannis heredes.
302	Chafa, Mermetus.
303	Somaretaz, Humbertus.
304	Grivelli, Glaudius.
305	Bossone (de), Petrus, alias Roelles.
306	Marchiandi, Leodegarius.
307	Franch (le), Margarita, uxor Johannis.
308	Puteo (de), Johannis heredes.
309	Christoforus, Dns.
310	Bernardet, Petrus.
311	Bertaudi, Reynerius.
312	Chissis, Johannes Dns.
313	Richardi, Aymo Dns.
314	Rogeti, Johannis heredes.
315	Nergaz, Stephanus.
316	Gaymes, Colleti heredes.
317	Cusini, Monodus.
318	Teterel, Peroneta, relicta Petri.
319	Rosseti, Johannes.
320	Lengres (de), Hugonete, relicta Johannis.
321	Folliet, Stephanus.

Digitized by Google

N° de la parcelle	PROPRIÉTAIRES
322	Martellet, Theobaldus.
323	Solerio (de), Stephanus, de Clusis.
324	Janini, Berteti heredes.
325	Cugniardi, Nycodus.
326	Villa (de), Petrus.
327	Chauvet, Glaudius.
328	Papereaux (dicti), relicta.
329	Chisinova (de), Johannes.
330	Borjali (de), Gabriel.
331	Recluse (Sancta Marguerita), capella.
332	Floreti, peroneta, uxor Petri, filia Bartolomei Burgensis.
333	Domo (de), Johannes.
334	N. Galliardi, Petri heredes.
335	Janini, Berteti heredes.
336	Fringier (de), Petri heredes.
337	Chevrocti, Jacobus Dns.
338	Grosseti, Franciscus.
339	Buctier, Leodegarius.
340	Bygonaz, Nycolaus.
341	Clavelli, Hermandi heredes.
342	Thome, Ludovicus.
343	N. Galliardi, Petri heredes.
344	Bollieti, Petrus.
345	Christini, Johannis heredes.
346	Vincencii, Bartholomeus.
347	Fogia (de), Girardus.
348	Boson, Hugonetus.
349	Fornerii, Petrus.
350	Richon, Petrus, alias Marliouz.
351	Fasson, Petrus.
352	Exerton, Petrus.
353	Vincencii, Francisci heredes.
354	Griverii, Amedei heredes.
355	Buctier, Mermetus.
356	Pesey (du), Johannes.
357	Moret, Petrus.
358	Orjollet, Andreas.
359	Sancti Leodegarii, ecclesia.
360	Davano, Johannes.
361	Gacoens, Johannes.
362	Bonuz, Glaudius.
363	Davidis, Mermeti heredes.
364	Brilandi, Johannis heredes.
365	Montey (du), Petrus, alias Ros, seu Ruffi.
366	Milliardi, Johannis Dni. heredes.
367	Puret, Peroneta, relicta Nycodi.
368	Boucomant, Ludovicus.
369	Martellet, Hugonis heredes.
370	Martellet, Theobaldus.
371	Filz, Amoudrici heredes.
372	Medici, Henricus.
373	Cassapot, Johannes.
374	Fontana (de), Hugonetus.
375	Ermitage du pont d'Arve, soit N. D. de Grâces.
376	Oratoire de Palais.
377	Biolley, Petrus.
378	Chenuz, Perretus.
379	Furno (de), Girardus.
380	Fontaney, Henricus.
381	Cabulo (de), Johannes.
382	Monachi, Petrus.
383	Mollier, Johannes.
384	Ternerii, Johannes.
385	N. Nemore (de), velut heredes Fabri Ludovici.
386	Juvet, Petrus, de Copponay.
387	Vuy, Mauricius.
388	Fabri, Petri heredes.
389	N. Festi, Nantermeti heredes.
390	Rolier, Johannis heredes.
391	Guersi, Petrus et ejus uxor.
392	Reymondi, Amedeus.
393	Bernardi, Bartholomeus.
394	Serrallion, Guillermus et Henricus.
395	Grandis, Petrus et Colleta, relicta Mistralis.
396	Cimisterio (de), Petrus.
397	Mistralis, Stephanus, alias Curria.
398	Martereto (de), Jacobus.
399	Violat, Petrus.
400	Rua (de), Petrus, seu Ruella.
401	Buctier, Mermetus.
402	Neyret, Mermeti heredes.
403	Gachet, Petrus.
404	Nycodi, Petrus.
405	Curtilliet, Johanneta, uxor Stephani, alias Pecolat.
406	Munitier, Nycodus.

Digitized by Google

N° de la parcelle	PROPRIÉTAIRES
407	Perrini, Stephaneta, filia quondam Johannis.
408	Catrerii, Petrus.
409	Turniez, Petrus.
410	Cavucini, Glaudius et ejus uxor.
411	Sancti Pauli, capella.
412	Dni. archipresbiterii et capellani capelle Dni. Ostiensis.
413	N. Viennesii, Glaudius.
414	Platea (de), Johannes, alias Calabri.
415	Monachi, Petrus.
416	Regis, Andreas.
417	Buffet, Vincencius.
418	Fabri, Michaelis heredes.
419	Chivallerii, Leodegarii heredes.
420	Velluti, Johannes.
421	Cheynuz, Girardus, alias Cunet.
422	Cheynuz, Andreas, alias Cunet.
423	Regis, Andreas.
424	Jon (de), Johannes.
425	Brilandi, Johannis heredes.
426	Tronchonaz, Jacobus.
427	Ternerii, Johannes.
428	Serrallion, Guillermus et Henricus.
429	N. Viennesii, Glaudius.
430	Veyrier (de), Petrus.
431	Cambrex, Johannes.
432	Bren, Ludovicus, alias Truchet.
433	Cortey, Stephanus.
434	Clavelli, Aymoneti heredes.
435	Perrini, Stephaneta, filia Johannis.
436	Platea (de), Johannes, alias Calabri.
437	Bernardi, Bartholomeus.
438	Dorsier, Reymondus.
439	Bier (de), Johannetus.
440	Versoya (de), Petri heredes.
441	Bernardi, Bartholomeus.
442	Coquet, Petrus.
443	Crosa (de), Jaquemete, relicte Petri heredes.
444	Ulmo (de), Girardus.
445	Putodi, Michael.
446	Viaz, Petrus.
447	Viard, Petri relicta.
448	Deria, Johannis relicta.
449	Consilii, Girardus Dns.
450	Charavel, Valterius.
451	Pachie, Johannes.
452	Martigniez, Cohennuz.
453	Nanto (de), Nycodus.
454	Poliuti, Johannes.
455	Nex (de), Anthonius.
456	Burdignin (de), Anthonii heredes.
457	Clementis, Johannes et Guillermus.
458	Cavucini, Glaudius et ejus uxor.
459	Furno (de), Stephanus.
460	Pecolat, Johanneta, uxor Stephani.
461	Barberii, Franciscus, alias Petrus-Johannes.
462	Maliis (de), Hugonetus.
463	Morelli, Glaudius.
464	Nanto (de), Mermetus.
465	Roguz, Jaquemetus.
466	Gringaleti, Petrus.
467	Monaton, Guillermi heredes.
468	Lamberti, Garnerii heredes.
469	Sancti Victoris prioratus, grangia.
470	Bochet, Hugonis heredes.
471	Domo (de), Glaudius.
472	Castro (de), Anthonius.
473	Jordani, Johanneta, relicta Hugonis, alias de Bona.
474	Cambrex, Johannes.
475	Sancti Victoris prioratus, curtile.
476	Lamberti, Garnerii heredes.
477	Juria (de), Mermeti Dni. heredes.
478	Emerici, Mermeti de Signier heredes.
479	Sancto Jorio (de), Theobaldus.
480	Nycodi, Petrus.
481	Juria (de), Mermeti Dni. heredes.
482	Maliis (de), Hugonetus.
483	Rolerii, Johannis heredes.
484	Perrotini, Humberti heredes.
485	Breyseti, Francisci heredes.
486	Jacodi, Petri heredes.
487	Chapuysii, Johannes Dns.
488	Versoya (de), Petri heredes.
489	Pojalis, Anthonius.
490	Clementis, Johannes et Guillermus.

Digitized by Google

N° de la parcelle	PROPRIÉTAIRES
491	Charanczonay (de), Bartholomei heredes.
492	Teterel, Peroneta, relicta Petri.
493	Boverii, Guillermus.
494	Charbonier, Peroneti relicta.
495	Burdignin (de), Anthonii heredes.
496	Chapuysii, Alexia Dna., uxor Johannis Dni.
497	Viard, Petri relicta.
498	Viard, Petrus.
499	Bouloz (de), Guillermi heredes, videlicet relicta Petri Pingonis.
500	Sancto Jorio (de), Theobaldus.
501	Domo (de), Johannes.
502	Fabri, Laurencius.
503	X., Francesia.
504	Chivilliardi, Glaudia, relicta Petri.
505	Violat, Petrus.
506	Violan, Franciscus.
507	Lile (de), Petrus, de Clusis.
508	Balme, Hugo (tenet Guillermus Fabri).
509	Cantorie, pratum.
510	Pachie, Johannes.
511	Carro (de), Guillermus.
512	Bracuz, Johannes.
513	Vulliodi (dicti), heredes.
514	Regis, Jordanus.
515	Pastoris, Ansermetus.
516	Brennaz, Petrus.
517	Tronchonaz, Jacobus.
518	Nobleti, Johannis heredes.
519	Claret, Petrus.
520	Carro (de), Guillermus.
521	Cohenduz, Mermetus.
522	Pecolat, Johannes.
523	Boysserii, Anthonii heredes.
524	Charanczonay (de), Bartholomei heredes.
525	Confignion, Petri heredes.
526	Feygieres (de), Francisci heredes.
527	Sancti Laurencii, capella.
528	Galea (de), Aymonetus.
529	Abbergamento (de), Petrus.
530	Ansermeti, Glaudius.
531	Expagniaco (de), Perroneta, relicta Johannis.
532	Forrerii, Mermetus, alias Chapellerii.
533	Bidelli, Dionisius.
534	N. Bolomerii, Anthonii heredes.
535	Mara (de), Janinus.
536	Malagniodi, Petrus.
537	X., Petrus [Morsier].
538	Rambosson, Petrus.
539	Pinamberti, Theobaldus.
540	Falquet, Petrus.
541	Clementis, Henrieta, relicta Johannis.
542	Albona (de), Glaudius, alias Burgat.
543	Puret, Petrus.
544	Sechaux, Mermetus.
545	Maladeria (de), Johannes, alias Joly.
546	Vagnyon, Petrus.
547	Putheo (de), Petrus, alias Gay.
548	Bertodi, Johannes.
549	Confignion, Petri heredes.
550	Miraudi, Johannes.
551	Crosa (de), Guillermus.
552	Putheo (de), Stephanus, alias Collumbi.
553	Jaquemeti, Mermetus.
554	Chivilliardi, Glaudia relicta Petri.
555	Aveneriis (de), Johannes.
556	Braseti, Petrus.
557	Malagniodi, Johannes.
558	Bitz (de), Girardus.
559	Longi, Amedea relicta Johannis.
560	Longi, Johannes.
561	Regis, Nycodus.
562	Merluz, Johannis heredes.
563	Gatilliardi, Petrus et ejus uxor.
564	Pecolat, Johannes.
565	Barberii, Jaquetus.
566	Chivalerii, Guillermus.
567	Clerici, Franciscus.
568	Monteysel, Johannes.
569	Burdignin (de), Anthonii heredes.
570	Gotroux, Mermetus.
571	Bandiere, Stephanus.
572	Comitis, Petrus.
573	N. Bosco (de), Guillermus.

Digitized by Google

N° de la parcelle	PROPRIÉTAIRES
574	Girardi, Johannes.
575	Folliet, Johannes.
576	Orjollet, Andreas.
577	Copt, Jacobus.
578	Trons, Anthonii relicta.
579	Cornuti, Michaudus.
580	Peytralis, Matheus.
581	Cornuti, Michaudus.
582	Bernardi, Bartholomeus.
583	N. Festi, Nantermeti heredes.
584	Dni. archipresbiterii et capellani capelle Ostiensis, pratum.
585	Follioux, Henrici heredes.
586	N. Festi, Nantermeti heredes.
587	Peytralis, Matheus.
588	Ternerii, Johannes et ejus uxor.
589	Truffat, Johannes.
590	Ternerii, Johannes et ejus uxor.
591	Puteo (de), Stephanus, alias Collumbi.
592	Sonnay, Johannes.
593	Monaton, Guillermi heredes.
594	Saxo (de), Johannes Dns.
595	Vionat, Glaudius.
596	Putheo (de), Stephanus, alias Columbi.
597	Bocheti, Hugonis heredes.
598	Brigand, Roletus.
599	Gerdili (de), Georgius.
600	Domo (de), Glaudius.
601	Polliat, Jaquetus.
602	Charavel, Valterius.
603	N. Greyres (de), Aymo.
604	Thorencii Dns. et Migard, Petrus.
605	Confignion, Petrus (tenent heredes Garneyronis de Viena).
606	Evrardi, Stephanus Dns.
607	Porterii, Johannes.
608	Triquot, Petri heredes.
609	Trolliet, Nycodus et ejus uxor.
610	Pacot, Aymo.
611	Polliut, Johannes.
612	Monteysel, Johannes.
613	Marescalli, Glaudius.
614	Coppet, Johannes.
615	Ballebini, Johannis relicta.
616	Myaz, Petri heredes.
617	Bouluz, Johannes.
618	Rigardi, Franciscus.
619	Sancti Victoris, ecclesia et prioratus.
619bis	Sancti Victoris, coquina, domus et pratum.
619ter	Sancti Victoris, sacristia, pratum (de Manessiaco).
620	Chiviliardi, Glaudia, relicta Petri.
621	Saxo (de), Johannes Dns.
622	Bernardi, Bartholomeus.
623	Velluti, Matthei, filii Johannis, heredes.
624	Viard, Petrus.
625	Putheo (de), Johannis heredes.
626	Casalibus (de), Johannes, alias Rosseti.
627	Gonvillie (de), Johannes.
628	Bernardi, Bartholomeus.
629	Monaton, Guillermi heredes.
630	Velluti, Matthei, filii Johannis, heredes.
631	Furno (de), Stephanus.
632	Velluti, Johannes.
633	Monaton, Guillermi heredes.
634	Jordani, Johanneta, relicta Hugonis, alias de Bona.
635	Bonivardi, Urbanus R. D.
636	Capellarum quarumdarum, terra.
637	Serrallion, Guillermus et Henricus.
638	Paschie, Johannes.
639	Bernardi, Bartholomeus.
640	Monteysel, Johannes.
641	Pachie, Johannes.
642	Copt, Jacobus.
643	Furno (de), Stephanus.
644	N. Tavelli, Francesia, filia N. Guillermi, Dna. Corsingii.
645	Nycodi, Petrus.
646	Barberii, Franciscus, alias Petrus-Johannes.
647	Bren, Ludovicus.
648	Rolier, Johannis heredes.
649	Ponte (de), Johannes.
650	Peyrolerii, Petrus.
651	Falquet, Glaudius.

Digitized by Google

N° de la parcelle	PROPRIÉTAIRES
652	Lamberti, Garnerii heredes.
653	N. Tavelli, Francesia, filia N. Guillermi.
654	Biollesii, Glaudius.
655	Lupnes (de), Johannes.
656	Vallet, Hugonetus.
657	N. Viennesii, Glaudius.
658	Turc, Anthonii heredes.
659	Lingocti, Johannis heredes.
660	Carrerii, Johannes.
661	Vuachio (de), Aymarus.
662	Johannodi, Georgius et ejus fratres.
663	Peymes (de), Girarda, relicta Leonardi.
664	N. Joly, Francesia.
665	N. Gaillardi, Petri heredes.
666	Mon Richarii (de), Ludovicus et heredes Bolomerii Anthonii.
667	Carrerii, Johannes.
668	Curtilliet, Stephanus, alias Pecolat.
669	Macri, Johannis relicta.
670	N. Ciclat, Petrus senior.
671	Ciclat, Johannes.
672	Ciclat, Petrus junior.
673	Destri, Philiberti heredes.
674	Joex (de), Symoneti heredes.
675	Cuchet, Nycodi heredes.
676	Joly, Petri relicta.
677	Coudree Dne., heredes (Dns. Servete).
678	Rodeti, Petri heredes.
679	Peymes (de), Girarda, relicta Leonardi.
680	Martini, Petrus.
681	Novelli, Johannes et ejus uxor.
682	Rubini, Petri heredes.
683	Emerici, Henricus, alias Despagny et ejus uxor.
684	Benedicti, Johannis relicta.
685	Grossi, Hugonetus.
686	Acquinée, Mathei heredes.
687	Cortagier, Petrus.
688	N. Asinerii, Amedeus.
689	Fratres predicatores, viridarium.
690	Sancto Michæle (de), Georgii liberi.
691	Ansermeti, Glaudius et Petrus.
692	Bergerii, Franciscus.
693	Gacheti, Petrus.
694	Templum, ecclesia.
695	Bidelli, Dionisius.
696	N. Festi, Nantermeti liberi.
697	Lameti, Petri heredes, alias Auverniaz.
698	Rotulo (de), Johannis relicta.
699	Brasardi, Johannes.
700	Bolomerii, Anthonii heredes.
701	Meyquent, Jacobus.
702	Grossi, Johannis heredes.
703	Montisfortis Dns.
704	Grossi, Hugonetus.
705	Platea (de), Ansermetus.
706	Villete, Hugonetus.
707	Fabri, Michælis heredes.
708	Montyonis, Michælis heredes.
709	Luyselli, Mermeti heredes.
710	Papereaux (dicti), heredes.
711	N. Bosco (de), Guillermus.
712	Cocheti, Petri heredes, alias Groux.
713	Chisserii, Johannes.
714	Quercu (de), Francisci liberi.
715	Nanto (de), Stephanus.
716	Rose, Ancze liberi.
717	Mermodi, Petrus.
718	Brigo, Glaudia, uxor Gauterii.
719	Saxo (de), Johanneta, relicta Aymonis.
720	Eysello (de), Petrus.
721	Amaurici, Lionetus.
722	Guerry, Michæl.
723	Chenevalis, Glaudius.
724	N. Festi, Nantermeti heredes.
725	N. Guacti, Guichardi heredes.
726	Rambosson, Petrus.
727	Nanto (de), Stephanus.
728	Borgesii, Petrus, pro relicta Hugonis Buel.
729	Petri, relicta.
730	Maresti, Petrus.
731	Joly, Johannes.
732	Abriaud, Johannes.
733	Rages (de), Hugonetus.
734	X., Petrus (Genecand).
735	Garnese, Stephanus.

Digitized by Google

N° de la parcelle	PROPRIÉTAIRES
736	Mercerii, Aymo.
737	Coste, Petrus.
738	Hans, magister.
739	Cresto (de), Aymonis heredes.
740	Dorerii, Jaqueti heredes.
741	Rambosson, Petrus.
742	Bernardi, Johannis heredes.
743	Chisserii, Johannes.
744	X., Matheus, alias Mahuet (de Nemore).
745	N. Versonay (de), Aymo.
745bis	Monte (de), Hugonetus.
746	Mochet, Johannes et ejus uxor.
747	Grossa (de), Francesia, relicta Petri, alias Jala.
748	Gras (Le), Jaquetus.
749	Mugnerii, Nycodi heredes.
750	Tinturerii, Anthonius, alias Nonon.
751	Butey (de), Francesia, relicta Johannis heredes.
752	Jacodi, Michælis heredes.
753	Petragrossa (de), Hugo Dns.
754	Boulo (de), Johannes.
755	Marlio (de), Johannes.
756	Ramelli, Henricus.
757	N. Lestelley (de), Aymonis heredes.
758	Flory, Gervasius.
759	Rages (de), Hugonetus.
760	Geniquant, Ludovicus et Francesia ejus uxor.
761	Testuti, Petri heredes.
762	Morserii, Amedea, uxor Johannis.
763	Janini, Roberti heredes.
764	Johannetus, officialis.
765	Damyens, Johanneta, relicta Perrini.
766	Perrotini, Franciscus et Petrus.
767	Tacon, Oddetus.
768	Rages (de), Barbilia, relicta Janini.
769	Serrasson, Franciscus.
770	Rubini, Johannes.
771[1]	Beate Marie Magdalene, vinea et trocular.
774	Eglise et hôpital des pestiférés.
775	Fuserii, Aymo.
776	Sancti Johannis prioratus, grangia et vinea.
777	Gervasii, Girardus.
778	Lijardi, Petrus.
779	Gruliat, Stephanus.
780	Gardet, Petrus.
781	Trafolleti, Stephaneta, relicta Petri (alias Maintenant).
782	Vougier, Moginus.
783	Pacot, Petrus.
784	Richardeti, Johanneta relicta Janini.
785	Philipi, Petrus.
786	Grenaudo (de), Aymo.
787	Rogeti, Johannis heredes.
788	Blondet, Guillermi heredes.
789	Cruse, Guerbinus magister.
790	N. Versonay (de), Aymo.
791	Garnyon, Petrus.
792	Morelli, Petrus.
793	Trafollet, Stephaneta, relicta Petri.
794	Gardet, Petrus.
795	Trafollet, Stephaneta, relicta Petri.
796	Resinay (de), Jacobi heredes.
797	Canali (de), Stephani heredes.
798	Barno, Glaudius.
799	Seray, Petrus.
800	Fuserii, Aymo.
801	Andre (dicti), Stephaneta relicta.
802	Sancti Johannis, prioratus et ecclesia.
803	Monnaie du duc de Savoie.
804	Tuileries de la communauté.
805	Patru, Girodus.
806	Patru, Girodus.
807	Paquelleti, Anthonius.
808	Rolierii, Laurencius.
809	Maladière de Carouge.
810	Chapelle Saint-Nicolas.
811	Château de la Bâtie-Mellier.

[1] Les numéros 772 et 773 n'existent pas sur le plan.

Digitized by Google

Cadastre des faubourgs en 1477.

Répertoire alphabétique des propriétaires.

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
529	Abbergamento (de), Petrus	Saint-Victor	90 v°	362	Temple ; Chapelle Saint-Jean-Baptiste, à la Madeleine.
732	Abriaud, Johannes	Temple	152	400	De Lonnex-Gaillard.
70	Achardi, Anthonius	Corraterie	134 v°	389	
106	»	Palais	137 v°	391	Chapitre.
686	Acquinée, Mathei heredes	Temple	142	393	
542	Albona (de), Glaudius, alias Burgat	Saint-Victor	91 v°	363	
5	Allison, Johannes	Corraterie	129 v°	386	Evêché.
721	Amaurici, Lionetus	Temple	145	394	Bochet ; Coudrée.
58	Anczo, heredes	Corraterie	133 v°	388	
801	Andre (dicti), Stephaneta relicta	Saint-Gervais	113 v°	377	
137	Angloys (dictus), Trolliet Johannes	Palais	60 v°	345	Chapelle Saint-Laurent à N. D. la Neuve (Bourdigny).
530	Ansermeti, Glaudius	Temple	90 v°	364	Temple.
691	» Glaudius et Petrus	Temple	142 v°	393	Temple.
168	Anze, Johannes (alias), Pestre Johannes	Palais	63 v°	347	
688	N. Asinerii, Amedeus	Temple	142	393	Evêché ; Macchabées ; Tavel-Granges.
697	Auverniaz (alias), Lameti Petri heredes	Temple	143	393	Temple.
151	Aveneriis (de), Johannes	Palais	62	346	Lombard des Avenières.
555	» » »	Saint-Victor	92 v°	363	Lombard des Avenières.
47	Ayse, Aymonetus	Corraterie	133	388	de Pesmes.
615	Ballebini, Johannes relicta	Saint-Victor	97	365	Saint-Victor.
38	Balli, Johannes	Corraterie	132	388	
165	Balliet, Johannes et ejus uxor	Palais	63	347	
123	Balliet, Alexia, relicta Petri	Palais	139	392	Altariens Saint-Pierre ?
95	Balliet, Petri heredes	Corraterie	136 v°	390	Confrérie des pelletiers (Cure Madeleine).
508	Balme, Hugo, tenet Fabri Guillermus	Saint-Léger	86 v°	359	
571	Bandiere, Stephanus	Saint-Victor	93 v°	364	Saint-Victor ; Cure Madeleine ; Tavel-Granges.
646	Barberii, Franciscus, alias Petrus Johannes	Saint-Victor	99	368	de Pesmes.
461	Idem	Saint-Victor	83	357	
565	Barberii, Jaquetus	Saint-Victor	93	363	

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
798	Barno, Glaudius	Saint-Gervais	113 v°	377	Saint-Jean (prieuré).
243	Barrachini, Aymo	Saint-Léger	68	350	Altariens Saint-Germain.
262	» »	Saint-Léger	69 v°	351	Fabri et Aquinée.
242	Barre, Guillermus	Saint-Léger	68	350	de Montfalcon.
100	Becio (de), Petrus	Corraterie	137	391	de Rougemont; Coudrée.
270	Becuel (de), Petri heredes.	Saint-Léger	70	351	Aquinée.
75	Bellot, Glaudius	Corraterie	135	389	Altariens Saint-Germain.
684	Benedicti, Johannis relicta	Temple	142	393	
516	Bennaz, Petrus	Saint-Victor	89 v°	361	Chapelle Sainte-Marie-Madeleine à Saint-Pierre.
692	Bergerii, Franciscus	Temple	142 v°	393	Temple.
310	Bernardet, Petrus	Saint-Léger	73	352	Chapitre.
393	Bernardi, Bartholomeus	Saint-Léger	79	355	Chantres Saint-Pierre.
437	» »	Saint-Victor	81	356	Tavel-Granges.
441	» »	Saint-Victor	81 v°	356	Saint-Victor.
582	» »	Saint-Victor	94 v°	364	Cure Saint-Germain; franc alleu.
622	» »	Saint-Victor	97 v°	366	
628	» »	Saint-Victor	98	366	Saint-Victor.
639	» »	Saint-Victor	98 v°	367	Saint-Victor.
742	» Johannis heredes	Temple	153	401	de Saint-Apre.
311	Bertaudi, Reynerius	Saint-Léger	73	352	Chapitre.
548	Bertodi, Johannes et ejus consortes	Saint-Victor	92	363	Floret-Lestelley.
533	Bidelli, Dionisius	Temple	91	362	Temple.
695	» »	Temple	142 v°	393	Temple.
439	Bier (de), Johannetus	Saint-Victor	81 v°	356	Tavel-Granges.
204	Bioley, Petrus	Saint-Léger	65 v°	348	Chapitre.
654	Biollesii, Guillermi heredes	Temple	139 v°	392	Evêché.
377	Biolley, Petrus	Saint-Léger	78	354	Chapitre; Chapelle Saint-Jean-Baptiste à la Madeleine.
111	Bitz (de), Girardus	Corraterie	138	391	de Saint-Apre.
558	» »	Saint-Victor	92 v°	363	
788	Blondet, Guillermi heredes	Saint-Gervais	112 v°	377	Saint-Jean (prieuré).
470	Bochet, Hugonis heredes	Saint-Victor	83 v°	357	Saint-Victor.
597	» »	Saint-Victor	95 v°	365	
265	Bochet, Johannes	Saint-Léger	69 v°	351	Aquinée.
225	Bocheti, Johannis heredes	Saint-Léger	67	349	Chapitre; Altariens Saint-Pierre.
50	Bocon, Franciscus	Corraterie	133	388	
284	» »	Saint-Léger	71	351	Aquinée.
107	» Johannes	Corraterie	137 v°	391	de Saint-Apre; de Montfalcon.
266	Boget, Roletus	Saint-Léger	70	351	Aquinée.
299	Boins, Nycodus	Saint-Léger	72	352	Cure Saint-Léger.
281	Bolliet, Glaudius	Saint-Léger	71	351	Aquinée.
344	Bollieti, Petrus	Saint-Léger	75 v°	353	Chapitre.
121	N. Bolomerii, Anthonii heredes, et heredes Jacobi de Stabulo	Palais	138 v°	391	Chapitre.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
534	N. Bolomerii, Anthonii heredes, et heredes Jacobi de Stabulo	Temple	91	362	
666	N. Bolomerii, Anthonii heredes et Mon Richarii (de), Ludovicus	Temple	140 v°	392	Evêché.
700	Bolomerii, Anthonii heredes	Temple	143	394	
634	Bona (de), alias Johanneta, relicta Hugonis Jordani	Saint-Victor	98	366	Saint-Victor.
473	Idem	Saint-Victor	84	357	Saint-Victor.
113	[Bonelli, Aymonis liberi]	Corraterie	138	391	de Saint-Apre.
260	Bonet, Jacobus	Saint-Léger	69 v°	350	
264	» »	Saint-Léger	69 v°	351	Aquinée.
299	Bonis, Nycodus	Saint-Léger	72	352	
635	Bonivardi, Urbanus, R. D.	Saint-Victor	98 v°	367	Saint-Victor.
362	Bonuz, Glaudius	Saint-Léger	76 v°	354	Chapitre.
21	[Borgesii, Guillermus] et Somaretaz, Roletus	Corraterie	131	387	
203	Borgesii, Petrus	Saint-Léger	65 v°	348	Cure Saint-Léger.
728	» pro relicta Hugonis Buel	Temple	152	400	de Lonnex-Gaillard.
232	Borgonyon (alias), Guillermi Johannes	Saint-Léger	67 v°	349	Chapitre ; Altariens Saint-Pierre.
330	Borjali (de), Gabriel	Sainr-Léger	74 v°	352	Chapitre.
573	N. Bosco (de), Guillermus	Saint-Victor	93 v°	364	Chapitre.
711	» »	Temple	144	394	Tavel-Granges ; Cure Madeleine.
348	Boson, Hugonetus	Saint-Léger	76	353	Chapitre.
258	Bosonet, Petrus	Saint-Léger	69	350	
269	Bosonis, Johannes	Saint-Léger	70	351	Aquinée.
305	Bossone (de), Petrus, alias Rœlles	Saint-Léger	72 v°	352	Cure Saint-Léger.
267	Bosynet, Petrus	Saint-Léger	70	351	Aquinée.
142	Botona, heredes	Palais	61 v°	345	de Saint-Apre.
368	Boucomant, Ludovicus	Saint-Léger	77	354	Chapitre.
499	Boulo (de), Guillermi heredes, videlicet relicta Petri Pingonis	Saint-Léger	86	359	Chantres Saint-Pierre.
754	Boulo (de), Johannes	Temple	153 v°	401	Altariens Saint-Gervais.
617	Bouluz, Johannes	Saint-Victor	97	365	Saint-Victor.
493	Boverii, Guillermus	Saint-Victor	85 v°	358	Chapelles diverses à la Madeleine ; l'Hôte.
237	Boverii, Perroneta, relicta Petri	Saint-Léger	67 v°	349	
129	Boysserii, Anthonii heredes	Palais	139	392	Chapitre ?
523	» » »	Saint-Victor	90	361	Fabrique Saint-Pierre ; Vidomnat.
512	Bracuz, Johannes	Saint-Victor	89	361	Chapelle Saint-Michel à Saint-Pierre.
699	Brasardi, Johannes	Temple	143	394	Temple.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
371bis	Braset, Petrus	Saint-Léger	77 v°	354	Chapitre.
156	Braseti, Petrus	Palais	62 v°	346	de Saint-Apre.
556	» »	Saint-Victor	92 v°	363	Viennois.
432	Bren, Ludovicus, alias Truchet	Saint-Victor	81	356	
647	Bren, Ludovicus	Saint-Victor	90 v°	368	de Pesmes.
516	Brennaz, Petrus	Saint-Victor	89 v°	361	
485	Breyseti, Francisci heredes	Saint-Victor	84 v°	358	
173	Brigand, Emerici, heredes de Valerier	Saint-Léger	63 v°	347	
598	Brigand, Roletus	Saint-Victor	95 v°	365	
718	Brigo, Glaudia, uxor Gauterii	Temple	144 v°	394	
188	Brilandi, Johannis heredes	Palais	64 v°	348	Altariens Saint-Pierre.
364	» » »	Saint-Léger	77	354	Chapitre.
425	» » »	Saint-Léger	88	360	
279	Briset, Johannes, de Laconay	Saint-Léger	70 v°	351	Aquinée.
190	Brochuti, Petri, de Ornay, heredes	Palais	65	348	Chapitre.
205	Broton, Humbertus	Saint-Léger	65 v°	348	Chapitre.
12	Brucelles (de), Ludovicus	Corraterie	130	386	Evêché.
339	Buctier, Leodegarius	Saint-Léger	75.	353	Confignon.
355	Buctier, Mermetus	Saint-Léger	76 v°	353	Chapitre.
401	» »	Saint-Léger	79 v°	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
728	Buel, Hugonis relicta, pro ea Borgesii, Petrus	Temple	152	400	de Lonnex-Gaillard.
176	Buffet, Vincentius	Saint-Léger	64	347	
417	» »	Saint-Victor	87 v°	360	
194	Burdignin (de), Anthonii heredes.	Saint-Léger	65	348	Bourdigny.
456	Idem	Saint-Victor	82 v°	357	Tavel-Granges.
405	Idem	Saint-Victor	85 v°	358	L'Hôte (Hospitis).
569	Idem	Saint-Victor	93 v°	364	
542	Burgat (alias), de Albona Glaudius	Saint-Victor	91 v°	363	
751	Butey (de), Francesia, relicta Johannis heredes	Temple	153 v°	401	Altariens Saint-Gervais.
340	Bygonaz, Nycolaus	Saint-Léger	75	353	Confignon.
381	Cabulo (de), Johannes	Saint-Léger	78	354	Chantres Saint-Pierre.
414	Calabri (alias), de Platea Johannes	Saint-Léger	87	360	Macchabées.
436	Idem	Saint-Victor	81	356	
431	Cambrex, Johannes	Saint-Victor	80 v°	356	
474	» »	Saint-Victor	84	357	Saint-Victor.
271	Cambyn, Humbertus	Saint-Léger	70	351	Aquinée.
67	Campis (de), Thome heredes	Corraterie	134 v°	389	
101	Campremy (de), Ludovicus	Corraterie	137	391	Chapelle Saint-Martin à Saint-Pierre.
797	Canali (de), Stephani heredes	Saint-Gervais	113 v°	377	Saint-Jean (prieuré).
301	Canaveys, Johannis heredes	Saint-Léger	72 v°	352	Cure Saint-Léger.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
195	Cantoria, curtile	Saint-Léger	65	348	Chantres Saint-Pierre.
509	Cantoria, pratum	Saint-Léger	86 v°	359	Chantres Saint-Pierre.
218	Capella, quedam	Saint-Léger	66 v°	349	Chapelle à Saint-Germain.
636	Capellarum terrae	Saint-Victor	98 v°	367	Chapelle Saint-André, à Saint-Gervais.
223	Capitulum, grangia	Saint-Léger	67	349	Chapitre.
660	Carrerii, Johannes	Temple	140	392	Evêché.
667	» »	Temple	140 v°	392	Evêché.
110	Carro (de), Amblarda, uxor Petri de Vitello	Corraterie	138	391	de Saint-Apre.
114	Idem	Corraterie	138	391	de Saint-Apre.
511	Carro (de), Guillermus	Saint-Victor	89	361	Chapelle Saint-Michel à Saint-Pierre.
520	» »	Saint-Victor	90	361	
626	Casalibus (de), Johannes, alias Rosseti	Saint-Victor	97 v°	366	Saint-Victor.
373	Cassapot, Johannes	Saint-Léger	77 v°	354	Chapitre.
472	Castro (de), Anthonius	Saint-Victor	84	357	Saint-Victor.
92	Castro Rubeo (de), Clasquinus	Corraterie	136 v°	390	Confrérie des pelletiers (Cure Madeleine).
201	Cathellan (dictus), Mallier Aymarus	Saint-Léger	65 v°	348	Chapitre.
408	Catrerii, Petrus	Saint-Léger	80	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
410	Cavucini, Glaudius et ejus uxor	Saint-Léger	80	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
458	» » »	Saint-Victor	83	357	
146	Cellerio (de), Guigona relicta	Palais	61 v°	346	Altariens Saint-Germain.
94	Cellerio (de), Johannes et Longet, Glaudius	Corraterie	136 v°	390	Confrérie des pelletiers (Cure Madeleine).
292	Chafa, Mermetus	Saint-Léger	71 v°	351	Cure Saint-Léger.
302	» »	Saint-Léger	72 v°	352	Cure Saint-Léger.
200	Challex (alias), de Pallude Johannes	Saint-Léger	65 v°	348	Chapitre.
233	Chambat, Jaquemeti heredes	Saint-Léger	67 v°	349	Chapitre ; Altariens Saint-Pierre.
202	» » »	Saint-Léger	65 v°	348	Chapitre.
211	Champel, Aymo Dns.	Saint-Léger	66	349	Chapitre ; Cure Saint-Léger.
295	Champel (de), Johannis heredes	Saint-Léger	72	351	Cure Saint-Léger.
532	Chapellerii (alias), Forrerii Mermetus	Temple	90 v°	362	Temple.
297	Chapuys, Jaquemeti heredes	Saint-Léger	72	352	Cure Saint-Léger.
150	Chapuysii, Alesia Dna., uxor Johannis Dni.	Palais	62	346	Lombard des Avenières.
496	Chapuysii, Alesia Dna., uxor Johannis Dni.	Saint-Léger	85 v°	358	Lombard des Avenières.
487	Chapuysii, Johannes Dns.	Saint-Victor	85	358	Saint-Victor ; Franc alleu.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
491	Charanczonay (de), Bartholomei heredes	Saint-Victor	85	358	
524	Idem	Saint-Victor	90	361	Chapitre ; Fabrique Saint-Pierre.
210	Charanczonay (de), Franciscus Dns.	Saint-Léger	66	349	Chapitre ; Cure Saint-Léger.
450	Charavel, Valterius	Saint-Victor	82	356	Saint-Victor.
602	» »	Saint-Victor	96	365	Saint-Victor.
494	Charbonier, Peroneti relicta	Saint-Victor	85 v°	358	L'Hôte (Hospitis).
327	Chauvet, Glaudius	Saint-Léger	74 v°	352	Chapitre.
723	Chenevalis, Glaudius	Temple	145	394	Coudrée.
109	Chenevalis, Johannes, ejus uxor Michia, relicta Petri Vincencii	Corraterie	138	391	de Saint-Apre.
250	Chenevalis, Petrus	Saint-Léger	68 v°	350	Altariens Saint-Gervais.
256	» »	Saint-Léger	69	350	
255	Chenuz, Andreas et Girardus, alias Cunet	Saint-Léger	69	350	Pomier.
249	Chenuz, Girardus alias Cohennet	Saint-Léger	68 v°	350	Altariens Saint-Germain.
252	Chenuz, Petrus, alias Cunet	Saint-Léger	68 v°	350	Altariens Saint-Germain.
378	Chenuz, Perretus	Saint-Léger	78	354	Chapitre.
337	Chevrocti, Jacobus, Dns.	Saint-Léger	75	353	Confignon.
422	Cheynuz, Andreas, alias Cunet	Saint-Léger	88	360	Tavel-Granges.
421	Cheynuz, Girardus, alias Cunet	Saint-Léger	87 v°	360	Tavel-Granges.
90	Chiquand, Theobaldus et ejus frater	Corraterie	136 v°	390	Confrérie des pelletiers (Cure Madeleine).
329	Chisinova (de), Johannes	Saint-Léger	74 v°	352	Chapitre.
713	Chisserii, Johannes	Temple	144 v°	394	
743	» »	Temple	153	401	de Saint-Apre.
312	Chissis, Johannes, Dns.	Saint-Léger	73	352	Chapitre.
84	Chivalerii, Guillermus	Corraterie	136	390	Evêché.
566	» »	Saint-Victor	93	364	
138	Chivallerii, Leodegarii heredes	Palais	61	345	
419	» » »	Saint-Léger	87 v°	360	Pomier.
155	Chivallerii, Peroneta, relicta Leodegarii	Palais	62 v°	346	de Saint-Apre.
620	Chiviliardi, Glaudia, relicta Petri	Saint-Victor	97	366	Macchabées.
504	Idem	Saint-Léger	86 v°	359	Franc alleu.
554	Idem	Saint-Victor	92 v°	363	Floret.
178	Choutagnie, Johannes	Saint-Léger	64	347	Chapitre.
241	Christini, Johannes	Saint-Léger	68	349	
345	» heredes	Saint-Léger	75 v°	353	Chapitre.
309	Christoforus, Dns.	Saint-Léger	73	352	Chapitre.
671	Ciclat, Johannes	Temple	141	392	Evêché.
16	N. Ciclat, Petrus	Corraterie	130 v°	387	N. D. du Pont du Rhône.
670	N. Ciclat, Petrus, senior	Temple	140 v°	392	Evêché.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
672	Ciclat, Petrus, junior	Temple	141	392	Evêché.
396	Cimisterio (de), Petrus	Saint-Léger	79	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
136	Civitas, curtile	Palais	60 v°	345	Comunauté.
519	Claret, Petrus	Saint-Victor	90	361	
434	Clavelli, Aymoneti heredes	Saint-Victor	81	356	
341	Clavelli, Hermandi heredes	Saint-Léger	75 v°	353	Chapitre.
57	Clavelli, Ponceti heredes	Corraterie	133 v°	388	
77	» » »	Corraterie	135 v°	390	Altariens Saint-Germain.
457	Clementis, Guillermus et Johannes	Saint-Victor	82 v°	357	
490	Clementis, Guillermus et Johannes	Saint-Victor	85 v°	358	Saint-Victor.
457	Idem	Saint-Victor	82 v°	357	
541	Clementis, Henrieta, relicta Johannis	Saint-Victor	91 v°	363	
567	Clerici, Franciscus	Saint-Victor	93 v°	364	
507	Clusis (de), Lile, Petrus	Saint-Léger	86 v°	359	
220	Clusis (de), Solerio (de), Stephanus	Saint-Léger	66 v°	349	Chapitre.
323	Idem	Saint-Léger	74	352	Chapitre.
89	Cocheti, Petrus	Corraterie	136 v°	390	Confrérie des pelletiers (Cure Madeleine).
712	Cocheti, Petri heredes, alias Grouz	Temple	144	394	
521	Cohenduz, Mermetus	Saint-Victor	90	361	
294	Cohennet (alias), Chenuz, Girardus	Saint-Léger	68 v°	350	Altariens Saint-Germain.
43	Colinus	Corraterie	132 v°	388	Chapelle Sainte-Catherine à Saint-Pierre.
591	Col[l]umbi (alias), Puteo (de), Stephanus	Saint-Victor	95	365	Cure Sainte-Croix.
596	Idem	Saint-Victor	95 v°	365	Floret.
552	Idem	Saint-Victor	92	363	
108	Collumbi, Johannes	Corraterie	137 v°	391	de Saint-Apre.
572	Comitis, Petrus	Saint-Victor	93 v°	364	Cure Madeleine ?
136	Communitas, curtile	Palais	60 v°	345	Communauté.
276	Condurerii, Johannis heredes	Saint-Léger	70 v°	351	Aquinée.
280	Condurier, Laurencii heredes	Saint-Léger	71	351	Aquinée.
525	Confignion, Petri heredes	Saint-Victor	90 v°	362	Vidomnat.
549	» » »	Saint-Victor	92	363	Floret-Lestelley.
605	» tenet Garneyronis de Viena	Saint-Victor	96	365	Chapelle Sainte-Croix; Chapelle N. D. à Saint-Victor.
142bis	Conodi, Petri Dni. heredes	Palais	61	345	de Saint-Apre.
449	Consilii, Girardus, Dns.	Saint-Victor	82	356	Saint-Victor.
614	Coppet, Johannes	Saint-Victor	97	365	de Saint-Michel.
386	Copponay (de), Juvet Petrus	Saint-Victor	78 v°	354	
577	Copt, Jacobus	Saint-Victor	94	364	Cure Madeleine.

Digitized by Google

N° pe la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
642	Copt, Jacobus.	Saint-Victor	66	367	
442	Coquet, Petrus	Saint-Victor	81 v°	356	Saint-Victor.
253	Cordier, Glaudius	Saint-Léger	68 v°	350	Altariens Saint-Germain.
254	Cordier, Johannes	Saint-Léger	69	350	Altariens Saint-Germain.
579	Cornuti, Michaudus	Saint-Victor	94	364	Cure Madeleine; Cure Saint-Germain.
581	» »	Saint-Victor	94 v°	364	Cure Saint-Germain; Franc alleu.
687	Cortagier, Petrus	Temple	142	393	
433	Cortey, Stephanus	Saint-Victor	81	356	
737	Coste, Petrus	Temple	152 v°	400	de Saint-Apre.
234	Cotineti, Henrici heredes	Saint-Léger	67 v°	349	Chapitre ; Altariens Saint-Pierre ; Cure Saint-Léger.
677	Coudree, Dne. heredes	Temple	141	393	Evêché.
739	Cresto (de), Aymonis heredes	Temple	152 v°	400	de Saint-Apre.
551	Crosa (de), Guillermus	Saint-Victor	92	363	
443	Crosa (de), Jaquemete, relicte Petri heredes	Saint-Victor	81 v°	356	Saint-Victor.
56	Croux (de), Petrus	Corraterie	133 v°	388	Chapelle Saint-Jean Baptiste ; Chapelle Saint-Jean-l'évangeliste à N. D. la Neuve.
300	Cruce (de), Johannes	Saint-Léger	72	352	Cure Saint-Léger.
789	Cruse, Guerbinus, magister	Saint-Gervais	112 v°	377	
675	Cuchet, Nycodi heredes	Temple	141	393	Evêché.
325	Cugniardi, Nycodus	Saint-Léger	74	352	Chapitre.
422	Cunet (alias), Cheynuz, Andreas	Saint-Léger	88	360	Tavel-Granges.
421	Cunet (alias), Cheynuz, Girardus	Saint-Léger	87 v°	360	Tavel-Granges.
255	Cunet (alias), Girardus et Andreas	Saint-Léger	69	350	Pomier.
252	Cunet (alias), Chenuz, Petrus	Saint-Léger	68 v°	350	Altariens Saint-Germain.
397	Curriaz (alias), Mistralis, Stephanus	Saint-Léger	79 v°	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
59	Curteti, Anthonia, relicta Roleti	Corraterie	133 v°	388	
405	Curtilliet, Johanneta uxor Stephani, alias Pecolat	Saint-Léger	80	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
209	Idem	Saint-Léger	66	349	de Pesmes.
668	Curtilliet, Stephani, alias Pecolat	Temple	140 v°	392	Evêché.
317	Cusini, Monodus	Saint-Léger	73 v°	352	Chapitre.
765	Damyens, Johanneta, relicta Perrini	Temple	154 v°	401	Altariens Saint-Gervais.
360	Davano, Johannes	Saint-Léger	76 v°	354	Chapitre.
248	Darvaz, Glaudius	Saint-Léger	68	350	Altariens Saint-Germain.
257	Darvaz, Johannes	Saint-Léger	69	350	
363	Davidis, Mermeti heredes	Saint-Léger	77	354	Chapitre.
448	Deria, Johannis relicta	Saint-Victor	82	356	Saint-Victor.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
683	Despagny, Henricus et ejus uxor (seu Emeric)	Temple	142	393	
78	Despagny (alias), Emeric Henricus	Corraterie	135 v°	390	Altariens Saint-Germain.
66	Idem	Corraterie	134 v°	389	
673	Destri, Philiberti heredes	Temple	141	393	Evêché.
585bis	» » »	Temple	94 v°	364	Cure Madeleine.
471	Domo (de), Glaudius	Saint-Victor	83 v°	357	Saint-Victor.
600	» »	Saint-Victor	96	365	Floret.
501	» Johannes	Saint-Victor	86	359	Chantres Saint-Pierre; Tavel-Granges.
333	» »	Saint-Léger	74 v°	353	Pomier.
438	Dorsier, Reymondus	Saint-Victor	81	356	Tavel-Granges.
54	» »	Corraterie	133 v°	388	Chapelle Saint-Jean-Baptiste ; Chapelle Saint-Jean-l'évangeliste à N. D. la Neuve.
740	Dorerii, Jaqueti heredes	Temple	152 v°	400	de Saint-Apre.
78	Emerici, Henricus, alias Despagny	Corraterie	135 v°	390	Altariens Saint-Germain.
66	Idem	Corraterie	134 v°	389	
683	Emerici, Henricus, alias Despagny et ejus uxor	Temple	142	393	
187	Emerici, Henricus et ejus uxor	Palais	64 v°	348	Chapitre.
224	» » » »	Saint-Léger	67	349	Chapitre.
478	Emerici, Mermeti de Signier heredes	Saint-Victor	84	358	
76	Emonini, Peronetus	Corraterie	135	389	Altariens Saint-Germain.
375	Ermitage du Pont d'Arve (N. D. de Grâces)	Saint-Léger	69 v°	261	N. D. de Grâces.
606	Evrardi, Stephanus Dns	Saint-Victor	96	365	Saint-Victor.
352	Exerton, Petrus	Saint-Léger	76	353	Chapitre.
531	Expagniaco (de), Perroneta-relicta Johannis	Temple	90 v°	362	Temple.
720	Eysello (de), Petrus	Temple	145	394	
508	Fabri, Guillermus, tenebat Balme Hugo	Saint-Léger	86 v°	359	
502	Fabri, Laurencius	Saint-Léger	86	359	Chantres Saint-Pierre.
385	Fabri, Ludovicus, heredes ejus N. de Nemore	Saint-Victor	78 v°	354	
149	Fabri, Michælis heredes	Palais	62	346	Coudrée ; Château de Gaillard.
418	» » »	Saint-Victor	87 v°	360	
707	» » »	Temple	143 v°	394	de Saint-Apre.
388	Fabri, Petri heredes	Saint-Victor	78 v°	355	
148	Falquet, Glaudius	Palais	61 v°	346	Chapelle Saint-Sébastien à Saint-Germain.
651	Falquet, Glaudius.	Saint-Victor	99 v°	368	Saint-Victor.
540	Falquet, Petrus	Saint-Victor	91 v°	362	Tavel-Granges.
351	Fasson, Petrus	Saint-Léger	76	353	Chapitre.
293	Faverii, Nycodi heredes	Saint-Léger	71 v°	351	Cure Saint-Léger.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
389	N. Festi, Nantermeti heredes	Saint-Victor	78 v°	355	
583	» » »	Saint-Victor	94 v°	364	
586	» » »	Temple	94 v°	364	
696	» » »	Temple	143	393	Temple.
724	» » »	Temple	145	395	
526	Feygières (de), Francisci heredes	Saint-Victor	90 v°	362	Chapelle Saint-Jean-Baptiste à Saint-Pierre.
371	Filz, Amoudrici heredes	Saint-Léger	77 v°	354	Chapitre.
193	Floreti, Peroneta, uxor Petri	Saint-Léger	65	348	de Bourdigny.
332	Idem (filia Bartholomei Burgensis)	Saint-Léger	74 v°	353	Pomier.
285	N. Floreti, Petrus	Saint-Léger	71	351	de Vège.
758	Flory, Gervasius	Temple	154	401	Altariens Saint-Gervais.
347	Fogia (de), Girardus	Saint-Léger	75 v°	353	Chapitre.
171	Fogia (de), Johannes	Saint-Léger	63 v°	347	d'Orsières.
140	» »	Palais	61	345	Clercs du chœur.
575	Folliet, Johannes	Saint-Victor	94	364	
321	Folliet, Stephanus	Saint-Léger	74	352	Chapitre.
585	Follioux, Henrici heredes	Temple	94 v°	364	
24	Fontana (de), Ansermeti	Corraterie	131	387	
27	» » heredes	Corraterie	131 v°	387	Chapelle Sainte-Catherine à Saint-Pierre.
374	Fontana (de), Hugonetus	Saint-Léger	77 v°	354	Chapitre.
1	N. Fontana (de), Johannes	Corraterie	129 v°	386	
17	» »	Corraterie	130 v°	387	N. D. du pont du Rhône.
380	Fontaney, Henricus	Saint-Léger	78	354	Chapitre.
135	Fornerii, Johannes	Palais	60 v°	345	
349	Fornerii, Petrus	Saint-Léger	76	353	Chapitre.
532	Forrerii, Mermetus, alias Chapellerii	Temple	90 v°	362	Temple.
99	Forrati, Henricus, Dns	Corraterie	137	391	Franc alleu.
219	Forrati, Vincencius, Dns	Saint-Léger	66 v°	349	Chapitre.
307	Franch (le), Johannes, Margarita ejus uxor	Saint-Léger	73	352	Cure Saint-Léger.
158	Francisci, Petrus, alias Vessier	Palais	62 v°	346	de Saint-Apre.
15	Fratres predicatores, conventus et curtile	Corraterie	130 v°	387	Couvent de Palais.
19	Fratres predicatores, grangia	Corraterie	130 v°	387	Couvent de Palais.
689	Fratres minores, viridarium	Temple	142 v°	393	Couvent de Rive.
336	Fringier (de), Petri heredes	Saint-Léger	75	353	de Confignon.
21	Fringier (de), Petri heredes et Roletus Somaretaz, [Guillermus Borgesii].	Corraterie	131	387	Macchabées.
379	Furno (de), Girardus	Saint-Léger	78	354	Chapitre.
81	Furno (de), Johanneta, relicta Henrici	Corraterie	345 v°	390	Evêché.
179	Furno (de), Stephanus	Saint-Léger	64	347	Chapitre.
459	» »	Saint-Victor	83	357	

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
631	Furno (de), Stephanus	Saint-Victor	98	366	Saint-Victor.
643	» »	Saint-Victor	99	367	Tavel-Granges.
775	Fuserii, Aymo	Saint-Gervais	112	376	Altariens Saint-Gervais.
800	» »	Saint-Gervais	113	377	
182	Fuserii, Jacobi Dni. heredes	Palais	64	347	Chapitre.
403	Gacheti, Petrus	Saint-Léger	79 v°	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
693	» »	Temple	142 v°	393	Temple.
361	Gacoens, Johannes	Saint-Léger	76 v°	354	Chapitre.
665	N. Gaillardi, Petri heredes	Temple	140 v°	392	Evêché.
334	» » »	Saint-Léger	75	353	Chapitre.
343	» » »	Saint-Léger	75 v°	353	Chapitre.
528	Galea (de), Aymonetus	Saint-Victor	90 v°	362	Chapitre ; Franc alleu.
791	Ganyon, Petrus	Saint-Gervais	113	377	Saint-Jean (prieuré).
780	Gardet, Petrus	Saint-Gervais	112	376	Peytral-de Saint-Michel.
794	» »	Saint-Gervais	113	377	Saint-Jean (prieuré).
735	Garnese, Stephanus	Temple	152 v°	400	de Saint-Apre (Gaillard).
605	Garneyronis, de Viena, heredes (Confignion P.)	Saint-Victor	96	365	
563	Gatilliardi, Petrus et ejus uxor	Saint-Victor	93	363	Tavel-Granges; Chapelle Sainte-Trinité à Saint-Gervais.
52	Gauterii, Henricus et ejus uxor	Corraterie	133	388	Aquinée.
547	Gay (alias), Putheo (de), Petrus	Saint-Victor	92	363	Floret-de Lestelley.
316	Gaymes, Colleti heredes	Saint-Léger	73 v°	352	Chapitre.
764	Gayovilla (de), officialis, Johannetus	Temple	154 v°	401	Altariens Saint-Gervais.
734	[Genecand], Petrus X.	Temple	152	400	de Lonnex-Gaillard.
760	Genicant, Ludovicus et ejus uxor Francesia	Temple	154	401	Altariens Saint-Gervais.
599	Gerdili (de), Georgius	Saint-Victor	95 v°	365	
777	Gervasii, Girardus	Saint-Gervais	112	376	Peytral-de Saint-Michel.
96	Gex (de), Johannes	Corraterie	137	390	Confrérie des pelletiers (Cure Madeleine).
574	Girardi, Johannes	Saint-Victor	94	364	
53	Girardi, Johannes filius Stephani	Corraterie	133 v°	388	Chapelle Saint-Jean-Baptiste ; Chapelle Saint-Jean-l'évangeliste à N. D. la Neuve.
175	Girondat (dicti), heredes	Saint-Léger	64	347	d'Orsières ; Cure Saint-Léger ; (Pomier ?).
172	Gondrici, Nycodi Dni., capella	Saint-Léger	63 v°	347	Chapelle d'Orsières à N. D. la Neuve.
127	Gonvillie, Johannes	Palais	139	392	Chapitre.
40	Gonville (de), Johannes	Corraterie	132 v°	388	Chapelle Sainte-Catherine à Saint-Pierre.
627	» »	Saint-Victor	97 v°	366	Saint-Victor.
570	Gotroux, Mermetus	Saint-Victor	93 v°	364	Saint-Victor ; Cure Madeleine.
395	Grandis, Petrus et Mistralis, Colleta, relicta Petri	Saint-Léger	79	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
748	Gras (lé), Jaquetus	Temple	153	401	Altariens Saint-Gervais.
786	Grenaudo (de), Aymo	Saint-Gervais	112 v°	376	
603	N. Greyres (de), Aymo	Saint-Victor	96	365	
747	Grossa (de), Francesia relicta Petri, alias Jala	Temple	153	401	Altariens Saint-Gervais.
338	Grosseti, Franciscus	Saint-Léger	75	353	Confignon.
685	Grossi, Hugonetus	Temple	142	393	Evêché.
704	» »	Temple	143	394	
41	» »	Corraterie	132 v°	388	Chapelle Sainte-Catherine à Saint-Pierre.
702	Grossi, Johannis heredes	Temple	143 v°	394	
162	Grossi, Mermetus	Palais	63	346	
712	Grouz (alias), Cocheti Petri	Temple	144	394	
244	Griluz, Johannes	Saint-Léger	68	350	Altariens Saint-Germain.
206	» »	Saint-Léger	66	348	Chapitre.
466	Gringaleti, Petrus	Saint-Victor	83 v°	357	Saint-Victor.
304	Grivelli, Glaudius	Saint-Léger	72 v°	352	Cure Saint-Léger.
354	Griverii, Amedei heredes	Saint-Léger	76	353	Chapitre.
779	Gruliat, Stephanus	Saint-Gervais	112	376	Peytral.
26	N. Guacti, Guichardi heredes	Corraterie	131	387	Chapelle Sainte-Catherine à Saint-Pierre.
74	» » »	Corraterie	135	389	Altariens Saint-Germain.
725	» » »	Temple	145 v°	395	
722	Guerry, Michael	Temple	145	394	Coudrée.
116	Guersi, Petrus et ejus uxor	Corraterie	138 v°	391	de Saint-Apre (de Montfalcon).
391	» » » »	Saint-Léger	79	355	Chantres Saint-Pierre.
49	Guillelmi, Johannes	Corraterie	133	388	Pomier.
232	Guillermi, Johannes, alias Borgonyon	Saint-Léger	67 v°	349	Chapitre ; Altariens Saint-Pierre.
180	Guillieti, Roleti heredes	Palais	64	347	Chapitre.
30	Guynet, Humbertus et ejus uxor	Corraterie	131 v°	387	
4	Guynet, Petrus	Corraterie	129 v°	386	Evêché.
738	Hans, (magister)	Temple	152 v°	400	de Saint-Apre.
289	Herron Dni., heredes	Saint-Léger	71 v°	351	Cure Saint-Léger.
752	Jacodi, Michælis heredes	Temple	153 v°	401	Altariens Saint-Gervais.
132	Jacodi, Petri heredes	Palais	60 v°	345	
486	» » »	Saint-Victor	85	358	
747	Jala (alias), Grossa (de), Petrus ejus relicta Francesia	Temple	153	401	Altariens Saint-Gervais.
324	Janini, Berteti heredes	Saint-Léger	74	352	Chapitre.
335	» » »	Saint-Léger	75	353	Chapitre.
763	Janini, Roberti heredes	Temple	154 v°	401	Altariens Saint-Gervais.
553	Jaquemeti, Mermetus	Saint-Victor	92 v°	363	
44	Jœx (de), Hugoninus	Corraterie	132 v°	388	Chapelle Sainte-Catherine à Saint-Pierre.
674	Jœx (de), Symoneti heredes	Temple	141	393	Evêché.
764	Johannetus, officialis de Gayovilla	Temple	154 v°	401	Altariens Saint-Gervais.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
46	N. Johannodi, Aubertus	Corraterie	133	388	
662	Johannodi, Georgius et ejus fratres	Temple	140	392	Evêché.
7	N. Johannodi, Ludovicus	Corraterie	129 v°	386	Evêché.
33	» »	Corraterie	132	387	
45	» »	Corraterie	132 v°	388	
664	N. Joly, Franciscus	Temple	140 v°	392	Evêché.
731	Joly, Johannes	Temple	152	400	de Saint-Apre (Gaillard).
676	Joly, Petri relicta	Temple	141	393	Evêché.
545	Joly (alias), Maladeria (de), Johannes	Saint-Victor	92	363	Floret-Lestelley.
424	Jon (de), Johannes	Saint-Léger	88	360	
473	Jordani, Johanneta, relicta Hugonis, alias de Bona	Saint-Victor	84	357	Saint-Victor.
634	idem	Saint-Victor	98	366	Saint-Victor.
48	Juria (de), Mermeti Dni. heredes	Corraterie	133	388	
477	Idem	Saint-Victor	84	358	Chapelle Sainte-Marie-Madeleine à Saint-Pierre.
481	Idem	Saint-Victor	84 v°	358	Saint-Victor.
386	Juvet, Petrus de Copponay	Saint-Victor	78 v°	354	
279	Laconay (de), Briset Johannes	Saint-Léger	70 v°	351	Aquinée.
468	Lamberti, Garnerii heredes	Saint-Victor	83 v°	357	Saint-Victor.
476	» » »	Saint-Victor	84	358	Saint-Victor.
652	» » »	Saint-Victor	99 v°	368	Pomier ; (L'Hôte).
697	Lameti, Petri heredes, alias Auverniaz	Temple	143	393	Temple.
6	Lansonis, Petri heredes	Corraterie	129 v°	386	Coudrée.
277	Lardet, Petrus	Saint-Léger	70 v°	351	Aquinée.
124	Lechex, Agnès, relicta Jacobi	Palais	139	392	Chapitre.
274	Legerii, Guillermus	Saint-Léger	70 v°	351	Aquinée.
320	Lengres (de), Hugonete, relicta Johannis	Saint-Léger	74	352	Chapitre.
757	Lestelley (de), Aymonis N. heredes	Temple	154	401	Altariens Saint-Gervais.
25	Levrerii, Petrus	Corraterie	131	387	Chapelle Sainte-Catherine à Saint-Pierre.
71	Leyderrier (de), Girardinus	Corraterie	135	389	Altariens Saint-Germain.
68	Libert, Symonetus	Corraterie	134 v°	389	
778	Lijardi, Petrus	Saint-Gervais	112	376	Peytral-de Saint-Michel.
507	Lile, Petri, de Clusis	Saint-Léger	86 v°	359	
659	Lingocti, Johannis heredes	Temple	140	392	Evêché.
60	» » liberi	Corraterie	134	388	Confrérie de l'eucharistie.
226	Lombardi, Johannes	Saint-Léger	67	349	Chapitre ; Altariens Saint-Pierre.
8	Longarea (de), Stephani filie	Corraterie	130	386	Evêché.
94	Longet, Glaudius et Cellerio (de), Johannes	Corraterie	136 v°	390	Confrérie des pelletiers (Cure Madeleine).

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
559	Longi, Amedea, relicta Johannis	Saint-Victor	92 v°	363	Tavel-Granges.
560	Longi, Johannes	Saint-Victor	93	363	Altariens Saint-Pierre; Tavel-Granges.
131	Lorens (dicti), Philipini Johannis heredes	Palais	60 v°	345	
263	Lorme, Aymo Dns., curatus Sancti-Victoris	Saint-Léger	69 v°	351	Aquinée.
183	Lornay (de), Petrus Dns. canonicus	Palais	64 v°	347	Chapitre.
31	Lullini, Guichardus	Corraterie	131 v°	387	Chapelle Sainte-Catherine à Saint-Pierre.
31 bis	Lullini, Reymondus	Corraterie	131 v°		Idem.
655	Lupnes (de), Johannes	Temple	139 v°	392	Evêché.
177	Luppi, Francisci heredes	Saint-Léger	64	347	
709	Luyselli, Mermeti heredes	Temple	144	394	de Versonnex; Eucharistie (Hopital des pauvres vergogneux).
290	Machon, Peroneta, filia Girardi	Saint-Léger	71	351	Cure Saint-Léger.
669	Macri, Johannis relicta	Temple	140 v°	392	Evêché.
72	Magnini, Petrus	Corraterie	135	389	Altariens Saint-Germain.
744	Mahuet (alias), X. [de Nemore] Matheus	Temple	153	401	de Saint-Apre (Gaillard).
102	Maistrot, Johannis heredes	Corraterie	137 v°	391	
545	Maladeria (de), Johannes, alias Joly	Saint-Victor	92	363	Floret-de Lestelley.
557	Malagniodi, Johannes	Saint-Victor	92 v°	363	Saint-Victor.
536	Malagniodi, Petrus	Temple	91	362	Macchabées.
462	Maliis (de), Hugonetus	Saint-Victor	83	357	Saint-Victor.
482	» »	Saint-Victor	84 v°	358	Saint-Victor.
98	Mallens, Johannes	Corraterie	137	390	Altariens Saint-Germain; de la Molière-Vège.
97	Malliardi, Petri heredes	Corraterie	137	390	Altariens Saint-Germain.
201	Mallier, Aymarus, dictus Cathellan	Saint-Léger	65 v°	348	Chapitre.
164	Mallieti, Franciscus et ejus uxor	Palais	63	347	
212	Malodumo (de), Petrus Dns.	Saint-Léger	66	349	Chapitre; Cure Saint-Léger.
535	Mara (de), Janinus	Temple	91	362	Macchabées.
306	Marchiandi, Leodegarius	Saint-Léger	72 v°	352	Cure Saint-Léger.
613	Marescalli, Glaudius	Saint-Victor	96 v°	365	de Saint-Michel.
730	Maresti, Petrus	Temple	152	400	de Lonnex-Gaillard.
771	Marie magdalene (beate), trocular et vinea	Temple	146 v°	396	Cure de la Madeleine.
42	Marlio (de), Amedea, relicta Glaudii, uxor Morsier Johannis	Corraterie	132 v°	388	
755	Marlio (de), Johannes	Temple	153 v°	401	Altariens Saint-Gervais.
350	Marliouz (alias), Richon Petrus	Saint-Léger	76	353	Chapitre.
369	Martellet, Hugonis heredes	Saint-Léger	77	354	Chapitre.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
322	Martellet, Theobaldus	Saint-Léger	74	352	Chapitre.
370	» »	Saint-Léger	77 v°	354	Chapitre.
398	Martereto (de), Jacobus	Saint-Léger	79 v°	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
452	Martigniez, Cohennus	Saint-Victor	82 v°	356	
283	Martini, Glaudia, filia Amedei et Perroneta ejus relicta	Saint-Leger	71	351	Aquinée.
283	Martini, Perroneta, relicta Amedei et Glaudia filia ejusdem	Saint-Léger	71	351	Aquinée.
22	Martini, Petrus	Corraterie	131	387	Macchabées.
680	» »	Temple	141	393	Evêché.
251	Martini, Symondus	Saint-Léger	68 v°	350	Altariens Saint-Germain.
259	» »	Saint-Léger	69	350	
63	N. Maruglerii, Guillermus	Corraterie	134	389	
69	» »	Corraterie	134 v°	389	
139	Marvalli, Ansermeti heredes	Palais	61	345	
261	Marval, Petri heredes	Saint-Léger	69 v°	350	Aquinée.
372	Medici, Henricus	Saint-Léger	77 v°	354	Chapitre.
296	Megex, Johannis heredes	Saint-Léger	72	351	Cure Saint-Léger.
287	Mela (de), Georgius	Saint-Léger	71	351	de Vège.
286	Mela, Jacobus	Saint-Léger	71	351	de Vège.
736	Mercerii, Aymo	Temple	152 v°	400	de Saint-Apre.
562	Merluz, Johannis heredes	Saint-Victor	93	363	Tavel-Granges.
229	Mermilliodi, Johannes	Saint-Léger	67	349	Chapitre ; Altariens Saint-Pierre.
717	Mermodi, Petrus	Temple	144 v°	394	
239	Meynroz, Johannis heredes	Saint-Léger	68	349	de Bourdigny (Chapelle Saint-Laurent à N. D. la Neuve).
701	Meyquent, Jacobus	Temple	143	394	
235	Michaelis, Petrus	Saint-Léger	67 v°	349	Chapitre ; Altariens Saint-Pierre ; Cure Saint-Léger.
91	Michallie, Ludovici heredes	Corraterie	136 v°	390	Confrérie des pelletiers (Cure Madeleine).
604	Migard, Petrus, Thorencii Dns.	Saint-Victor	96	365	
366	Milliardi, Johannis Dni. heredes	Saint-Léger	77	354	Chapitre.
550	Miraudi, Johannes	Saint-Victor	92	363	Floret-de Lestelley.
395	Mistralis, Colleta, relicta Petri et Grandis Petri	Saint-Léger	79	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
397	Mistralis, Stephanus, alias Curriaz	Saint-Léger	79 v°	355	Idem.
746	Mochet, Johannes et ejus uxor	Temple	153	401	Altariens Saint-Gervais.
169	Mollet, Johannes	Palais	63 v°	347	de Saint-Apre.
383	Mollier, Johannes	Saint-Victor	78	354	
141	Monachi, Girardus	Palais	61	345	Château de Gaillard.
181	» »	Palais	64	347	Chapitre.
61	N. Monachi, Petrus	Corraterie	134	388	
382	» »	Saint-Victor	78	354	Cure de N. D. la Neuve.
415	» »	Saint-Léger	87	360	Macchabées.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
215	Monardi, Petrus	Saint-Léger	66 v°	349	Chapitre.
467	Monaton, Guillermi heredes	Saint-Victor	83 v°	357	Saint-Victor.
593	» » »	Saint-Victor	95 v°	365	Saint-Victor.
629	» » »	Saint-Victor	98	366	Saint-Victor.
633	» » »	Saint-Victor	98	366	Saint-Victor.
666	Mon Richarii (de), Ludovicus et heredes Bolomerii Anthonii	Temple	140 v°	392	Evêché.
745bis	Monte (de), Hugonetus	Temple	153	401	Altariens Saint-Gervais.
365	Montey (du), Petrus, alias Ros	Saint-Léger	77	354	Chapitre.
568	Monteysel, Johannes	Saint-Victor	93 v°	364	Saint-Victor.
612	» »	Saint-Victor	96 v°	365	de Saint-Michel.
640	» »	Saint-Victor	98 v°	367	Saint-Victor.
703	Montisfortis Dns.	Temple	143 v°	394	de Montfort.
708	Montyonis, Michaelis heredes	Temple	144	394	de Saint-Apre.
298	Morard, Glaudius	Saint-Léger	72	352	Cure Saint-Léger.
463	Morelli, Glaudius	Saint-Victor	83	357	Saint-Victor.
275	Morelli, Petrus	Saint-Léger	70 v°	351	Aquinée.
792	» »	Saint-Gervais	113	377	Saint-Jean (prieuré).
357	Moret, Petrus	Saint-Léger	76 v°	353	Chapitre.
762	Morserii, Amedea uxor Johannis	Temple	154 v°	401	Altariens Saint-Gervais.
42	Morsier, Johannes, ejus uxor Amedea, relicta Glaudii de Marlio	Corraterie	132 v°	388	
537	[Morsier] X., Petrus	Temple	91	362	Macchabées; chapelle Notre-Dame à Saint-Pierre.
749	Mugnerii, Nycodi heredes	Temple	153 v°	401	Altariens Saint-Gervais.
406	Munitier, Nycodus	Saint-Léger	80	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
616	Myaz, Petri heredes	Saint-Victor	97	365	Chapelle Saint-Blaise à Saint-Pierre; Saint-Victor.
288	Nanto (de), Mermetus et ejus uxor	Saint-Léger	71 v°	351	de Vège.
464	Idem	Saint-Victor	83 v°	357	Saint-Victor.
453	Nanto (de), Nycodus	Saint-Victor	82 v°	356	Tavel-Granges.
133	» »	Palais	60 v°	345	
727	Nanto (de), Stephanus	Temple	152	400	de Lonnex-Gaillard.
715	» »	Temple	144 v°	394	
385	Nemore (de), nobiles, velut heredes Fabri Ludovici	Saint-Victor	78 v°	354	
170	Nemoribus (de), Mermeti heredes	Saint-Léger	63 v°	347	d'Orsières.
315	Nergaz, Stephanus	Saint-Léger	73 v°	352	Chapitre.
455	Nex (de), Anthonius	Saint-Victor	82 v°	357	Altariens Saint-Pierre.
402	Neyret, Mermeti heredes	Saint-Léger	79 v°	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
518	Noblet, Johannis, heredes	Saint-Victor	89 v°	361	de Bourdigny (Chapelle Saint-Laurent à N. D. la Neuve).
750	Nonon (alias), Tinturerii Anthonius	Temple	153 v°	401	Altariens Saint-Gervais.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
375	N. D. de Grâces, soit l'Ermitage du pont d'Arve	Saint-Léger			N. D. de Grâces.
681	Novelli, Johannes et ejus uxor	Temple	141 v°	393	Altariens Saint-Pierre.
404	Nycodi, Petrus	Saint-Léger	80	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
480	» »	Saint-Victor	84 v°	358	Saint-Victor.
645	» »	Saint-Victor	99	367	
231	» heredes, alias Pognyn	Saint-Léger	67 v°	349	Chapitre;Altariens Saint-Pierre.
93	Oddet, Franciscus	Corraterie	136 v°	390	Confrérie des pelletiers (Cure Madeleine).
376	Oratoire de Palais	Palais			Hôpital des pestiférés.
358	Orjollet, Andreas	Saint-Léger	76 v°	353	Chapitre.
576	» »	Saint-Victor	94	364	Cure Madeleine.
153	N. Orseriis (de), Johannis, heredes	Palais	62	346	d'Orsières.
105	Idem	Corraterie	137 v°	391	d'Orsières.
584	Ostiensis Dni., capella, Dni. archipresbiterii et capellani	Temple	94 v°	364	Macchabées.
412	Idem, pratum	Saint-Léger	87	359	Macchabées.
451	Pachie, Johannes	Saint-Victor	82	356	
510	» »	Saint-Victor	89	361	Chapelle Saint-Michel à Saint-Pierre.
638	» »	Saint-Victor	98 v°	367	Saint-Victor.
641	» »	Saint-Victor	99	367	Tavel-Granges.
610	Pacot, Aymo	Saint-Victor	96 v°	365	Coudrée.
783	Pacot, Petrus	Saint-Gervais	112 v°	376	Peytral.
200	Pallude (de), Johannes, alias Challex	Saint-Léger	65 v°	348	Chapitre.
328	Papereaux (dicti), relicta	Saint-Léger	74 v°	352	Chapitre.
710	» » »	Temple	144	394	Tavel-Granges.
807	Paquelleti, Anthonius	Saint-Gervais	129	386	Temple.
291	Parento, Johannes	Saint-Léger	71 v°	351	Cure Saint-Léger.
515	Pastoris, Ansermetus	Saint-Victor	89 v°	361	
805	Patru, Girodus	Saint-Gervais	129	386	Temple.
806	» »	Saint-Gervais	129	386	Temple.
522	Pecolat, Johannes	Saint-Victor	90	361	Vidomnat.
564	» »	Saint-Victor	93	363	Tavel-Granges.
460	Pecolat, Johanneta, uxor Stephani	Saint-Victor	83	357	Saint-Victor.
209	Pecolat (alias), Curtilliet Johanneta, uxor Stephani	Saint-Léger	66	349	de Pesmes.
405	Idem	Saint-Léger	80	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
668	Idem	Temple	140 v°	392	Evêché.
238	Perreti, Amedei heredes	Saint-Léger	67 v°	349	
245	Perrini, Johannis heredes	Saint-Léger	68	350	Altariens Saint-Germain.
407	Perrini, Stephaneta, filia Johannis	Saint-Léger	89	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
435	Perrini, Stephaneta, filia Johannis	Saint-Victor	81	356	
766	Perrotini, Franciscus et Petrus	Temple	154 v°	401	Altariens Saint-Gervais.
122	Perrotini, Humbertus	Corraterie	139	392	Chapitre.
126	Perrotini, Humberti heredes	Corraterie	139	392	Chapitre; cure Saint-Léger.
484	» » »	Saint-Victor	84 v°	358	Saint-Victor.
142	Perrotini, Humberti heredes, dictus Botunaz	Palais	61	345	de Saint-Apre.
356	Pesey (du), Johannes	Saint-Léger	76 v°	353	Chapitre.
168	Pestre, Johannes, alias Anze	Palais	63 v°	347	
753	Petragrossa (de), Hugo Dns.	Temple	153 v°	401	Altariens Saint-Gervais.
80	Petralis, Petrus filius Guiocti	Corraterie	135 v°	390	
729	Petri, relicta	Temple	152	400	de Lonnex-Gaillard.
461	Petrus-Johannes (alias), Barberii Franciscus	Saint-Victor	83	357	
646	Idem	Saint-Victor	99	368	de Pesmes.
663	Peymes (de), Girarda, relicta Leonardi	Temple	140	392	Evêché.
679	Idem	Temple	141 v°	393	Evêché.
65	N. Peymes (de), Glaudius	Corraterie	134	389	Chapitre.
143	» (fuit Thome Crachuz)	Palais	61 v°	345	de Saint-Apre.
9	N. Peymes (de), Petrus	Corraterie	130	386	
145	» »	Palais	61 v°	346	de Saint-Apre.
160	» »	Palais	63	346	de Saint-Apre.
18	Peyrat (du), Johannes	Corraterie	130 v°	387	Hôpital Saint-Bernard.
130	» »	Palais	139 v°	392	Chapitre; de Saint-Apre.
650	Peyrolerii, Petrus	Saint-Victor	99 v°	368	Saint-Victor.
13	Peytralis, Franciscus et ejus frater	Corraterie	130	386	Evêché.
167	Peytralis, Johannes	Palais	63	347	
79	Peytralis, Johannes et Jacobus	Corraterie	135 v°	390	
62	Peytralis, Matheus	Corraterie	134	389	
64	» »	Corraterie	134	389	
580	» »	Saint-Victor	94	364	Cure Madeleine.
587	» »	Temple	95	364	Sept curés; Pomier.
80	» Petrus filius Guiocti	Corraterie	135 v°	390	
785	Philipi, Petrus	Saint-Gervais	112 v°	376	
131	Philipini, Johannis heredes, dicti Lorrens	Palais	60 v°	345	
198	Pilliczon, Johannis heredes	Saint-Léger	65 v°	348	Chapitre.
539	Pinamberti, Theobaldus	Temple	91 v°	362	Saint-Victor.
499	Pingonis, Petri relicta, videlicet heredes Guillermi de Boulo	Saint-Léger	86	359	Chantres Saint-Pierre.
36	Planis (de), Durodus	Corraterie	132	388	
240	Planis (de), Petrus	Saint-Léger	68	349	
705	Platea (de), Ansermetus	Temple	143 v°	394	de Saint-Apre; Tavel-Granges.
230	Platea (de), Janini heredes	Saint-Léger	67	349	Chapitre; Altariens Saint-Pierre.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
414	Platea (de), Johannes, alias Calabri	Saint-Léger	87	360	Macchabées.
436	Idem	Saint-Victor	81	356	
207	Pognyn, Clemencia, uxor Hugoneti	Saint-Léger	66	348	Chapitre.
231	Pognyn (alias), Nycodi Petri heredes	Saint-Léger	67 v°	349	Chapitre;Altariens Saint-Pierre.
489	Pojalis, Anthonius	Saint-Victor	85	358	Lombard des Avenières.
601	Polliat, Jaquetus	Saint-Victor	96	365	
184	Polliuti, Johannes	Palais	64 v°	347	Chapitre; de Pesmes.
454	» »	Saint-Victor	82 v°	357	Tavel-Granges.
611	» »	Saint-Victor	96 v°	365	Coudrée.
191	Pomerii prioratus, domus	Saint-Léger	65	348	Pomier.
112	Ponte (de), Johannes	Corraterie	138	391	de Saint-Apre.
649	» »	Saint-Victor	99 v°	368	Altariens Saint-Pierre.
607	Porterii, Johannes	Saint-Victor	96 v°	365	Saint-Victor.
118	Prepositi, Petrus	Palais	138 v°	391	de Saint-Apre (de Montfalcon).
157	» »	Palais	62 v°	346	Odinet.
3	Privissin, Reymondus	Corraterie	129 v°	386	Evêché.
273	Provens, Leodegarius	Saint-Léger	70 v°	351	Aquinée.
367	Puret, Nycoleta, relicta Nycodi	Saint-Léger	77	354	Chapitre.
543	Puret, Petrus	Saint-Victor	91 v°	363	
268	Puteo (de), Johannis heredes	Saint-Léger	70	351	Aquinée.
308	» » »	Saint-Léger	73	352	Chapitre.
625	» » »	Saint-Victor	79 v°	366	
547	Putheo (de), Petrus, alias Gay	Saint-Victor	92	363	Floret-de Lestelley.
228	Pu[h]eo (de), Stephanus	Saint-Léger	67	349	Chapitre;Altariens Saint-Pierre.
552	» »	Saint-Victor	92	363	
591	» »	Saint-Victor	95	365	Cure Sainte-Croix.
596	» alias Columbi	Saint-Victor	95 v°	365	Floret.
445	Putodi, Michael	Saint-Victor	82	356	Saint-Victor.
227	Quarro (de), Guillermus	Saint-Léger	67	349	Chapitre;Altariens Saint-Pierre.
134	Quarterii, Johannes, Dns.	Palais	60 v°	345	
161	Quarteronis, Petri heredes	Palais	63	346	
246	Quoqueti, Petrus	Saint-Léger	68 v°	350	Altariens Saint-Germain.
714	Quercu (de), Francisci liberi	Temple	144 v°	394	
768	Rages (de), Barbilia, relicta Janini	Temple	155	402	Altariens Saint-Gervais.
733	Rages (de) Hugonetus	Temple	152	400	de Saint-Apre (Gaillard).
759	» »	Temple	154	401	Altariens Saint-Gervais.
538	Rambosson, Petrus	Temple	91	362	Macchabées.
726	» »	Temple	151 v°	400	de Lonnex-Gaillard.
741	» »	Temple	152 v°	401	de Saint-Apre.
756	Ramelli, Henricus	Temple	154	401	Altariens Saint-Gervais.
20	Raton, Johannes et Vitello (de), Petrus	Corraterie	130 v°	387	
73	Ravinelli, Glaudius	Corraterie	135	389	Altariens Saint-Germain.
331	Reclusa (Sancta Marguerita)	Saint-Léger			Chapitre.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
189	Regis, Andreas	Palais	65	348	Altariens Saint-Pierre.
416	» »	Saint-Victor	87 v°	360	
423	» »	Saint-Léger	88	360	
222	Regis, Jordanus	Saint-Léger	67	349	Chapitre.
514	» »	Saint-Victor	89 v°	361	Chapelle Saint-Michel à Saint-Pierre.
55	Regis, Nycodus	Corraterie	133 v°	388	Chapelle Saint-Jean Baptiste et Saint-Jean l'évangéliste à N. D. la Neuve.
561	» »	Saint-Victor	93	363	Tavel-Granges.
796	Resinay (de), Jacobi heredes	Saint-Gervais	113 v°	377	Saint-Jean (prieuré).
392	Reymondi, Amedeus	Saint-Léger	79	355	Chantres Saint-Pierre.
294	» »	Saint-Léger	71 v°	351	Cure Saint-Léger.
82	Richardet, Guillermus	Corraterie	136	390	Evêché.
784	Richardeti, Johanneta, relicta Janini	Saint-Gervais	112 v°	376	Peytral.
313	Richardi, Aymo Dns., curatus Turris	Saint-Léger	73 v°	352	Chapitre.
350	Richon, Petrus, alias Marliouz	Saint-Léger	76	353	Chapitre.
128	Rigardi, Aymonis filia	Palais	139	392	Cure Saint-Léger.
144	Rigardi, Franciscus	Palais	61 v°	346	Odinet.
618	» »	Saint-Victor	97	365	Tavel-Granges.
115	Rippa (de), Girardini liberi	Palais	138	391	de Rochette; de Saint-Apre.
166	Rippuz, Bertrandi heredes	Palais	63	347	de Saint-Apre.
159	» » »	Palais	62 v°	346	de Saint-Apre; Altariens de Saint-Germain.
221	Roberti, Johannes	Saint-Léger	66 v°	349	Chapitre.
678	Rodeti, Petri heredes	Temple	141 v°	393	Evêché.
305	Roelles (alias), Bossone (de), Petrus	Saint-Léger	72 v°	352	Cure Saint-Léger.
208	Rogeti, Girardus et Humbertus	Saint-Léger	66	349	de Pesmes.
214	Rogeti, Johannis heredes	Saint-Léger	66 v°	349	Chapitre; Cure Saint-Léger.
314	» » »	Saint-Léger	73 v°	352	Chapitre.
787	» » »	Saint-Gervais	112 v°	377	
465	Roguz, Jaquemetus	Saint-Victor	83 v°	357	Saint-Victor.
199	» »	Saint-Léger	65 v°	348	Chapitre.
390	Rolier, Johannis heredes	Saint-Victor	78 v°	355	Tavel-Granges.
648	» » »	Saint-Victor	99 v°	368	Altariens Saint-Pierre.
483	» (Rolerii)	Saint-Victor	84 v°	358	Saint-Victor.
808	Rolerii, Laurencius	Saint-Gervais	129	386	Temple.
716	Rose, Ancze liberi	Temple	144 v°	394	
626	Rosseti (alias), Casalibus (de)	Saint-Victor	97 v°	366	Saint-Victor; Chapelle Saint-Michel à Saint-Pierre.
319	Rosseti, Johannes	Saint-Léger	73 v°	352	Chapitre.
272	Rosseti, Petrus	Saint-Léger	70	351	Aquinée.
698	Rotulo (de), Johannis relicta	Temple	143	394	Temple.
365	Roz (alias), Montey (du), Petrus	Saint-Léger	77	354	Chapitre.
400	Rua (de), Petrus, seu Ruella	Saint-Léger	79 v°	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
2	Rubeomonte (de), Amedei heredes	Corraterie	129 v°	386	Evêché.
770	Rubini, Johannes	Temple	155	402	Altariens Saint-Gervais.
125	» »	Palais	139	392	Chapitre.
682	Rubini, Petri heredes	Temple	141 v°	393	Altariens Saint-Pierre.
400	Ruella (de), Petrus, seu Rua	Saint-Léger	79 v°	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
32	Ruffi, Johannis heredes	Corraterie	131 v°	387	Confrérie de l'Eucharistie (de Versonnex).
29	Rupt (de), Johannes	Corraterie	131 v°	387	
104	» »	Corraterie	137 v°	391	
186	N. Salanchie, Guigo	Palais	64 v°	347	
213	Salterii, Petrus Dns., curatus Sancti Leodegarii	Saint-Léger	66 v°	349	Chapitre ; Cure Saint-Léger.
247	Salterii, Johannes	Saint-Léger	68 v°	350	Altariens Saint-Germain.
14	Sancti Jacobi, hospitale	Corraterie	130	386	Hôpital Saint-Jacques du pont du Rhône.
776	Sancti Johannis prioratus, grangia et vinea	Saint-Gervais	112	376	Saint-Jean (prieuré).
802	Sancti Johannis prioratus et ecclesia	Saint-Gervais			Saint-Jean (prieuré).
527	Sancti Laurencii, capella	Saint-Victor	90 v°	362	Chapelle Saint-Laurent à Saint-Victor.
359	Sancti Leodegarii, ecclesia et cimisterium	Saint-Léger	76 v°	353	
331	Sancte Marguerite, reclusa	Saint-Léger			Chapitre.
411	Sancti Pauli, capella	Saint-Victor	86	359	Saint-Victor.
129bis	[Sancti Spiriti, capella et confratria in ecclesia Sancti Germani]	Palais			Confrérie Saint-Esprit à Saint-Germain.
619	Sancti Victoris, prioratus et ecclesia	Saint-Victor			Saint-Victor.
469	Sancti Victoris prioratus, grangia	Saint-Victor	83 v°	357	Saint-Victor.
475	Sancti Victoris prioratus, curtile	Saint-Victor	84	358	Cuisine de Saint-Victor.
35	Sanctis (de), Clemens	Corraterie	132	387	
479	Sancto Jorio (de), Theobaldus	Saint-Victor	84 v°	358	Franc alleu.
500	» » » »	Saint-Victor	86	359	Tavel-Granges.
690	Sancto Michaele (de), liberi	Temple	142 v°	393	Temple.
88	Savarini, Bartholomeus	Corraterie	136	390	Confrérie des pelletiers (Cure Madeleine).
10	Saxo (de), Johannes Dns.	Corraterie	130	386	Evêché.
594	» » »	Saint-Victor	95 v°	365	Altariens Saint-Germain.
621	» » »	Saint-Victor	97 v°	366	
719	Saxo (de), Johanneta, relicta Aymonis	Temple	145	394	
544	Sechaux, Mermetus	Saint-Victor	91 v°	363	
799	Seray, Petrus	Saint-Gervais	113 v°	377	Saint-Jean (prieuré).

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
217	Serrallion, Guillermus	Saint-Léger	66 v°	349	Chapitre.
394	Serrallion, Guillermus et Henricus	Saint-Léger	79	355	Chantres Saint-Pierre.
428	Idem	Saint-Victor	80 v°	356	
637	Idem	Saint-Victor	98 v°	367	Confrérie de l'Eucharistie; Hôpital des pauvres honteux; Sept Curés; Chapelle Saint-André à Saint-Gervais.
216	Serrallion, Henricus	Saint-Léger	66 v°	349	Chapitre.
28	Serrasson, Franciscus	Corraterie	131 v°	387	Chapelle Sainte-Catherine à Saint-Pierre.
769	» »	Temple	155	402	Altariens Saint-Gervais.
37	N. Servionis, Johannis heredes	Corraterie	132	388	Chapitre.
185	Sièges (de), Glaudius	Palais	64 v°	347	Altariens Saint-Pierre.
478	Signier (de), Mermeti Emerici heredes	Saint-Victor	84	358	
220	Solerio (de), Stephanus, de Clusis	Saint-Léger	66 v°	349	Chapitre.
323	Idem	Saint-Léger	74	352	Chapitre.
303	Somaretaz, Humbertus	Saint-Léger	72 v°	352	Cure Saint-Léger.
87	Somaretaz, Nycodus	Corraterie	136	390	Confrérie des pelletiers (Cure Madeleine).
21	Somaretaz, Roletus et [Borgesii Guillermus]	Corraterie	131	387	
23	Somaretaz, Roletus	Corraterie	131	387	Macchabées.
592	Sonnay, Johannes	Saint-Victor	95	365	
121	Stabulo (de), Jacobi heredes et heredes N. Bolomerii Anthonii	Corraterie	138 v°	391	Chapitre.
39	Tabasani, Perrinus	Corraterie	132 v°	388	Chapelle Sainte-Catherine à Saint-Pierre.
163	» »	Palais	63	347	
767	Tacon, Oddetus	Temple	154 v°	402	Altariens Saint-Gervais.
147	N. Tavelli	Palais	61 v°	346	Tavel-Granges.
644	N. Tavelli, Francesia, Dna. Corsingii, filia N. Guillermi	Saint-Victor	99	367	Franc alleu.
653	Idem	Saint-Victor	107	373	Franc alleu.
694	Templum, ecclesia	Temple	142 v°	393	
384	Ternerii, Johannes	Saint-Victor	78 v°	354	
427	» »	Saint-Victor	80 v°	355	Chapelle Saint-Martin à Saint-Pierre.
588	» » et ejus uxor	Saint-Victor	95	364	Cure de la Madeleine.
590	» » » »	Saint-Victor	95	365	Saint-Victor.
197	Teste, Roleti heredes	Saint-Léger	65	348	Chapitre.
761	Testuti, Petri heredes	Temple	154	401	Altariens Saint-Gervais.

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
318	Teterel, Peroneta, relicta Petri	Saint-Léger	73 v°	352	Chapitre.
492	» » » »	Saint-Victor	85 v°	358	Odinet.
342	Thome, Ludovicus.	Saint-Léger	75 v°	353	Chapitre.
604	Thorencii Dns., Migard Petrus	Saint-Victor	96	365	
85	Tingerone (de), Anthonius.	Corraterie	136	390	Evêché.
750	Tinturerii, Anthonius, alias Nonon	Temple	153 v°	401	Altariens Saint-Gervais.
11	Tissocti, Stephani heredes	Corraterie	130	386	Evêché.
86	Tissot, Petri relicta	Corraterie	136	390	Confrérie des pelletiers (Cure Madeleine).
192	Tombet, Jacobus	Saint-Léger	65	348	
236	Toy (de la), Johannes	Saint-Léger	67 v°	349	
781	Trafolleti, Stephaneta, relicta Petri	Saint-Gervais	112	376	Peytral-de Saint-Michel.
793	Idem	Saint-Gervais	113	377	Saint-Jean (prieuré).
795	Idem	Saint-Gervais	113	377	Saint-Jean (prieuré).
608	Triquot, Petri heredes	Saint-Victor	96 v°	365	
137	Trolliet, Johannes, dictus Angloys	Palais	60 v°	345	Chapelle Saint-Laurent à N. D. la Neuve (de Bourdigny).
609	Trolliet, Nycodus et ejus uxor	Saint-Victor	96 v°	365	Coudrée.
426	Tronchonaz, Jacobus	Saint-Victor	80 v°	355	Pomier ?
517	» »	Saint-Victor	89 v°	361	Altariens Saint-Pierre.
578	Trons, Anthonii relicta	Saint-Victor	93	364	Cure Madeleine.
278	Trotanus, Benedictus	Saint-Léger	70 v°	351	Aquinée.
432	Truchet (alias), Bren Ludovicus	Saint-Victor	81	356	
589	Truffat, Johannes	Saint-Victor	95	365	Cure Madeleine ; Chapelle Cosme et Damien à Saint-Pierre.
658	Turc, Anthonii heredes	Temple	140	392	Evêché.
409	Turniez, Petrus	Saint-Léger	80	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
444	Ulmo (de), Girardus	Saint-Victor	81 v°	356	Saint-Victor.
546	Vagnyon, Petrus	Saint-Victor	92	363	Floret-de Lestelley.
173	Valerier (de), Brigand Emerici heredes	Saint-Léger	63 v°	347	
656	Vallet, Hugonetus	Temple	139 v°	392	Evêché.
282	Vallone (de), Johannes	Saint-Léger	71	351	Aquinée.
83	Vellis (de), Angellinus	Corraterie	136	390	Evêché.
119	Velluti, Johannes	Corraterie	138 v°	391	de Saint-Apre.
420	» »	Saint-Léger	87 v°	360	Tavel-Granges.
632	» »	Saint-Victor	98	366	Saint-Victor.
117	» (fuit Morelli Ludovici)	Corraterie	138 v°	391	Odinet.
120	Velluti, Mathei filii Johannis, heredes	Corraterie	138 v°	391	de Saint-Apre.

Digitized by Google

N° pe la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
623	Velluti, Mathei filii Johannis, heredes	Saint-Victor	97 v°	366	
630	Idem	Saint-Victor	98	366	Saint-Victor.
34	Verrufis (de), Jacobus	Corraterie	132	387	
745	N. Versonay (de), Aymo	Temple	153	400 et 401	Altariens Saint-Gervais; de Saint-Apre.
790	» »	Saint-Gervais	113	377	Evêché.
440	Versoya (de), Petri heredes	Saint-Victor	81 v°	356	
488	» » »	Saint-Victor	85	358	Saint-Victor.
158	Vessier (alias), Francisci Petrus	Palais	62 v°	346	de Saint-Apre.
430	Veyrier (de), Petrus	Saint-Victor	80 v°	356	
498	Viard, Petrus	Saint-Léger	86	358	
624	» »	Saint-Victor	97 v°	366	Chapelle Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jean l'évangéliste à N. D. la Neuve.
447	Viard, Petri relicta	Saint-Victor	82	356	Saint-Victor.
497	» » »	Saint-Léger	85 v°	358	
446	Viaz, Petrus	Saint-Victor	82	356	Saint-Victor.
605	Viena (de), Garneyronis heredes (Configuon, Petri)	Saint-Victor	96	365	
152	N. Viennesii, Glaudius	Palais	62	346	Lombard des Avenières.
413	» »	Saint-Léger	87	360	
429	» »	Saint-Victor	80 v°	356	
657	» »	Temple	139 v°	392	
326	Villa (de), Petrus	Saint-Léger	74	352	Chapitre.
20	[Villario] (de), Johannes, alias Raton et de Vitello, Petrus	Corraterie	130 v°	387	
706	Villete, Hugonetus	Temple	143 v°	394	de Saint-Apre.
346	Vincencii, Bartholomeus	Saint-Léger	75 v°	353	Chapitre.
103	Vincencii, Francisci heredes	Corraterie	137 v°	391	Franc alleu.
174	» » »	Saint-Léger	63 v°	347	Cure Saint-Léger (Orsières ?)
353	» » »	Saint-Léger	76	353	Chapitre.
109	Vincencii, Michia relicta Petri, uxor Chenevalis Johannis	Corraterie	138	391	de Saint-Apre.
506	Violan, Franciscus	Saint-Léger	86 v°	359	
399	Violat, Petrus	Saint-Léger	79 v°	355	Chapelle Saint-Esprit à Saint-Pierre.
505	» »	Saint-Léger	86 v°	359	
595	Vionat, Glaudius	Saint-Victor	95 v°	365	Saint-Victor.
154	Vitello (de), Petrus	Palais	62 v°	346	de Saint-Apre.
110	Vitello (de), Petrus, ejus uxor Carro (de), Amblarda	Corraterie	138	391	de Saint-Apre.
114	Idem	Corraterie	138	391	de Saint-Apre.
20	Vitel[l]o (de), Petrus et Raton Johannes [de Villario, alias Raton]	Corraterie	130 v°	387	

Digitized by Google

N° de la parcelle	Noms des propriétaires	Faubourg	Folio du Ms.	Page M. D. G. VIII	Fief ou servis
782	Vougier, Moginus	Saint-Gervais	112	376	Peytral-de Saint-Michel.
661	Vuachio (de), Aymarus	Temple	140	392	Evêché.
51	Vulliodi (dicti), Peroneta relicta	Corraterie	133	388	Pomier.
513	Vulliodi (dicti), heredes	Saint-Victor	89 v°	361	Chapelle Saint-Michel à Saint-Pierre.
387	Vuy, Mauricius	Saint-Victor	78 v°	355	de Lullier.
113	X. [Lonelli Aymoneti]	Palais	138	391	
503	X., Francesia	Saint-Léger	86 v°	351	Chantres Saint-Pierre.
744	X., [de Nemore], Matheus alias Mahuet	Temple	153	401	de Saint-Apre (Gaillard).
729	X., Petri relicta	Temple	152	400	de Lonnex-Gaillard.
734	X., Petrus [Genecand]	Temple	152	400	de Saint-Apre.
537	X., Petrus [Morsier]	Temple	91	362	Macchabées; Chapelle N. D. à Saint-Pierre.

Note. — Les deux répertoires (numéros suivis, ordre alphabétique des propriétaires) se rapportent au grand plan des faubourgs de 1477. Au moyen du premier répertoire le lecteur trouvera le nom du propriétaire, et à l'aide du deuxième il pourra avoir l'indication du fief et les pages de la publication de l'inventaire de 1477. Grâce au nom du fief, il sera possible de rechercher les propriétaires de la parcelle dans la série des « Titres et Droits » aux Archives d'Etat de Genève. (Inventaire des Titres et Droits de la Seigneurie, par Louis Dufour, archiviste.)

Le manuscrit de l'inventaire de l'Etat matériel de Genève pendant la seconde moitié du XV^me^ siècle (inventaire de 1477), porte le n° 10 des comptes de la communauté; il a été publié par J.-J. Chaponnière dans les *M. D. G.*, t. VIII, p. 289-414.

Les noms entre crochets ne sont pas dans la marge de l'original, mais ont été complétés, l'orthographe des noms est revisée d'après le manuscrit.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PLANCHES HORS-TEXTE

Pages.

I. Plan des antiquités romaines trouvées sur les Tranchées; avec répertoire 65

II. Plan à l'échelle de 1 : 10000e de Genève avec les limites des Franchises et la délimitation des paroisses en 1477; avec les preuves pour ces délimitations 110

III. Plan à l'échelle de 1 : 3000e de Genève avec les faubourgs, en 1477. Le tracé ancien des rues et propriétés des faubourgs se superpose au tracé actuel. Comme annexe, deux répertoires des numéros des parcelles: les numéros suivis des parcelles et l'ordre alphabétique des propriétaires, avec indication du fief. Les pâturages et communaux sont teintés en vert. *(Annexe.)*

Tous ces plans ont été établis par l'auteur. (L. B.)

FIGURES DANS LE TEXTE

Pages.

I. *Plan de Genève en 1429.* Ce dessin à la plume fait partie, aux Archives de Turin, d'un dossier de négociations secrètes entre le duc de Savoie Amédée VIII et Guillaume Bolomier, secrétaire ducal; 1427-1430. Obligeamment signalé par M. Th. Dufour, et photographié par les soins de Mlle Marguerite Cramer 1

II. *Porte de Saint-Gervais.* Cette porte appelée aussi de Sainte-Catherine a été fermée en 1555. Dessinée par L. B. d'après la gravure de Claude Châtillon, gravée par M. Merian. XVIIe siècle. Service du Vieux Genève 4

III. *Porte Baudet et maison de Saint-Apre.* Dessinée par L. B. d'après la même gravure . 5

IV. *Emplacement de l'église de Saint-Léger. Plan à vue de 1685.* Archives d'Etat, Plainpalais, plan no 60 (Evêché Cottet 100), page 11 6

V. *Emplacement de l'église de Saint-Léger. Plan de 1711.* Archives d'Etat, Plainpalais, plan par Deharsu no 59 (Evêché Cottet 99), page 11. 9

VI. *Emplacement de l'église de Saint-Léger. Plan de 1812.* Archives d'Etat, plan français, no 85, Plainpalais, section A, 3e feuille 11

VII. *Emplacement de l'église de Saint-Léger. Plan de 1887.* D'après le plan de J. R. Mayer, publié par Briquet et fils 14

VIII. *Sceau du couvent des Franciscains de Rive.* Sceau sur papier; couvent de Rive, Reg. comptes no 16, fol. 93; de 1525 15

Digitized by Google

Pages.

IX. *Sceau du prieur de Saint-Victor.* Moulage de la collection des Archives d'Etat. . 23
X. *Porte de la Corraterie.* Dessinée par L. B. d'après la gravure de Châtillon (voir ci-dessus) 24
XI. *Sceau du prieur de Saint-Victor.* Sceau sur cire d'Henri de Pellier, prieur de Saint-Victor. P. H. n° 213 bis; de 1333 31
XII. *Ruines du château de la Bâtie-Mellier, au XVII^e siècle.* Fragment de la gravure de J.-L. Durant, « Figure des Ponts du Rhosne tels qu'on les voyoit du costé du lac avant l'embrasement »; de 1670; tirée du poème d'Abraham Bonnet, sur l'*Embrasement du pont du Rhosne* 32
XIII. *Sceau du couvent des Dominicains de Palais.* Sceau sur cire. P. H. n° 96, de 1284 . 46
XIV. *Registre des droits et censes de la cure de Saint-Léger.* Titre sur la couverture du n° 19, cure de Saint-Léger 47
XV. *Dessin du XV^e siècle dans le livre des ladres.* Ce dessin se trouve au verso de la couverture du n° 16 de la Maladière de Carouge, de 1445. 60
XVI. *Fourches patibulaires de la seigneurie de Saconnex-delà-d'Arve.* Dessinées par L. B. d'après la gravure de 1589, signée M. B. et qui a pour titre: « Tableau représentant le petit fort d'Arve, etc... » 63
XVII. *Prieuré de Saint-Victor, d'après le retable de Saint-Pierre en 1444.* Dessiné par L. B. d'après le retable de Saint-Pierre peint par Conrad Witz; scène de la pêche miraculeuse représentant la vue de Genève. Musée d'Art et d'Histoire . . 66
XVIII. *Epitaphe de l'évêque Ansegisus.* Cette inscription est au Musée épigraphique, n° XXXIII. Photogr. Service du Vieux Genève 74
XIX. *Pierre tumulaire de l'évêque Ansegisus.* Cette inscription est au Musée épigraphique, n° XXIV. Photogr. Service du Vieux Genève 76
XX. *Chapiteau du XIII^e siècle, reconstitué par M. J. Plojoux.* Ce moulage est la reconstitution du chapiteau V. G. n° 29 (cf. figure XXX, p. 109); trouvé à la rue Saint-Léger 81
XXI. *Sceau du prieuré de Saint-Victor.* Sceau sur cire. P. H. n° 907, en 1517 85
XXII. *Tour des Asinari au faubourg du Temple.* Dessinée par L. B. d'après le retable de Saint-Pierre (voir ci-dessus). 86
XXIII. *Sceau de 1190 des chevaliers du Temple.* Dessiné d'après l'ouvrage de Perard, *Recueil de pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne.* Paris, 1664, fol°. . 91
XXIV. *Le prieuré de Saint-Jean. Plan du XVII^e siècle.* Ce plan est tiré du procès entre Dupiau et la Seigneurie de Genève. Procès civils, portef. 80-83. Le plan est classé dans le portef. Case I, 1 bis 92
XXV. *Sceau du prieuré de Saint-Jean.* Sceau sur cire de 1360. P. H. n° 280 100
XXVI. *Chapiteaux du VI^e siècle (n^os 61 et 421).* Photogr. Service du Vieux Genève . . 101
XXVII. *Chapiteau provenant de Saint-Victor (n° 96).* Photogr. Service du Vieux Genève . 104
XXVIII. *Console (n° 183).* Photogr. Service du Vieux Genève. 107
XXIX. *Chapiteau carolingien (n° 283).* Photogr. Service du Vieux Genève 108
XXX. *Chapiteau du XIII^e siècle* (V. G. n° 29). La reconstitution de ce chapiteau est reproduite à la figure XX. Photogr. Service du Vieux Genève 109

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS IX

ABRÉVIATIONS XI

INTRODUCTION 1

I. SOURCES. — MÉTHODES DE TRAVAIL 5

Redevances féodales 7
Titres et droits féodaux 10
Eglise de Saint-Léger, tableau des propriétaires 15

II. HISTOIRE ET DÉVELOPPEMENT DES FAUBOURGS 16

Les Franchises 16
Limites des Franchises 17
Les paroisses 18
Développement des faubourgs 19
Faubourg Saint-Victor 19
Faubourgs du Temple et de la Corraterie 20
Variations du cours de l'Arve 20
Faubourgs Saint-Léger et Saint-Gervais. 22

III. DESTRUCTION DES FAUBOURGS. 24

IV. FAUBOURG DE LA CORRATERIE ET DE PALAIS. 32

La Corraterie, origine du nom. 32
Eglise et couvent des Dominicains 34
Démolition du couvent 41
Hôpital des pestiférés 43
Les Arénières. 43
Palais et les communaux 44
Oratoire de Palais 44

Digitized by Google

Pages.

V. Faubourg Saint-Léger 47
La voie romaine. 47
Communaux du Rafour 48
Recluse Sainte-Marguerite 48
La fontaine de Saint-Léger 49
Eglise Saint-Léger 50
Ermitage du Pont d'Arve et Notre-Dame-de-Grâces 52
L'Arc, la région de Costaruz et les prés de la Chantrerie 57
Pont d'Arve 58
Carouge 59
Maladière de Carouge 61
Chapelle Saint-Nicolas 62

Antiquités romaines trouvées sur les Tranchées 64
Plan avec répertoire. (Plan I.)

VI. Faubourg Saint-Victor 66
Origine du faubourg 66
La ville romaine. 67
Description des rues 67
Le Rafour 68
Chapelle Saint-Paul 69
Village de Champel et fourches patibulaires 71
La Belle-Rue. 72
Prieuré de Saint-Victor 73
Première église de Saint-Victor 74
Deuxième église de Saint-Victor 77
Les chapelles de l'église 78
Le prieuré. 79
La cuisine 80
Démolition du prieuré 81
Chapelle Saint-Laurent 84
Les crêts Saint-Laurent 85
Oratoire de Saint-Antoine 85

VII. Faubourg du Temple 86
Le Temple 87
Le Pré-l'Evêque. 89
Le jeu de l'Arc 90
La Cuisine et les vignes de la Madeleine 91

VIII. Faubourg Saint-Gervais 92
Monnaie de Cornavin 93
Les Tuileries 94
Les Pâquis. 95
La croix de Saint-Jean 95
Prieuré de Saint-Jean-les-Grottes 96

Digitized by Google

Pages.

IX. Fragments d'architecture provenant des faubourgs 101

Plan de Genève avec les limites des Franchises et la délimitation des paroisses en 1477 (Plan II) 110

Répertoires et tables 113

Cadastre des faubourgs en 1477; répertoire des numéros suivis des parcelles du Pl. III 115

Cadastre des faubourgs en 1477; répertoire alphabétique des propriétaires . . . 125

Table des illustrations 151

Table des matières 153

Plan des faubourgs en 1477 (Plan III) . . . . . Annexe

Digitized by Google

Acheré d'imprimer
à Genève
en mai 1919
par
Albert Kundig, Maitre imprimeur.

Autotypies
de la Société des Arts graphiques
Sadag à Genève.

Plans de la Lithographie artistique
Renaud S. A. à Genève.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
D 000 387 363 5

Digitized by Google

Digitized by Google